

CHARTES  
DOCUMENTS HISTORIQUES

TITRES NOBILIAIRES, ETC.

---

DEUXIÈME PARTIE.

NORMANDIE.



## LA VENTE AURA LIEU

*Le mardi 3 juillet et les sept jours suivants,  
à une heure et demie,*

Rue Monsigny, n° 6,

Par le ministère de M<sup>e</sup> H. LECHAT, commissaire-priseur,  
rue du Faubourg-Poissonnière, 62.

---

## ORDRE DE LA VENTE.

PREMIÈRE VACATION. <i>Le mardi 3 juillet 1866.</i> Nos 1 à 221	CINQUIÈME VACATION. <i>Le samedi 7 juillet.</i> Nos 961 à 1204
DEUXIÈME VACATION. <i>Le mercredi 4 juillet.</i> 222 à 477	SIXIÈME VACATION. <i>Le lundi 9 juillet.</i> 1205 à 1455
TROISIÈME VACATION. <i>Le jeudi 5 juillet.</i> 478 à 710	SEPTIÈME VACATION. <i>Le mardi 10 juillet.</i> 1456 à 1775
QUATRIÈME VACATION. <i>Le vendredi 6 juillet.</i> 711 à 960	HUITIÈME VACATION. <i>Le mercredi 11 juillet.</i> 1774 à 2027

## CONDITIONS DE LA VENTE :

Il y aura, chaque jour à MIDI, exposition des pièces qui seront vendues à UNE HEURE ET DEMIE.

Les manuscrits et documents originaux ne pourront être admis à aucune réclamation une fois adjugés.

Les adjudicataires payeront, en sus du prix d'adjudication, 5 centimes par franc, applicables aux frais.

CATALOGUE ANALYTIQUE  
DES  
**CHARTES, DOCUMENTS HISTORIQUES**  
TITRES NOBILIAIRES, ETC.

COMPOSANT LES  
ARCHIVES  
DU  
**COLLÈGE HÉRALDIQUE**  
ET  
HISTORIQUE DE FRANCE.

---

DEUXIÈME PARTIE.  
**NORMANDIE.**

---

**SE TROUVE A PARIS**  
A LA LIBRAIRIE DE J.-LÉON TECHENER FILS,  
RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, AU PREMIER.

---

1866

Document



0000005542314

# CHARTES

## DOCUMENTS HISTORIQUES

TITRES NOBILIAIRES, ETC.

---

### NORMANDIE.

---

#### I. MATIÈRES GÉNÉRALES.

ARMÉE, GUERRE. — MARINE. — EAUX ET FORÊTS. — FAMILLES ;  
AVEUX ET HOMMAGES.

1. Nicole de Veires, secrétaire de M. le duc de Normandie, donne quittance à Jean d'Orbec, trésorier de Normandie, de cent livres parisis, en à compte de la somme de deux cents livres qui lui étaient dues annuellement. (7 novembre 1361.)
2. Bon pour une somme de 18 livres, donnée au nom du duc de Normandie au chambellant messire Philippe de Savoisy. (*Signé* par Monseigneur le duc Michiel, 10 janvier 1362.)
3. Quittance de Bertrant Aladent, receveur général en la basse Normandie, à Robert Gresille, receveur des aides. (1376.) (*Parch. scellé et signé.*)
4. Quatre quittances données à divers receveurs royaux en Normandie et en Picardie. (De 1382 à 1389.)
5. Reçu pour une somme de 45 livres tournois due pour gages, donné par Anchel la Cappe à Joseph le Flament, trésorier des guerres du roi. (24 mars 1387.)
6. Quittance de 15 francs d'or, en prêt sur ses gages, donnée par Pierre Durant dit Gouges, écuyer, à Jehan le Flament, trésorier des guerres du roi. (9 novembre 1388.)
7. Vidimus d'actes relatifs à une vente faite par Robert de la Rochelle, écuyer, à Guillaume Despas, de certains héri-

- tages moyennant une rente perpétuelle. (1392 et 1401.) (*Parch.*)
8. Fragment d'un rôle d'amendes prononcées en Normandie l'an 1397. Il y est fait mention de fiefs tenus de la dame de Houetteville, et de divers seigneurs. (1397.)
  9. Pierre de Fontenoy, chevalier, et Jean Piquet, écuyer, déclarent avoir fait retirer, au nom du duc de Guienne, des mains de Jean Bernier, receveur des aides en Normandie, la somme de 1240 livres tournois. (21 avril 1412.)
  10. Ordre de Jehan, régent du royaume de France, duc de Bedford, au gouverneur général des finances en Normandie, de faire payer 1400 francs à Messire Berard de Montferant, chev. pour ses voyages et ambassades. (5 mars 1423.)
  11. Mandement exécutoire des lettres des commissaires du roi en Normandie, sur le fait des recompensations en suite du traité de paix entre la France et l'Angleterre. (15 novembre 1425.)
  12. Dénombrement des habitants de la paroisse de Bresillevast. (25 août 1443.)
  13. Lettres d'Henri IV, roi de France et d'Angleterre, en faveur de Robert Barton, en reconnaissance de ses services et de ceux de son frère Donald à Guillaume Oldhall, enquesteur en Normandie, pour deux mille cinq cents saluts d'or. (30 juillet 1445.)
  14. Quittance de 200 livres tournois donnée par Jourdain de Marzac, écuyer, à honorable homme et sage Macé de Lannoy, receveur général de Normandie. (17 avril 1452.)
  15. Quittance de Pierre de Breszé, chevalier, comte de Maulévrier, grand sénéchal de Normandie, de 600 livres tourn., pour un semestre de ses gages. (1453.) (*Parch. — signé.*)
  16. Rôle des habitants de la paroisse de Cornières, qui ont payé le droit de fouage dû au Roi. (1455.) (*Parch.*)
  17. Lettre de Pierre de Brezé, comte de Maulevrier, grand sénéchal d'Anjou, de Poitou, et de Normandie, au Roi Louis XI, sur l'état des affaires de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. (12 mars 1462.)  
Lettre autographe fort curieuse, datée d'Édimbourg.
  18. Vidimus de lettres du Roi Louis XI concernant la levée des deniers de ses recettes en Normandie. (26 décembre 1463.)
  19. Quittance de Philippe de Savoye, seigneur de Brosse, à Jehan Landes, par Noël le Barge, receveur général des

- finances, de deux mille livres tournois sur sa pension à lui assignée par le Roi. (27 janvier 1466.)
20. Mandement de Louis XI pour faire payer diverses sommes à Guillaume Picart, général des finances, chargé de présider la convention des trois États de Normandie, réunie par ordre du roi, ainsi qu'aux députés du clergé, de la noblesse et du tiers état. (1469.) (*Parch.*)
21. Les Généraux des finances donnent décharge à Jean Raguiet, receveur général en Normandie, de la recette des tailles et autres deniers du dit pays. (16 avril 1480.)
22. Quittance de 240 livres tournois pour appointement d'une année, donnée par Loys de Saint-Symon à Jehan Lalemant, conseiller du roi et receveur général des finances en Normandie. (23 avril 1489.)
23. Quatre fragments très étendus d'un rôle contenant le dénombrement des redevances reçues pour le roi en Normandie. (*S. d.*, xv<sup>e</sup> siècle.)
- Les familles de Percy, de Grimouville, de Villiers, Tesson, et plusieurs noms de chevaliers et d'écuyers anglais, figurent dans ce précieux document.
24. Robert Gedoyne, conseiller du roi et secrétaire de ses finances, donne quittance de 100 livres tournois pour ses peines et salaires dans les affaires du pays de Normandie. (23 février 1509.)
25. Mandement de Jacques Petremol, receveur des amendes et exploits de la cour du parlement, de payer certaines sommes à Robert de Bapaumes, président, Jean Dibarola et Thomas Postel, conseillers, et Robert de Villy, procureur général en la dite cour, pour être allés faire des remontrances au roi sur le don de l'office de gouverneur de la Normandie au duc d'Alençon. (1514.) (*Parch.*)
26. Ordre des généraux des finances de payer sa pension à Jehan Picard, chevalier, sieur de Pradenat. (15 mars 1516.)
27. Ordre des généraux des finances de Normandie de payer sa pension à Nicolas de Moy, écuyer, sieur de Chin. (15 mars 1516.)
28. Quittance de gages, donnée à Robert Baratte, receveur des amendes en la cour des aides de Normandie, par Jean Thorel, procureur général du roi en la dite cour. (3 mars 1518.)
29. Quittance et décharge de 800 livres tournois donnée par maître Jehan Regnard, écuyer, docteur en médecine, et sa femme Jehanne d'Espringuet, à messire Jehan de la Grandière, chevalier seigneur du dit lieu, et Jehanne de Rosnyvines, sa femme. (16 décembre 1520.)

30. Demande de Robert Barratte, receveur des amendes et exploits en Normandie, pour contraindre Jean Lesenrey, fils de Thomas, pour vingt-cinq livres d'amende, et Michel Bernard pour la même somme. Arthur de Courteville, Jean Pohier, Pierre Hellier. (24 décembre 1526.)
31. Lettres royales signées François, à Jean Carée, receveur général des finances en Normandie, lui enjoignant de payer à Franscisque de Nocet, gentilhomme de la chambre, la somme de 1200 livres. Fontainebleau. (18 juillet 1528.)
32. Déclaration de Robert Baratte, receveur des exploits de la cour des aides en Normandie, pour une condamnation à 25 livres d'amende contre Jean le Fèvre, Richard Mathéas et Le Prieur, à Arthur Radal, commis pour le fait des aides. (14 octobre 1530.)
33. Contrat de rente de 25 francs, 1 chapon et 12 œufs entre Christophe le Boin, et noble homme J. Bonuet, seigneur de la Chesnaye. (18 mai 1559.)
34. Quittance de Marie le Bossu, veuve de Nicolle le Berruyer, sieur de Villiers, conseiller au parlement, d'un quartier de rente constituée sur les greniers à sel de Fécamp, Pontaudemer, Caen et Falaise. (1561.)
35. Quittance de Geneviève Le Sueur, veuve de Robert le Fournier, baron de Tournebeu, et auparavant de Guillaume de La Lande, receveur général en la ville de Caen, comme ayant les droits de Jean le Jay, docteur en la faculté de médecine, d'un quartier de rente constituée par les prévôt et échevins de la ville de Paris, sur les greniers à sel de Fécamp, Pont-Audemer, Caen et Falaise. (1561.)
36. Quittance de 225 livres tournois donnée par Jacques Viole, conseiller au parlement de Paris et commissaire du Roi, pour l'exécution de l'édit de pacification des troubles de la province de Normandie, à Guillaume Lat, receveur général des finances à Rouen. (11 janvier 1563.)
37. Quittance de 100 livres tournois pour arrérage de rente donnée par Guillaume le Seigneur, s<sup>r</sup> des Croix, secrétaire du roi; à Pierre de Pagalde conseiller du roi et receveur général de ses finances en Normandie. (29 mars 1565.)
38. Quittance donnée par Guillaume d'Anneville, écuyer, seigneur de Ciffrevast et de Tannerville en Normandie. (1569.)
39. Quittance donnée à maître Pierre Arthur, écuyer, receveur des finances en Normandie, par Etienne Duval, écuyer, sieur de Mondreville, conseiller du roi. (12 janvier 1572.)

40. Dame Catherine de Calles, veuve de noble homme Charles de Caumesnil, seigneur de Verne, donne quittance à maistre Pierre Vilenoir, receveur, d'une somme de douze écus. (4 février 1585.)
41. Michel de Bornes, trésorier des états de Normandie, reçoit les arrérages d'une rente sur les gabelles de la Normandie. (*Signé.* — 20 avril 1588.)
42. Signification de défaut à maître Jean Guillot, procureur de noble homme maître Barthélémy Boyvin, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes de Normandie, demandeur en ajournement à l'encontre de Jean de Guerreboul, écuyer, seigneur de Fauroy, conseiller du Roi, et commissaire des guerres. (3 décembre 1640.)
43. Vente faite à M. de Maisons, 1<sup>er</sup> président de la cour des aides, de domaines royaux aux vicomtés d'Evreux, Conches, Breteuil, consistant en maisons, rivières, pêcheries, boucherie, et arrêt du conseil d'État sur ce sujet (26 mars 1644.)
- Au bas, mention d'enregistrement.
44. Vérification et liquidation de la finance payée au Roi, par les engagistes des aides dépossédés, pour maître Nicolas Baillard. (24 mai 1644.)
45. Quittance de Laurens Alamantia, d'une somme de mille livres, reçue de Nicolas Jeannin de Castille, trésorier de l'épargne, pour les frais de deux voyages à Caen, à Rouen et à Beauvais, faits par ordre du Roi. (1648.) (*Signé.*)
46. Ratification d'un contract par lequel Jehan des Hayes, écuyer, seigneur du Phizilmont, tuteur de ses frères mineurs, s'était chargé du payement d'une rente de 100 livres. (12 janvier 1651.)
47. Quittance, donnée à Poitiers, par Antoine Richard, commis au recouvrement et à l'accélération des deniers dus au roi en la généralité de Normandie, d'une certaine somme pour un quartier de ses gages et pour le voyage qu'il va faire en Normandie. (1652.) (*Signé.*)
48. Quittance de 25 livres en remboursement de rente sur les gabelles de Normandie, donnée par Pierre du Bousquet, écuyer, seigneur de la Mutte, à maître Etienne Jeannot, seigneur de Bartillat, conseiller du Roi, garde du trésor royal. (9 juin 1669.)
49. Acte notarié d'amortissement d'une rente sur l'hôtel de ville de Paris, au profit de Jean Pavyot, sieur du Mesnil, conseiller au parlement de Normandie. (1679.) (*Parch.*)



50. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Antoine Couture, sieur de Chamacourt, adjudicataire de domaines en Normandie. (1704.) (2 pièces; pap.)
51. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Louis-Jacques des Acres, comte de Laigle, et Alexandre-René de Grimaudet, seigneur de Grandmaison, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et en Orléanais. (1705 et 1707.) (3 pièces sur pap.)
52. Quittances du garde du trésor royal, pour certaines sommes reçues de Claude-Charles de Laval, chevalier, seigneur de la Faigne, et Henri de Billeheust, seigneur d'Argenton, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie. (1705 et 1708.) (3 pièces sur pap.)
53. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Louis du Plessis, marquis dudit lieu et de Nonant, les filles de François de Salperwicz, seigneur du Fresnoy, Jean-François-Joseph de Salusses de Bernemecourt, et Jérôme Derard de Ray, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et Artois. (1706 et 1707.) (5 pièces sur pap.)
54. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Jean Semont, seigneur du Mesnil, et la veuve de René-Antoine Bloquet, écuyer, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et Artois. (1706 et 1707.) (3 pièces sur pap.)
55. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Léonard Filleuil, chevalier, seigneur de Freneuse, adjudicataire de domaines aliénés en Normandie. (1707.) (Pap.)
56. Quittance du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Siméon Cavellier, écuyer, adjudicataire de domaines aliénés en Normandie. (1707.) (2 pièces, pap.)
57. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Pierre de Lesdin, seigneur de la Chalerie, adjudicataire de domaines aliénés en Normandie. (1707.) (2 pièces, pap.)
58. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Louis Daguin, évêque de Séez, et Jean, comte de Gassion, lieutenant général des armées, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et en Béarn. (1707 et 1708.) (3 pièces sur pap.)
59. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Louis Boschevry, écuyer, seigneur de Drocourt, et Guillaume Rousselin, écuyer, et autres, adjudicataires

de domaines aliénés en Normandie. (1707 et 1708.) (2 pièces sur pap.)

60. Quittances du garde du trésor royal, pour certaines sommes payées par le comte de Nonant, et Jean-Jacques de Saint-Jean de Pointis, vicomte d'Ustou, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et dans la généralité de Montauban. (1707 et 1708.) (3 pièces sur pap.)
61. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par Jacques-François de Caradas, baron de Thubœuf, et Vincent de la Montaigne, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et en Bordelais. (1707 et 1711.) (2 pièces, pap.)
62. Quittances du garde du trésor royal, de certaines sommes payées par le baron de Briouse, et Joseph-Marie d'Hostun, comte de Tallard, colonel, adjudicataires de domaines aliénés en Normandie et en Lyonnais. (1707 et 1711.) (3 pièces sur pap.)
63. Quittance du garde du trésor royal, de 1815 liv., payée par François-Joseph de Marqueret, seigneur de Versainville, adjudicataire de domaines aliénés en Normandie. (1711.) (Pap.)
64. Quittance délivrée à Abraham Cottart, conseiller, secrétaire du roi, d'une somme de 700 livres, pour une augmentation de 35 livres de gages. (30 septembre 1724.)
65. Provisions de l'office d'huissier en la Cour des comptes, en faveur de Charles Hecquet. (25 juin 1755.)

#### *Armée, Guerre.*

66. Vidimus de lettres de Jean, fils du roi de France, duc de Normandie, qui donne à Guillaume, sire de Bréauté, une certaine somme pour l'indemniser de pertes faites pendant la guerre (1340.) (Parch.)
67. Mandement des maréchaux de France au cleric des arbalétriers, de payer, sur revue, les gages de Didier d'Aizi, écuyer, et de quatre autres écuyers de sa compagnie, sous la charge du duc de Normandie. (1342.) (Parch.)
68. Mandement du duc de Normandie, pour faire payer à Girart de Vaurettes, huissier d'armes, 100 livres parisis, dont il lui a fait don. (1348.) (Parch.)
69. Colart de Saint-Aubin et Regnier du Plessis, écuyers, reçoivent les gages de leurs services en Normandie (août 1355). — Montre de messire Guillaume Mauminet, chevalier, à Saint-Sauveur le Vicomte. — Simon de Saint-Laurent, écuyer,

verdiér de la forêt de Rouvray, reçoit ses gages (avril 1409—*Pièce avec sceau.*) (1353-1409, 3 pièces.)

70. Mandement des généraux des aides en Normandie, pour faire payer les gages, après montre, à Pierre de Villiers, Guillaume Martel, Le Baudrain de la Heuse et aux gens d'armes de leur compagnie. (1357.) (*Parch.*)
71. Jacques Le Prestrel, élu, par les gens des trois États du royaume de France, trésorier des guerres en Normandie, reconnaît avoir reçu une certaine somme destinée à être distribuée aux châtelains et capitaines des villes et châteaux ci-après nommés. (1357.) (*Parch.*)
72. Quittance de 60 francs d'or, donnée à Jehan le Flament, trésorier des guerres, par Jehan de Paris, écuyer, capitaine de compagnie de gens de guerre. (29 mai 1386.)
73. Guillaume de Chelles, écuyer, servant aux guerres de Normandie, donne quittance de ses gages à Jean Le Flament, trésorier des guerres du roi. (3 septembre 1388.)
74. Laurent de Marins, écuyer, employé aux guerres de Normandie, donne quittance de ses gages à Jean Le Flament, trésorier des guerres du roi. (25 septembre 1388.)
75. Les Trésoriers de Normandie font payer certaine somme allouée par le roi (d'Angleterre) à messire Jean de Haurforde, chevalier, capitaine de Montjoye et de Saint-Germain-en-Laye. (*A Rouen*, 26 novembre 1425.)
76. Quittance de Guy Boteillier, chevalier, seigneur de la Rocheguyon, maître d'hôtel du duc de Bedford, régent du royaume de France, et capitaine de dix hommes d'armes et de trente archers à cheval, pour le service du roi et dudit régent, d'une certaine somme reçue du trésorier général de Normandie, pour ses gages et ceux de sa compagnie pendant un mois. (1428.)
77. Jean, duc de Bedford, régent du royaume de France, considérant les services rendus au roi (d'Angleterre) par ses capitaines de Normandie, et pour « leur aider à soutenir leur estat plus honorablement et sans dangier » ordonne que ces capitaines recevront, par les mains du trésorier général de Normandie, « les prouffits des compositions des guets. »

Ces lettres sont contresignées *Bradshawe*.

78. Lettres de Charles VII, qui nomme Bernard Turmeau, receveur, à Langres, de l'aide mise sur les habitans, pour les débarrasser des gens d'armes qui vivent à leurs dépens, et les envoyer en Normandie, afin de chasser les Anglais de cette province. (1440.) (*Parch.*)

79. ESCLABOR (*sic*) Le Bouteiller, « lance » à cheval de la retenue de Simon Morhier, chevalier, donne quittance de ses gages et de ceux de Guillaume Pont, « lance » à cheval, et comme lui faisant partie des quatre cents lances et archers ordonnés sous M. de Talbot, maréchal de France, pour résister aux courses et autres entreprises des ennemis et adversaires du roi (d'Angleterre) à Louviers, Conches et ailleurs. A Lisieux, le 17 janvier 1440. (1441.)
80. Jehan de Xaincoins, secrétaire et receveur général des finances, donne quittance d'une portion de l'aide de 200,000 livres tournois « mis sus par le roi en son pays de langue « d'oïl, pour le fait de son armée de Normandie, à l'encontre « des Anglois, et l'entretienement des gens d'armes estans « à Louviers, Conches et Pontoise. » (16 janvier 1441.) (1442.)
81. Deux Rôles de montres et revues d'hommes d'armes, lances à pied, lances à cheval et archers au service du roi d'Angleterre en Normandie, en 1445 et 1447.  
La plupart des noms sont anglais.
82. Montre et revue des gens d'armes en garnison à Gaillard (Normandie), sous la charge du gouverneur de France et Normandie (Anglais). (27 avril 1446.) (*Or. Parch.*)
83. Quittance scellée sur simple queue en cire rouge et signée par Guillaume de Rosnivinen, échanson du roi, à Thomas de Louraille, pour 90 livres tournois, pour gages de capitaine de trente lances. (12 juillet 1454.)
84. Quittance de 90 livres tournois, donnée à Thomas de Louraille, trésorier des guerres en Normandie, par Olivier de Broon, écuyer, capitaine de trente lances fournies, pour un quartier de ses appointemens commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1455. (24 avril 1456.)
85. Vidimus des lettres de Charles VI, portant qu'en vue d'une prochaine descente des Anglois, il a commis son conseiller et maître d'hôtel, Jean de La Grange, pour visiter les places fortes de la Basse-Normandie et s'assurer qu'elles sont en état de défense. (18 février 1483.)
86. Quittance de Jehan Legendre, trésorier des guerres, à Pierre Legendre, commis et lieutenant de Jehan Lalemant, receveur des finances en Normandie, d'une somme de 1885 livres tournois, pour employer au fait de son office. (30 novembre 1487.)
87. Noble homme Nicolas le Nouyer, seigneur de Bermonville, est déchargé de la contribution du ban et arrière-ban,

comme étant du nombre des gentilhommes du gouvernement de Normandie, suivant le certificat de M. de la Meilleraye, vice-amiral. (16 juin 1576.)

88. Quittance d'Isaac Lamoureux, commissaire des guerres, député par le duc de Montpensier, gouverneur de la Normandie, pour faire la montre et revue d'une compagnie de cinquante-deux arquebusiers à cheval, d'une somme de 40 livres pour ses taxations. (1590.) (*Signé.*)
89. Demande de service faite par M. de Flambart, officier de cavalerie au régiment de Conti, et ancien gentilhomme de Normandie. (7 mai 1780.)

#### *Marine.*

90. Pierre de Soissons, clerc de l'armée de la mer, donne quittance au receveur de Rouen de 2,000 francs d'or » pour convertir au paiement des mariniers de Normandie et de Picardie, et autres gens pour le refournissement des galées et barques qui doivent présentement aller en mer. » (19 septembre 1370.)
91. Quittance de Nicolas Dornan dit Corsette, capitaine d'une galiotte du roi, à Claude Cistel, trésorier de la marine, de 1,500 livres, pour l'entretien de la galiotte. (25 décembre 1563.)
92. Quittance de Jean de Wymont, commis au guet de la marine normande, à Guillaume Le Beau, receveur de la marine de Ponent, pour 50 livres tournois. (15 décembre 1577.)

#### *Eaux et Forêts.*

93. Rôle des amendes prononcées pour forfaitures dans les forêts du roi, principalement dans celles de la Normandie en 1326. Plusieurs faits curieux; beaucoup de noms nobles cités. A la suite, copie de deux chartes des rois Charles-le-Bel et Philippe de Valois, de 1327 et 1329.
94. Copie de mandements des maîtres des eaux et forêts en Normandie, pour délivrer du bois à brûler à plusieurs particuliers, pour services rendus (1371 et 1372.) (*Parch.*)
95. Vidimus de lettres de Charles VI, qui confère l'office de verdier de la forêt de Brotonne, à Robert de Fréville, chevalier, en remplacement de Mahieu de Franconville, qui avait résigné. (1398.) (*Parch.*)

96. Quittances de gages, taxations, vente d'une coupe de bois. Dix-huit pièces relatives à la Normandie. (1400 à 1434.) (*Or. Parch.*)  
Plusieurs noms propres.
97. Remise d'amende forestière en faveur de Regnaud de Bute, chevalier, chambellan du roi. (22 avril 1405.)
98. Lettres d'Ector (*sic*) de Chartres, seigneur d'Ons, chevalier, maistre enquesteur des forêts du roi, en Normandie, au sujet d'un abattis de bois dans une forêt dont Brunet de Saint-Ouen était verdier. (17 mars 1406.)
99. Nicole Paingnerolle (N. Panigarola), conseiller au parlement de Rouen, donne quittance de ce qui lui était dû pour avoir assisté au jugement du procès de la réformation des forêts de Normandie. (27 avril 1534.) (*Or. Signé.*)
100. Lettres de Henri III, par lesquelles il autorise Charles Soderini, receveur général des bois du domaine, à faire ses rescriptions sur les receveurs du domaine dans différentes vicomtés de Normandie : on cite dans ces lettres, le sieur de Thibermesnil, président au parlement de Rouen. (1580.) (*Signé HENRY.*)
101. Cession et transport de rente faits par Nicolas le Rahier, écuyer, sieur de la Ribotière, à messire Antoine Matharel, conseiller d'État, grand-maître général réformateur des eaux et forêts de Normandie. (10 janvier 1661.)

*Familles, Aveux et Hommages.*

102. Procès-verbal fait pardevant Nicole de Pray, conseiller du duc de Normandie, au sujet d'une imposition mise sur les nobles y dénommés, en raison de leurs seigneuries. (16 mai 1350.)
103. Reconnaissance et aveu de foi et hommage envers le duc de Normandie, dauphin du Viennois, par Olivier de Clichon, sire de Clichon et du Tuit. (1361.)
104. Vidimus de lettres de Charles V, qui accorde à Jean d'Argences, écuyer, un délai pour faire hommage au roi de ses terres et seigneuries. — Autre vidimus de lettres de la Chambre des comptes, pour laisser Jean d'Argences jouir paisiblement de ses biens, s'il en a fait hommage au roi. (1372.) (2 pièces; *parch.*)
105. Traité en exécution de contrat de mariage entre Jean de Candécoste, écuyer, et Guillemette du Tertre, fille de maître Pierre du Tertre. Sont mentionnés : le fief de Garneville et Robert Ogier. (9 mai 1376.)
106. Fragment de rôle de plets où se trouvent mentionnés Thomas et Colart Thiboutot, Raoul Bethas, Jean Filleul,

- Guillaume d'Auxeuille, Guillaume de Longueil, écuyer, et Jehan Recuchon, chevalier. (*Vers 1378.*)
107. Aveu rendu au roi, comme duc de Normandie, par Philippe de Harcourt, chevalier, seigneur de Bonnestable et de Tilly, à cause de sa terre et seigneurie de Cloe, tenue pour demi-fief de chevalier. (16 mai 1386.)
108. Quittance de 248 livres 5 sous et 8 deniers tournois donnée par les procureurs de noble homme Robert de la Chapelle, écuyer, seigneur de la Vaspaillière, héritier et fils de noble messire Robert de la Chapelle, chevalier, seigneur desdits lieux. (26 septembre 1396.)
109. Rôle d'exploits de justice où il est fait mention de messire Jean de Bailleul, Richard d'Houdetot, Pierre de Hotot, Pierre de Sintot, Jean de Varenne, Robert de Fresne, etc. (Pièce sans date; xiv<sup>e</sup> siècle.)
110. Fouquet et Colin Paynel donnent quittance de la somme de 100 francs d'or que le duc d'Orléans leur avait accordés en récompense de leurs services. (14 mai 1400.)
111. Lettres de mandement de MM. les gens des comptes et trésoriers du roi à Paris en faveur de Jean de Guicheville, fils d'autre Jean, écuyer, décédé laissant son fils en bas âge. (19 octobre 1412.)
112. Le roi Charles VI accorde à son chambellan Charles le Mercier, chevalier, seigneur de Noviant, un délai pour faire aveu et dénombrement des fiefs qu'il a recueillis en Normandie à la mort de son père Jean le Mercier, seigneur de Noviant, conseiller et maître d'hôtel du roi. (23 novembre 1412.)
113. Vidimus donné par le prévôt de Paris d'une information au sujet de noble homme Olivier de Colombières, écuyer, seigneur de La Haye, âgé de 21 ans; les parents et amis sont nobles hommes Guillaume du Glesquin, Guillaume Carbonnel, Guillaume de Semilly et Jean de Pierrepont, écuyers. (13 octobre 1413.)
114. Souffrance de fief accordée à Guillaume Aucqteville, écuyer, pour certains fiefs ayant appartenu à maître Fouques Aucqteville. (26 septembre 1418.)
115. Fragment d'un acte du xv<sup>e</sup> siècle concernant la famille de Saint-Germain en Normandie. On y cite un acte d'aveu et dénombrement de l'an 1419.
116. Vidimus de lettres royaux en faveur de Robert de Breullat, écuyer, portant qu'il a fait à S. M. les foi et hommage requis. (10 juillet 1420.)

117. Mariage entre Jean Cordonnell, fils de Jean et de Robine de Tonnencorey, et Blanche de Grengnes, veuve Haultemer, et donation en faveur de ce mariage.— Robert de Voessay, — Donnebaut. — Bonetos. — Briteuille. — Maussigny. — Vipars. (28 mai 1424.)
118. Vente faite à noble Jean Autebourne, écuyer, et à la dame Isabel de Mellemont, sa femme, par Geoffroy des Hayes, écuyer, demeurant en la paroisse de Sainte-Marguerite. (18 mars 1426.)
- Trois sceaux.
119. Souffrance de fief accordée à Jean Wosselay, enfant *soubzaagé* de feu Henry Wosselay (29 septembre 1427.)
120. Ordre de la Chambre des comptes, à l'effet de s'informer de la consistance et valeur des terres ayant appartenu à Robert de Fréville et Guillaume de Moulins, fief de Fouguerolle du sieur Jean de La Haye, tous fiefs donnés par le roi d'Angleterre à Raoul de Neuville. (24 janvier 1428.)
121. Lettres des gens de la Chambre des comptes de la ville de Paris portant délivrance de la garde noble qu'avait le roi sur les héritages de Loys de la Bellière, écuyer, pendant sa minorité. (1431.)
122. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Jean le Carretier, relève d'une seigneurie appartenant à Raoul le Saige, chevalier. (1433.) (*Parch.*)
123. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Guillaume Le Febvre, écuyer, relève de son fief. (1434.) (*Parch.*)
124. Donation des cinquante livres tournois de rente par Richard de Suilly, pour le mariage de Guillemet de Cully avec damoiselle de Suilly. (Février 1442.)
125. François de Vault, seigneur de Merreville, reçoit 55 livres tournois pour l'année 1474, « à raison de la garde des enfants de feu Robert Maillart, en son vivant escuyer. » (*Or. Signé.*) (13 novembre 1474.)
126. Aveu rendu à Jean de Bresmes, seigneur de Villers-sous-Escalles, par noble homme Guillaume des Hayes, écuyer, seigneur du Petit-Montihart, à cause de la dite seigneurie de Villers. (11 juillet 1487.)

Y jointe une feuille en papier énonçant divers aveux rendus par la famille des Hayes.

127. Rôle contenant les noms des gentilshommes tenant fiefs du roi en Normandie, qui ont été taxés à une amende pour



n'avoir pas donné leurs aveux et dénombremens. (*S. d.*, xv<sup>e</sup> siècle.)

128. Etienne de Bailleul, sortant de minorité, est mis en possession des biens et héritages de feu Guillaume de Bailleul et de damoiselle Florence de Harcourt, ses père et mère. (12 septembre 1505.)
129. Exploits d'assises où sont mentionnés entre autres Pierre Pinel, écuyer; Guillaume de Normainville, écuyer; Guillaume de Houdetot, écuyer; Pierre de Calléges, chevalier; Roger de Callemesnil, écuyer, et Nicolas Moreau, écuyer. (Vers Pâques 1520.)
130. Aveu fait au roi François I<sup>er</sup> par Pierre de Lénemont, fils de René de Lénemont, à cause du demi-fief de Haubert, appelé le fief de Monflaines. (*Or. Signé.*) (Juillet 1538.)
131. Acte de remise du fief de Plemont et dépendances à noble homme Jehan d'Espinay, par noble homme Blaise de Mainyel, seigneur de la Tourelle, et sa femme, damoiselle Jehanne d'Espinay. (12 octobre 1541.)
132. Contrat de mariage entre Georges des Haulles, fils de Marguerin des Haulles, écuyer, et Marguerite Osmont. (22 avril 1566.)
133. Pièce relative à un débat entre George Mabilie, chevalier, seigneur du Breuil, tuteur des enfants de lui et de feu Antoinette de Brossard, son épouse, d'une part, et Pierre de Jousseaume, chevalier, seigneur des Coudrays, d'autre part. (23 janvier 1741.) — François Jousseaume, maréchal des logis du roi, reçoit 100 livres tournois pour ses gages. (*Or. Signé.*) (4 août 1574.)
134. Contrat de vente de certains héritages assis en la paroisse de Prailles, au profit de noble homme Jacques Champion, sieur des Bouffaits et de Valanges. (4 mai 1585.)
135. Echange d'héritage entre Raulin le Parmentier et noble homme Louis du Moutiers. (10 mars 1595.)
136. Louis de Chantelou de la Mare de Salley, tuteur des enfants de lui et de sa femme Marie Osber, réclame 7 livres tournois de rente à Osber de Cormelain. (26 février 1601.)
137. Vente par Edmée de Piedefort, veuve de Nicolas du Moulin, sieur de la Tombe-sur-Saine, à François d'Allemagne, de la Mothe Chassaoudon. (4 décembre 1608.)
138. Partage entre Jacques de Carel, écuyer, sieur des Préaux et de Bloseville, et François de Coursy, écuyer, sieur de Ferrières, et Noel de Mahiel, écuyer, sieur de Bonnebos, pour la succession de feu Louise de Morainville. (29 août 1613.)

139. Contrat de vente d'un moulin à eau et autres héritages, par noble seigneur Artur de Franquetot, baron de Sainteny, Bois de la Cour et du Lion d'Angers, à noble homme Louis Avis de la Fresnée. (18 mars 1623.)
140. Quittance d'une somme de 440 livres tournois payée à Georges Scarron, commis par le roi à la recette des deniers provenant de la vente et revente de son domaine, par Hugues de la Ménardière, seigneur de Branteilles et de Courceilles. (14 juillet 1623.)
141. Contrat de partage des biens immeubles de la succession de Jacques Robin, grand-maitre des eaux et forêts de Rouen, et Jeanne Quantin, sa femme. — Familles Quantin et Robin Renuse et Allouville. (1626.)
142. Défaut contre Jean Sourdeval, tuteur des enfants de feu Louis Sourdeval, à la requête de la veuve dudit Louis Sourdeval. (Août 1628.)
143. Vente de 25 livres de rente foncière par noble homme Guy Gouy, sieur de la Rivière, à noble homme Thomas Martin, sieur de Laurière. (1 avril 1633.)
144. Accord entre Sibille de Siquingal, ci-devant veuve de feu Robert Malet, chevalier, maintenant femme de Jean de Borel, et Pierre Malet, chevalier. (3 juin 1646.)
145. 1<sup>o</sup> Charles Addée, écuyer, sieur du Petit-Val, et Louis Addée, écuyer, sieur de Grandchamp, héritiers de demoiselle Marie Bergier, leur mère, donnent quittance de 178 livres 20 sous 5 deniers pour un quartier échu provenant de 714 livres 5 sous 8 deniers de rente, constituée à la dite demoiselle Bergier. (8 juin 1650.) (*Signé.*)
- 2<sup>o</sup> Louis Addée, écuyer, sieur de Grandchamp, donne quittance de 178 livres 20 sous 5 deniers pour un quartier échu provenant de 714 livres 5 sous 8 deniers de rente, constituée à demoiselle Marie Bergier, sa mère, dont il est héritier. (12 avril 1651.) (Deux pièces.) (*Signé.*)
146. Copie de lettres royales en faveur de George de la Porte, conseiller aux finances, tuteur, avec Françoise de Marbœuf, sa mère, de Jacques, son frère, sur la succession de La Porte. (15 août 1652.)
147. Arrêt du Parlement de Rouen au profit de dame Suzanne de Fontaine, femme de Pierre Mallet, chevalier, seigneur de Saint-Martin, contre Jean du Bosc, seigneur des Vallées, et Michel du Bosc, son fils. (1652.) — Deux autres titres de 1660 et 1662 relatifs à la famille Mallet de Gravelle. (Trois pièces.) (1652-1662.)
148. Vente faite par Michel Ferey, écuyer, conseiller, secrétaire du roi, à maître François Cocquet, avocat, écuyer, sieur de la Guignelière. (23 août 1660.)

149. Mariage de messire Louis Aubry, chevalier, seigneur de Trilleport, conseiller du roi en son conseil ordinaire et en son grand conseil, fils de feu messire Robert Aubry, chevalier, marquis de Tatan, seigneur de Trilleport, Roulleboise et autres lieux, conseiller du roi en son conseil d'Etat, second président en la Chambre des comptes, et de défunte dame Anne Le Gruet, son épouse, avec demoiselle Vedeau, fille de dame Marie Courtin, veuve de feu messire François Vedeau, chevalier, seigneur de Gramont, de Saint-Lubin et autres lieux, conseiller du roy en sa cour du Parlement. — Témoins du sieur de Trilleport : messire Claude Aubry, son frère aîné, chevalier, seigneur de Brénaumon, président de la Chambre des comptes. — Témoins de demoiselle Anne Vedeau : messire François Vedeau, seigneur de Gramont, son frère, conseiller du roi en la cour du Parlement, et de messire Germain Couchin, seigneur de Branval, conseiller du roi en la cour du Parlement de Normandie. (Paris, le 28 août 1660.)
150. Ordre de la cour de rembourser 2,000 livres sur les biens saisis au feu sieur de Cordouan Meinbré à Henri de Daillon, comte du Lude, et Renée Eléonore de Bouillé, sa femme. (Langy, — Glatigny, — La Goulardière.) (11 avril 1663.)
151. Jacques Barrin, marquis de la Galissonnière, commissaire du roi en Normandie, donne acte à François Lambert, écuyer, seigneur du Mont-Saint-Jean, Jean-Jacques Lambert, sieur de Bussy, et Pierre Lambert, écuyer, sieur de Saint-Mars, de la représentation de leurs titres de noblesse. (*Or. Signé.*) (3 janvier 1669.)
152. Acte de vente entre damoiselle Antoinette Le Cauchois, veuve de Jean Liepvre, écuyer, sieur de Valménil et consorts d'une part, et Roberde de Courcol, femme de M. Charles de Beaumont, chevalier, seigneur du Bout-du-bois, Criquet et autres d'autre part. (6 juillet 1669.)
153. Thomas de Lamothe renonce à la succession de Jacob de Lamothe, sieur de Beaupain, son cousin et de Jacqueline de Conty sa femme, laquelle avait fait donation de ses biens au sieur Valentin Boche, procureur à Amiens. Ledit Thomas de Lamothe donne dans le même acte main levée à messire Anthoine de la Potterie, chevalier, au droit de dame Françoise de Conty son épouse, de la saisie faite sur les biens de ce dernier par Jacob de Lamothe. (13 janvier 1674.)
154. Acte notarié d'amortissement d'une rente sur l'hôtel de ville de Paris, au profit de Bonne Royer, comtesse de Bacqueville, veuve de Jean-Louis de Jançon, marquis de Charleval, premier président du parlement de Normandie, Nicolas Cottignon, chevalier, seigneur de Chauvry, premier président de la Cour des monnaies, et Madeleine Royer sa

femme, Jean-Baptiste Girard, marquis d'Espinay, etc. (1681.)  
(Signé.)

155. Défaut donné aux requêtes du Palais, à Guillaume de Sève, chevalier, seigneur de Châtillon, conseiller du roi en ses conseils, maître des requêtes et président au parlement de Metz, Claude de Sève, chevalier, seigneur de Gommerville, capitaine au régiment des gardes, Henri Testu, baron du Bouloir, et autres, demandeurs en reddition de compte, au sujet de la vente par décret des terres de Charmont, Arbouville et Judainville, sur Marie-Madeleine de Méteil, veuve de Paul de Fusée, chevalier; contre François Forcadel, commissaire général aux saisies réelles. (1683.)
156. Intitulé d'inventaire de feu Jean Luillier de Labbeville à la requête de Jean Louis de Massuau marquis d'Arcelot, et de François-Armand Le Cornier d'Angerville, de Sainte-Hélène, Nicolas Charles de Boncherolles de Planquery, Vincent Cropin de Pierreval, parents du défunt. (22 mars 1709.)
157. Gabriel de Clinchamp de Donné, fils de Marie de La Camp, Boosmestre Vandorey, cousin au 3<sup>e</sup> degré de Théodore-Dorothee de Vandimen, veuve d'Ernemont, maître des comptes. — Filiation, familles Boosmestre Vandimen, Vandorey, Timen Van Dimen héritiers de ladite Dorothee. (7 mai 1718.)
158. Nomination de tuteur des enfants mineurs de feu Louis Le Monnier seigneur de la Croix. (2 novembre 1720.)
159. Assemblée des parents des enfants mineurs de maître François-Vincent Langlois, avocat au parlement, et de défunte demoiselle Augustine-Madeleine Roger, son épouse. (9 décembre 1723.)  
Cinq rôles.
160. Arrêt de la quatrième chambre des enquêtes du Parlement de Paris, condamnant les héritiers du marquis de Mailloc à payer cent mille livres à messire Louis-Albert Asselin, chevalier, seigneur de Beauville, maître des requêtes de l'Hôtel du Roi.  
Utile pour l'histoire de diverses familles nobles qui représentaient la succession du marquis de Mailloc.  
Cahier de 16 feuillets de parchemin.
161. Jugement entre Dame Onézime-Marie-Anne d'Echaufour, veuve de Jean-Louis Aubron, écuyer, conseiller du roy, commissaire ordonnateur des guerres, et sieur Michel Kersan, marchand, au sujet du prix de la vente d'une terre. (13 mars 1737.)
162. Contrat de mariage entre Jean le François et Scholastique Mynet, fille de Nicolas Mynet et de Magdelaine d'Ollebel,

témoins Marlin d'Ollebel, Jacques Mynet, Marc le Barbey, conseiller du roi, et Pierre Juan sieur de Fontenay. (30 juin 1832.)

## II. GÉNÉRALITÉ D'ALENÇON.

### 1. ALENÇON.

163. Quittance de Perrot du Four, lieutenant ès parties de Châteauneuf, de 40 sols, pour avoir porté au receveur du comte d'Alençon, ce qu'il avait reçu de l'aide destinée à l'armée de la mer. (1385) (*Parch.*)
164. Lettres du roi Charles VI nommant Pierre le Hursin à l'office d'élu sur le fait des aides pour la guerre en la ville et au diocèse de Séez, en remplacement de Guillaume d'Acqueville. (18 juillet 1388. Vidimus du mois de mars 1388, 1389.)
165. Compte de la recette des domaines muables et des forfaitsures du bailliage d'Alençon en l'année 1397. (Quatre pages in-4°.)  
 Nombreux détails sur le prix des propriétés et des denrées en Normandie à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Le chapitre concernant « les forfaitsures » fait mention de la saisie des propriétés et des meubles ayant appartenu à Guillaume Maillart, larron exécuté à Alençon. On y trouve aussi rappelée la confiscation des fiefs de Glatigny et de Saint-Ellier. Le premier de ces fiefs avait été saisi sur Jean Le Comte, à cause de sa forfaiture, mais il fut restitué à son fils, Perrot Le Conte, parce que celui-ci prouva que son père lui avait donné pour son mariage ladite terre de Glatigny avant « qu'il se meffist. »
166. Quittance de 595 livres tournois donnée par Macé Boubelet, maître de la Chambre aux deniers du comte d'Alençon à Raoulin Pesant, receveur des aides à Alençon. (29 avril 1400.)
167. Etat des rentes du domaine d'Alençon devenues irrecevables par suite de la guerre. (Janvier 1400.)
168. Aveu et dénombrement du fief de Vieuxpont rendu par Fouquet de La Motte, écuyer, et Guiot de Beaurepaire, aussi écuyer, coseigneurs du dit fief. (16 mai 1403.)
169. Quittance de Blanche Domont, dame de Montchevreil, de 50 écus d'or reçus de Charles de Saint-Cler, écuyer, pour le rachat et relief de la seigneurie de Saint-Cler sur Eche, relevant dudit lieu de Montchevreil, à cause de la mort de son père, Pierre de Saint-Cler. (8 avril 1416, *avant Pâques.*) (*Parch.*)
170. Lettres de Jean Stanlawe, écuyer, trésorier général du roi (d'Angleterre) en Normandie, adressées aux officiers de l'Élection d'Alençon et au vicomte du dit lieu, au sujet de la perception des aides. (24 septembre 1437.)

171. Aveu rendu au duc d'Alençon, par Jean de Vaize, écuyer, à cause du fief de Vaize, mouvant d'Assay. (1<sup>er</sup> juillet 1451.)
172. Vidimus des lettres de Louis XI, qui donne au duc d'Alençon, les revenus des greniers à sel d'Alençon, Exmes, Belesme et Verneuil, pendant l'année 1463 (1462.). (*Parch.*)
173. Mandement des commissaires ordonnés par le roi, au gouvernement du duché d'Alençon, au receveur général dudit duché, de payer à Jean de Villereau, écuyer, 15 livres tournois, pour son salaire d'avoir mené à Paris, devers les commissaires sur le fait du procès du duc d'Alençon, Guillaume de Sainte-Marie et Jean du Buisson. (1474). (*Parch.*)
174. Quittance de Jehan Genestay d'une somme de 6 livres 2 sols 6 deniers tournois, à lui donnée par Regnaut de Beaungence, grenetier pour le roi à Alençon, pour diverses fournitures. (11 septembre 1478.)
175. Aveu et dénombrement rendu à noble homme Jean de la Grue, écuyer, seigneur de la Grue, par Jean de l'Espéronnière, écuyer, seigneur de la Roche-Bardoul et de Longue-Noë, pour le dit lieu de Longue-Noë mouvant de la seigneurie de la Grue. (6 mai 1486.)
176. Quittance de Jacques de Château-Thierry élu des aides à Alençon en Perche, à Pierre Gautier, receveur des aides, de huit vingt diz livres de gages, pour chevauchées de son office. (8 décembre 1523.)
177. Quittance de 97 livres 10 sous tournois, donnée par Jacques de Château-Thierry, écuyer, élu d'Alençon, à Jehan Fevre receveur des aides et tailles. (4 décembre 1531.)
178. Acte notarié, passé en la vicomté d'Alençon, relatif à la vente de domaines au profit de Jean de Hennot, fils de Nicolas de Hennot, écuyer, sieur de Cosqueville. (1534.) (*Parch.*)
179. Lettres royaux portant ratification des provisions de l'office de procureur-général et fiscal au duché d'Alençon, en faveur de maître Robert Caget, lequel avait été pourvu de cet office, par la résignation de maître Jean Caget, son père, par le roi et la reine de Navarre, duc et duchesse d'Alençon. (29 mai 1550.)
180. Ordre de Charles de Sainte-Marthe, docteur en droit, juge criminel à Alençon, à Richard Cresue, receveur, de payer 37 livres à Robert Allés, bourgeois de Moulins, pour entretenir de Guillaume Daven, détenu ès prisons de Moulins. (6 avril 1554.)
181. Jessé de la Lande, trésorier de Caen, reçoit de noble Jean Sauxon, seigneur de la Houssaye, valet de chambre

- ordinaire du roi, le prix de l'acquisition faite par celui-ci des prés des Espinets, en la vicomté d'Alençon, appartenant au domaine du roi. (1554.)
182. Quittance de Jean Fretey, de l'ordre de saint Lazare, à Nicolas Bonuyer receveur du domaine, pour vingt sous. (10 novembre 1555.)
183. Contrat de mariage entre Pierre Le Hayer, écuyer, fils de Pierre Le Hayer, écuyer, seigneur de Chasble, écuyer du roi de Navarre, et Madeleine le Tessier, fille d'Esmond le Tessier, écuyer, avocat au bailliage d'Alençon. (18 novembre 1557.)
184. Contrat de supplément de la somme de 232 livres 16 sols 8 deniers, sur l'engagement de prés en la Châtellenie d'Essay, en la vicomté d'Alençon, par le Trésorier de France à Caen, au profit de François Deneau, sieur de Gesnes et de Marie de Baugé sa femme. (9 juillet 1558.)
185. Quittance de René du Guatz, prévôt des maréchaux de France au duché d'Alençon, de ses gages et de ceux de ses archers. (1564.) (*Parch.*)
186. Quittance de Louis de Rabodanges, bailli d'Alençon, à Jean Faure, receveur général des aides et tailles de la vicomté d'Alençon, pour gages de sa charge. (2 mai 1566.)
187. Gilles du Mesnil, écuyer, seigneur du dit lieu, vice-bailli d'Alençon, donne quittance de ses gages. (3 mai 1566.) (*Signé.*)
188. Quittance de Guillaume Beupart, collecteur de la taille, de la somme de 27 livres 5 sous, payée au roi par Pierre Jaives ou James, receveur des tailles en la vicomté d'Alençon. (7 juin 1567.)
189. Rôle des amendes taxées par les gens tenant la cour du conseil d'Alençon pour monseigneur, frère du roi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1575 jusqu'au dernier jour de juillet au dit an. Détails curieux sur divers procès concernant un grand nombre de familles de Normandie. (14 août 1575.)
190. Quittance de François Le Brong du Parc demeurant à Coulonges, époux de Jeanne Du Péron, à Jacques Brechyon marchand, pour 300 livres tournois. (14 avril 1576.)
191. Certificat de René de Saint Denis, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur des villes et châteaux d'Alençon et Fresnay, constatant que les maisons, manoirs et édifices dudit château d'Alençon sont en bon état. (13 mai 1595.)
192. Odet de Saint-Denis, sieur et baron de Fresnay, capitaine de cinquante cheveu-légers et gouverneur d'Alençon, certifie que Gatien Bonhomme, maître couvreur, a conve-

nablement réparé la toiture du château de ladite ville. (12 décembre 1595.)

193. Quittance donnée par Pierre du Ryer, receveur général des bois en Normandie, à Robert le Paulmier, receveur du domaine d'Alençon, de deniers provenant de la vente du bois de la vicomté d'Alençon. (21 février 1598.)
194. Quittance donnée par Jean de Ligny, conseiller-secrétaire du roi et commis par S. M. à la recette des deniers provenant de la vente du bois, aux forêts de l'apanage de feu M. le duc d'Anjou, à Maître Robert Le Paulmier, receveur du domaine d'Alençon. (1<sup>er</sup> mars 1598.)
195. Vente d'héritages dans la paroisse d'Anneville, sous le sceau de Richard Lebiez, sieur de Canterame, vicomte et garde des sceaux des obligations de la vicomté d'Alençon. (21 août 1598.)
196. Quittance donnée par Jean de Choisy, conseiller secrétaire du roi et receveur général de ses finances en la généralité de Caen, à maître Robert Le Paulmier, receveur du domaine d'Alençon, d'une partie de deniers de ladite recette particulière. (3 novembre 1598.)
197. Quittance donnée par André Négrier, receveur-général des finances à Caen, à maître Robert Le Paulmier, receveur du domaine d'Alençon, de partie de ladite recette particulière. (11 avril 1601.)
198. René de Pillois, écuyer, sieur de Champfleur, lieutenant général au bailliage d'Alençon, mande à Robert Le Paulmier, receveur du domaine du roi, de payer 60 sols tournois à Léonard Corneille, exécuteur des sentences criminelles dudit bailliage. — Au bas est la quittance de L. Corneille. (11 février 1603.)
199. Quittance de Jean de Flecelles, receveur-général des bois au département de Normandie, donnée à Robert Le Paulmier, receveur du domaine de la vicomté d'Alençon. (23 février 1603.)
200. Allocation des frais de géole ordonnée par René d'Erard, écuyer, sieur du Mesnil-Guyon, lieutenant-général au siège présidial et bailliage d'Alençon, au géolier dudit lieu. (19 juillet 1604.)
201. Mandement d'Adrien Blanchard, écuyer, sieur de la Rochère, lieutenant de la châtellenie de Moulins, au bailliage d'Alençon, à M<sup>e</sup> Robert Le Paulmier, receveur du domaine à Alençon, de payer cent journées au concierge des prisons dudit Moulins pour causes y énoncées. (2 septembre 1604.)
202. Ordonnance de paiement pour réparations faites à un moulin appartenant au roi, donnée par René Erard, écuyer,



- sieur du Mesnil-Guyon, lieutenant-général au siège présidial et bailliage d'Alençon. (Années 1604-1605.)
203. Procuration donnée par messire Charles, seigneur de Matignon, sieur de Torigny, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, lieutenant-général aux bailliages d'Alençon et Cotentin, etc., à noble homme Pierre du Guey, sieur de Metz, pour constituer une rente à noble homme N. Portail, procureur du roi au siège présidial du Mans. (18 novembre 1605.)
204. Vérification et admission de réparations faites au four à ban d'Alençon, avec quittance, faite par René Erard, écuyer, sieur du Mesnil-Guyon, lieutenant-général ancien, civil et criminel au siège présidial et bailliage d'Alençon. (23 novembre 1605.)
205. Acte de relèvement d'insolvabilité donné à maître Robert Le Paulmier, sieur de la Painguère, receveur du domaine du roi en la vicomté d'Alençon, par Thomas Duval, écuyer, sieur du Noyer, maître des eaux et forêts dudit bailliage. (19 avril 1607.)
206. Jacques Derart, capitaine du château d'Alençon, donne quittance à maître Thomas Morant, sieur d'Esterville, trésorier de l'épargne, de la somme de 1800 livres dont S. M. l'a gratifiée en récompense de ses services. (4 avril 1616.)
207. Mandement des présidens et trésoriers-généraux de France en Normandie, au bureau des finances de la généralité de Rouen, pour enregistrer la nomination de M<sup>e</sup> Raymond de Launay, conseiller secrétaire du roi à l'office de maître clerc alternatif au grenier à sel d'Alençon. (28 juillet 1625.)
208. Jean Blanchard, sieur de Fresnes, procureur à Alençon, ayant financé pour droit de franc sallé et droit de descente, donne procuration à Nicolas Legeay pour le remboursement desdits droits. (Jeudi 6 avril 1634.)
209. Quittance de Jean Migne, sieur de Morsang-sur-Seine, receveur des finances à Alençon, à..., pour 166 livres 13 sous 4 deniers de rentes. (22 septembre 1655.)
210. Hommage rendu par René Guillemain, seigneur d'Avernoss et de Mourlière, receveur général des finances en la généralité d'Alençon, à dame Marie de La Guiche, veuve de Charles de Levis-Ventadour, à cause de la terre et seigneurie de Longuet, au Vexin français. (9 avril 1685.)
211. Sentence du sieur Alexandre Ferault, écuyer, sieur de Vallandre, lieutenant-civil et criminel du siège royal de Moulins et Bonsmoulins, au sujet des fermages du moulin

- à blé de Sarthe, appartenant à messire Charles de Nollent, chevalier, seigneur de Chanday. (22 février 1691.)
212. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme reçue de Louis des Acres, chevalier, comte de Laigle, brigadier des armées, adjudicataire de droits seigneuriaux aliénés par le roi, en la généralité d'Alençon. (1707.) (*Pap.*)
213. Quittance du garde du trésor du roi, pour une certaine somme reçue de Nicolas d'Orglande, chevalier, baron de Briouze, colonel d'un régiment d'infanterie, adjudicataire de droits seigneuriaux aliénés par le roi en la généralité d'Alençon. (1707.) (2 pièces, *pap.*)
214. Acte de confirmation de vente de l'office de conseiller du roi, grenetier au grenier à sel de Seez, par damoiselle Jacqueline Audolent, veuve de Pierre Brunet, dernier titulaire dudit office, à M<sup>e</sup> Guillaume de la Rivière, référendaire au siège d'Essay. (27 septembre 1711.)
215. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme reçue de Jérôme-Gaston de Grieu, chevalier, seigneur de Saint-Aubin, adjudicataire de droits seigneuriaux aliénés par le roi, en la généralité d'Alençon. (1713.) (*Pap.*)
216. Quittance de Jean de Turmenyes de Nointel, garde du trésor, à Jean Berland, receveur-général des domaines d'Alençon, pour 21,430 livres sur les débets au compte de feu Antoine Des François. (10 décembre 1714.)
217. Aveu rendu à messire René de Pilliers, chevalier, seigneur de Gentily, Matauvilliers et autres lieux, fils de dame Françoise Marthe Devaud, veuve de messire René de Pilliers, par Pierre Nupieds, bourgeois de Paris, fondé de procuration de messire Jacques Brissard, écuyer, abbé de Saint-Prix, seigneur d'Esperingne, et de la haute justice et seigneurie des fiefs de Bezors et du Bois, à cause de sa terre et seigneurie de Courboyer. (1<sup>er</sup> août 1723.)
218. Procuration donnée par Madeleine Chirault, veuve de Jean Gillot, sieur de Lagarde, à Quantin Langruve, sieur de Sausart, bourgeois de Paris, pour recevoir les arrérages d'une rente viagère sur les tailles. (9 octobre 1724.)
219. Charles Cousin, conseiller, au nom de Louis Lallemand de Levignan d'Ormoy, maître des requêtes et intendant à Alençon, et d'Anne Boutin sa femme, constituée à Guillaume Villefroi, abbé de Blasimont, tuteur des enfants Villefroy-Gonnault, 300 livres de rente annuelle sur la ferme de Brégy, acquise de la duchesse de Béthune. (15 avril 1733.)
220. Transaction entre dame Jeanne-Geneviève Milley, veuve de messire Nicolas Dozenne, chevalier, seigneur patron des

Rotours, premier président et trésorier de France au bureau des finances de la généralité d'Alençon, d'une part, et Pierre-Claude Bignon, sieur de Mehoudin, cohéritier dudit feu sieur Dozenne. (23 septembre 1753.)

221. Le marquis de Harcourt, baron d'Olonde, mestre de camp général de la cavalerie, ordonne de reconnaître le sieur Jacques-Augustin Costé en qualité de lieutenant de maréchaussée à Alençon, pour tenir rang de capitaine de cavalerie. (14 février 1784.)

## 2. ARGENTAN.

222. Acquisition faite par le roi d'un terrain où est le four à ban de la ville d'Auge, au prix de 40 sols tournois. (23 décembre 1385.)

223. Quittance de 4 livres tournois donnée au receveur du comte d'Alençon par Jehan Audierne auquel cette somme avait été donnée pour son voyage d'Argentan à Caen. (13 novembre 1386.)

224. Pierre d'Eschelles du Petit Colliers, donne quittance à Mathelin Cusseau de la paroisse de Villeneuve-sur-Beuron, des 25 livres pour un fief situé appelé La Court, à La Courtmerrin (Courtmesnil?). (25 janvier 1420.)

225. Mandement de Jean de Pierres, lieutenant-général au bailliage d'Alençon, à Guillaume Mallet, receveur d'Argentan, de payer une certaine somme à Perrin Merail, marchand audit lieu d'Argentan, pour chevaux fournis à Guillaume Setergot, chargé de dépêches pour le bailli de Caen. (4 octobre 1437.)

Pièce très-intéressante.

226. Quittance de Pierre Basin, prédécesseur de Jean Le Boursier, maître des comptes et finances d'Exmes, à Macé de Launoy, receveur-général, pour mille cinquante livres tournois. (30 sept. 1453.)

227. État des gens soumis au fouage et de ceux qui en sont exempts, paroisse de Berville, sergenterie du Mesnil. Au nombre des nobles se trouvent Martin et Jean Houel. (28 novembre 1457.)

228. Rôle des personnes payant fouage en la paroisse d'Abbeville, dans la sergenterie du Mesnil.) 24 août 1458.)

229. Rôle des paroissiens de Vaux-le-Bardoult, en la vicomté d'Argentan, sujets au fouage. (6 octobre 1458.)

230. Rôle des paroissiens de la Poterie sujets au paiement du monnéage et fouage. (Saint-Jean 1467.)

231. Certificat de décharge donné par les généraux des finances, à Pierre Gaultier, receveur des tailles en la vicomté d'Argentan, d'une somme de 600 livres, payée au fils du comte Louis Avocadre pour sa pension pendant un an. (1510.)
232. Foy-hommage et serment de fidélité à Mgr le duc d'Alençon à cause de la baronnie de Sonnays, par Alain de Lescourt, écuyer, s<sup>r</sup> dudit lieu pour la terre, seigneurie et haute justice de Planches. (22 décembre 1523.)
233. Rôle des amendes et exploits taxés par Jean Heudey, écuyer, vicomte d'Argentan, en 1552. (1553.) (*Parch.*)
234. Ordre du lieutenant du vicomte d'Argentan à honorable homme Aismon du Four, écuyer, receveur ordinaire du domaine du roi, de payer 45 sous à honorable homme maître Jehan Billard, licencié ès-loix, exerçant la juridiction du bailliage d'Alençon. (12 mars 1554.)
235. Lettres de Charles Guyard, garde du scel au siège d'Argentan, par lesquelles il appert que Guillaume Deshays a rendu et remis, par-devant notaires, à Jacques Bonnet, écuyer, sieur de la Chesnée, les contrats de l'acquisition qu'il avait faite de Sainctin Bonnet, écuyer, sieur de la Motte, père dudit Jacques, après avoir été remboursé de ses frais et loyaux coûts ; et ledit Deshays a déclaré ne plus rien prétendre dans les héritages désignés dans lesdits contrats d'acquisition. (1557.)
236. Rôle des amendes de la baronnie de Saint-Lohier, taxées et modérées par Guillaume des Loges, écuyer, licencié ès-lois, sénéchal de ladite baronnie. (Saint-Michel 1560.)
237. Guillaume de Launay, écuyer, lieutenant en la vicomté d'Argentan, fait payer à Jean Le Levier, sergent, certaines dépenses faites pour les prisons d'Argentan. (23 novembre 1560.)
238. Quittance de Pierre de Pagalde, commis à la recette générale à Rouen, à Pierre James, receveur des tailles à Argentan, élection d'Alençon, pour 777 livres 5 sous. (14 avril 1567.)
239. Aveu-dénombrement rendu à la reine-mère du roi, duchesse d'Alençon, comtesse du Perche, par Pierre le Teneur, écuyer, seigneur de Fontaine, pour le fief de hautbert Descorches, relevant du duché d'Alençon. Est cité : Louis de Courseulle, sieur Dailly, écuyer, et le fief du Post. (27 juillet 1567.)
240. Acte duquel il résulte le droit de prendre du bois de chauffage dans la forêt de *Gouffer*, par l'abbaye Notre-Dame de Silly-en-Gouffer. (11 novembre 1573.)

241. Rolle des amendes taxées du 1<sup>er</sup> octobre 1583 au 1<sup>er</sup> octobre 1584, par les officiers du roi, au pays d'Exmes. Sont mentionnés : Messire R. Droullin, chevalier de l'ordre du roi, noble maistre Gilles le Normant, noble George de la Haye. (1583-1584.)
242. Décharge du maître des eaux et forêts de la vicomté d'Argentan, en faveur de maître Pierre Billard, receveur du domaine audit lieu, pour exploits de bois faits en la forêt de Montpinçon. (19 novembre 1584.)
243. Vincent Goupil, verdier aux eaux et forêts d'Argentan et Exmes, et greffier aux grands jours desdits lieux, certifie l'état des amendes et taxes arrêtées à cette occasion. (20 octobre 1585.)
244. Louis Thesart, écuyer, sieur des Issars, héritier de feu Jean Martel, écuyer, sieur de Raines, donne quittance de certaines taxations dues à ce dernier. (5 avril 1587.)
245. Bail consenti par noble damoiselle Marguerite Labbey, femme de noble homme Frédéric de Rouxel, seigneur et patron d'Aubtoy-le-Panthon, en la vicomté d'Exmes. (18 juin 1598.)
246. Aveu rendu à messire Reque du Bec, chevalier de l'ordre du roi, à cause de noble dame Hélène d'O, son épouse, pour raison de la seigneurie de Chasgny, par Jean Rocquin. (14 mars 1607.)
247. Par-devant un notaire d'Argentan, convention entre messire Pierre de Nollent et noble dame Anne de Nollent, dame du Mesnil, au sujet d'une rente foncière, en présence de Jean Chardon, écuyer. (2 avril 1621.)
248. Transport de rente fait par damoiselle Jeanne Francillon, veuve de maître Louis Thiernois, écuyer, à messire Laurent Biard, sieur de Brient, receveur des aides et tailles de l'élection d'Argentan. (12 octobre 1622.)
249. Nicolas Mallet des Breuveaux, Pierre Biard de la Moricière, conseiller du roi, Nicolas Guyon, Joachim de la Rue, pour les mineurs de feu Jean Guyon. (Juillet 1624.)
250. Pièce incomplète. Jugement rendu à la requête de messire Gabriel, comte de Montgommery, contre dame Charlotte de Hautenier, dame de Medavy, les sieurs comte de Grancey, et baron de Marcy, ses fils, et les fermiers de cette dame. (30 mars 1632.)
251. Procuration aux fins y énoncées donnée à maître Georges Le Bas, bourgeois de Caen, par messire Jacques Turgot, chevalier, seigneur de Saint-Clair, du Mesnilgoudouin,

Sainte-Croix-sur-Orne et autres lieux, conseiller d'Etat.  
(9 octobre 1647.)

Famille *Turgot*.

252. Procès-verbal portant liquidation de la finance et remboursement des bois et des maîtrises d'Argentan à faire par le roi aux ducs de Vendôme et de Beaufort. (2 avril 1666.)
253. Auguste de Montgommery, chevalier, seigneur de la Potterie de la Bouteillerie, donne à ferme plusieurs immeubles à Bonnet Duc de la Tour et à Ch. Cotte. Fait à Montgommery. (26 décembre 1666.)
254. Acte de partage entre Alexandre de Boislesvesque, écuyer, sieur de Faverolles, et Charles de Boislesvesque, écuyer, sieur des Roches et de Saint-Martin-le-Vieil. (7 mars 1667.)
255. Transport de rente constituée sur les aides, fait au profit de maître Florent Le Conte, conseiller secrétaire du roi, contrôleur général de la grand' chambre de France, par damoiselle Marie de Pierre, femme de Henry Guillemain, écuyer, sieur de Chasgny et Trepigny, gentilhomme servant du duc d'Orléans. (22 mai 1669.)
256. Extrait collationné d'une donation entre vifs, par dame Marguerite Gallard, veuve de messire Hierosme Le Féron, chevalier, seigneur d'Orville et Louvre, président aux enquêtes du parlement, en faveur de messire Hierosme Le Féron, son fils, conseiller au parlement. (24 juillet 1674.)
257. Vente de deux pièces de terre situées paroisse de la Cochère, par maître Jacques Perier, écuyer, prêtre curé de la Mussoire, à damoiselle Florence de Cordey, veuve de François Perier, écuyer, seigneur de Grandcourt. (26 juin 1679.)
258. Transport de rente assignée sur les gabelles, fait au profit de maître Thomas Vallet, sieur des Routis, demeurant à Verneuil, par maître Christophe Goupil, greffier des eaux et forêts du vicomté d'Argentan. (23 janvier 1682.)

### 3. BERNAY.

259. Lettres du maître enquêteur des eaux et forêts en Normandie, touchant une vente de bois en la paroisse de Saint-Aubin-le-Vertueux. (16 novembre 1393.)
260. Nicolas de la Buygne, écuyer, sieur de Rosny, pannetier du roi, maître et enquêteur des eaux et forêts de Nor-

- mandie, certifie que Guillaume Helleboul, dit *Betiz*, écuyer, seigneur de Courcelles, a vendu la coupe de certains bois situés à Bernay. (1<sup>er</sup> octobre 1416.)
261. Geoffroi de Berville, écuyer, avocat du roi en la vicomté de Montreuil et de Bernay, donne quittance de ses gages en ladite qualité. (7 mars 1419.)
262. Rôle du fouage de Saint-Aubin de Scellon, au terme Saint-Jean 1455, par Paulin Auffroy, tabellion à Liverot. (3 décembre 1455.)
263. Rôle des habitants de la paroisse de la Lande-Perrouze (Péreuse), sujets au fouage. (Saint-Jean 1455.)
264. Lettres de Louis XI, qui autorise Nicolas Furet, huissier d'armes et contrôleur du grenier à sel de Bernay, à faire exercer ce dernier office en son nom pendant un an, et à en toucher les gages, attendu que son office d'huissier d'armes l'empêchait de résider à Bernay. (1468.) (*Parch.*)
265. Lettres de Pierre de Franche, écuyer, lieutenant du bailli de Bernay, relatives à une vente d'immeubles faite en présence des échevins de cette ville. (4 décembre 1483.)
266. Vidimus de lettres du lieutenant du maître des eaux et forêts en Normandie et Picardie, aux sergents desdites eaux et forêts, relatives à une plainte de Pierre le Vacher, sergent de la forêt de Montfort, contre Jehan Piton, écuyer, verdier de ladite forêt. (3 janvier 1540.)  
Jehan d'Ellebeuf, écuyer, y est mentionné.
267. Vidimus de lettres royales conférant à Louis Deschamps l'office de receveur des aides en l'élection de Bernay. (Juin 1556.)
268. Madelaine de Mesme, dame de Pertes et de Bazoche, tutrice de Jacques d'Ardenay, fils de feu Chrétien d'Ardenay, chevalier, et Robert Dugué, au nom de Rollande d'Ardenay, fille de feu Guillaume d'Ardenay, seigneur de Brétigny et de Bazoche, reçoivent en leur foi et hommage Blasette Carrougeau, veuve de Jean Frichot, et auparavant de feu Jean Bevrier. (21 août 1566.)
269. Quittance de gages donnée à Bernay, par Nicolas de Pommeureul, sieur du Moulin, porte-enseigne de la compagnie de trente lances des ordonnances du roi, étant sous la charge de M. de Carrouges. (17 octobre 1573.)
270. Louis de Lande, écuyer, sieur du Bosc, chargé de la recette du grenier à sel de Bernay par monseigneur de Bonnacorsy, général de Normandie, à Rouen, donne procuration à Jean Le Fontenu, procureur en la chambre des

comptes, à Paris, de présenter et rendre pour lui les comptes de sa recette. (13 août 1576.)

271. Quittance de Louis Deschamps de la Gruolle et Bernay, à Charles Le Sueur, pour 21 écus 2 tiers de rentes sur le sel. (2 août 1578.)
272. Contrat de 100 livres tournois de rentes pour Guillaume de Croissy, écuyer, sieur de Bougy, par Jean des Hayes, écuyer de Fissefont et ses frères. (18 mai 1650.)
273. Acte notarié d'amortissement d'une rente sur l'hôtel de ville de Paris, au profit de Honoré Le Roy, chevalier, seigneur de Morsan, président en la cour des monnaies. (1684.) (*Parch.*)

## 4. CONCHES.

274. Fragment d'un rouleau tenu en la maîtrise des eaux et forêts du duc de Normandie, pour la forêt de Conches. (20 février 1333.)

275. Les généraux conseillers des aides pour la guerre font payer à Jean de Lyon, maître de l'artillerie du roi, 200 francs d'or « pour certain nombre d'artillerie et autres mises (dépenses) faites pour les forts de Conches et de Breteuil. » (27 juillet 1371.)

276. Étienne Braque, trésorier des guerres du roi, donne quittance de la somme de 5,000 francs d'or destinée au paiement des gages des gens d'armes en garnison à Conches et à Breteuil, et de la compagnie de messire Jean de Vienne. (25 octobre 1371.)

Sceau.

277. Quittance de 50 sous, donnée par Guillot Foubtant, voiturier, à Pierre Chapelu, grenetier pour le roi à Conches, pour un voyage fait par ledit voiturier. (21 février 1391.)

278. Envoi d'un état de non-valeurs de la vicomté de Conches, adressé par les gens des comptes et trésoriers du roi au bailli d'Evreux. (11 février 1394.)

279. Les gens des comptes trésoriers du roi ordonnent au vicomte de Conches d'informer de la date de la naissance de Richard de Fourneaux, écuyer, étant en la garde du roy à cause de sa minorité, et qui prétendait avoir l'âge nécessaire pour administrer ses biens. (18 mai 1401.)

280. Les receveurs généraux des aides ordonnés pour la guerre font payer par Mahieu Mensois, grenetier du grenier à sel de Conches, 500 livres tournois dus à monsei-



- gneur le duc de Berry, pour une année de sa pension. (31 août 1409.) (Or. *Signé et scellé.*)
281. Sapin d'Angennes, écuyer, châtelain et verdier de la forêt de Breteuil, donne quittance de ses gages à Robert de Lestre, vicomte et receveur dudit lieu. (4 avril 1419.)
282. Affirmation par serment, de plusieurs témoins demeurant en la paroisse de Montelon, vicomté de Conches, que le fief de Virollet, appartenant à Jean de Selles, écuyer, est tenu de l'évêque d'Evreux, à cause de sa baronnie de Conde. (1424.)
283. Guillaume Roussel, chevaucheur de la forêt de Breteuil, donne quittance au vicomte de Conches et de Breteuil, de la somme de 14 livres 11 sous 3 deniers tournois, pour ses gages dudit office. Titre signé, avec le sceau du signataire. (6 mai 1426.)
284. Quittance par procuration, donnée à Matthieu Henry, vicomte de Conches, par noble homme Louis de Contes, écuyer, seigneur de Rugles, pour une rente assise sur la terre de Bailly. (22 novembre 1467.)
285. Vidimus des lettres de Louis de Laval, seigneur de Châtillon, grand maître, enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, nommant à l'office de sergent en la garde d'Aubenay, en la verderie de Breteuil, Guillaume Louis, d'Aubenay. (12 juillet 1478.)
286. Amendes de l'assise de la vicomté de Conches, imposées par Robert Auvray, lieutenant général du bailli d'Evreux, sur la délibération de maître Mathieu Aubert, avocat, et Simon Boullenc, procureur, et Jean Rousset, procureur général, et autres. (Terme de Pâques 1497.)
287. État certifié de la recette ordinaire du domaine de la vicomté de Conches et Breteuil, rendu par Noël Bosquet, commis à ladite recette. (12 juin 1505.)  
Acte en papier.
288. Jean de Burneton, écuyer, lieutenant du bailli d'Evreux en la vicomté de Conches, sur la plainte portée devant lui par Simon Exmeroult, contre Pierre Henri, écuyer, lieutenant général à Conches, permet d'assigner ce dernier moyennant plègè et caution. (30 août 1507.)
289. Rôle des amendes et exploits de la vicomté de Conches, par Pierre Henry, lieutenant général du vicomte de Conches et Breteuil, au bailliage d'Evreux, se montant à 7 livres 12 sous tournois. (1508.)
290. Assises de Conches tenues par Jean de Tourneton, du ressort du bailliage d'Evreux. Réparations faites au Moulin-

- Neuf, par Jean Le Couturier et Henri Verdie, Jean Fleury, meunier, à la charge du sieur Davouet. (20 juin 1509.)
291. Amendes et exploits de la vicomté de Conches. Sont mentionnés Adrien de Hangest, Jacques des Pois, chevalier, Guillaume Goupil, écuyer. (29 septembre 1511.)
292. Vente d'une coupe de bois en la paroisse de Canappeville, sergenterie de Neufbourg, faite par noble damoiselle Michelle de La Place, veuve de noble homme Louis de Melun, seigneur et baron de Landes et de Nonnanville. (3 janvier 1512.)
293. Jean Louvel, écuyer, licencié ès-loix, lieutenant général au bailliage d'Evreux, donne une sentence de décharge en faveur de Jean Hervieu, sergent royal en la vicomté de Conches, de diverses taxes imposées sur des personnes n'habitant plus le pays ou n'y possédant pas de biens. (26 juin 1516.)
294. Tenue des assises de Conches par Jehan Misterel, écuyer, licencié en loix, lieutenant général du bailli d'Evreux, relative aux amendes dues au roi par les habitants dudit Conches. (26 juin 1516.)
295. Mandement de payer au gardien des prisons de Conches ce qui lui est dû pour salaire et vacation, dans l'affaire du nommé Guillaume Clerdouet, fustigé et banni du pays de Normandie pour divers vols par effraction. (4 décembre 1520.)
296. Aliénation faite par les commissaires du roi de la haute justice de la baronnie de Neufbourg, au profit de messire Laurent de Vieuxpont, seigneur, baron de Neufbourg, moyennant 500 livres tournois. Sont cités : Thomas Postel, Jean Noblet et Reynault Duquesnay, conseillers au parlement de Rouen. (2 juin 1522.)
297. Parties de Michel d'Ailly, curateur de Jean d'Ailly, contre Antoine de Halbin, sieur de Piennes, notifiées par Jean de Longueil, conseiller au parlement. (Breteuil, 16 avril 1537.)
298. Quittance donnée à maître Pierre de Pagalde, receveur général des finances, par Louis Guillart, sieur de Berville, lieutenant particulier du bailliage de Conches et Breteuil. (14 mars 1572.)
299. Quittance de Louis Guillart, sieur de Berville, lieutenant du bailli de Conches, au nom de Madeleine Bernard, veuve de Jean Guillart, d'une somme de 20 livres, pour une année de la rente qu'elle a droit de prendre sur la recette de la généralité de Rouen. (1572.)

300. Guillaume Esmengard, sieur de La Prévostière, lieutenant des eaux et forêts en la vicomté de Breteuil, en Normandie, accorde décharge en faveur de François Lempereur, teinturier, bourgeois de Breteuil, d'une amende contre lui prononcée par Jacques Prévost, sieur de Chamotieux et franc-seigneur en ladite forêt. (30 janvier 1577.)
301. Contrat de mariage entre Alexandre Durant, sieur de Neufbourg, et Catherine L'Ecuyer, fille de Philippe, sieur de Vernouillet, et de Marguerite Pouillet. Témoins : les familles L'Ecuyer, de Marle, Durant de Hargy. (2 octobre 1617.)
302. Quittance de Joachim Berthelot et Marie Berthelot, veuve de feu Guillaume Le Gay, ayant tutelle de ses enfants, à Antoine Roze, surintendant des finances, pour 4,450 livres. (7 décembre 1626.)
303. Liquidation du remboursement d'une rente de 82<sup>fr</sup> 3<sup>s</sup> 9<sup>d</sup> sur les aides de l'élection de Conches, pour Louis et Charles de Quincarnon frères, écuyers, fils de Guillaume de Quincarnon, écuyer, sieur de La Chapelle, et de Marie Guérin. (12 mars 1665.)

*Harcourt.*

304. Charles, duc de Normandie, fils du roi de France, mande aux trésoriers de Normandie de remettre à Brunet de Carmondel, nommé capitaine du château d'Harcourt, avec dix hommes d'armes et quinze arbalétriers, une part du subside levé pour la guerre. (A Rouen, 7 juin 1356.)
305. Lettres de Jean Despines, écuyer, verdier de Harecourt, qui déclare avoir conduit dans les bois de la Haye du Teil, mis en vente par le seigneur de Harecourt, Gelfroy du Marest, et autres, afin de faire les routes, et de les avoir taxés pour leur salaire à 3 sols 4 deniers par jour, qu'ils ont reçus de Ricart Anquetin, vicomte dudit Harecourt. (1427.)
306. Attestation donnée par Jean Le Tellier, lieutenant-général de Richard Frogenhale, écuyer, capitaine du château de Harcourt, du paiement de la garde dudit château, à Simon Waller, écuyer. (26 octobre 1440.)

*Beaumont-le-Roger.*

307. Quittance de gages, donnée à maître Hue de Clader, receveur de Beaumont-le-Roger, par Jean de La Porte, chevalier, commis pour tenir les grands jours audit lieu. (30 mai 1350.)

308. Gracie Gil, capitaine de Beaumont-le-Roger, donne quit-  
tance des gages de son office. (5 février 1377.)
309. Certificat donné par Loys de Marmorain, écuyer, lieute-  
nant de Gieffroy de Giencourt, écuyer, verdier de la forêt  
de Beaumont-le-Roger, attestant qu'il n'y a eu aucun pas-  
nage ni rien de vendu en ladite forêt au profit du Roi. (12  
novembre 1388.)
310. Quittance de neuf livres tournois, donnée à Robert Ba-  
sille, vicomte et receveur de Beaumont-le-Roger. (26 décem-  
bre 1388.)
311. Collart de Mailloc, lieutenant-général de Jean de Garen-  
cières, maître et enquêteur des eaux et forêts ès terres que  
tenait le roi de Navarre en France et en Normandie, mande  
au vicomte de Beaumont-le-Roger qu'il a vendu, au nom  
du roi, un bois de chêne en la forêt de Beaumont, au lieu  
nommé « près la Gouberge. » (16 mai 1394 ; en français.)
312. Acte de vente de la tonsure de deux acres de bois en la  
paroisse de Beaumont, par Isabelle Cardonnel, veuve de  
Henri du Bissen, et tutrice de ses enfants mineurs, avec  
approbation de Hector de Chartres, seigneur de Ons, che-  
valier, maître des eaux et forêts en Normandie. (1396.)  
(*Parch.*)
313. Inventaire des rentes et revenus appartenant à Jean de  
Franqueville, écuyer, dans les comtés de Beaumont et de  
Harcourt ; lesdits revenus mis en la garde du roi, à cause  
de la minorité du propriétaire. (1400.) (*Parch.*)
314. Lettres de Robert, seigneur de Peletot, maréchal héré-  
dital de Ponthieu, conseiller chambellan du Roi, et bailli de  
Cotentin, par lesquelles il nomme Jean Tardif, vicomte de  
Beaumont-le-Roger, pour recevoir le serment de fidélité dû  
au roi par Jean de Thibouville, écuyer, à cause de sa sei-  
gneurie de Tréauville, sise dans ledit bailliage de Cotentin.  
(1409.)
315. Le roi Charles VI accorde à son bien-aimé Jean de Fran-  
queville, écuyer, terme et délai pour lui faire hommage,  
à cause de sa seigneurie de Franqueville. (14 mars 1411.)  
(1412.)
316. Compte rendu par le vicomte de Beaumont, aux trésor-  
iers du Roi, d'une enquête faite sur l'aveu et dénombrement  
de la franche vavassorie du Busc, donnés au Roi, par  
Raoulin Bertellin, écuyer, fils et héritier de Ricart Bertel-  
lin. (1414.) (Or. *Parch.*)
317. Bornage établi aux assises de Beaumont-le-Roger, entre  
le fief de Marbeuf, appartenant à Guillaume de Tournebu et

Richard du même nom; le fief de la Barre, à Esclavet de Boischeguillaume; le fief de Serquigny, à Jeanne de Monvoisin et Jean d'Ivry; le fief de Grantchaen, à Jean d'Achy et Marie de Blaru; le fief de Groupiles, à Jean Le Clerc; le fief de la Houletière, à Robert de Gomeron; le fief de Gomeron, à Pierre de Tournebu. (27 avril 1416.)

318. Par-devant Cosme de Vaucry, vicomte d'Évreux, Perrin Richomme, héritier de Guillaume Richomme, vicomte de Beaumont, donne procuration à Jehan Lancelin pour le représenter à la chambre des comptes. (23 novembre 1423.)
319. Aux assises de Beaumont-le Roger, décision concernant les enfants mineurs de Jehan de Lieure, écuyer, lesquels sont sous la garde du roi. (21 mars 1425.)
320. Le prieur de la maladrerie de Beaumont-le-Roger reçoit du roi la rente que cet hospice a droit de prendre chaque année sur la recette de la vicomté de Beaumont. (10 mai 1432.)
321. Vidimus des lettres de « Henry, roi de France et d'Angleterre, » portant délai en faveur de Thomas de Hotot, écuyer, sieur de Beaumont, mari de dame Anne de La Luzerne, pour rendre les foi et hommage qu'il doit à S. M. (30 juillet 1434.)
322. Le substitut du procureur du roi au bailliage d'Évreux, certifie que le procès entre le baron de Felrières et Godefroy de Barville, prétendant tous les deux à l'hommage d'un fief, est encore pendant aux assises de Beaumont-le-Roger, parce que ledit de Barville a remis ledit hommage en la main du roi, comme souverain. (1444.) (Parch.)
323. Vidimus d'une requête ou réclamation de Michel Halbout, sergent du Neufbourg, à Nicolas de Freville, lieutenant-général de noble homme Jehan Lespremer, écuyer, seigneur d'Orvault, maître des requestes de l'Hôtel du Roi, contre Gabriel Grieu, soi-disant lieutenant-général du vicomte de Beaumont-le-Roger. (8 janvier 1472.)
324. Vente des fiefs de Gisay et Lespec, assis en la vicomté de Beaumont-le-Roger, par noble homme Raoul de Rupierre, écuyer, seigneur de Canapville, à Nicole Du Mont, écuyer. (10 décembre 1484.)
- Pièce intéressante par rapport aux devoirs des hommagers.
325. Lettres de Loys Maubert, lieutenant de honorable homme Jacques le Houlvier, vicomte de la forêt de Caruelle, pour haut et puissant prince monseigneur le duc d'Orléans, comte de Beaumont, notifiant les ventes de bois faites en l'année 1483. (2 octobre 1487.)

326. Jean Dulbec, chevalier, seigneur de Cany, des Austieulx et du moulin Bonnet, donne à bail à Jean Byel lesdits fiefs des Austieulx et du moulin Bonnet, en la vicomté de Beaumont-le-Roger. (10 février 1500.)
327. Suzanne de Bourbon, dame de Rieux, comtesse d'Harcourt, etc., déclare avoir été tenue quitte, par le receveur de Beaumont-le-Roger, d'une somme à laquelle avait été évaluée la garde noble de son fils Claude de Rieux, comte de Harcourt. (1536.) (*Parch. — Signé.*)
328. Sentence rendue par Jean Chambellan, écuyer, lieutenant-général du bailli d'Evreux en la vicomté de Beaumont-le-Roger, sur la requête de Perrette, femme d'Etienne Boucqueton, stipulant pour son fils François Boucqueton, sergent baronnal de Neufbourg, détenu pour le non-paiement de certaines amendes, et après avoir entendu les témoins requis; par laquelle ledit Boucqueton est déchargé desdites amendes, attendu qu'il ne possède aucun bien. (1545.)
329. Attestation d'absence donnée à quelques manants et habitants de Beaumont-le-Roger, comme excuse de n'avoir point payé la taille, par Nicolas Berard et Jehan Gouberge, tabellions royaux en la vicomté de Beaumont-le-Roger. (15 novembre 1556.)
330. Acte de procuration, passé à Beaumont-le-Roger, par Nicolas de Campion, sieur de Montpignant. (1560.) (*Parch.*)
331. État des baux à ferme du Roi en son comté et vicomté de Beaumont-le-Roger. (31 décembre 1563.)

## 5. DOMFRONT.

332. Rôle des amendes et exploits de la verderie de La Ferté-Macé. (Pâques 1416.)
333. Quittance de Pierre Surreau, trésorier général de Normandie, d'une somme de 1,550 livres, reçue de Jean Plaisance, vicomte de Domfront, et payée à Jean Montgomery, chevalier, capitaine dudit Domfront. (1425.) (*Signé.*)
334. Compte de la recette de Domfront rendu par Jean de Plaisance, vicomte et receveur dudit lieu. (Toussaint 1426.)
335. Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de la Ferrière, rendus par Christophle, sire de la Ferrière, à un duc pair de France, à cause de son château de Domfront. (1490) (*Parch. — Signé.*)

Curieux.

336. Aveu rendu au roi et à la reine de Navarre, à cause de Domfront, par François Cudeline, écuyer, seigneur du fief de la Dommenchère, mouvant de Domfront. (6 février 1540.)
337. Quittance de Charles Le Vasseur, receveur de Domfront pour Radegonde Robineau, sa femme, de 11 livres 10 sous (31 mars 1618.)
338. Accord pour les fiefs de Domfront et de Petit-Pont. Il y est question des familles Lefebvre de Domfront, et de Favières. (2 août 1675.)

## 6. FALAISE.

339. État des domaines fieffés de la vicomté de Falaise, bailliage de Caen. (Vidimus du vendredi après Pâques 1344.)
340. Foy et hommage rendus au duc de Normandie par Raoul de Coillebœuf, âgé de 50 ans, représentant Jeannot de Coillebœuf, notifiés par Guillaume Michiel, vicomte de Falaise. (1347.)
341. Quittance de Jean de Lannoy, dit Villepin, des arrérages d'une rente sur la prévôté de La Ferté. (1359.) (*Parch.*)
342. Procès-verbal duquel résulte que messire Olivier de Trépérel tenait noblement à cour et usage le fief du Moustier, en la paroisse d'Ussy. (12 juin 1370.)
343. Guy de Caligny, chevalier, mari de Jeanne de Tilly, veuve en premières noces de messire Gilles Viel, reçoit du vicomte de Falaise une somme due à sa femme à cause de son douaire. (19 juillet 1370.)
344. État des parties reçues ou à recevoir par Raoullet Dine-mort, receveur en la vicomté de Falaise, pour le terme de Pâques 1371. Sont cités : Colin Coquet, sergent, Guillaume de Vanembras, Robert le Mancel, Jehan le Danois, Jehan le Monnier, sergent, Guillaume de la Mote, etc. (1371.)
345. Lorin Delcourt, sergent d'armes du roi, donne quittance de la somme de 8 livres 8 sols tournois, qu'il a reçue de Raven Le Moine, vicomte de Falaise, pour divers voyages. (4 août 1374.)
346. Rôle des amendes de l'Echiquier de Pâques tenu à Caen, et envoyé par le bailli du lieu au vicomte de Falaise. (Année 1374.)
347. Vidimus de lettres du bailli de Caen, concernant une rente de 45<sup>th</sup> due au Roi par Drouet Lefèvre, dit de La

- Geolle, écuyer, à cause des moulins assis sous le château de Falaise. (Mars 1380.)
348. Information faite par Raoul Gérard, vicomte de Breteuil, de laquelle il résulte qu'attendu le bas-âge de Jean Le Veneur, le roi de Navarre faisait garder le château de Rugles, appartenant audit Le Veneur. (27 avril 1380.)
349. Vidimus d'un contrat de transport des terre et baronnie de Tournebu, en faveur de nobles Girart de Tournebu et de Guillaume de Tournebu, chevaliers, par monsieur Pierre de Tournebu, aussi chevalier. (5 novembre 1387.)
350. Pierre de Moulins, trésorier de la chapelle de la Trinité du bois de Vincennes, reçoit du vicomte de Falaise certaine somme pour raison des *forfaites* échues en cette vicomté, notamment à cause de Henri du Fresne, de la paroisse de Saint-Aignan de Crasménil, « qui se pendit, comme l'en dit, » de Jean Fouque, *fuitif* du pays, pour le fait de la mort de messire Nicole Mesnard, « jadis prestre, etc. » (8 janvier 1388.)
351. Quittance de paiement « du droit du roi » donnée à Guillaume de La Motte, comme acquéreur d'une certaine partie de bois, située en la vicomté de Falaise, de Jean de Bailleul, écuyer. (18 mars 1388.)
352. Vidimus des lettres d'entérinement d'une transaction entre Simon d'Osonville, écuyer, et Jeanne Duret, sa femme, d'une part, et Pierre Bassien, d'autre part, au sujet de la possession de la sergenterie du plat de l'espée de Tournebu; ledit entérinement prononcé aux assises de Falaise par Guillaume Le Fèvre, lieutenant général de Richart de Houdetot, chevalier, bailli de Caen. (1392.)
353. Juliot de Marcilly, forestier de la forêt de la Ferté-Maty en la vicomté de Falaise, donne quittance de ses gages à Guillaume Dyacre, vicomte de Falaise. (17 juillet 1393.)
354. Quittance de 16 liv. tournois, donnée par procuration par Jehan Crespin, écuyer du corps du roi et verdier des forêts de la Ferté-Maty, à Guillaume le Diacre, vicomte de Falaise. (23 février 1397.)
355. Certificat donné pardevant notaire par Jehan Avesgo, sergent du roi à Séez, attestant qu'après la disparition de Raoul Godart de Longpont, ses héritages avaient été en partie donnés en fiefs par le roi au vicomte de Falaise et le reste laissé vague et commun. (3 août 1402.)
356. Vente d'un fief assis en la paroisse de Fontaines, vicomté de Falaise, par Jehan Mallet, écuyer, à Robert Guérout et à damoiselle Colette Loys, sa femme. (2 janvier 1406.)



357. Acte par lequel Jean de Sacy, écuyer, se dessaisit de son fief de Sacy et de ses autres biens en faveur de Richard de Fourneaulx, son petit-fils, à la charge de lui fournir ce qui lui sera nécessaire sa vie durant. (1408.) (*Parch.*)
358. Lettres de Jehan de Garencières, chevalier, seigneur de Croisy, chambellan du roi, maître et enquêteur des eaux et forêts de Normandie et Picardie, notifiant au vicomte de Falaise une vente de bois faite par Robin Durville, écuyer, seigneur de Saint-Germain-le-Basson. (30 avril 1409.)
359. Quittance de Guillaume Dumelle, écuyer, capitaine du château de Falaise, de 50 livres tournois, pour un semestre de ses gages. (1409.) (*Parch.*)
360. Ordre de Girard d'Escay, écuyer, bailli de Caen, au vicomte de Falaise, de faire payer à Jean le Teneur, Guillaume le Foulon, Colin des Buats, Colin Chaalles, Jean Descosse, Jean le Huchier, Jean Hollande et Guillaume du Breuil, archers, ce qui leur est dû pour avoir conduit de Falaise à Caen Jean Vauchis, receveur du duc d'Orléans en la vicomté de Bayeux, fait prisonnier. (30 décembre 1411.)
361. Quittance de Jean Bernard, bourgeois de Falaise, d'une certaine somme reçue du vicomte dudit lieu, pour le prix de matériaux destinés aux réparations du château. (1413.) (*Parch.*)
362. Quittance de 100 sous tournois donnée à Marot Le Grant, receveur du duc d'Orléans, par Guillaume d'Aqueville, sénéchal dudit duc en la prévôté de Falaise. (20 juillet 1415.)
363. Adjudication aux enchères, de la garde de Loys de Valvendrin, écuyer et autres enfants mineurs de feu Martin de Valvendrin, écuyer, à sa veuve, Jeanne de Tournebu. (1417.) (*Parch.*)
364. Vidimus d'un contrat d'échange passé entre Jean de Brucourt, écuyer, d'une part, et Guillaume Osmont, écuyer, et damoiselle Jeanne de Valvendrin, sa femme, au sujet de certains héritages et notamment d'un fief situé en la paroisse de Maisières. (6 mai 1428.)
365. Le lieutenant de Richard Harington, chevalier, bailli de Caux, certifie que James Abandon, écuyer, capitaine de Gacy, a amené à Falaise, par ordre du comte de Salisbury, lieutenant-général du duc d'York, Richard de Bouillonney, écuyer, Jean Le Riche et Jean Gillain, traîtres, larrons, meurtriers et ennemis du roi (d'Angleterre), qu'ils ont été condamnés et exécutés. (1437.) (*Parch.*)
366. Aux assises de Falaise, Philippe le Clougier, lieutenant de messire Richard Harington, chevalier, bailli de Caen,

- adjuge à Jean Chevalier, maçon, les travaux à faire au château de Falaise pour la reconstruction d'un gros mur. (3 juin 1440.)
367. Pardevant Jean Roussel, tabellion à Falaise, Jean Chevalier, maçon, donne quittance à Guillaume Plompton, vicomte de Falaise, d'une somme de 200 livres tournois à lui due pour avoir fait au château de Falaise un pan de gros mur devers le grand estanc, entre la tour du Four et les deux tours. (16 septembre-1440.)
368. Lettres royales, enjoignant à Pierre des Hayes, commis à recevoir les aides à Falaise, de payer à Thomas Tribole, Jean La Loère, Adam Rolant et Charles Chaligant, notaires, la somme de 200 livres tournois. (8 mars 1450.)
369. Dénombrement des habitants de la paroisse de Fontaine, vicomté de Falaise. Sont cités : Robert de Fontenay, chevalier, et Guérard Prevost de Croisillec, écuyer, parmi les personnes exemptes du fouage. (1452.)
370. Dénombrement des habitants de la paroisse de Donnay faisant mention au chapitre des nobles de Philippet de Clinchamps, de Jean de Clinchamps, écuyers, de Jean du Fay. (24 juin 1455.)
371. Rôle des amendes et exploits de la vicomté de Falaise. (Pâques 1465.)
372. Rôle des amendes taxées dans l'élection de . . . depuis le 25 août 1467 jusqu'au 10 février 1469. (*Parch.*)
373. Certificat de la mise aux enchères de la prévôté des foires de Guibray, dressé par Guillaume de Venembras, avocat de la duchesse d'Orléans en la vicomté de Falaise, Grimoult, son procureur, et Jean Le Sens, receveur de ladite vicomté. (1468.) (*Parch. — Signé.*)
374. Étienne Faulquier, abbé de Bourgueil et abbé commendataire de Saint-André de Gouffern, reçoit de messire Georges Le Gret, chevalier, vicomte de Falaise, un terme de rente comme abbé de Gouffern. (1482.)
375. Lettres données par Robert Servan, lieutenant général de Georges Legret, vicomte de Falaise, au sujet des foi et hommage dus au roi par les personnes y dénommées. (6 mars 1485.)
376. Ordre au receveur des aides en l'élection de Falaise de payer à messire Jean Carbonnel, chevalier, la pension qui lui est accordée par le roi. (3 août 1490.)
377. Rôle du fouage dû au roi dans la paroisse de Saint-Gervais de Falaise, avec les noms des nobles qui en étaient exempts. (21 janvier 1494.)

378. Commission donnée par le lieutenant de la vicomté de Falaise, pour faire assigner aux assises de cette ville les héritiers de Pierre Dupont, lieutenant général du vicomte de Falaise, sur la plainte et à la requête de Jean Aveline. (27 juin 1504.)
379. Quittance donnée à Thomas Boullu, écuyer, receveur du domaine à Falaise, par Jean Mabire, messenger audit lieu, de la somme de 20 sols tournois qui lui étaient dus. (10 mars 1509.)
380. Marguerin Gresille, écuyer, receveur du domaine du roi à Falaise, donne, sur quittance dressée par les tabellions de ladite ville, la somme de vingt sols tournois à Jean Guyart pour avoir porté aux sergenteries de Thury, Bernis et Breteuil, un mandement du lieutenant général du bailliage de Caen. (4 septembre 1513.)
381. Rôle des contribuables au fouage de la paroisse de Noron. Sont mentionnés comme exempts : Jacques de Chaumontels, écuyer, et Guillaume de Mautaili, aussi écuyer, ainsi que la veuve de Jean de Mahiat. (Saint-Jean-Baptiste 1523.)
382. Vente d'une pièce de terre sise à Saint-Ouen faite par Jacques le Lardeur à Jehan sieur de Gomez, écuyer. (14 mars 1529.)
383. Requête présentée en la chambre du conseil près l'auditoire du roi à Falaise, par Philippe Marguerite, sieur d'Oultrelaize, et maître Guillaume Le Normant, contrôleur du roi, tendante à les faire payer de ce qui leur était dû pour leurs vacations et pour les causes y exprimées. (3 janvier 1553.)
384. Aveu de Nicolas de la Holle de Gauseville, envers Louis de Montgomery, demeurant à Falaise, de 600 livres tournois de prêt. (25 mars 1569.)
385. Quittance de Julien Le Forestier, sieur de Saint-Aubert, à Mathieu Barnes, grenetier à Falaise, pour 8 livres 30 sous, comme représentant le droit de Philippe de Saint-Clair. (10 janvier 1573.)
386. Ordre de Roland de Morchoesne, lieutenant du bailli de Caen en la vicomté de Falaise, au receveur du Domaine de payer à Nicolas Hamard, messenger à pied, la somme de 47 francs. (10 juillet 1578.)
387. Quittance de Vincent-Albertin-Michel Allet, capitaine d'une compagnie de gens de guerre à pied, suisses, du régiment de Soleure, d'une somme de 4004 écus, reçue d'Etienne Regnault, trésorier-général des guerres, pour ses

- gages et une partie de la solde de sa compagnie, pendant l'année précédente. Au camp de Guibray, près Falaise, le 7 janv. 1590. (*Signé. — Cachet.*)
388. Procuration donnée par maître Paul Le Febure, écuyer, sieur du Fau, conseiller, avocat du roi en l'élection et magasin à sel de Falaise, y demeurant, à maître Thomas Le Febure, son frère, écuyer, sieur du Grand-Hamel, lieutenant au siège de la Table de marbre à Rouen. (12 juin 1609.)
389. Vente, par François et Louis de Tribouys de Taneques et des Ostreux, de maisons et terres en la paroisse de Longy, à Jacques Picot. (23 mars 1659.)
390. Contrat de mariage pardevant le tabellion de Saint-Silvin, entre Jean Dupont, sieur de Maineville, fils de Charles Dupont, écuyer, et de damoiselle Françoisse Bosquet demeurant à Falaise; et Madeleine Thierry, fille de Guillaume Thierry et de dame Charlotte Thierry, son épouse. (17 août 1672.)
391. Sentence d'Alexandre Pouasse, écuyer, sieur de Merville, lieutenant général au bailliage de Caen pour la vicomté de Falaisē, rendue en faveur de noble dame Louise Morin, veuve de Charles d'Assy, sieur de Plainville, baron de Marsag et autres lieux, et ayant les droits de François de La Bellière, écuyer, contre noble dame Gabrielle-Elisabeth Menardeau, épouse de messire Jean-Baptiste de Loynes, chevalier, seigneur chatelain de Nallier. (2 juin 1683.)
392. Transport de l'office de conseiller assesseur en l'hôtel de ville de Falaise, au profit de maître Jean de Montagnier, bourgeois de ladite ville, par damoiselle Marie-Anne de Marguerit, veuve et héritière de maître Pierre de Montagnier, décédé pourvu dudit office. (26 juillet 1702.)
- Deux pièces.
393. Transaction entre damoiselle de Montagnier et Monsieur Dubu, tuteur onéraire des enfants mineurs du feu sieur de Montagnier, conseiller du roi, assesseur en l'hôtel de ville de Falaise. (13 avril 1703.)
394. Pierre Gruyn, conseiller du roi, garde de son trésor, confesse avoir reçu en la ville de Paris, de Charles Buissonnais, tuteur onéraire des enfants mineurs de feu le sieur Louraillés, conseiller au parlement de Rouen, la somme de huit cent livres, pour adjudication de justice haute, moyenne et basse, droit de chasse, pêche, etc., dans les paroisses de Saint-Eeaux et Cavincourt, dépendantes des vicomtés de Falaise et Saint-Silvain. (24 janvier 1705.)

395. Quittance de Pierre Gruyn, garde du Trésor royal, à Jean Bignon de la Pilonaye, greffier en chef de l'élection de Falaise, adjudicataire des hautes justices des paroisses d'Antoigny et de Mehoudin, élection de Falaise. (23 février 1705.)
396. Quittance du garde du Trésor royal, donnée à dame Charlotte de Bautru, veuve de Jean-Baptiste de Rohan, prince de Montauban, acquéreur de la haute et moyenne justice dans les paroisses de Rasnes, Montreuil, etc., élection de Falaise. (4 décembre 1706.)
397. Quittance du garde du Trésor royal, donnée au sieur Philippe Graindorge, écuyer, acquéreur de la haute et moyenne justice dans la paroisse d'Eschalons, élection de Falaise. (22 février 1707.)
398. Quittance du garde du Trésor royal, donnée au sieur de Viez, écuyer, acquéreur de la haute et moyenne justice dans la paroisse de Nepey, élection de Falaise. (22 février 1707.)
399. Dame Reine-Geneviève Aimejan, veuve de messire Frédéric-Maurice de Boulland, marquis de Saint-Remy, présente au roi la personne du sieur Martin Dargenté pour remplir les fonctions de l'office de syndic dans la paroisse de Saint-Remy, charge dont la dite dame possède et se réserve la propriété. (Acte notarié. 14 juin 1723. — *Signé.*)
400. Inventaire de la succession du sieur Pierre Bigot d'Hamonière, inspecteur des brigades des garnisons militaires employées au recouvrement des impositions de la généralité de Paris, fait à la requête de maître Toussaint de Vandenesse, avocat au Parlement, procureur de dame Marguerite Bigot, veuve de Jean Belot, bourgeois de Falaise, et de Jean-Claude Grouillard, avocat en parlement, procureur du sieur Bigot frère du défant. (1<sup>er</sup> février 1753.)

## 7. LISIEUX.

402. Les « gouverneurs généraux et conseillers en la province de Rouen, sur le fait de l'aide nouvellement octroyé par le Roi pour la provision et défense du royaume, » déclarent qu'étant informés par chevaliers et écuyers « fréquentant les armes » que Pierre Ferry, écuyer, est noble et procréé de noble lignée et s'est armé et arme de présent continuellement ès propres guerres du Roy, ils mandent aux élus du diocèse de Lisieux de tenir le dit Pierre quitte et paisible du dit aide. — Le vicomte du Pont de l'Arche, sur l'attestation des collecteurs de cette vicomté, certifie que Pierre

- Ferry, écuyer, n'a rien payé de la somme de 6 sols 8 deniers pour laquelle il avait été porté sur le rôle de l'aide levé pour la défense du royaume. (21 juin 1381 et 4 septembre 1382.) (*Deux pièces.*)
403. Quittance de 6 francs  $\frac{1}{4}$  pour gages d'élu donnée par Robert du Mont, élu du Diocèse de Lisieux sur le fait des aides, à Guillaume Chacet, receveur des dites aides. (20 juin 1368.)
404. Le roi Charles VI commet Guillaume de Vaulx, écuyer, à la garde de tous les fiefs nobles ayant appartenu à feu Jean de Carrel, chevalier, neveu du dit Guillaume, lesquels fiefs notamment celui de Carrel, et le fief au Mirouel, sont en la main du roi jusqu'à la majorité des enfants du dit chevalier. (A Paris, le 8 avril 1409.)
405. Mandement de Charles VI aux généraux des aides, d'allouer dans les comptes de Guiot Lachère, garde de la chambre à sel de Lisieux, une somme de cent francs, que le roi lui avait donnée sur sa recette. (6 mars 1410.) (*Parch.*)
406. Quittance de Ranon, évêque de Lisieux, à Michel Durant, vicomte de Rouen, pour 12 livres 10 sous 8 deniers, pour la dime des ventes de bois à Rouvray, et pour les amendes 37 sous, et pour le pâturage 27 sous, et pour le passage 60 sous. (1424, 18 décembre.)
407. Richard, duc d'York, comte de la Marche, etc., autorise le remboursement des sommes payées par son receveur des finances par deçà la mer à des poursuivants d'armes qui ont porté en divers lieux de Normandie des lettres intéressant « ses propres besognes et affaires. » Une de ces lettres est relative à l'exécution de feu Révérend Père en Dieu maître Pasquier, en son vivant évêque de Lisieux; une autre somme se rapporte à certaine dépense faite « à cause du droit que le duc d'York prétendait avoir au chastel de Courtonne, que tenoit le dit évêque » (autres détails curieux). (Rouen, le 31 août 1447.)
408. Fragment d'une enquête par témoins, de laquelle il résulte qu'un certain fief en Bauxtais relève de la baronnie de Varengebec, et que le fief de Milleville relève de l'abbé de Grestain. (*S. d.*, xv<sup>e</sup> siècle.) (*Parch.*)
409. Quittance de Pierre Clavereau, serviteur et procureur de Robert Langlois, archer de la garde du Roi, de deux muids de sel, reçus de Jean de Mauregart, grenetier à Lisieux, pour sa provision d'un an en payant seulement le droit du marchand. (1513.)

440. Quittance de Jean Le Veneux, évêque de Lisieux, de 300 livres reçues pour avoir assisté à la convention des trois Etats de Normandie, sur le fait des tailles. (1514.) (*Parch. — Signé.*)
441. Contrat de vente entre noble homme René Bouthin, sieur de la Thillouze, d'une part, et dame Marie de Croisar, dame de Château du Puy en Normandie, près Lisieux, d'autre part, veuve de maître Gaston de Brozay, chevalier, seigneur de Faugarnon. (18 septembre 1544.)
442. Quittance de Antoine de Surye, écuyer, contrôleur des aides en l'élection de Lisieux, de 200 livres pour deux quartiers de ses gages. (1544.) (*Signé.*)
443. Contrat de vente de la ferme du quatrième de la Chapelle-Becquet, en l'élection de Lisieux, par les commissaires du roi, au profit de Jean de Mainbeville, à condition de rachat perpétuel. (30 décembre 1549.)
444. Rôle des amendes et exploits de la sergenterie de Folleville, taxés par Jacques Baudouin, écuyer, licencié ès droits, vicomte d'Orbec. (Pâques 1551.)
445. Pierre et Michel Guernet, de la paroisse de sainte Foy de Montgomery, vendent à noble homme Jacques Bonnet, seigneur de la Chesnée, une rente foncière assise sur leurs héritages. (1556.)
446. Montre et revue faite à Lisieux, sous la charge de Jean de Saint Léger, prévôt des marchands, des archers de la prévôté. (Mai 1557.)
447. Berthault Fontaines, écuyer, sieur de Grosseville, contrôleur des aides et tailles en l'élection de Lisieux, donne quittance de ses gages. (15 janvier 1559.)
448. Philippe de Pomollain, écuyer, élu pour le roi en l'élection de Lisieux, reçoit certaine somme pour avoir fait « l'assiette » et la répartition d'un impôt. (18 février 1563.) (*Signé.*)
449. Jacques Filleul, écuyer, greffier en l'élection de Lisieux, reçoit 6 livres tournois « pour avoir fait les papiers et registres de la crue de 6000 livres de l'année 1562-1563. » (1<sup>er</sup> avril 1563.) (*Signé.*)
440. Quittance de François Le Roy, écuyer, élu pour le roi à l'élection de Lisieux, à André Ligeart, commis à la recette des aides et tailles, d'une somme de 12 livres 10 sols tournois pour gages. (8 décembre 1564.)
441. Christophe Filleul d'Orville, élu à Lisieux, donne quittance à André Ligeart, commis aux aides, pour 50 sous à lui ordonnés. (8 décembre 1564.)

422. Exemption de taxe pour le service du ban et de l'arrière-ban du Bailliage de Roi, en faveur de noble homme François Féron, seigneur de Prestreville, homme d'armes de la compagnie du s<sup>r</sup> duc de Nemours, à cause de son sief de la Vigne taxé à 6 livres tournois. (22 janvier 1569.)
423. Assemblée des habitants de la paroisse de Challou, du bailliage du Pont d'Ouilly, au sujet du règlement des taxes des dits paroissiens. (31 mai 1574.)
424. Lettres d'anoblissement signées du roi Henri III, en faveur de Robert Lambert, sieur d'Herbigny, habitant de la ville de Lisieux. (Décembre 1586.)  
Les armoiries concédées : d'azur au lion d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or, sont peintes sur les lettres-patentes.
425. Rôle de la montre et revue faite à Lisieux, le 2 juin 1602, « du Prevôt, officiers et archers ordonnés par le roy pour l'exécution de la justice près et à la suite de M. de Fervaques, maréchal de France; Jean du Bosc, écuyer, sieur d'Herminal, prévôt; Guillaume des Perroys, écuyer, seigneur des Vaux, lieutenant, etc. (1602.)
426. Quittance d'arrérage de rente donnée, au receveur de la ville de Paris par Gaston Lemire, écuyer, seigneur du Bois, demeurant à Saint Philbert des Champs près Lisieux, comme mandataire de sa mère Catherine Lelièvre, femme (en secondes noces) de Jean Halley, écuyer, sieur du Chesnay. (26 février 1614.)
427. Acte de nomination de tuteur aux enfants de feu Jean Le Fèvre, à la réquisition de François Lambert, fils de Robert Lambert d'Herbigny, à Lisieux. (10 mai 1622.)
428. L'an 1633, le mardi 11 mai, à Lisieux, en la chambre ecclésiastique devant le comte-évêque et les députés du clergé, Jean Pannier, demeurant à Rouen, stipule pour Nicolas Lusson, contre Adrien de Hannivel, pour la charge de général provincial. (Famille Lusson de Bernage.) (2 pièces.)
429. Copie de lettres royales. Procès civil entre Catherine Le Marchand, veuve de Jean le Comte sieur du Coudray, élu à Lisieux, et Jean Marchand des Lignièrès, lieutenant de la vicomté d'Argentan, et René de Terenoir, sieur de Vassy, et le sieur d'Orgeville. (Décembre 1662.)
430. Adrian de Limoges, chevalier, seigneur de Sacqueville et autres lieux, tuteur des enfants issus de son mariage avec Marie du Vallet, fille de Louis du Vallet, écuyer, sieur du Framboisier, reconnaît avoir reçu de M<sup>re</sup> Alexandre de Boulenc, chevalier, seigneur de Bailleul, marquis de Vignan, capitaine d'une compagnie de cheveu-légers, la somme



- de trois mille deux cent soixante dix livres, restant à payer sur le prix d'acquisition de la terre d'Aurilly, faite par le dit sieur de Bailleul de maître Valleran d'Ellonvilliers, chevalier, seigneur d'Aurilly. La dite somme est payée à messire de Limoges pour amortissement d'une obligation souscrite à son profit par le dit seigneur d'Aurilly et par Jacques Lecourt, seigneur de Montguion, procureur de haut et puissant seigneur Louis des Accrés, chevalier, seigneur marquis de l'Aigle, baron du Lac et autres lieux. (22 décembre 1668.)
431. Arrêt de la chambre des comptes qui décharge l'abbaye de Saint Evreul des droits royaux, sur la demande de Guillaume Egon Landgrave de Fürstemberg, prince du saint-empire, abbé commendataire. (1 mars 1681.)
432. Déclaration des héritages que Alexandre de Sénegon, curé du Pin, tient de Charles-Louis Gerfaut de la Plonnière et du Pin, c'est-à-dire le presbytère, maisons, granges, étables, cours, jardins, etc. (2 mars 1718.)
433. Procuration donnée par messire François George Detirmois, écuyer, seigneur de Montflant, tuteur naturel de ses fils, demeurant à Sainte Marguerite de Viette, à Raphaël Marin le François, bourgeois de Paris, de recevoir les arrérages de 37 livres 10 sous de rente pris sur les aides et gabelles de France. (10 juin 1745.)

*Orbec.*

434. Lettres de Baudouin de Beaulo, chevalier, capitaine de Nogent, et Guérard Mausergent, bailli d'Evreux, lieutenants de monsieur le Captal pour le roi de Navarre, font payer à Etienne Girart, clerc du dit seigneur, quatre vingts francs d'or pour le dédommager de ce qu'il n'avait pu obtenir la cure de Huguemanville, vicomté d'Orbec, diocèse de Lisieux, quoiqu'il eût été présenté par monsieur le Captal. (Juillet 1367.) (*Deux sceaux.*)
435. Quittance scellée de Henri de Liénoy, par la main de Jean Le Franc, receveur d'Orbec, pour 15 francs. (10 mars 1368.)
436. Quittance de Jean de Mailloc, de 60 francs reçus du vicomte d'Orbec, pour une année de la pension que le roi lui avait accordée. (1368.) (*Parch.; Sceau.*)
437. « Amendes de la vicomté d'Orbec, taxées par Jehan Le Franc, vicomte du dit lieu, à compter au terme de Pasques, l'an de grâce 1368. » Long rôle, très-bien écrit et très-bien

- conservé, contenant beaucoup d'indications sur les familles nobles du pays, notamment celles de Mailloc, de Friardel, d'Orbec, de Bienfaite, de Barville, de Resencourt, des Loges, le Bouteiller, etc., etc. (1368.)
438. Amendes des assises d'Orbec, tenues par Guillaume Dourden, Bailli du Pontaudemer et d'Orbec. Sont cités : Rober de Fraidel, chevalier, Johan de Mailloc, chevalier. (Pâques 1368.)
439. Quittance donnée à Richard Morel, vicomte et receveur d'Orbec, par le procureur de la maladrerie de la dite ville, de la somme de 23 sols 4 deniers, aumônée à la dite maladrerie. (22 février 1386.)
440. Rôle des amendes et exploits de la vicomté d'Orbec, présentés à Jean de Cerisy, chambellan du roi, maître et enquêteur de ses eaux et forêts. (8 mai 1400.)
441. Etat des amendes et exploits du Bailliage d'Orbec. Sont cités : Roland le Héru, Pierre de Hargeville, Henry de Bailleul, Guillaume de Trousseauville, Jean du Tremblay, Rambert Danesy, Jean Barres, Jean de Boisgencelin, Guillaume de Boileuve, Henry de Bonneuil, Guillaume de Bailleul, écuyers, Guillaume d'Orbec, chevalier, et Jean de Bussières, seigneur du dit lieu (Pâques 1410.)
442. Mandement du lieutenant en la vicomté d'Orbec, pour assigner à certain jour dans la ville de Lisieux, des témoins et procéder ainsi à une enquête. (14 novembre 1433.) (*Or.; parch.*)
443. Lettres de Jean Le Muet, vicomte d'Orbec, concernant plusieurs ventes de fiefs. Il est question dans cette pièce de Jean Martellet, Jean Souvril, Jean Sonnoult et Jean Frisel, écuyers. (Copie collationnée du 10 janvier 1440 [1441].) (13 février 1436 [1437].)
444. Ordonnance des élus au bailliage d'Evreux, rendue en présence des officiers du duc d'York, comte de la Marche et d'Evreux, pour faire imposer sur les habitants de la vicomté d'Orbec, en même temps que l'octroi accordé à Argentan, une certaine somme pour le salaire du procureur des dits habitants dans un procès contre Jacques Paynel, chevalier, et Jacques de Neuville, écuyer. (1445.) (*Parch.*)
445. Fragment d'une quittance de 60 sous tournois, donnée par Robin Gaultier, sergent de la sergennerie de Chambrais, vicomté d'Orbec, à Guillaume Raison, vicomte du dit lieu d'Orbec. (18 avril 1448.)
446. Echange de biens entre les héritiers de Jean et de Henri de Brucourt, écuyer, seigneur de Farvaches, en la vicomté d'Orbec. (1451.)

447. Vidimus d'un acte de vente passé sous le scel de la vicomté d'Orbec, d'une<sup>e</sup> partie de la terre et seigneurie d'Avernes, par Guillaume de Gaillon, écuyer, sieur du Mesnil-Ferry, à Marguerin de Neufville, écuyer, seigneur d'Avernes en partie. (1458.)
448. Inventaire de biens trouvés en *l'ostel* de Pierre Duval, détenu prisonnier ès prisons du Roi à Orbec pour soupçon d'incendie. (22 avril 1466.)
449. Mandement de Nicolas de Freville, lieutenant général de Guillaume de Lus, chambellan du Roi et bailli d'Evreux, pour faire payer le salaire du messenger qui avait porté dans la vicomté d'Orbec les ordres du Roi pour la convocation du ban et de l'arrière-ban. (1469.) (*Parch.*)
450. Rôle de cent trente hommes levés en la vicomté d'Orbec, sur le mandement de Nicolas de Freville, lieutenant général du bailliage d'Evreux, pour être conduits à l'ost du roi, à Evreux, par Jean le Sénéchal et Jean Baudouin. (16 avril 1471.)
451. Rôle des amendes et exploits de la vicomté d'Orbec. Sont mentionnés : Jean de Bart, Robin du Val de Saint-Albin, Lucas d'Orléans de Saint-Victor. (25 janvier 1474.)
452. Rôle de 84 Normands venus à Evreux par mandement de Nicolas de Fréville, lieutenant-général au bailliage d'Evreux et sous le commandement de Jean Baudouin, écuyer, vicomte d'Orbec. (7 avril 1479.)
453. Quittance de David d'Orbec, chevalier, seigneur dudit lieu, l'un des capitaines des nobles du ban et arrière-ban du duché de Normandie, d'une somme de 200 livres pour ses gages d'un an de la dite charge de capitaine. (1483.) (*Signé.*)
454. Pardevant les tabellions de la vicomté d'Orbec, Jean Donnebault et Jean Mahiel, écuyers, seigneurs de Bonnebosc vendent et transportent certaine rente foncière à nobles hommes Jean et Robert dits Labbe (ou Labbé), écuyers, frères. (21 avril 1484.)
455. Devant le sénéchal de la prébende de Villers, fondée en l'église cathédrale de Lisieux, Jacques Labbey, écuyer, fait sommation à Jean et Robert Labbey, à Richard de Quierville et à plusieurs autres personnes, d'intervenir dans le procès qu'il soutient aux plaids d'Orbec contre Marie de Bertheville, veuve de Jean de Hautemer. (11 juin 1484.)
456. Jugement rendu aux plaids tenus à Orbec sur un procès entre Marie de Bétheville, veuve de Jean de Hautemer, et Jacques Labbey, écuyer. (12 mai 1484.)

457. Jugement rendu aux plaids tenus à Orbec sur un procès entre Jacques Labbey, écuyer, et Marie de Bétheville, veuve de Jean de Hautemer, relativement à la propriété des biens meubles « étant en l'hôtel de la seigneurie de Farvaques, ayant appartenu à feu Guillaume de Hautemer, écuyer. » (30 juin 1484.)
458. Lettre de Jehan Lemeur, écuyer, garde du scel de la vicomté d'Orbec, portant que par devant Jehan Desplanches, écuyer, lieutenant en l'élection d'Orbec, et Jehan le Sénéchal, lieutenant général en ladite vicomté, a comparu Guillaume Lallier, qui s'est plaint d'avoir éprouvé du tort et avoir été assailli par Jehan Dunext et Philippot Ango. (13 mai 1487.)
459. Jean le Sénéchal, lieutenant-général de Jacques de le Primaudays, vicomte dudit lieu. — Jean Cousin recorde qu'en vertu des mandements de Robert Auvray, lieutenant-général du bailli d'Évreux, on bâtit une halle dans la ville des Moustiers. — Philibert Martin, entrepreneur. (27 septembre 1487.)
460. Vidimus de lettres de Jehan des Planches, écuyer, lieutenant en la vicomté d'Orbec du bailli d'Évreux, sur une plainte faite par Jean de Bonneville, écuyer, s<sup>r</sup> dudit lieu, contre Jehan le Sénéchal, écuyer, lieutenant-général du vicomte d'Orbec. (15 décembre 1487.)
461. Vidimus de lettres de Pierre Le Doyen, écuyer, lieutenant en la vicomté d'Orbec, touchant un différend entre Jean Cousture et Guillaume Chevenary, écuyer, lieutenant-général de ladite vicomté. (4 juillet 1492.)
462. Vidimus de lettres données par Pierre Le Doyen, écuyer, lieutenant en la vicomté d'Orbec pour le bailli d'Évreux, au sujet de certain deni de justice de la part du juge de la sergenterie de Bernay. Il y est fait mention de Pierre de la Puelle et de Guillaume Chevenary, écuyers. (27 octobre 1494.)
- Ce *vidimus* est donné par Jean le Sueur, écuyer, garde du scel des obligations d'Orbec.
463. Vidimus de lettres de Pierre Toustain, lieutenant de la vicomté d'Orbec pour le bailli d'Évreux, pour appointment en fait et droit de Jean Desprez, Guillaume Chevenary et Jeannot Bojet. (26 octobre 1504.)
464. Fragment d'une enquête faite devant le vicomte d'Orbec pour prouver que Pierre Quesnel, fils de Guillaume Quesnel, écuyer, seigneur de Poix, et de Françoise Legris, est en âge de régir ses biens, dont le roi avait eu la garde. Les différents fiefs et droits seigneuriaux appartenant à Pierre Quesnel sont énumérés dans l'acte. L'un des témoins est noble

- homme Fleury Rouxel, seigneur de Médavy, âgé de 45 ans. (20 novembre 1304.)
465. Etat des recettes et dépenses de la vicomté d'Orbec (1524.) (5 ff. *in-fol.*, *pap.*)
466. Adjudication faite par Jean le Cotormier, écuyer, lieutenant en la vicomté d'Orbec, bailliage d'Evreux, de certains héritages et rentes à honorable homme Guillaume de La Fosse. (3 septembre 1528.)
467. Etat des amendes et exploits de la vicomté d'Orbec. (Pâques, 1542.)
- Cet état contient un grand nombre de noms de familles de ladite vicomté.
468. Rôle des amendes de la vicomté d'Orbec, taxées par Jacques Baudoin, écuyer, licencié es-lois, vicomte d'Orbec. (1548-1549.)
469. Procès-verbal d'enquête, par Simon de la Boucque, lieutenant en la vicomté d'Orbec, sur Jean Le Mancel, Antoine de la Seuille, Christophe d'Allaine, Robert du Bosc, de la paroisse d'Hermial. (14 avril 1551.)
470. Etat des amendes et exploits des assises de la vicomté d'Orbec. Sont cités : Vincent Eude, Jean de la Vallière, Jaques de Guieure, Charles Thiesse, Oger de Nocy, sieur de Boussay, tous écuyers, etc.
471. Sentence de Simon de La Boucque, lieutenant-général du bailliage d'Orbec, au sujet du rôle des amendes dudit bailliage. (10 mai 1554.)
472. Quittance de 1,300 livres tournois en décharge de la taxe des manants et habitants d'Orbec, donnée par Gilles du Poyrier, receveur des aides et tailles de l'élection de Lizieux, au receveur général des finances à Rouen. (9 mai 1569.)
473. Procès-verbal de demande de souffrance du fief de Coulombier relevant de la seigneurie de la Haute-Maison, par Jehan le Bouffe, écuyer, procureur de haute et puissante dame Catherine de l'Hospital, veuve de Jehan, seigneur et baron d'Orbec, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. (21 juillet 1579.)
474. Louis Jubert, seigneur de Bonnemare, conseiller du roi en sa cour du parlement de Normandie, reconnaît avoir reçu comptant de messire Gabriel de Mailloc, chevalier, baron de Mailloc et de Cailly, et de dame Renée de Créquy, son épouse, une somme de 27,253 l. 17 s. 6 d. pour rachat d'une rente de quinze cents livres tournois. (21 mars 1634.)
475. Transport de rente constituée, fait au profit de M. M<sup>e</sup> Georges Jubert, écuyer, sieur de Bonnemare, trésorier géné-

ral de France à Rouen, par noble dame Françoise Le Brun, veuve de messire François de Mailloc, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, demeurant au château de Mailloc, vicomté d'Orbec, bailliage d'Evreux. (xvii<sup>e</sup> siècle.)

476. Sentence du bailliage d'Orbec qui facilite le consentement des parents au mariage de Joseph-Antoine-Alexis Le Conte de Nonant, comte de Raray, fils mineur de père interdit, avec demoiselle Cécile-Rose Le Conte de Nonant de Piercour. (21 décembre 1784.)

Pièce incomplète.

477. Procuration donnée à François Dalmas, écuyer, seigneur de Forsecie, par Michel-Jacques Des Periers, écuyer, sieur de St-Mardoc, conseiller du roi, lieutenant-général civil et criminel du bailli d'Evreux au siège d'Orbec. (22 mars 1720.)

#### 8. MORTAGNE.

478. Commission donnée par les trésoriers généraux des finances à Berthault Guichart et Thibault de Coustart, de passer la revue des troupes en garnison dans la forteresse de Longny. (26 mars 1438.)
479. Procès-verbal de la revue passée par Berthault Guichart et Thibault de Coustart, commissaires des trésoriers des finances du roi, à 15 hommes d'armes à cheval et 15 archers établis dans la forteresse de Longny. (3 avril 1438.) (*Signé.*)
480. Entre Anne Cheyn, sieur de Lestang, et Antoinette Cheyn, sa fille et de feu Catherine de Montfaucon, d'une part, et Jean Regnyn, écuyer, accord et contrat de mariage pour ledit Jean et ladite demoiselle Chenyn. (29 octobre 1493.)
481. Quittance de Charles de Barye, écuyer, seigneur de l'Isle-Savary, capitaine de Mortagne et panetier du roi, de 400 livr. pour une année d'appointemens de son état de capitaine. (1534.) (*Parch.*)
482. Aveu et dénombrement rendu à Mortagne, par Martin Raiffre à noble Oudard de Pluviers, seigneur de la Jarriaie et autres, pour le fief de la Houllière. (9 juin 1569.)
483. Décharge de l'amende prononcée par jugement du siège présidial d'Alençon contre Michel Maignan, tuteur des enfans de feu Jacques Maracys, envers les trésoriers de l'église de Saint-Jean de Laigle (21 juin 1605.)
484. Quittance donnée par Michel Crestot, écuyer, sieur de La Rousselière, lieutenant en la maréchaussée du Perche, pour fait de son office. (23 juin 1607.)

485. Par-devant le notaire et garde des sceaux de la baronnie de Pongon à Longny, — Robert Blanchouin, écuyer, sieur de Verdneau, donne quittance des gages qui lui sont dus en sa qualité de maître garde-marteau des forêts du Perche. (1627.)
486. Robert Labbé, écuyer, sieur du Fresne, reçoit une rente comme héritier de Marguerite Goueurot, sa mère, héritière elle-même de feu noble Alexandre Goueurot. A Mortagne. (1627.)
487. Quittance notariée de la somme de 4,800 livres donnée à Nicolas Berthault, conseiller secrétaire du roi et de ses finances et receveur des consignations des requêtes du palais, par maître Toussaint Clopustre, sieur du Hamel, demeurant à Saint-Remy de Plain, pays du Maine, pour vente de terrain et biens sis à Menière-Saint-Cosme, pays du Perche. (7 mai 1644.)
488. Acte d'institution de tutelle au manoir d'Herbigny à Jacques de Marguerit. Famille de Sertan-Borel. Du Houllely. Le Gontel Triquot. (11 février 1681.)
489. René d'Erard, baron de Ray, reconnaît avoir reçu de René-George d'Erard, sieur de Souvel, 5,290 livres 16 sols 6 deniers pour l'amortissement d'une rente annuelle de 300 livres. (27 février 1686.)
490. Abel du Bouchet, grand bailli et chef de la noblesse du Perche, gouverneur de Mortagne, donne quittance de ses gages au receveur des domaines de la généralité d'Alençon. (Sign.) (18 mars 1726.)

*Bellesme.*

491. Pièce ayant pour titre : « Forma Juramenti. » C'est le serment que prête Philippe des Ursins, cleric de Paris, commendataire de Saint-Martin, « de veteri Belisino, » ordre de Saint-Benoît, diocèse de Séez. — Charte par laquelle Robert, évêque de Séez, confirme à Jean Hulin la cure de la paroisse de Sainte-Gauburge, vacante par la mort de Robert Philippe. Donné le 24 septembre, l'an 1467. — Bulle du pape Innocent au sujet de George Mitton et de Marie Eugren, habitant à Neuchâtel, diocèse de Rouen. Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, l'an 1654, l'an 10 du pontificat.
492. Aveu rendu par Jacques Guerryer, écuyer, sieur de Lespinay, au prieur commendataire de Saint-Martin du Vieux-Bellesme, membre dépendant de l'abbaye de Marmou-

tier, à cause de la seigneurie de Boissymaugier. (30 novembre 1620.)

493. Transaction entre Gilles de Fromentin, écuyer, sieur d'Esparaye, gendarme de la compagnie du roi, d'une part, et damoiselle Marie de Fontenay, son épouse, demeurant en la ville de Bellesme, au sujet de la terre des Estilleux, située en la paroisse de Reveillon. (26 novembre 1627.)

Manquent les signatures.

494. Bail à ferme de la métairie de Moray, sise paroisse d'Origny, par Pierre Rouche, conseiller du roi, lieutenant du maire de Bellesme, bailli du comté de Clinchamps, au nom de Pierre de Puchot, comte des Alleurs, grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis, lieutenant-général des armées, et seigneur dudit Clinchamps. (1720.)

495. Messire Philippe-Antoine Turpin, chevalier, seigneur de Lormarin, curateur de demoiselle Renée de Hallot, donne procuration à (le nom manque), pour représenter à Messieurs les commissaires du conseil trois quittances s'élevant ensemble à la somme de vingt mille livres pour faire constituer à son profit trois contrats de rente. (18 mai 1721.)

Châtellenie de Bellême, près Nocé, élection d'Alençon.

#### *Nogent-le-Rotrou.*

496. Charte chirographaire contenant diverses donations faites au monastère de Saint-Denis de Nogent-le-Rotrou, de l'ordre de Cluny, par Raoul de Médavy, fils de Robert. (1174.) (En latin.)

Très-belle pièce, parfaitement conservée. Les noms des donateurs et ceux des témoins, qui sont très-nombreux, donnent à cette charte beaucoup d'intérêt pour l'histoire des anciennes familles nobles du Perche.

497. André Sorin est condamné, aux plaids de Nogent-le-Rotrou, à payer aux religieux du couvent de Saint-Denis une rente de 45 sols assise sur la maison qu'il tient desdits religieux en la rue de la Bretonnerie. (6 mai 1568.)

#### *Chandey.*

498. Bail emphytéotique de la terre du Mineray, en la paroisse de Chandé, fait à Jean Jouas par Jean de Mellicourt, écuyer, seigneur de Chandé. (20 février 1400.)

499. Aveu et dénombrement rendus à Jean de Mellicourt, écuyer, seigneur de Chandé. (1452.) (*Parch.*)



500. Contrat de vente en faveur de noble homme François de Mellecourt, écuyer, d'une pièce de terre assise en la paroisse de Chandé. (10 avril 1510.)
501. Acte de foi et hommage rendus au roi par Charles de Nollent, écuyer, seigneur de Chandey. (1663.) (*Parch.*)
502. Acte de vente, par Jean de la Vonce, écuyer, sieur de Bosroger, baron des Chanfray, de ses droits successifs à Charles de Nollent, écuyer, seigneur de Chanday. (19 mai 1666.)
503. Jeanne de Bougis, veuve de Jacques de Château-Thierry, sieur de Monthean, du Breuil et de Saint-Léger, donne quittance à Charles de Nollent de Chandey, mari de Marie de Gislain, fille de feu de Coislin, du Fleussy, pour 846 livres 8 sous, au bénéfice de Marie Richer, veuve Blanchard, sieur de Vauroussel, à Moulins. (5 mars 1679.)
504. Aveu rendu à messire Charles-Léon de Nollent, chevalier, seigneur de Chandé, par Jean-François-Joseph de Gourgues, chevalier, marquis d'Aulnay, baron de Tubeuf, etc., maître des requêtes de l'hôtel du roi, époux de Catherine Françoise Le Marchand de Bardouville, fille de Pierre Le Marchand de Bardouville, et de Marie-Marthe de Caradas. (12 juillet 1723.)
505. Liasse de dix aveux rendus au seigneur de Chanday, en Normandie, avec deux lettres du xviii<sup>e</sup> siècle, relatives à la même seigneurie. (Du xiv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle.) (12 pièces. — *Parch. et pap.*)

## 9. VERNEUIL.

506. Le duc de Bedford, régent du royaume de France, duc de Bedford, nomme le sire de Scalles, chevalier baronnet, gouverneur pour un an des ville et forteresse de Verneuil, à certaines conditions énumérées dans l'acte, qui est en forme d'indenture. (1423.)
507. Quittance de Guillaume de Flocquet, évêque d'Evreux, du terme d'une rente à lui due sur la recette de Verneuil, à cause des franchises de ladite ville. (1456.) (*Parch.* — *Sceau.*)
508. Devant Michel Le Verd, écuyer, vicomte de Verneuil, transaction au sujet de divers fiefs appartenant à Guillaume de Mélicourt, écuyer, seigneur d'Obreselles. (24 octobre 1498.)
509. Acte notarié portant cession de certains héritages situés dans la vicomté de Verneuil, sauf l'hommage dû au roi à cause de ladite vicomté. (19 mai 1578.)

510. Acte notarié portant vente de certains héritages sis en la vicomté de Verneuil, sous la réserve des foi et hommage dus au roi à cause de ladite vicomté. (4 juin 1578.)
511. Aliénation de certains héritages dans la vicomté de Verneuil, sauf l'hommage dû à S. M. à cause de ladite vicomté. (7 juin 1578.)
512. Extrait des registres de la cour des aides de Normandie, relatif à l'enregistrement par ladite cour des lettres de provisions de l'office de président en l'élection de Verneuil et Chasteauneuf en Thimerays, en faveur de maître Jacques Desportes. (14 juin 1594.)
513. Sentence du vicomte de Verneuil, en faveur de damoiselle Jeanne Le Lieur, femme de noble Guillaume Mesnage, sieur de Cany et de Pierrerie, veuve en premières noces de noble Jacques de Corbie, sieur dudit lieu. (1<sup>er</sup> décembre 1595.)
514. Sentence de Jean Sausson, écuyer, conseiller du roi, vicomte de Verneuil, en faveur de Jean Le Conte, le jeune, bourgeois de l'Aigle, touchant la succession de feu Raullet et Guillaume Selcoq, père et fils. (14 juillet 1599.)
515. Aveu rendu au roi, à cause de la châtellenie de Verneuil. (16 mai 1639.)
516. Aveu rendu au roi par damoiselle Marthe Percheron, veuve de maître Honoré Caillet, grenetier au magasin à sel de Verneuil, à cause de ladite châtellenie. (27 janvier 1675.)
517. Acte de vente d'immeubles entre maître François de Raveton, chevalier, seigneur de Gournay, et sa femme, vendeurs, et honnête homme Nicolas Rocher, marchand, bourgeois de Verneuil. (26 juin 1684.)
518. Contrat de vente d'une maison, sise en la ville de Verneuil, faite au profit de Jacques-François d'Erard, écuyer, par dame Foy de Saint-Denis, veuve de messire François de Raveton, chevalier, seigneur de Gournay, demeurant audit Verneuil. (Vers 1700.)
- Pièce incomplète.
519. Acte de dépôt d'une *fieffe* de la chapelle de Saint-Denis, de l'église paroissiale de Verneuil, par René-Georges d'Erard, écuyer, seigneur de Sommes. (29 janvier 1702.)
520. Quittance du garde du trésor royal, donné à messire Jacques de Tanneguy le Veneur, chevalier, seigneur, comte de Tillières, brigadier des armées du roi, acquéreur de la haute et moyenne justice dans la paroisse de Francheville et autres, élection de Verneuil. (22 février 1707.)

521. Provisions de l'office de syndic de la paroisse de Saint-Remy-sur-Avre, généralité d'Alençon, en faveur de Martin Dargentré. (1<sup>er</sup> juillet 1723.)
522. Sentence du bailli de la seigneurie d'Anet, qui condamne le sieur Jean la Touche à payer certains arrérages de rente à Jean-Baptiste Olive, sieur de la Gastinière, conseiller du roi, « greffier en chef des affirmations de voyages du parlement de Paris. » (26 novembre 1743.)
523. Sébastien Mishel, bourgeois de Verneuil, déclare tenir en fief de Jean-Louis de Laval, seigneur de Montigny, des arpents de terre dépendant du fief Delorme et du Jardinnet. (Pièce or. signée.) — Denis Chaudon, au nom de l'abbesse de l'abbaye de Saint-Nicolas de Verneuil, déclare tenir en fief, de Nicolas-Gédéon de Pilliers, seigneur de Malanvilliers, certaines terres dépendant du fief Delorme et du Jardinnet. (Juillet 1655. — 31 août 1766.) (2 pièces.)

### III. GÉNÉRALITÉ DE CAEN.

#### 1. CAEN.

524. Quittance de Richard de Creusy, chevalier, Galeran de Meullenc, écuyer, et Jehanne Paiennel, dame de Courseulle, veuve de Raoul de Meullenc, chevalier, au bailli de Caen, de la somme de 100 livres, pour récompensation de son palefroy, lorsqu'il fut nommé nouveau chevalier à la fête de la chevalerie du duc de Normandie. (Mardi après Pâques 1345.)
525. Lettre de Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi, au bailli de Caen, notifiant la foi et hommage de Raoul de Coillebœuf. (26 avril 1347.)
526. Rôle des amendes de la vicomté de Caen, dressé par le bailli de ladite vicomté. (Pâques 1353.)
527. Quittance donnée à Robert Guillaume, vicomte de Caen, par Robert de Macry, tant en son nom que pour Guillaume de Macry, son frère, gardien de la Bastide du Pont. (23 mai 1356.)
528. Quittance de la somme de 75 livres tournois de rente, délivrée par frère Raoul Porée, commandeur de Breteuille, notifiée par Simon de Beauval, garde du sceau de la vicomté de Caen. (11 octobre 1362.)
529. Quittance de Guiot de Greboval, écuyer, de 75 livres pour ses gages et ceux de quatre autres écuyers au service du roi, sous le commandement de M. de Messy, capitaine

- général aux bailliages de Caen et de Costentin. (1364.)  
(*Parch. — Scellé.*)
530. Robert de Wargnies et Roger Lemazuier, chevaliers, chargés de recevoir les montres des gens d'armes des bailliages de Caen et de Cotentin, en envoient le détail au receveur général desdits bailliages. (27 avril 1365.)
531. Vidimus des lettres de Charles V, portant don de l'office de capitaine du château de Malineaux, en faveur de Robert d'Yvetot, son chambellan. (2 septembre 1365.)
532. Rôle des amendes du bailliage de Caen, remises au vicomte dudit lieu, à la Saint-Michel. (1367.) (*Parch.*)
533. Vidimus donné par Jacques Aubriot, prévôt de Paris, en 1372, des lettres de Charles V, qui accorde à Jean de Villiers, écuyer, âgé de quinze ans, bénéfice d'âge, afin qu'il puisse jouir librement de sa terre de Colonces au bailliage de Caen, laquelle avait été mise ès mains du roi, à cause de sa minorité. (1372.)
534. Devant Pierre le Sénéscal, clerc juré à Caen, le Cordier, demeurant à Louvigny, vend à Pierre Bernier, bourgeois, pour 35 francs d'or 62 sous tournois, deux cappons et trente oies de rente annuelle à prendre sur la maison de Martin de Séqueville, en la paroisse Saint-Pierre de Caen. (21 février 1374.)
535. Quittance sous le sceau de Regnier Le Coutelier, bailli de Caen, donnée à Yvonne Huart, receveur en ladite ville, par Thevenin de Fromonville, « messager du roi. » (29 avril 1375.)
536. Aveu rendu au roi, par Roger Fedeber, écuyer, à cause du fief du Mesnil-Manessier, avec ses dépendances, au bailliage de Caen. (24 mars 1376.)
537. Rôle des amendes taxées par Renier le Coutellier, bailli de Caen, en 1379.
538. Rôle des amendes de la vicomté de Caen, taxées par Denis Champigneau, bailli dudit lieu. (Saint-Michel, 1380.)
539. Les commissaires royaux font payer à Yon de Garen-cières, chambellan du roi, châtelain et capitaine du château de Caen, les gages des hommes d'armes et arbalétriers employés à la garde dudit château. (22 novembre 1394.)
540. Aveu rendu au roi, à cause de la vicomté de Caen, par Jean Guérart, écuyer, pour le fief d'Argences, sis en la paroisse de Cursy, avec le détail des droits dudit fief. (27 septembre 1396.)

541. Jean, sire de Saint-Saufieu et d'Arquery, chevalier, chambellan du roi, bailli de Caen, donne quittance des gages de son office de bailli. (26 septembre 1397.)
542. Mandement du lieutenant-général de Jean, sire de Saint-Saufieu et d'Arquery, chambellan du roi et bailli de Caen, de payer au vicomte dudit lieu. 60 sols, pour son voyage à Bayeux, avec un clerc, un valet et trois chevaux : ce voyage avait duré trois jours. (1397.) (*Parch. — Sceau.*)
543. Rôle des amendes taxées dans les sergenteries de Creully, d'Evrecy, de Bernières, de Préaux, de Villiers, etc., en Normandie. (*S. d., XIV<sup>e</sup> siècle.*)
- Beaucoup de noms nobles, entre autres : Touroude, Escarville, Le Baron, Grosparmy, de Courseulles, Malfillastre, de Villy, de Mathan, etc. — Grande et belle pièce.
544. Inventaire fait par le vicomte de Caen, des biens et héritages appartenant aux enfants mineurs de feu N... de Biauval, écuyer. (XIV<sup>e</sup> siècle.) (*Parch., défectueux.*)
545. Rôle des amendes échues en la vicomté de Caen, au terme de Pâques 1400, taxées par Jean de Bonneville, chambellan du roi et bailli de Caen. (1400.)
546. Vente faite par Denis Dudouit, de la paroisse de Reviers, à Guillaume Le Rabestent, bourgeois de Caen, de certains héritages situés près de cette ville, sous un vidimus délivré le 19 juillet 1403, par Gilles Gosselin, garde du scel des obligations de la vicomté de Caen. (14 décembre 1402.)
547. Quittance du trésor (en latin), à Jehan Le Tonnelier, d'une somme de 20 livres pour émoluments. (21 octobre 1404.)
548. Quittance de la somme de 10 livres tournois donnée à Jean Tardif, vicomte de Caen, par Jean Le Bouteiller, lieutenant dudit vicomte, pour dépenses d'un voyage fait à Paris (24 avril 1407.)
549. Lettres des gens des comptes du roi au bailli de Caen, pour savoir si Henri de Quierville, écuyer, a payé l'amende à laquelle il avait été taxé, pour n'avoir pas déclaré deux fiefs dans son dénombrement. (1407.) (*Parch.*)
550. Rôle du fouage de la paroisse de Bertreville, échu l'an 1407, « cueilli et apporté par Guillaume Grumont, collecteur d'icelui fouage. » Après les noms des habitants imposés, se trouvent ceux des personnes exemptes de l'impôt « à cause du franc fief de Breteuil, » entre autres Jehan Le Tonnelier. (1407.)
551. Vidimus de lettres du roi Charles VI, qui envoie provisoirement un nommé Guerart, en possession de l'office de

- maître des œuvres au bailliage de Caen, pendant le cours du procès pendant entre lui et un autre prétendant au même office. (1408). (*Or., parch.*)
552. Lettres du lieutenant-général du bailli de Caen, déclarant qu'il a connaissance des lettres de souffrances accordées par le roi et de l'ordre de la chambre des comptes y relatif pour la seigneurie de Saint-Julien-le-Souçon, appartenant à monseigneur Rogier de Hallenville, chevalier, seigneur des Planches. (9 octobre 1413.)
553. Quittance de Jean de Hermanville, curé dudit lieu et chapelain de la chapelle du château de Caen, d'une certaine somme pour ses gages de chapelain. (1415.) (*Parch., signé et scellé.*)
554. Information adressée à la chambre des comptes de Paris, par le lieutenant de Robert d'Esneval, bailli de Caen, au sujet des héritages laissés par Gervais de la Rivière. (8 novembre 1416.)
555. Quittance de neuf livres quinze sous tournois donnés par Richart courdonnier drappier, marchand à Caen, natif d'Angleterre. (22 mars 1417.)  
Jehan Auzeray, vicomte de Caen, est cité dans cette quittance.
556. Jean Tiptost, chevalier, trésorier général de Normandie, fait payer leurs gages à Yves du Boisdénast et à Pierre Le Verrier, conseillers en la chambre des comptes de Caen. (14 décembre 1418.)
557. Jean, régent du royaume de France, duc de Bedford, mande au président de la chambre des comptes de Caen et à Jean Brynkeley, auditeur en ladite chambre, qu'il les a chargés de recevoir les « montres et revues » des gens de guerre qui sont sous le commandement de Richard Wideville, son chambellan. (29 mai 1423, à Paris, en latin.)
558. Attestation de Guillaume Viotte, vicomte de Caen, portant que le droit de guet du château de Caen a produit 290 livres tournois. (30 mars 1429.)  
Titre scellé.
559. Lettres royales de Henri s'intitulant roi de France, d'Angleterre et seigneur d'Irlande, à William Abyngton, trésorier de Normandie, pour ce que Pierre Lenglois de Caen avait fait réparer des murs, par marché fait avec Jean Rothenale, ordonnant de payer ce qui est dû. (3 avril 1429 ou 30.)
560. Jean Fastolf, chevalier, commandant du château de Caen, nomme James Dryland à la charge de lieutenant de

- ce château pour veiller à la garde et défense d'icelui. (27 septembre 1431.)
561. Noble homme Grant Desquay, écuyer, vicomte de Caen, fait payer le salaire d'un messenger qui avait porté de Caen à Falaise des lettres closes du roi (d'Angleterre.) (10 novembre 1431.)
562. Lettre du lieutenant de messire Jean de Robessart, chevalier, enquêteur des eaux et forêts de Normandie, donnant avis au vicomte de Caen du mesurage des bois échus au roi d'Angleterre par la mort de Louis de Robessart, chevalier.
563. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Leconte, relève de la seigneurie de l'abbesse et couvent de Caen. (1434.) (*Parch.*)
564. Mandement adressé au bailli de Caen, par Henri, roi de France et d'Angleterre. Il est fait mention dans cette pièce de Robert Basan, Mathieu de Cantelou, Geoffrin de Pierrepont et Robin de Fontenay. (Mai 1438.)
565. Par-devant Fraslin de Soubzmons, lieutenant-général de Jean Randulf, vicomte de Caen, Estienne Millier, marchand et bourgeois de cette ville, donne une quittance à Guillaume Lesguet, grenetier du grenier à sel de Caen. (1<sup>er</sup> décembre 1438.)
566. Quittance du fermier d'un moulin à vent sis en la paroisse de Saint-Aubin, appartenant au roi, à cause de la forfaiture de Jean de Bonnebos, écuyer, pour une certaine somme employée aux réparations dudit moulin. (1440.) (*Parch.*)
567. Mandement de Thomas de Louraille, vicomte de Caen, concernant la déclaration des nouveaux acquets faits depuis 40 ans, par gens d'église. (29 septembre 1444.)
568. Ordre au vicomte de Caen de faire payer à Raoul Tostain, messenger, la somme de 15 sous tournois pour son salaire. Sont mentionnés : Jacques de Clermont, écuyer, bailli de Caen, et Thomas de Houreille, son lieutenant-général. (28 mai 1451.)
569. Vidimus, par Adam Rollant, garde du sceau aux obligations de la vicomté de Caen, de lettres royales enjoignant de payer sur le trésor des guerres des sommes dues à Guillaume d'Octoville, lettres signifiées par Robert d'Estouville, prévôt de Paris. (16 septembre 1452.)
570. Par-devant Jean de Saint-Fromont, lieutenant de Jacques de Clermont, bailli de Caen, Regnier Guy et Perrin Guy rentrent en possession de certains héritages qui leur

viennent de leur père. Cette pièce contient des détails sur l'occupation de la Normandie par les Anglais. (17 octobre 1453.)

571. Par-devant Jean de Saint-Fromont, lieutenant de Jacques de Clermont, bailli de Caen, Robin Lequeu est mis en possession de l'héritage de son frère. Cette pièce contient de curieux détails sur l'état de la Normandie sous les Anglais. (17 octobre 1453.)
572. Mandement du lieutenant de Jacques de Clermont, écuyer, bailli de Caen, au vicomte dudit lieu, pour faire rabattre sur les comptes du fermier de la geole et prisons de Caen, une certaine somme qu'il a dépensée pour l'entretien des prisonniers. (1453.) (*Parch.*)
573. Mandement donné à Jean Picquet, receveur des aides en l'élection de Caen, de payer, à titre de gages, la somme de cent livres tournois, à messire Jean Le Boursier, chevalier, seigneur de Sternay, chambellan du roi et receveur général des finances. (31 juillet 1454.)
574. Compte de Jean Duval de la recette et dépense par lui faite des rentes et revenus appartenant au bailliage de Caen, aux trésorier et chanoines de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal, à Paris. (22 octobre 1456.)
575. Rôle des amendes du bailliage de Caen, dressé par Roger de La Villette, lieutenant-général dudit bailliage. (Année 1457.)
576. Quittance de 500 livres tournois donnée à Simon le Bourlier, notaire et secrétaire du roi et receveur général des finances en Normandie, par Jehan le Chevalier, bourgeois de Caen, receveur des deniers de ladite ville. (17 janvier 1459.)
577. Rôle des paroissiens de Breteville-l'Orgueilleuse, sujets au fouage ou monnéage, dressé par Guillaume Quiesdeville et Michel Robert. (3 octobre 1461.)
578. Quittance notariée de Louis Lartillier, l'un des portiers du château de Caen, d'une somme de sept livres dix deniers, reçue de Girard Bureau, écuyer, vicomte de Caen, pour ses gages de six mois, à raison de dix deniers par jour. (1461.)
579. Rôle des habitans de la paroisse de Tourville, qui ont payé le fouage dû au roi, à la Saint-Jean-Baptiste. (1464.) (*Parch.*)
580. Montre et revue de 232 francs-archers étant sous la charge particulière de Jean Grosparmy, écuyer, leur capitaine, ladite revue faite au bailliage de Caen, le 23 août 1468.



581. Ratification par noble homme Guillaume de Souplainville, écuyer, vicomte de Caen, de lettres par lesquelles il reconnaît avoir reçu une somme de huit vingt et une livres tournois qui, par Mgr de Lascun, lieutenant-général du duc de Normandie, lui avait été donnée par suite de la rébellion de Pierre de Lignou, Jehan Grimoult, Guillaume Lambert, Guillaume le Comte, maître Philippe de Rynes et Jehan Fauquet. (30 septembre 1468.)
- 581 bis. Acte par lequel noble homme Guillaume du Fou, écuyer, élu sur le fait des aides en la vicomté de Caen, reconnaît avoir reçu de Robert le Fevre, écuyer, receveur des aides en la même vicomté, la somme de 20 livres tournois.
582. Jehan Chenu, écuyer, capitaine de cent lances, est payé de ses gages de deux ans, d'après lettres patentes du roi. (29 mars 1476.)
583. Noms des habitants payant le monnoyage au village de Montcoq en l'année 1476, avec les noms de ceux qui en étaient exempts. (1476.)
584. Ordre de Mathieu de Houlebec, conseiller du roi et son bailli à Caen, de payer à Géraud (le reste du nom est illisible), la somme de 20 sols tournois. (14 décembre 1478.)
585. Mandement de May de Houlefort, écuyer, bailli de Caen, au vicomte dudit lieu, de payer à Robin de Bourgoigne, messenger à cheval, dix sols pour son salaire d'avoir porté des ordres afin de faire informer des pilleries, roberies et exactions commises sur les sujets du roi par les prévôts des maréchaux de France, qui avaient pris et fait conduire à l'armée du roi en Picardie, des chevaux, charrettes, blés et autres victuailles. (1478.)
586. May (*sic*) de Houlefort, écuyer, bailli de Caen, donne quittance des gages de son office. (18 mai 1481.)
587. Jean Richart, écuyer, lieutenant-général de Louis de Fougères, écuyer, vicomte de Caen, ordonne d'informer sur une plainte portée par Jean Le Marais et sa femme contre Girard Bureau, écuyer, « soi-disant lieutenant-général au bailliage de Caen. » (14 novembre 1483.)
588. Lettres de Charles VI, mandant aux généraux des aides, de faire payer à Yvon Huart, receveur à Caen, une certaine somme, pour ses peines d'avoir recouvré le tiers des aides destiné à lever une armée de mer contrs les Anglais. (1484.) (*Parch.*)
589. Hugues Bureau, licencié es-lois, lieutenant-général du bailli de Caen, fait commandement au vicomte dudit lieu de donner sur les deniers de la recette à Jean Remon, clerc, la somme de 50 sols tournois pour ses gages. (22 juillet 1513.)

590. Antoine Lobes, chevalier, capitaine de Granville, donne quittance à Jean Lalemant, receveur général des finances du duché de Normandie, de ses gages en qualité de capitaine de ladite ville. Titre signé et scellé. (23 août 1513.)
591. Lettres du roi François I<sup>er</sup> aux vicomtes de Caen, Bayeux, Falaise et Vire, relatives aux enfants mineurs de feu Benoit de Betot, héritier de messire Eustache le Riche, prêtre curé d'Asnebel. (2 juin 1520.)
592. Livraison d'une somme de 750 livres tournois, sur la recette générale de Normandie, par Germain Melissent, grenetier du grenier à sel de Caen et Bayeux, à Guillaume Prudhomme, receveur-général. (5 juin 1520.)
593. Jean Malherbe, écuyer, lieutenant-général au bailliage de Caen, donne quittance de ses gages à noble homme François d'Harcourt, vicomte et receveur ordinaire de ladite ville. (12 septembre 1525.)
594. Quittance de Barthélemi Guyon, écuyer, portier du château de Caen, à François de Harcourt, vicomte, receveur du domaine, pour six livres dix-huit sous quatre deniers tournois. (14 novembre 1536.)
595. Lettres de Pierre Richard, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant-général du vicomte de Caen, certifiant que Jacques le Saunier n'a pas de quoi payer une amende de cent sous tournois qu'il devait verser entre les mains de Christophe de Saint-Germain, écuyer, receveur commis de noble homme messire Ligier Blanchard. (26 février 1537.)
596. Le lieutenant du bailli de Caen ordonne d'informer sur une plainte portée devant lui par Geoffroy Mosque, sergent royal en la sergenterie de Cheux, contre le lieutenant-général de Vernon. (12 avril 1537.)
597. Quittance de Thomas Barrassin, haut doyen de l'église Notre-Dame de Caen, et prieur commendataire de Notre-Dame de Vauguyon, membre dépendant de l'abbaye de Belosanne, d'une somme de 50 livres, reçue de François de Harcourt, écuyer, vicomte de Caen, pour les arrérages d'une rente que ledit prieur a droit de prendre sur le fief de Maulvoisin. (1537.) (*Signé.*)
598. André Le Sens, écuyer, tuteur de Robert Melissent, écuyer, fils et héritier de feu Jean Melissent, aussi écuyer, donne quittance à noble homme François de Harcourt, vicomte et receveur ordinaire de Caen, d'une rente à lui due annuellement sur ladite recette. (11 janvier 1538.)
599. Certificat d'indigence donnée au profit du nommé Jean Dudoyt, détenu prisonnier, par-devant le lieutenant-général du bailliage de Caen, de Jean Gresille, écuyer, avocat, et de

- Jacques Le Ry, écuyer, procureur du roi en la vicomté de Caen. (24 avril 1543.)
600. Quittance portant décharge de partie de tailles en faveur des paroissiens de Fontenay-le-Marmion, donnée au nom du roi, par Robert le Fournier, baron de Tournebu, receveur des tailles en l'élection de Caen. (1<sup>er</sup> octobre 1543.)
601. Jean de la Vallette, écuyer, élu pour le roi à Caen, donne quittance de ses gages et chevauchées. (1<sup>er</sup> avril 1544.) (*Signé.*)
602. Quittance de 9 livres tournois pour une année d'arrérages de rentes sur les aides, donnée par honorable femme Andrée Bellat, veuve de M<sup>e</sup> Jehan Denis, bourgeois de Caen. (1<sup>er</sup> février 1547.)
603. Par-devant Lefournier, écuyer, lieutenant-général du vicomte de Caen, assemblée des parents et amis des enfants mineurs de feu Nicolas Culde, pour nommer des tuteurs. (13 août 1547.)
604. Quittance portant remise de partie de taille, donnée au nom du roi aux paroissiens de Baron par feu Jacques Fournier, écuyer, receveur des tailles à Caen. (24 septembre 1548.)
605. Ordre de François Fleury, lieutenant du bailli de Caen, au receveur du domaine, de payer à Baptiste Bardin la somme de 20 sous tournois. (4 juin 1550.)
606. Regne Thezart, seigneur des Essarts, donne quittance au receveur des tailles en l'élection de Caen, de la somme de 50 livres tournois, « pour avoir assisté, pour les nobles « du bailliage de Rouen, à l'assemblée des gens des trois « Etats tenue à Caen. » (27 mai 1553.)
607. Aveu rendu au roi par Jean Le Sens, écuyer, à cause de la châteltenie et de la vicomté de Caen. (7 juin 1553.)
608. Vente faite, par l'ordre du roi, par Jacques Prunier, trésorier de France à Caen, Denis Duval et Olivier de Brunville, procureur du roi, aux échevins de la ville de Caen, de certaines portions de domaine. (4 février 1553.) (1554.)
609. Vidimus de lettres portant mandement de payer aux gouverneurs et receveurs des villes dépendantes de la trésorerie de Caen les salaires et taxations qui leur sont dûs. (4 juillet 1554.)
610. Ordre de Charles de Bourgeville, lieutenant du bailli de Caen, de payer 6 livres tournois à Gilles de Beauville, pour remboursement, et pareille somme à Esme Pinon, Margueron Falaise, Roulant de Lonchamp, Nicolas d'Anisy. (9 janvier 1556.)

- 610 bis. Quittance de Guillemette du Bourg, veuve de Jean Fresnel, sieur de Gamberville, des arrérages d'une rente constituée sur la recette de Caen. (1557.)
611. Le lieutenant-général au bailliage de Caen et les conseillers au présidial de cette ville certifient que maître Guérin de Villy, écuyer, aussi conseiller audit présidial, a continuellement exercé et fait le service de son dit état de conseiller depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1557 jusqu'au 31 décembre 1558. (Dix signatures.) (A Caen, le 31 décembre 1558.)
612. Montre et revue faite en armes dans la ville de Caen, le 23 juillet 1560, d'hommes d'armes commandés par M. de La Vauguyon. (1560.)  
Pièce incomplète.
613. Quittance de Julien Descageul, sieur de Canches, d'une certaine somme, reçue de Pierre Artur, receveur général à Caen, pour les arrérages d'une rente qu'il a droit de prendre sur ladite recette. (1561.)
614. Noble damoiselle Madeleine Choisneau, veuve de noble homme Charles de Haricourt, sieur de Bailleul, donne quittance d'une rente au receveur de Caen. (1564.)
615. Ordre de Jérôme le Picart, juge magistrat de Caen, au receveur du domaine, de payer à Pierre Le Roy, adjudicataire de la conduite et ménage de Colas Davy, Guillaume Roye, Etienne Boullaye, Lévy Goty, Gilles Goty, la somme de 84 livres. (6 juin 1568.)
616. Quittance de Robert de Chaumontel, sieur D'Andrier, par transport de Jean le Veel, au grenetier du magasin à sel de Caen, pour 400 sous tournois. (29 août 1568.)
617. Quittance donnée à maître Pierre Artur, receveur général des finances en la généralité de Caen, par Etienne Duval, écuyer, sieur de Mondreville, pour une rente à lui constituée sur ladite recette générale. (16 juillet 1571.)
618. Rôle des paroissiens de Nouray sujets au monnaiege, dressé par Colin Prudhomme et Thomas Lecornu. (17 octobre 1571.)
619. Quittance de Pierre Leneux, bourgeois de Caen, lieutenant du vicomte dudit lieu, d'une certaine somme reçue de Pierre Artur, conseiller du roi et receveur général à Caen, pour les arrérages d'une rente sur la recette de ladite ville. (1571.)
620. Ordonnance de Guérin de Villy, lieutenant du bailli de Caen, pour faire rembourser François Camelot, *caparal* de la compagnie de M. de Lage, gouverneur du château de

- Caen, des deniers qu'il a payés pour des réparations à son logement dans ledit château. (1571.) (*Parch.*)
621. Jean Marguerie, écuyer, seigneur de Sorteval, élu pour le roi à Caen, donne quittance à noble homme Etienne du Val, sieur de Mondreville, receveur des tailles en ladite élection, de certaine somme à lui taxée pour la répartition du taillon. (1<sup>er</sup> janvier 1572.) (*Sign.*)
622. Quittance de Jean Basire, écuyer, aux droits par sa femme, de Jean Salles, des arrérages d'une rente constituée sur la recette de Caen. (1572.) (*Signé.*)
623. Étienne du Val, écuyer, sieur de Mondreville (Mondrainville), conseiller du roi, donne quittance d'une rente à laquelle il a droit sur la recette générale de Caen. (Or. *sign.*) (3 janvier 1574.)
624. Quittance de Adam de Le Longurey, du Mesnil, à Michel Répichon, receveur des finances à Caen, pour 50 livres. (28 février 1575.)
625. Quittance de Robert d'Esterville, écuyer, sieur de Touffreville, archer de la compagnie du vibailly de Caen, d'une somme de 45 livres, pour un quartier de ses gages. (1575.)
626. Quittance de Pierre Feullet et Louis Tiercelin, à François de Vigny, pour 50 sous de rente sur les greniers à sel de Caen et de Falaise. (1<sup>er</sup> février 1576.)
627. Rôle extrait des registres du greffe du parlement de Rouen, des amendes pour les baillis d'Évreux et Caen, en l'an 1575. (6 février 1576.)
628. Notification par les généraux des finances à François de Bénévent, receveur général à Caen, de lettres royales acquittant Antoine de Brix de la somme de 200 écus, dus pour anoblissement de feu Simon de Brix, sieur de Neuville. (25 mai 1576.)
629. Mise en possession de l'office de conseiller au siège présidial de Caen, en faveur de M<sup>e</sup> Guillaume Pennier, malgré l'opposition de M<sup>e</sup> Claude Patin, écuyer. (10 janvier 1577.)
- Vidimus donné par Jaques Varin, écuyer, sieur des Pins, conseiller du Roi, et maître des requêtes du duc d'Alençon.
630. Antoine Reynaut, seigneur de Montmort, président et trésorier général de France à Caen, étant aux droits des héritiers de sa femme Anne de Thumery, donne quittance des arrérages d'une rente. (*Sign.* 12 septembre 1588.)
631. Aliénation de rentes sur les aides, faite par les sieurs Nicolas Langlois, sieur de Manteville, président en la chambre des comptes de Normandie, et Michel Ropichon, sieur

d'Avenay, président et trésorier général de France au bureau des finances à Caen. (15 novembre 1594.)

Pièce incomplète.

632. Quittance d'appointements, donnée à maître Pierre Le Charron, trésorier général de l'extraordinaire des guerres, par Gaspard Pelet, seigneur de La Verune, chevalier de l'ordre du roi, et lieutenant-général pour S. M. au bailliage de Caen. (27 novembre 1596.)
633. Contrat de retrait lignager du fief de Cerisy, en la paroisse de Tracy, fait par messire Jean de Longaunay, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre. (22 juin 1598.)
634. Georges Scarron, commis à la recette des deniers de la vente du domaine, donne quittance à Grégoire de la Serre, à Caen, pour 1,045 livres. (21 juillet 1600.)
635. Rôle de la revue en armes faite en la cour du château de Caen, le 18 décembre 1600, par Jean Delalande, commissaire ordinaire, et Charles Denys, commissaire provincial des guerres és bailliages de Caen, Cotentin et Alençon, d'une compagnie de vingt-cinq hommes de garde à pied. (1600.) (*Signé* Montmorency.)
636. Philemon le Saens, sieur de Morsève, avoue qu'à sa prière Richard de Nollenc, sieur de Saint-Cyr, l'a cautionné envers Robert le Roux de Thyilly pour ce qu'il lui devait. (Février 1611.)
637. Thomas d'Osmont de Séglas donne quittance à Richard de Nollenc, sieur de Saint-Cyr, pour le compte de l'administration des biens du sieur de Séglas, dont il avait tutelle. (Mai 1611.)
638. Cent livres de rente, hypothéquées sur le pied du denier quatorze par quatre cents livres de principal, de l'obligation de Olivier Le Gardeur, sieur de Crosillets, de Jacques Le Noble, sieur du Mesnil, et Jean Mirey, dont le premier terme échoira au 25 janvier 1613. — Signifié par Pierre de Bernières, garde des sceaux en la vicomté de Caen. (25 janvier 1612.)
639. Procuration de Nicolas Samuel, notifiée par Étienne Duval, sieur de Mandreuille, pour toucher des arrérages auxquels il avait droit. (Bailliage de Caen, 2 mars 1614.)
640. Sentence de Julien Donesy, écuyer, sieur d'Ollendon, lieutenant-général, civil et criminel, du bailliage de Caen, en faveur de noble homme Claude Parisot, mari de damoiselle Marie de Courcy, au sujet de la succession de feu Guillaume de Courcy, écuyer, père de ladite demoiselle. (10 juillet 1630.)

641. Bail par Françoise Le Brun, veuve de François de Mallot, mestre-de-camp, héritière de feu Jacques Le Brun, gentilhomme de la chambre, aux sieurs Vandel et Vauquelin, du fief de Salenelles. (23 novembre 1632.)
642. René Potier, comte de Tresme, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps de S. M., gouverneur des ville et château de Caen, donne quittance au Trésor de l'épargne de la somme de 2,430 livres à lui ordonnée pour remboursement « d'avoir nourri à ses dépens trois prisonniers audit château, depuis le 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 30 novembre suivant. » (27 décembre 1632.)
643. Guillaume-Jean de Le Bize, à Caen, rue de la Saulze, logé à Paris, collège de Narbonne, rue de la Harpe, fils et héritier de Jacques-Jean du Janos, docteur en droit, et de Anne Le Masson, sa cousine, donataire de Pierre Richer, vend à Maxime Belon 100 livres, etc. (11 août 1633.)
644. Le roi Louis XIV, considérant les services rendus par feu Georges de Cahaigne, pour l'apaisement des troubles dans la ville de Caen, et par Jean de Cahaigne, son fils, aux sièges de Saint-Jean-d'Angély et de la Rochelle, dispense ledit Jean de Cahaigne de toute recherche et représentation de titres de noblesse, et, en tant que besoin serait, l'anoblit, lui, ses enfants et descendants, avec permission de porter des armoiries timbrées. (A Paris, septembre 1644.)  
Un écusson armorié est peint au centre de la pièce, qui porte la signature du roi Louis XIV, alors âgé de *six ans*.
- Ces lettres de noblesse ont été enregistrées en la chambre des comptes de Normandie, le 15 mai 1645, et au greffe de l'élection de Soissons, le 17 décembre 1729.
645. Devant Guillaume Penon, licencié ès lois, avocat à Caen, exerçant la juridiction de l'amiral de France, empêchement a été fait, au sujet de la pêche, par Maximilien-Thomas le Fauconnier, écuyer, sieur de Courdornes, pour lui et dame Françoise Lebrun, dame de Gruchet, La Luzerne et autres lieux, à l'encontre de Philippe Lievelatte, les parents Normand, les Bobby, les Picquot, etc., tous pêcheurs de la paroisse d'Anfreville. (Lundi, 25 septembre 1656.)
646. Partage entre Jacques Prunier, écuyer, sieur d'Angerville, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Caen, et Philippe Prunier, écuyer, sieur de Valdauid. (11 mars 1659.)
- 646 bis. Accord entre Marie Le Mercier, veuve de défunt Nicolas Colbert, escuyer, conseiller secrétaire du roi, dame Magdeleine Lemercier, veuve de Jean Renault, escuyer, receveur général des finances à Caen, et les religieuses de

- Sainte-Marie-Magdeleine, à Orléans, au sujet de l'héritage de dame Catherine Millet, religieuse de l'abbaye Saint-Jean, fille d'Henri Millet, escuyer, sieur de Boisgarines. (26 juin 1665.)
647. Rôle de la montre et revue faite en un champ, près la ville de Caen, de la compagnie de cheveu-légers commandée par François de Courcelles, marquis de Rouvray. (28 mars 1667.)
648. Aveu et dénombrement rendu à messire Claude de Malortie, chevalier, seigneur de Manneville, etc., par Catherine Grameret, Jacques le Tellier et Richard du Mayeu, écuyers. (3 juillet 1669.)
649. Acte de constitution d'une rente de 300 livres, faite sur tous ses biens, par Louis-René de Vallois, chevalier, seigneur de Boisguilbert, demeurant à Caen, au profit de Jacqueline de Geverville, veuve de Guillaume de Vipart, chevalier, marquis de Sainte-Croix. (1690.)
650. Contrat de vente par Louis-René de Vallois, comte de Meursay, acceptant pour lui et ses hoirs les fiefs nobles et terres de Hérouville, au sieur de Boisguilbert, de ce qui lui a été adjudgé par sentence entre lui et Charlotte de Mau-noury, veuve de Louis de Vallois. (Lundi, 23 novembre 1693.)
651. Acte de limitation passé devant maître Nicolas Soret, notaire et gardenotes royal en la ville et vicomté de Caen, entre la famille de Godefroy, écuyers, seigneurs de Godefroy, et celle de Brenaud. (27 décembre 1697.)
652. Catherine Tissu, veuve de feu Charles de Beaubrun, conseiller du roi, contrôleur général des décimes en la généralité de Caen, reçoit 100 livres pour un quartier de rente. (22 juin 1699.) (Or. *Signé.*)
653. État des fiefs nobles et de ceux qui en dépendent, en la seigneurie et châtellenie d'Amayé-sur-Orne.  
Pas de date.
654. Quittance donnée par Pierre Gruyn, garde du trésor royal, à messire Jean-Louis de Bouchet de Sourches, acquéreur des droits de chasse et de pêche sur la rivière de Dive, paroisse de Bures, dépendante de la vicomté de Caen. (25 novembre 1704.)  
Deux pièces en papier.
655. Quittance du garde du trésor royal, donnée à Pierre Marquier, écuyer, seigneur des Buissons, trésorier de France, à Caen, acquéreur de certains domaines dépendant du domaine de Caen. (25 novembre 1704.)



656. Adjudication par le domaine du roi, à Gilles, le Vicomte, chevalier, seigneur et patron de Villy, d'une rente due à S. M. en la paroisse de Montre et dépendant du domaine de la vicomté de Caen. (2 *pièces.*) (1704.)
657. Le garde du trésor royal reçoit de François-Baudouin de Beuville, écuyer, la somme à laquelle il a été taxé, pour être confirmé dans la possession de la seigneurie de la paroisse des Authieux. (1<sup>er</sup> août 1711.)
658. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Maximilien-Constantin Auzeray, chevalier, marquis de Courvaudon, pour être confirmé en la possession de la justice de Courvaudon. (1711.) (*Pap.*)
659. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Renaubert de Sirenne, sieur de Beuville, pour être confirmé en la possession de la justice de la paroisse de Beuville. (1711.) (*Pap.*)
660. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Jacques-Emmanuel Prevost, écuyer, seigneur de Coupesarte, pour être confirmé en la possession de la justice de la paroisse d'Amblié. (1711.) (*Pap.*)
661. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par Thomas de Petiteœur, écuyer, seigneur de Saint-Vaast, pour être confirmé en la possession de plusieurs terres. (1711.) (*Pap.*)
662. Quittance du garde du trésor royal, de 350 livres payées par Philippe d'Hérissy, écuyer, sieur de Marcelet, pour être confirmé en la possession de la justice de la paroisse de Saint-Manvieu. (1711.) (*Pap.*)
663. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par la veuve du marquis de Saint-Germain, pour être confirmée en la possession de la justice de Coligny et autres paroisses. (1711.) (*Pap.*)
664. Arrêt du Conseil d'État sur contestations entre le sieur de Monville, président du parlement de Rouen, et les dames abbesse et religieuses de la Sainte-Trinité de Caen, au sujet des pêcheries et guideaux de Sallenelles, sises à l'est de l'embouchure de la rivière d'Orne. (27 juin 1739.)
665. Lettres royales de relèvement, adressées au bailli de Caen, au sujet de la succession de Louis-Joseph Hûe, écuyer, chevalier de Montégu, capitaine à Royal-Cravatte, fils de feu Gabriel Hûe, seigneur de Langevisières. (20 décembre 1747.)
666. Extrait de divers actes relatifs à la succession de Jacques Advenel, et notamment d'une transaction faite entre ses héritiers, le 23 décembre 1747.

667. Antoine Grant, lieutenant colonel au régiment irlandais de Clare, chevalier de Saint-Louis, et Jean Grant, dit Kennedy, capitaine au même régiment et chevalier de Saint-Louis, donnent procuration à Nicolas-Louis Mary, agent du régiment de Clare, pour toucher à leur nom les arrérages d'une pension faite à Mathieu Grant, leur frère, dé-cédé. (19 août 1752.)
668. Damoiselle Jeanne Advenel, dame Catherine Advenel, veuve de Charles Hobey, sieur des Granges, et dame Elisabeth Advenel, épouse de Jean-Jacques Bacon de Précourt, donnent procuration à Nicolas Legrand, bourgeois de Paris, de toucher le remboursement de rentes. (7 janvier 1753.)

## 2. AVRANCHES.

669. Lettres de Charles V, portant provisions de l'office de garde et capitaine de la ville de Saint-James de Beuvron, en faveur de Pierre Bardoul, chevalier, avec mandement de lui payer pour gages 600 francs d'or par an. (9 janvier 1369.)
670. Transaction entre noble dame Marie de Beaumanoir et Etienne du Chastelier, de la paroisse de la Croix en Avranchin, diocèse d'Avranches, au sujet d'une vavassorie que celui-ci tenait en foi et hommage de ladite dame en ladite paroisse. (27 avril 1376.) (Vidimus du 13 septembre de la même année.)
671. Vidimus des lettres d'Olivier du Guesclin, sire de la Rochetesson et du Val de Sée, en faveur de dame Marie de Beaumanoir, à cause de la terre de La Croix, mouvante de la seigneurie du Val de Sée. (8 août 1376.)
672. Réclamation contre une décision du bailli d'Avranches, qui avait à tort mis dans la maison du roi, pour cause de soubzaage (minorité) le fief de la Grimaudière. Sont cités : Robert de la Rochelle, écuyer, Audoin Chauveron, Etienne de la Vervelle, Etienne du Chastelier, Jean Coullant, Laurent le Grant, Jaques Dieu-Loge, Gefroy Herault, Raoul Lanceseur, Robert Eudelon, qualifiés notables personnes. 1<sup>er</sup> avril 1380.
673. Rôle des amendes de la vicomté d'Avranches. (Pâques 1384.)
674. Quittance donnée par Gieffroy Héraut, élu du diocèse d'Avranches, pour les aides de la guerre, au receveur desdites aides, de la somme de 100 livres tournois. (20 novembre 1388.)

675. Jean Pigace de Balborel, Jean Hervieu, Jean Du Val-Sergens, témoignent que Regnaud, vicomte d'Avranches, a payé la dépense d'un voyage fait par eux. (21 février 1397.)
676. Aveu rendu au roi, par Jean Marie, écuyer, à cause de son hôtel et hébergement appelé Mirande, sis en la vicomté d'Avranches, lequel avait été acquis à S. M. par suite de la forfaiture de Guillaume de Mirande. (2 décembre 1404.)
677. Certificat donné par Giles Cadot, lieutenant général de noble homme Robert de Peletot, chevalier, chambellan du roi et bailli de Cotentin, à Jean de Brequigny, écuyer, attestant qu'il a fait au roi foy hommage pour sa terre de Brequigny, qui est un tiers de fief de Haubert, relevant de la vicomté d'Avranches. (15 octobre 1405.)
678. Aveu rendu à messire Guillaume de Roncherolles, seigneur de Villiers, par Pierre du Désert, écuyer, à cause de Montihart. (3 juillet 1412.)
679. Lettres des trésoriers de France, au vicomte d'Avranches, par lesquelles il mande que, vu l'information faite par ordre du roi, il est accordé à Pierre Blancpain, prévôt et fermier du duché d'Avranches, une diminution de 100 francs sur le prix de son bail, pour l'indemniser des pertes causées par la guerre. (1412.) (*Parch.*) — Information sur les réclamations de Blancpain. (1412.) (*Pap. lacéré.*) 2 pièces.
680. État des amendes et exploits du bailliage de Cotentin, échus en la vicomté d'Avranches. Sont cités : Jehan sire Dinay, chevalier, chambellan du roi et son bailli de Cotentin; Jehan le Chien, vicomte d'Avranches, et Guillaume Bailleul, procureur du roi au bailliage de Cotentin et bailli d'Avranches. (Pâques 1413.)
681. Le trésorier du roi reçoit et rend à Jean Le Chien, vicomte d'Avranches, 200 livres. (19 décembre 1415.)  
Charte latine scellée de trois sceaux en cire rouge. (Sceaux avariés.)
682. Lettres de Hemon Bellenap, écuyer, trésorier général, gouverneur des finances en France et en Normandie, Pierre Surreau, receveur général desdites finances en Normandie, et Jehan Chambellan, contrôleur de la recette générale, commissaire du roi et du régent, duc de Bedford, portant ordre à messire Jehan Lepelay, chevalier, bailli de Cotentin, de faire la montre de la compagnie de gens d'armes de Thomas Bourg, capitaine d'Avranches. (24 novembre 1427.)
683. Lettres du vicomte d'Avranches, relatives au fief du Hamel, appartenant à la veuve de messire Jean de Saint-Manvieu, chevalier. (26 juin 1429.)

684. Reçu d'une lettre de monsieur de Scales, donné à Guillaume Thibaut, messenger, par Jean Lampet, écuyer, lieutenant d'Avranches. (30 mai 1440.) (?)  
Papier.
685. Jean, seigneur de Montauban, etc., chevalier, chambellan du roi, bailli de Cotentin, donne quittance de ses gages à Richard du Prat, écuyer, vicomte d'Avranches. (24 avril 1454.)
686. Envoi en possession de la temporalité de l'évêché d'Avranches, au profit de monseigneur Jean, par le lieutenant de Jean de Montauban, bailli de Cotentin, tenant les assises, après avoir vu et vérifié que ledit évêque d'Avranches avait prêté le serment de féauté, et fourni son aveu et dénombrement au roi. (1454.) (*Parch.*)
687. Quittance de 23 livres 12 sols 8 deniers donnée à Guillaume de Marbre, receveur d'Avranches, par Audren de Laval, seigneur de Loheac, de Lauvaulx, de Gargorlay (Kergorlay), capitaine d'Avranches, pour ses gages de capitaine dudit lieu. (16 août 1472.)
688. Lettres de Jean de Gourfalleur, lieutenant général en la vicomté de Granville, au sujet des fouages dus au duc d'Orléans, à cause de sa terre et seigneurie de Saint-Sauveur. (2 décembre 1482.)
689. État des amendes et exploits des assises d'Avranches, où sont mentionnés : Nicolas Lancesseur, Thomas du Hoc, V. Boisyon, écuyers. (Pâques 1483.)
690. Rôle des amendes et exploits de justice taxés en la vicomté d'Avranches, à la Saint-Michel. (1484.) (*Parch.*)
691. Aveu et dénombrement rendu à Philippe des Plantes, pour son fief de Granville, par Denis Bary. (19 juillet 1488.)
692. Lettres de Pierre de Négron, bailli de Cotentin, et Jean Godin d'Avranche, vérifiant une charte donnée à Froussin d'Isegny, en 1380, sur la délivrance de la sergenterie du Val de Sée. (9 août 1488.)
693. Acte de décharge donné par les généraux des finances, au receveur des aides dans les élections d'Avranches et de Mortain, d'une somme de 200 livres, payée à Jehannot de Tardes, baron des Byars, conseiller et maître d'hôtel du roi, pour le solde des 400 livres de sa pension pendant un an. (1500.)
694. Thomas Le Varroquier et Thomas Le Mouchel, de la paroisse de Brieux, déclarent devant deux notaires royaux

- de Bayeux, avoir reçu le rôle du monnéage et fouage du roi par les paroissiens dudit lieu. (20 octobre 1509.)
695. Rôle des assises d'Avranches, tenues audit lieu par Jean Morice, lieutenant général du bailliage du Cotentin. (7 avril 1513.)
696. « Taux et appréciation des grains, oyseaux et autres rentes deues à la recepte ordinaire d'Avranches, autres que en deniers, pour le terme de Pabques l'an 1522. » Quartiers de « fourment » (froment), mesures et prix divers; un chapon, 20 deniers; une géline (poule), 10 deniers; un poussin, 4 deniers; chapeau de roses, 4 deniers; un voire (verre) à pied massif, 4 deniers; une livre de sel, 12 deniers; une livre de poivre, 40 sols; une grosse anguille, 3 sols, etc. Fait aux assises d'Avranches, tenues par Jean d'Anneville, lieutenant général du bailli de Cotentin, en présence de plusieurs « notables personnes » nommées dans l'acte. (23 mai 1522.)
697. Fragment d'un état des amendes prononcées en la vicomté d'Avranches en 1525. (6 pages in-4.)
698. Rôle des amendes de la vicomté d'Avranches. (Pâques 1532.)
699. Enquête faite par Charles Le Picart, lieutenant général du bailliage de Villedieu-de-Saulchevreul, au sujet de la solvabilité de Jean Graffart, détenu prisonnier à Coutances, à l'instance de noble homme Christophe de Saint-Germain, commis de maître Ligier Blanchard, receveur des amendes et exploits du parlement de Rouen, pour non paiement de 100 sols d'amende envers Robert de Saint-Gilles, écuyer, sieur de La Buyssonnière. (3 septembre 1538.)
700. Hervé de la Fresnaye, écuyer, receveur des aides et tailles en l'élection d'Avranches, et plusieurs autres habitants d'Avranches, donnent quittance de diverses sommes taxées à leur profit par M<sup>r</sup> de Fonchault, « général » de Normandie. (1554.)
701. Quittance donnée à maître Jean Viard, receveur des aides et tailles de Granville, par noble homme maître Antoine Gouhier, sieur de Royville. (15 mai 1579.)
702. Accord de mariage entre Bernard des Donetels du Fougeray et damoiselle de Camprout, fille de Audier de Camprout de la Porte et Gilberte Gaudin. (Avranches 1593.)
703. Quittance de René de Queru, écuyer, sieur de Surdon, demeurant à Vire, d'une somme de 450 livres, reçue de Macé Bertrand, sieur de la Bazinière, trésorier de l'épargne, pour être allé d'Avranches à Etampes, porter des dépêches concernant le service du roi. (1631.) (*Signé.*)

704. Transfert de la somme de 52 livres 1 sou 8 deniers tournois de rente fait par M<sup>r</sup> François de Vaulx, chevalier, sieur d'Estenaulx, à Richard de Sausey, écuyer de la grande écurie du roi, seigneur de Brecey. (10 mai 1633.)

Pièce incomplète.

705. Contrat. Argemier, sieur de Montmirel le Chartrin, tuteur des mineurs de Robert de Montolion, contre Hubert Langlois, pour héritage desdits mineurs. François Fortin. (26 octobre 1638.)

706. Quittance du garde du trésor royal donnée à Jacques de La Hache, écuyer, sieur de La Hague, acquéreur de la haute, moyenne et basse justice dans la paroisse de Saint-Michel-des-Loups. (25 novembre 1704.)

707. Quittance du garde du trésor royal donnée au sieur comte de La Reiry, acquéreur de la haute, moyenne et basse justice dans la paroisse de Carnet, vicomté de Saint-James. (25 novembre 1704.)

708. Acte de Procuration. Il en appert que Françoise-Charlotte de Fruges, était femme de Charles de la Pigame de la Meunerie, lieutenant-général de la police à Avranches, et qu'Elisabeth de Fruges était veuve de Jacques de Massac. (30 avril 1707.)

709. Par devant les tabellions de la vicomté d'Avranches, partage des biens du feu sieur Robert Chrestien, écuyer, sieur de la Chesnonnière, entre ses héritiers. (1707.)

Copie collationnée datée de 1799.

710. Vente au profit de Charles Bernier Collin de Contrisson, doyen de l'église d'Avranches, abbé de Sturzelbron, par Louis-Charles-François Tresquarre, avocat, pour lui et François Meequard, de 250 livres de rente sur Nicolas-Jean-André de Bailleul de Roudé, d'une constitution au profit de René de Touraine de Cantilly et sur Charles Du Châtel. (5 janvier 1768.)

*Pontorson et Tombelaine (Mont-Saint-Michel).*

711. Lettres du roi Charles V, portant don de 4,000 francs d'or à Nicole de Briqueville, chevalier, capitaine de Pontorson, pour le payement de lui, de ses gendarmes et des travaux de réparation faits aux fortifications dudit Pontorson. (10 mars 1369.)

712. Rôles des amendes et exploits des assises de Pontorson, ordonnés par Hue de Donquerre, bailli de Rouen, en pré-

- sence de Jean le Lieur, vicomte de Pontorson et Pont-Audemer. Somme : six vingts 3 livres 15 sous. (1401.)
713. Enquête faite aux assises d'Avranches au sujet des rentes dues au roi dans ce bailliage. — Il y est dit que tout y était en décadence, que les habitants avaient fui; enfin que les forteresses de Saint-James, de Vernon et de Pontorson étaient détruites. (15 mai 1425.)
714. Décharges données par le trésorier général de Normandie, à Guy Lachère, receveur à Lizieux, d'une somme de 1,500 livres, employée au paiement des 600 lances ordonnées au siège de Pontorson, pour le troisième mois dudit siège. (1427.) (*Signé.*)
715. Décharge donnée par le trésorier général de Normandie à Jean Chauveau, vicomte de Condé, d'une somme de 600 livres, assignée à Thomas Bourg, écuyer, capitaine de Tombelaine, pour le paiement de soudoyers dudit lieu. (1428.) (*Signé.*)
716. Montre et revue de la garnison de Tombelaine, sous le commandement de George Nessefeld, écuyer, passée le 8 août 1429. (*Parets.*)
717. Rôle et paiement de la garnison du château de Pontorson commandée par Nicolas de Labaye. (Décembre 1467.)
718. Vidimus d'une lettre de Jean de La Driesche, président de la chambre des comptes, gouverneur de Pontorson, à Jacques Burdelot, bailli, Nicolas Havay, Guillaume le Roy, vicomte de Pontorson, sur l'imposition des habitants de ladite ville. (5 octobre 1474.)
719. Décharge donnée par le trésorier du roi, d'une somme de 300 livres, payée par le vicomte d'Avranches, et assignée à Jacques de Silly, capitaine de Pontorson, pour soldé de 1,200 livres à lui ordonnées pour la garde dudit Pontorson. (1488.)
720. Décharge donnée par le trésorier du roi, d'une certaine somme payée par Jean Le Roy, vicomte d'Avranches, et assignée, par parties, au sieur d'Aubigny, et aux capitaines de Pontorson et de Tombelaine. (1489.)
721. Décharge donnée par le trésorier du roi, d'une somme de 144 livres, payée par le vicomte d'Avranches, et assignée à Baudoin de Saint-Gelais, capitaine de Tombelaine, pour partie de 440 livres à lui ordonnées à cause de la garde de ladite ville. (1489.)
722. Montre et revue faite à Pontorson de neuf hommes de guerre, sous la charge de Jacques Des Barres, sieur de Neuvy, Pierre de Marsenges lieutenant. (22 février 1515.)

723. Adjudication à M<sup>e</sup> Le Noir, agissant au nom de sieur René Le Roy, écuyer, seigneur de Macé, de la haute, moyenne et basse justice dans la paroisse de Macey, dépendante de la vicomté de Pontorson, moyennant 400 livres. (16 octobre 1704.)
724. Quittance générale pour Monsieur d'Estouteville, pour le droit et capitainerie du Mont-Saint-Michel, par le sieur de Culant, maréchal de France. (Prévôté d'Issoudun.)

## 3. BAYEUX.

725. Fragment d'une charte d'une reine d'Angleterre, duchesse de Normandie, énumérant et confirmant un grand nombre de donations faites à diverses églises et abbayes du diocèse de Bayeux, par des princes de sa famille ou des seigneurs de la province. Cette pièce, malheureusement incomplète, est précieuse pour l'histoire religieuse et nobiliaire de la Normandie. (*S. d., vers 4200.*)
726. Donation faite à messire Raoul Tesson, chevalier, par Jeanne de Mouley, fille de feu Guillaume de Mouley, de la paroisse de Miqueville-la-Blouette, de tous les droits que ladite dame pouvait avoir sur certains héritages de son dit père. (4 mai 1264.)
727. De par les Gens des Comptes. A la supplication de Robert Levêque, ordre au vicomte de Baieux de payer au dit ses dus pour cause de plusieurs enchères sur l'imposition de quatre deniers par livre. (29 mars 1345.)
728. Quittance de Guillaume des Maires, mari de la femme qui fut de Philippot Le Cousturier, à sage Renier Le Coustelier, vicomte de Baieux, d'une somme de quatre écus d'or de Philippe, pour le vuiderment de Saint-Vaast. (6 février 1362.)
729. Reconnaissance par Jean Godefroy, à Renier Le Coustelier, vicomte de Baieux, d'une somme de vingt-deux royaux. (25 janvier 1363.)
730. Quittance de gages donnée à Renier Le Coustelier, vicomte de Bayeux et receveur général ès bailliages de Caen et de Cotentin, par Pierre Castel, écuyer, retenu pour le service du roi sous messire Guillaume du Merle, sire de Messy, capitaine général esdits bailliages. (29 avril 1363.)
731. Mandement des gens des comptes du roi à Paris, au vicomte de Bayeux, pour laisser jouir paisiblement de ses



- terres, Jean de Quiry, fils de Robert, s'il est majeur et s'il a rendu hommage au roi. (1367.) (*Parch.*)
732. Ordre des gens des comptes du roi à Paris, adressé au vicomte de Bayeux, de faire lever sur les biens meubles et héritages de messire Guillaume de Thibouville, chevalier, la somme de 1,000 livres, montant de l'amende à laquelle ce seigneur avait été condamné par le roi pour ses *grands, énormes et excessifs* délits et attentats. (17 juillet 1371.)
733. Quittance donnée à Guillaume de Boulegny, vicomte de Bayeux, par Guillet Hamon, écuyer, de la somme de 67 sols six deniers, qui lui était due sur la recette de ladite vicomté. (1<sup>er</sup> juin 1379.)
734. Aveu - Dénombrément du fief de Castillon rendu par Colinet de la Croix, fils et héritier de feu Guillaume de la Croix, écuyer, seigneur dudit lieu. (Septembre 1388.)
735. Enquête au sujet d'une majorité féodale, dans laquelle comparaissent Révérend père en Dieu Louis Thezart, évêque de Bayeux, Robert de Greugnes, Geoffroy de Manneville, Guillaume Gondouin et autres. (Décembre 1390.)  
Parchemin à mi-rongé.
736. Nicole Malerbe, fils de feu Rohart Malerbe, écuyer, et Robin Malerbe, vendent à Jehan de Maignien de Lalande un bois sis en la paroisse de Fouloigne. (8 mars 1395.)
737. Les Généraux des aides font recevoir par Michel Du Sablon, de Jacques Mousgue, à Bayeux, ce qu'il doit sur sa recette. (3 février 1398.)
738. Rôle des habitans de la paroisse de la Vacquerie, qui ont payé le droit de fouage dû au roi. (1399.) (*Parch.*)
739. Témoignage de véritable scellement de son propre sceau, par Guillaume de Vausselles, demeurant à Maisons-en-Bayeux. (16 juillet 1403.)
740. Quittance pour la prébende de Brecy en l'église de Bayeux, donnée à Jacques le Rennoissy, vicomte dudit lieu, par Henry Oresme, chanoine. (16 novembre 1406.)
741. Copie sous le scel des obligations de la vicomté de Bayeux, d'un mandement de nosseigneurs de la chambre des comptes de Paris, portant mise en liberté sous caution de Jean du Parc, détenu dans les prisons du roy à Bayeux. (2 août 1408.)
742. Reconnaissance de rémission de moitié du droit de 12 livres tournois dus au roi par les nouveaux mariés Robin de la Rochelle, écuyer, et damoiselle Jehanne Pinchon, sa femme, à cause de la fiefferme d'Osmonville-la-Petite. (1<sup>er</sup> juin 1410.)

743. Quittance de gages donnée par Jean Lefèvre dit Servault, écuyer, verdier de Burleroy, à Nicolas Potier, vicomte de Bayeux. (18 octobre 1414.)
744. Jean Burnel, vicomte de Bayeux, donne quittance de ses gages à Vaultier Ardfort, écuyer, receveur dudit lieu. (4 août 1419.)
745. Quittance notariée de Alain Maillart, avocat en la vicomté de Bayeux, à Gautier Gondeford, receveur, pour cent dix sous de gages. (1<sup>er</sup> décembre 1419.)
746. Quittance de Landry Guidon et Jean Labbé, d'une somme de 50 sols, reçue de Jean Burnel, vicomte de Bayeux, pour avoir tué quatre louves et deux loups, dans les marais de Coulombiers. (1424.)
747. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Thierry, relève du fief de Vaucelle. (1434.) (*Parch.*)
748. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Dienis, relève de la seigneurie d'Osmanville, appartenant à Jean Doessy, chevalier. (1434.) (*Parch.*)
749. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Dienis, relève de la seigneurie d'Osmanville, appartenant à Jean Doessy, chevalier. (1434.) (*Parch.*)
750. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Thomas de Surtainville, relève du fief d'Osmanville, appartenant à Jean Doessy, chevalier. (1434.) (*Parch.*)
751. Vente de certains héritages mouvants de la seigneurie de Danville, appartenant à noble homme Pierre de La Roque. (29 mars 1434.)
752. Lettres de Pierre Taillebois, garde du scel des obligations du vicomté de Bayeux, concernant un procès entre Jean de Saint-Lô, seigneur de Lingieure et les trésoriers et chanoines de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris. (21 janvier 1435.)
753. Quittance de Bernon d'Amalry, écuyer, lieutenant et garde des ville et château de Bayeux pour M<sup>r</sup> d'Orval, capitaine dudit lieu, de 10 liv. tourn. pour le chauffage des cheminées dudit château. (1453.) (*Parch. — Signé.*)
754. Pardevant Nicolas de Foullaingne, écuyer, garde du scel de la vicomté de Bayeux, Alain de la Lande, écuyer, reconnaît avoir reçu de honorable homme, pourvu et sage Guillaume Rat, écuyer, vicomte de Baieux, la somme de

huit livres cinq sols tournois pour des gages dus à Philip-pot Lyot, sergent à gage ès forêts du roi. (18 juin 1454.)

755. Liste des noms et surnoms des gens soumis et non soumis au fouage en la paroisse de Cahaignolles; sont mentionnés : le s<sup>r</sup> de Verguereul, Colin et Robin du Fayel, Guillaume Malherbe, etc., nobles. (Mai 1455.)
756. Sentence de Nicolas de Fouloigne, écuyer, garde du scel des obligations de la vicomté de Bayeux, portant accord entre maître Pierre de Chantelou, prêtre, et Louis de Chantelou, son frère, écuyer, acquéreurs de deux fiefs assis ès paroisses de Sallon et de Livry. (22 juin 1459.)
757. Quittance pour la prébende de Brecy, de fondation royale, en l'église de Bayeux, donnée par Jean Roger, prêtre et chanoine en ladite église. (21 octobre 1460.)
758. Vidimus des lettres de Jean, seigneur de la Molyère, chevalier, chambellan du roi, bailli et capitaine de Bayeux, qui nomme Michel Corbin, son promoteur et receveur général, et lui donne procuration de gérer toutes affaires du bailliage. (1465.) (*Parch.*)
759. Quittance donnée par Symon Ferrières, prêtre, chapelain de la chapelle Saint-Nicolas, à Jean Du Plessis, écuyer, vicomte de Bayeux. (12 octobre 1467.)
760. Reconnaissances de Jean Rosnyvynen, homme d'armes, Pierre Coesnon, *idem*, Ivon de Rosnyvynen, François de Chiévrefue, Jean de Saint-Gilles, Simon de Langale, Antoine de Tillay, Renaut de la Cassagne et autres, à maître Corberi, commis au paiement de la solde. (Juin 1468.)
761. Jean Du Plessis, écuyer, maître d'hôtel du roi, vicomte de Bayeux, donne quittance au grenetier du grenier à sel de Caen, de certaine somme pour le sel vendu au dit grenier du 1<sup>er</sup> janvier 1480 au 31 décembre 1481. (3 mars 1481 (1482).)
762. Déclaration des « officiers sous la main du roy pour l'apanage de Mgr le duc d'Orléans à Bayeux, » portant que Guillaume Le Mays, receveur des revenus dudit apanage, a payé à Jamet Desmares, marchand tavernier à Bayeux, la dépense en vin faite, selon l'usage, en vaquant aux baux des fermes du duc. (9 octobre 1490.)
763. Dénombrement des habitants de la paroisse de Guéhaignes, en la vicomté de Bayeux. Habitants nobles : Jehan de Mayneville, sieur de Beaumarchiers; Noel de Clinchamp, écuyer, sieur de Mondain; Renault d'Anet, écuyer, sieur du lieu (fief) Mottet; Thomas Maroc, archer de l'ordonnance du roy; et plusieurs prevots de fiefs. Témoins : Herment de La Fresnaye, écuyer, et Remon Moullinier. (7 juillet 1491.)

764. Rôle des habitans de la paroisse de Condé-sur-Seulle, qui ont payé le droit de monnéage ou fouage, dû au roi. (1491.) *Parch.*
765. Pardevant les élus de Bayeux, Regnault Eudelin et plusieurs autres habitans de Bérigny, reconnaissent avoir reçu du roi, au nom de tous les paroissiens de ce village, une somme que le roi leur a donnée pour distribuer aux plus pauvres et nécessiteux de ladite paroisse de Bérigny. (11 avril 1507.)
766. Rôle des paroissiens de Saon, imposés au fouage. (Saint-Jean 1509.)
767. Rôle des paroissiens de Marigny contribuant au fouage. (Année 1509.)
768. Vente par les commissaires du roi du fief de Cardouville. (5 mai 1514.)
769. Pardevant Guillaume Charton, garde de la prévôté de Marmes, pour Adrien Tiercelin, sieur de Brossy, capitaine de Bayeux et Ponthieu, Regnaut Vollant, laboureur à Cormelles, et Catherine, sa femme, vendent librement à Antoine du Bray, quatre perches de vignes. (12 mars 1521.)
770. Rôle des habitans de la paroisse de Deux-Jumeaux, qui ont payé le fouage dû au roi, pour l'année finissant du 24 juin 1524, rapporté par Abraham Berigny, collecteur, devant les notaires de Bayeux. (1524.)
771. Rôle des paroissiens de Blaigny, sujets aux fouage et monnéage. (28 juillet 1533.)
772. Rôle des paroissiens de Lutry, sujets au monnéage et fouage. (Année 1533.)
773. Rôle du fouage de la paroisse de Tessy : Marin Percée, Antoine le Chevalier, Jean Tostain, Vincent le Prétot, Jean de Conches, Berthaud Gaudin, etc. (1539.)
774. Lettres de Thomas des Mares, écuyer, licencié ès-lois, lieutenant-général en la vicomté de Bayeux, en faveur de Gilles Barbes, écuyer, sieur de Basenville et de La Vavassorerie de La Mare, portant que ledit Barbes a fait les foi et hommage dus au roi à cause de ladite terre de Basenville. (13 mars 1542.)
775. Vente faite par Marie le Cointe, veuve de Jacques Laugain, à François de Briqueville, de 25 livres de rente à prendre, chaque année, le jour de la Saint-Michel, sur Arthur de Mangueville. (23 mai 1546.)
776. Contrat de rente constituée en l'élection de Bayeux, en faveur de Thomas Suhart, sieur de Rupalley, par les com-

- missaires du roi à ce députés en Normandie. (2 mars 1555.)
777. Quittance de Jean de Briqueville, seigneur et châtelain de Coulombières, d'une certaine somme reçue du receveur des tailles en l'élection de Bayeux, pour les arrérages d'une rente constituée sur lesdites tailles. (1557. — *Signé.*)
778. Rôle des habitants de la paroisse de Saon, sujets et contribuables au fouage dû au roi. (Saint-Jean 1563.)
779. Rôle des paroissiens de la paroisse de Crouay, sujets et contribuables au monnéage ou fouage dû au roi. (Saint-Jean 1563.)
780. Dénombrement des habitants de la paroisse du Breul soumis au payement du fouage. (1563.)
781. Jean Lambert, sieur du Fresne, tuteur des fils de feu Thomas Potier, donne quittance au commis de la recette des tailles en l'élection de Bayeux, de la somme de 4 livres 10 sols tournois de rente sur ladite recette. (22 avril 1564.)
782. Quittance de Jean de la Rivière, sieur de Pouilly, à Richard Toustain, receveur des finances du roi en la vicomté de Bayeux, pour quinze livres sur la rente de la chapelle de Saint-Nicolas du Burlaroy. (15 février 1569.)
783. Aveu et dénombrement à Bernardin de Saint-François pour Milly-Aurel-Crespion, par Nicolas-Jean Gautier, et pour le fief de la Mothe. (22 septembre 1574.)
784. Rôle du fouage de Sallon en la vicomté de Bayeux. Jean Massé, Gabriel Richard, Simon Thirel, Martin Fayet, Gilles Pégoix, Martin Vautier, Charles de Flandry, P. de Haussey. (4 juillet 1575.)
785. Cession faite par Guy de Briqueville, tuteur des enfants mineurs de feu M<sup>e</sup> Georges de Briqueville, de 25 livres de rente à lui vendues par Marie Le Comte. (1<sup>er</sup> octobre 1577.)
786. Rôle des paroissiens de Bucéels, sujets et contribuables au monnéage et fouage dus au roi. (15 juillet 1578.)
787. Quittance notariée de Gilles Lefebvre ou Lefébure, chanoine de Bayeux, procureur d'André Bamoys, à Philippe De Collanges, Pierre Jacques et Théodore Bazin, pour neuf vingt onze livres. (7 janvier 1619.)
798. Le seigneur Nicolas Saladin d'Anglure, chevalier baron d'Anglure, seigneur de Longueville, donne quittance à Pierre Robier, marchand, de la somme de 164 livres 2 sous 6 deniers. (25 août 1626.)
799. Vérification de finance du tabellionage de la ville de Bayeux. (16 août 1638.)

800. Par-devant les notaires de la ville de Bayeux, Thomas Leduc, écuyer, sieur de Bervières et de Saint-Clou, baille pour cinq ans à Daniel Ridel de certains héritages. (3 décembre 1670.)
801. Vente de la justice des bourg, paroisse et hameau d'Isigny, en faveur de messire François de Briqueville, chevalier, marquis de La Luzerne. (1<sup>er</sup> août 1711.)
802. Quittance du garde du Trésor royal, d'une certaine somme payée par Charles-Nicolas de Roncherolles, écuyer, seigneur de Planquery, pour être confirmé en la possession de la justice de la paroisse de Planquery. (1711.) (*Pap.*)
803. Quittance du garde du Trésor royal, d'une certaine somme payée par Jacques Le Vallois, écuyer, seigneur de la Haye-Piquenot, pour être confirmé en la possession de la justice de la paroisse de la Haye. (1711.) (*Pap.*)
804. Procuration aux fins de toucher des arrérages de rente sur l'hôtel de ville de Paris, donnée à Louis de Biard, écuyer, sieur de Saint-Aubin, demeurant à Paris, par Charles Le Seigneur, écuyer, sieur de Maisons, et dame Rachel Le Blanc. (7 août 1743.)

*Thorigny.*

805. Contrat de rente assise par le seigneur de La Carbonnière sur le jardin de feu Jean Crespin, à l'abbé et religieux de Thorigny, de l'ordre de Cîteaux, pour messes. (1347.)
806. Vidimus de l'acte de vente du château, ville et baronie de Thorigny en Normandie, par Hugues de Vienne, chevalier, et Henriette de Chalon, sa femme, sœur du comte d'Auxerre, au profit de Hervieu de Mauny, écuyer, pour le prix de 11,500 livres tournois, forte monnaie. (1369.) (*Parch.*)
807. Rôle des habitants de la paroisse de Saint-Laurent de Thorigny qui ont payé le fouage dû au roi. (1407.) (*Parch.*)
808. Vidimus passé devant Nicolas de Foulloingne, écuyer, garde du scel à Bayeux, d'une sentence rendue aux assises de Thorigny, par Roger de la Valette, lieutenant-général du bailli de Caen, en présence de Pierre de Ruppallay, écuyer, procureur du roi, par laquelle il renvoie Jean Quinet, à cause de sa femme Philippote Lannien, en possession des biens provenant de l'héritage de son père Jean Lannien, qui, après avoir fait pendant longtemps la guerre aux Anglais, en suite de l'envahissement de la Normandie, l'an 1417,

- fut pris par lesdits Anglais, décapité, et ses biens furent confisqués. (1455.)
809. État des gens payant le fouage et de ceux qui en sont exempts dans la paroisse de Cormollay, sergenterie de Thorigny. Sont mentionnés parmi les nobles : Pierre de Chantelou, écuyer; maître Jean de Hausse, écuyer, sieur de Vigny. (7 juin 1519.)
810. Le lieutenant du bailli de Caen, à Thorigny, constate que Guillaume de Brébeuf, condamné à une amende de 100 sous tournois envers Marguerite de Brébeuf, est trop pauvre pour la payer. (17 juillet 1520.)
811. Sentence rendue par Jean de la Gonnivyère, écuyer, exerçant la justice de l'élection à Thorigny, en l'absence des élus de Bayeux, au profit de M. de Matignon, seigneur dudit Thorigny, qui réclamait la possession de plusieurs pièces de bétail saisies pour contraindre un contribuable à payer les tailles. (1562.)
812. Geffroy Charrefeu, sieur de la Hardynière, garde des sceaux du roi aux sergenteries de Thorigny et Saint-Clair, notifie que Charles de Matignon, prince de Mortagne, comte de Thorigny, lieutenant-général, a donné procuration à Josias Brunaut de la Rivière pour toucher les arrérages de ses rentes, dues par Antoine de Longannay, sieur de Frangueville, Dampierre, etc. (Lundi, 19 octobre 1620.)
813. Quittance du garde du Trésor royal donnée à messire Jacques Gouyon, sieur de Matignon, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général des armées de S. M., acquéreur de la haute, moyenne et basse justice, sur les paroisses dépendantes de la vicomté de Thorigny, y dénommées. (31 décembre 1706.)

## 4. CARENTAN.

814. Les maréchaux de France mandent aux trésoriers de la guerre qu'ils leur adressent la revue de Gérardin du Castel, écuyer, reçue à Carentan le 1<sup>er</sup> janvier 1388, pour servir dans les guerres de Normandie. (Sceau.) (1<sup>er</sup> janvier 1388.)
815. Les maréchaux de France envoient aux trésoriers des guerres la montre et revue, faite à Carentan le 1<sup>er</sup> mai 1388, des hommes d'armes commandés par Cardet Parceiour, écuyer, lesquels doivent être employés « aux présentes guerres au pays de Normandie. » (1388.)
816. Rôle des amendes du bailliage de Carentan, taxées au terme de Pâques 1392.

817. Quittance de 61<sup>re</sup> 3<sup>es</sup> tournois pour prêt et paiement de gages, donnée par Jehan Desquay, écuyer, contrôleur des gens d'armes et de trait de la garnison de Carentan, pour lui, comme homme d'armes à cheval, et deux archers. (6 avril 1429.)
818. Lettres de décharge données à Jean Burnel, vicomte de Carentan, d'une certaine somme pour assignation faite à Jean Harpelay, vicomte de Costentin. (1429.)
819. Commission donnée par le trésorier et receveur général du duché de Normandie à Raoul de Neville, chevalier, et au vicomte de Carentan, pour recevoir les montres de Nicole Bourdet, chevalier, capitaine de Carentan et des gens d'armes sous sa charge. (1431.) (*Parch.*)
820. Ordre de payer à Guillaume de Rosnyviven et à Olivier de Bron, écuyer, 400 livres tournois, que le roi leur a accordées, « jusqu'à ce qu'il les ait récompensés (indemnisés) « de la capitainerie de Carentan qu'il leur avait donnée au « recouvrement du pays de Normandie. » (3 juillet 1454.)
821. Ordre de Robert Josel, lieutenant-général du bailli de Cotentin, au receveur des amendes de la vicomté de Carentan, pour qu'il paye à Gilles Le Sage, tabellion dudit lieu de Carentan, la somme de 4 livres 5 sous tournois. (16 mars 1495.)
822. « Amendes et exploits de la vicomté de Carentan, taxés au terme de Pâques 1503 par nous Richard Lévesque, lieutenant-général de Mons<sup>r</sup> le visconte dudit lieu. » (1503.)  
Plusieurs noms nobles cités.
823. « Amendes de tous les sièges de la vicomté de Carentan échues à la Saint-Michel 1510. » État dressé par Richard Lévesque, lieutenant-général du vicomte de Carentan. (1510.)  
Plusieurs noms nobles sont cités dans cette pièce.
824. Aux assises de Carentan, tenues par Gilles D'Autel, D'Audonville, entre Gabriel du Bec de la Billonaie, Richard du Maistre, il y a appointment de différends, ès mains de Richard Du Taupin. (Mardi, dernier février 1563.)
825. Lettres de noble homme Pierre Pitebault et M<sup>re</sup> Jehan Desmarets, vicomte de la Haye, concernant 40 livres de rentes à prendre sur les aides de Normandie. (20 septembre 1563.)
826. Aux assises de Carentan, tenues par Nicolas Bastan de Quierqueville, conseiller du bailli de Cotentin, accord entre les familles Gourmont de Fontaine et Truffaut-Duport. (Décembre 1587.)



827. Gilles Beaurepaire, Roger Berruyer, pour accord de mariage entre les deux familles, devant Jacques Poirier, sieur D'Anfreville, garde du sceau de Carentan. (6 juillet 1607.)
828. Partage de la succession de haut et puissant seigneur messire Henri-Robert Aux-Epaules, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, bailli de Rouen, lieutenant-général pour le roi en Normandie, seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, baron de Gié, etc., entre : messire Jacques du Fay, seigneur du Bosc-Achard, mari de Judith Aux-Epaules ; Jean de Longaunay, chevalier, sieur dudit lieu, gouverneur de Carentan, mari de Susanne Aux-Epaules ; Bernard de Giguault, chevalier, seigneur de Bellefond, gouverneur de Caen, mari de Jeanne Aux-Epaules. Acte passé devant Louis du Coudray, commissaire-examineur en la vicomté de Carentan, le 30 octobre 1608.

Cahier de parchemin de 30 feuillets ou 60 pages in-4° contenant la description d'un grand nombre de fiels et des indications sur beaucoup de familles nobles de la Normandie.

829. Aveu de vente de Jean Roger, de la paroisse de Catz, pour lui et sa femme Françoise de Beaurepaire, d'une hypothèque de 4 livres 10 sous de rente, à Jean Gueroult, sieur de la Morinière. (4 octobre 1610.)
830. Sentence rendue aux assises de Carentan par le lieutenant du bailli de Cotentin, au profit de « noble maître » Artus du Moustier, seigneur patron d'Audouville, lieutenant civil et criminel en la vicomté de Valognes, héritier d'Eléonore André, sa mère, contre Jacques de Campron, écuyer, et autres gentilshommes, au sujet du payement d'une rente constituée originiairement au profit de la famille Avice. (15 juillet 1619.)

Cette pièce intéresse un grand nombre de familles nobles de Normandie.

### 5. COUTANCES.

831. Lettres de Philippe VI, dit *de Valois*, au bailli de Constantin, pour qu'il ait à réintégrer dans leur office les sergents de Jean de Rochefort, chevalier, que les réformateurs envoyés en Normandie avaient suspendus au préjudice dudit chevalier. (15 octobre 1332.)
832. Lettre de Philippe, roi de France, en faveur de noble dame Madame Jeanne des Moustiers, au sujet du douaire stipulé en son contrat de mariage avec feu Jean Tesson, jadis chevalier, seigneur de La Roche-Tesson. (8 janvier 1344.)

833. Quittance de Robinet de Hannencourt, sergent d'armes, de 204 francs d'or, reçus du receveur des terres des absents au pays de Costentin. (1365.) (*Parch.*)
834. Quittance de 60 francs d'or pour gages et appointemens, donnée pour Gieffroy-Henri Putre, élu aux diocèses de Coutances et d'Avranches, sur le fait des aides, à Colin Le Petit, receveur desdites aides. (20 décembre 1368.)
835. Quittance de Lamouras de Lignièrès, chevalier, des ar-rérages de 300 livres de pension, que lui a donnés le roi de Navarre et qu'il a reçus du vicomte de Coutances. (1377.) (*Parch.*)
836. Quittance de Fouquet Tribout, procureur du roi en Co-tentin, à Jean Le Grave, vicomte de Coutances, pour 20 li-vres tournois de gages. (12 octobre 1390.)
837. Enquête faite par le vicomte de Coutances, à propos de la consistance de certains fonds et héritages réunis au domaine du roi. (6 novembre 1396.)  
Ce titre, très-intéressant, équivaut à un aveu et dénombrement.
838. Quittance de 20 livres tournois, donnée à Simon Mar-chant, receveur des aides au diocèse de Coutances, par Guillaume des Moulins et Philippot de Mons, écuyers, et Jehanne, veuve de M<sup>e</sup> Pierre de la Roque, ancien élu dudit diocèse, pour le fait des aides. (16 février 1398.)
839. Rôle des amendes du bailliage de Costantin, taxées par Robert, sire de Peletot, chambellan du roi et bailli de Cos-tantin. (Pâques 1400.)
840. Lettres de Thomas de Hethon, lieutenant-général de Robert, sire de Pelletot, chevalier, chambellan du roi, bailli de Cotentin, portant taxe sur le sel et le blé dans ledit bail-liage. (17 janvier 1403.)
841. Par-devant le tabellion de Vire, Guillaume du Pontbé-renger, fils et héritier de feu Jean du Pontbérenger, recon-nait qu'il n'a droit qu'à 20 livr. 8 sous de rente sur les tiefs de Cûnez (ou Cuvez) et du Mesnil-Guillebert, au bailliage de Coutances. (12 mai 1403.)
842. Contrat de mariage entre Richard de La Haulle et Tho-massé Challon, fille de Raoul, sieur de Hieuville, devant Huvet Louvel et Jean Boivin, vicomte de Coutances. (5 oct. 1404.)
843. Commission de Robert de Peletot, bailli du Cotentin, au bailli de Caen, enjoignant à Guillaume de Marguerie, de Bayeux, de garder le droit du roi au patronage et présenta-tion de l'église d'Angoville. (4 juin 1405.)
- 843 bis. Main-levée donnée par Robert, seigneur de Peletot, maréchal héréditaire de Ponthieu et bailli de Cotentin, de

- la terre de Sace, saisie par le roi, à cause de la minorité de Fouquet de Cambrai, écuyer, après information que ladite terre de Sace relève du seigneur de Montauban et non du roi. (1411.) (*Parch.*)
844. Vidimus par Guillaume Osber, garde des obligations de la vicomté de Carentan, et Jean Escomtemer, juré au siège de Saint-Lô, de lettres royales ordonnant saisine du bailliage du Cotentin et en déchargeant Robert Le Pelletot, actuellement bailli. (26 décembre 1411.)
845. Etat des amendes et exploits des bailliage de Cotentin et vicomté de Coutances. Sont cités : Jean Beausanus, lieutenant-général du bailli de Cotentin; Guillaume Bailleul, procureur du roi; noble homme M<sup>r</sup> de Montenay; Pierre de la Halle, écuyer. (Saint-Michel 1414.)
846. Quittance donnée à Pierre d'Espagne, commis à la recette des tailles du diocèse de Coutances, par Guillaume Le Tellier, élu audit lieu, chargé de l'assiette de l'aide ordonnée pour la guerre contre les Anglais. (30 août 1415.)
847. Adjudication faite aux assises, tenues par le lieutenant de Robert de Montauban, seigneur de Gonneville, chevalier, chambellan du roi et bailli du Costantin, du bail de garde de la terre de Héruville, à cause de la minorité des enfants de feu Guillaume Challon, écuyer, sieur dudit fief d'Héruville. (1417.) (*Parch.*)
848. État des feux de la paroisse de Vindefontaines et des nobles et pauvres mendiants de ladite paroisse. Sont mentionnés : Jean Poisson, écuyer, Jean Malassis et Simon Anquetil. (3 juillet 1421.)
849. Quittance de gages donnée à Richard Wydeville, écuyer, trésorier général de Normandie, par Laurent Wareyns, bailli de Cotentin. (15 octobre 1422.)
850. Lettres données par Pierre de La Roque, lieutenant-général de Jean de Harpelay, chevalier, bailli de Costentin, en faveur de Raoullet de Boutemont, écuyer, étant *soubzaagé* en la garde du roi, pour ses fiefs et seigneuries. (18 mars 1427.)
851. Rôle des amendes du bailliage de Coutances échues au terme de Pâques 1459, taxées par Nicolas le Sage, lieutenant de noble homme Odet d'Aidie, conseiller et chambellan du roi et bailli du Costentin. (Année 1429.)
852. Quittance de Jean Gréne, lieutenant de M<sup>sr</sup> de Talbot à Coutances, à Pierre Surreau receveur, de 877 livres 10 sous 10 deniers, pour le paiement de six hommes d'armes à cheval, six à pied et 32 archers. (15 août 1431.)

853. Attestation donnée devant Robert Josel, lieutenant général au bailliage de Costantin, portant que la rente qu'à vendue Guillaume Auchon est assise sous les fief, terre et seigneurie appartenant aux enfants de messire Carres Carbonnel, chevalier. (1<sup>er</sup> mars 1433.)
854. Vente de certains héritages, mouvant de la terre et baronnie de La Haye-du-Puits. (31 mars 1434.)
855. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Norman, relève de la baronnie de la Haye-du-Puits. (1434.) (*Parch.*)
856. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Dufour, prêtre, relève de la seigneurie d'Orlonde, appartenant à Jean Bourg, écuyer. (1434.) (*Parch.*)
857. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Osouf, relève de la seigneurie de Saint-Remy, appartenant à Jean Fortescu, chevalier et à Jeanne d'Anneville, sa femme. (1434.) (*Parch.*)
858. Déclaration faite par Thomas de Rallout, qu'il a payé au receveur de la baronnie de la Haye-du-Puits, les droits féodaux pour certain héritage acquis de Jean de Pert, écuyer. (1434.) (*Parch.*)
859. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Perrin Yon, relève de la seigneurie de Regnault de la Haie. (1434.) (*Parch.*)
860. Déclaration faite par Jacques Baudin, qu'il a payé, pour une certaine acquisition, les droits féodaux dus au fermier pour le Roi du fief de Gorges. (1434.) (*Parch.*)
861. Transaction passée sur procès pendant ès assises de Coutances, entre Nicole de Soulle, fils et héritier en partie de Fouquet de Soulle, écuyer, sieur de Saint-Martin et autres lieux, Thomas Appleton, écuyer, et Jeannette de Soulle, sa femme, et Guillaume Le Batart, écuyer, et Collette de Soulle sa femme, à cause de la succession d'Olivier de Soulle, écuyer. (1441.)
862. Quittance de messire Nicolas Le Saige, avocat du roi, à messire Pierre Osber, trésorier de Coutances, d'une somme de dix livres tournois pour ses gages. (12 mai 1448.)
863. Vidimus des lettres de Charles VII, adressées aux baillis et vicomtes de la Normandie, de faire payer à Louis, seigneur d'Estouteville et de Hambuye, chevalier, grand bouteillier de France, tous les arrérages de rentes en grains et en espèces qui lui sont dus depuis l'occupation de la Normandie par les Anglais, et même depuis le recouvrement de cette province. (1450.) (*Parch.*)

864. Arthur, fils de duc de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, certifie que Guillaume Adam, écuyer, a fait au roi l'hommage qu'il lui devait, à cause de la vicomté de Coutances, pour le fief de Trouart sis en la paroisse de Chambernon. (17 juin 1453.)
865. Mandement du lieutenant du bailli de Costentin, pour faire payer une certaine somme à un messenger qui, de l'ordre du procureur du Roi, de Geoffroy de Couvran, chevalier, capitaine de Coutances, et autres officiers du dit lieu, porta des lettres à messire d'Estouteville au château de Hambye. (1456.) (*Parch.*)
866. Quittance de Geoffroy de Couvran, chevalier, capitaine de Coutances, d'un quartier de ses gages. (1456.) (*Parch. Signé.*)
867. Jean Acart se reconnaît tenancier de Philibert de la Platière, sieur des Bordes, et de Saint-Paër, pour divers héritages situés au dit Saint-Paër. (27 novembre 1465.)
868. Enquête pour vérifier l'aveu et dénombrement rendu au roi, à cause de la vicomté de Coutances, par Jean le Marquetel, écuyer, pour le fief de Montfort. Incomplet. (23 mai 1466.)
869. Lettres de Louis XI, qui autorise Simon Dugué, élu de Coutances, à faire exercer son dit office par une personne de son choix et à toucher néanmoins les gages de cet office, à cause de son service continuel auprès du duc de Bretagne. (1467.)
870. Lettres de Jean Vagron, lieutenant de Jean d'Aché, écuyer, vicomte de Coutances, par lesquelles il informe la chambre des comptes que la garde des filles mineures du seigneur de Valency, donnée à Jean de la Luserne, chevalier, a été mise aux enchères sur le prix de 20 sols pour le domaine du Roi, offert par Amorry de la Luserne, et qu'il n'y a pas eu d'enchérisseur. (1467.)
871. Quittance de Pierre Osber, écuyer, capitaine des francs archers au bailliage de Cotentin, à Jehan Raynier, conseiller et receveur général des finances, de sept vingts livres pour gages. (10 mai 1474.)
872. Rôle des habitants de la paroisse de Montmartin, qui ont payé le monneage échu au Roi. (1476.) (*Or.; parch.*)
873. Information faite par le lieutenant général du bailli de Coutances, en vertu de lettres de commission données par les gens des comptes du roi à Paris, afin de constater si Guillaume de Châteaubriant, écuyer, sire de Beaufort, fils de messire Jean de Châteaubriant, chevalier, a l'âge suffi-

sant, selon la coutume de Normandie, pour être mis hors de la garde du roi, et assez de sens et de discrétion pour avoir le gouvernement de lui et de ses terres. Coutances le 27 septembre 1490. — A ce procès-verbal d'enquête sont jointes les lettres des gens des comptes, datées du 26 juin 1490, et scellées. (*Deux pièces.*)

Treize gentilshommes, parents ou amis de Guillaume de Châteaubriant, déposent dans cette enquête, de laquelle il résulte que celui-ci est âgé de 22 ans et plus, et qu'il est suffisamment sage et discret pour avoir le gouvernement de ses biens.

874. Enguerrand Le Gascoing, lieutenant de noble et puissant seigneur le vicomte de Cotentin, certifie que toutes les parties de la maison vicomtale où est la demeure du vicomte de Coutances ont été par lui vues et visitées en la présence de plusieurs bourgeois et marchands (le reste est illisible). (2 février 1491.)

875. Quittance de Jean Tricoul, avocat du roi en la vicomté de Coutances, d'un terme des gages de son office. (1492.) (*Parch.*)

876. Vidimus d'un contrat de vente passé entre Jehan du Roussier, et Henry du Roussier, de la paroisse de Mesnil-garnier d'une part, à G. Marchy d'autre part; Jehan le Gascoing, écuyer, garde des sceaux des obligations de la vicomté de Coutances, y est mentionné. (16 décembre 1494.)

877. « Amendes et exploictz de bailliage en la vicomté de Coustances, eschez depuis le terme Saint-Michel 1517 jusques au terme de Pasques 1518 desrain passé, taxées par nous Jehan Morice, licencié en loix, lieutenant général de monsieur le baillie de Costentin... » Plusieurs noms nobles cités, parmi lesquels: Pierre Davy de La Mothe, Gilles de La Hazadière, le baron de Marrigny, Jacques de La Luzerne et Renée Dufou. (1517.)

Cachet.

878. Décharge donnée par les élus sur le fait des aides au diocèse de Coutances, et en présence de Jean Potier, écuyer, substitut du procureur du Roi, à Gabriel du Quesne, écuyer, receveur de l'élection de Coutances, d'une certaine somme à recouvrer sur des individus, qui sont morts, indigents, ou fugitifs. (1502.) (*Parch.; deux sceaux.*)

879. Aveu et dénombrement rendu à l'évêque de Coutances, à cause de la baronnie de La Hougue, par François Duquesne, pour raison du fief de Ridcauville. (10 octobre 1503.)

880. Mandement au receveur de la vicomté de Costantin, de payer à Jean le Couesre la somme de 62 sous 6 deniers

- pour avoir porté deux missives de S. M. au bailli de Mortain. (10 mai 1513.)
881. Procuration donnée par Jacqueline d'Estouteville, dame des baronnies de Moyon Bricquebec et Gace, comme tutrice d'Adrienne d'Estouteville, sa fille, héritière de feu Jehan sire d'Estouteville, chevalier, seigneur de Hambye et Vallemont, pour recouvrer le prix d'une rente vendue par le feu sire d'Estouteville. (31 juillet 1522.)
882. Ordre de Jean d'Ameville, lieutenant du bailli du Cotentin, à Jean le Becnesseur, commis à la recette, de payer la somme de dix livres à Girot Censeur, architecte, pour réparations. (19 décembre 1524.)
883. Quittance de Laurent Lescuier, geôlier de la prison de Coutances, pour une somme de trois sous neuf deniers. (27 mars 1525.)
884. Quittance de Jacques Potier à Henry, receveur des tailles en la vicomté de Coutances, pour soixante livres tournois. (15 septembre 1526.)
885. Certificat d'impossibilité de payer les amendes, donné à quelques habitants du bailliage de Cotentin, par suite de leur pauvreté, le dit certificat servant à régler les comptes du receveur des dites amendes. (3 août 1528.)
886. Antoine Bohier, baron de Saint-Cirgue et sieur de Chenonceau, conseiller, chambellan, notaire et secrétaire du roi, et bailli de Cotentin, donne quittance de ses gages pour ce dernier office. (29 mars 1529.)
887. Lettres de François I<sup>er</sup>, par lesquelles il autorise Antoine de Corbie, élu en l'élection de Coutances et valet de chambre du duc d'Angoulême, fils du Roi, à faire exercer son office d'élu par telle personne capable que bon lui semblera, et de percevoir les gages et émolumens du dit office, malgré sa non-résidence. (1529.)
888. Assises de Valognes, tenues par Jean Daimeville, lieutenant du bailli de Cotentin, Gilles Martin de Ratouille, Jean de Briroy de Freville, Gautier Hernos. (1530.)
889. « Ensuit les noms et surnoms des paroissiens de la paroisse Sainte-Susenne, subgetz et contribuables au monnoyage. etc. » (avec les noms des habitants exempts comme nobles). (juillet 1539.)
890. Attestation d'insolvabilité donnée au profit d'un nommé Yvon Boucard, détenu en prison, à la requête de Christophe de Saint-Germain, commis de maître Légier Blanchard, receveur des exploits et amendes au pays de Cotentin. (5 juillet 1539.)

891. Attestation donnée par Louis Le Lièvre, écuyer, Jean d'Yvetot, Philippe Folliot et autres, devant le lieutenant du bailli du Cotentin, en faveur de Richard Dossier, condamné à 15 livres d'amende et déclaré insolvable. (7 mars 1542.)
892. Amendes et exploits du bailliage de Coutances, à la Saint-Michel 1544. (Beaucoup de noms nobles.)
893. Rôle des amendes adjudgées au roi, par le bailli de Cotentin, prises sur Jacques Pigace, Gilles de la Villelaye, Jean Meillet, François de La Lande, Robert Massu, Jean de la Bellière; Henri Poulain et autres, et sur les gabelles de plusieurs lieux. (1548.)
894. Rôle de taxations faites par Charles Pytiers, lieutenant du bailli de Cotentin, et payées à Pierre de Valleton, garde des prisons du roi, pour nourriture de Gilles de Tasse, Guillaume Guillebert, etc. (1<sup>er</sup> octobre 1558.)
895. Délai accordé en la cause pendant entre noble homme Gabriel du Bec, sieur de La Billonnière, d'une part, et noble homme Richard de Moustier, sieur de Laillerie, par Gilles d'Autel, écuyer, sieur d'Audonville, lieutenant-général, civil et criminel au bailliage de Cotentin. (12 juin 1564.)
- Trois pièces en papier.
896. Marie de Saint-Fustien veuve de messire de Cavezet, Pierre d'Escarailles, écuyer, sieur de la Rédonnette, contre la dite, pour ferme de fief à Coutances. (29 septembre 1565.)
897. Déclaration de Guillaume Hélie, concernant l'office de jaugeur de Coutances, au profit de Gilles Guérin. (24 janvier 1621.)
898. Claude Coulon, greffier ordinaire au siège présidial de Coutances, donne quittance à d<sup>elle</sup> Françoise du Bouillon, veuve de Jean Davy sieur de Manneville, des dépens qu'il aurait pu lui demander à propos du procès pendant entre eux. (27 avril 1631.)
899. Vente par transport de 150 livres de rente faite par noble seigneur Louis du Moustier, seigneur de Sainte-Marie, Andouville et Flottemanille, lieutenant-général civil et criminel du bailli de Cotentin, à Antoine de Brix, écuyer, seigneur de Bremont, et Anne Alexandre, sa femme. (10 novembre 1648.)
900. Quittance de Claude Gervaise, exempt en la connétablie de France, de la somme de 300 livres, reçue de Nicolas Jeannin de Castille, trésorier de l'épargne, pour les frais d'un voyage de Paris à Coutances, fait par ordre du Roi. (1649.) (Signé.)



901. Jean Garnot, bourgeois de Paris, procureur fondé de messire Jean René Bazan, chevalier, marquis de Flamanville, capitaine sous-lieutenant des gens d'armes écossais de la garde du roi, et tuteur des enfants mineurs de feu messire Herniers Bazan, marquis de Flamanville, bailli de Contentin, et de dame Agnès Molé, son épouse, donne quittance à messire Gédéon Dumetz, garde du trésor royal, de la somme de 7,736 livres 9 sous 2 deniers pour le remboursement et extinction de 4,105 livres 4 sous 2 deniers de rente sur la gabelle. (17 novembre 1681.)

Acte notarié.

902. Claude Mallet de Comble, pour Marie de Montréal, sa femme, s'engage à Jean Eudes de la Maltière, pour dette à Antoine Turgot, sieur de Saint-Clair. (Vers 1700.)

903. Nicolas Bourdon de la Croix, conseiller du roi, receveur ancien de l'élection de Coutances, donne procuration à Pierre Le Blocteur, bourgeois de Paris, pour toucher une somme de 3,480 livres, qui lui est due par le trésor royal pour remboursement de son office de receveur ancien. (25 octobre 1729.)

904. Mémoire généalogique de la famille de Mary, établie au diocèse de Coutances, en Normandie, dressé sur les titres présentés à M. de La Cour, généalogiste des pages de S. A. R. le duc d'Orléans. (1771.)

905. Extrait (légalisé) de l'inventaire des effets délaissés par feu messire Anne-Bon-François de Mary, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment d'Orléans, demeurant au lieu de la Brohonnaire, paroisse de Coudreville, et fils de messire Paul-Bernard de Mary, seigneur et patron de Longueville. (17 novembre 1781.)

*Saint-Sauveur-Lendelin.*

906. Information faite, par mandement de Louis, duc d'Orléans, au sujet de la requête des habitants de Gorges, en la vicomté et châtellenie de Saint-Sauveur de Lendelin. (22 juillet 1395.)

907. Sentence de Jean de Reniers, vicomte de Saint-Sauveur-Lendelin, en faveur de Thomas de Campront, écuyer, au sujet de certains héritages assis en la paroisse de Gonfreville. (15 octobre 1397.)

908. Information faite à Creully le 9 avril 1401, après Pâques, par Jean Davy, bailli de Saint-Sauveur-Lendelin, en vertu des lettres closes du duc d'Orléans. Cette enquête a

- pour objet d'établir la propriété d'un fief sis à Amblie, vicomté de Caen, et ayant appartenu à la famille de Pierreponts, dès le temps du duc Guillaume. Détails curieux. (1401.)
909. Marie, duchesse d'Orléans, de Milan, de Valois, comtesse de Blois, etc., ayant la garde et gouvernement de son fils Louis, duc d'Orléans, touchée de la pauvreté de Ursin Pirou, qui a tenu pendant six ans la ferme de la Londe, dépendance de la seigneurie de Saint-Sauveur-Lendelin, lui fait remise de trente livres tournois, sur soixante-treize dont il est débiteur pour fermages arriérés. (22 septembre 1475, à Blois, en français.)
910. Comptes de Jean Villequin, écuyer, receveur de la duchesse d'Orléans au bailliage de Saint-Sauveur. Noble homme Jehan du Refuge, écuyer, bailli de Saint-Sauveur. (23 mai 1478.)
911. Guillaume Couillart, procureur « pensionnaire », à Carantan, de madame la duchesse d'Orléans, donne quittance de ses gages à Guillaume Villequin, écuyer, receveur pour la dite dame en sa terre et baronnie de Saint-Sauveur-Lendelin. (10 janvier 1481.) (1482.)
912. Nicolas Davy, lieutenant-général du bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin, fait payer à Arthur de Toutedville, écuyer, receveur du domaine de Saint-Sauveur-Lendelin pour M. le duc d'Orléans, les frais d'un voyage qu'il a fait à Rouen. (2 mars 1497.)
913. Ordre du lieutenant du bailli de Saint-Sauveur-Lendelin, de payer à François Gourmont, pour Jean Davy, 13 vingt livres quinze sous pour un voyage de Periers à Rouen. Au sieur de Courteuille, receveur. (Mai 1507.)
914. Acte passé devant Guillaume Michiel, écuyer, lieutenant-général du bailli de Saint-Sauveur-Lendelin, par lequel les parents de feu Jacques Langevin, autorisent Marie le Cointe, sa femme, tutrice de ses enfants, à vendre vingt-cinq livres de rente. (4 mai 1539.)
915. Certificat donné à Jehan Bonnel, que, par manque de biens meubles, il est dans l'impossibilité de payer une amende à laquelle il avait été condamné par le bailli de Saint-Sauveur-Lendelin. Sont mentionnés Jean le Canu, écuyer, Jaques Langlois, écuyer. (26 janvier 1543.)
916. Par-devant Jean Lenglois, garde des sceaux des obligations du vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, Jeanne Le Petit, veuve de Louis d'Auy, vend à François Guesnoy 55 livres tournois de rente. (23 septembre 1577.)
917. Quittance de Bertin à Philippe Martinel, lieutenant-général de la vicomté de Saint-Sauveur-Lendelin, pour 1501

livres, pour jouir héréditairement par droit de son office d'une augmentation de gages en l'élection de Carentan. (11 septembre 1696.)

*Abbayes.*

918. Vidimus de 1389, de la charte de fondation de l'abbaye de Blanchelande, ordre de Prémontré, par Richard de la Haye et Mathilde, sa femme. (1154.) (*Parch.*)
919. Reconnaissance de rente féodale appartenant aux religieux, abbé et couvent de Blanchelande. (26 mars 1434.)
920. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Quesdeville, relève du fief de Taillefer, appartenant aux religieux de Blanchelande. (1434.) (*Parch.*)
921. Reconnaissance de rente féodale en faveur des abbé et religieux de Blanchelande. (6 mai 1435.)
922. Reconnaissance féodale en faveur des religieux de Blanchelande. (15 mai 1435.)
923. Vidimus par le lieutenant du bailli de Cotentin, de 1393, des lettres par lesquelles Raoul Taisson, donne, pour le salut de son âme et de celles de ses parents, à l'abbaye de Notre-Dame d'Hambie, une rente annuelle de mille anguilles et de 20 sols angevins. (*Sans date.*) (*Parch.*)
924. Reconnaissance de rente féodale en faveur des abbé et religieux du couvent de Montebourg. (19 janvier 1434.)

6. MORTAIN.

926. Rôle des causes jugées aux plaids de Mortain, l'an 1320. (*Parch.*)  
Plusieurs noms de nobles et de roturiers.
927. Rôle de la recette faite par Guillot de Hust pour Monseigneur Guillaume Friardel, chevalier, fermier de la garde royale des rentes des fiefs de Breteuil et du Teilleul. (19 juin 1339.)
928. Jean de Fontaines, chambellan du comte de Mortain, donne quittance au vicomte de Mortain d'une somme que lui a donnée le roi de Navarre. (30 septembre 1377.)
929. Lettres du commissaire du roi en Normandie, donnant communication au vicomte de Mortain d'autres lettres du roi portant ordre de lever en Normandie les deniers néces-

- saire en payement des gages de 200 bons arbalétriers et 8 connétables pour les commander. Lesdits gens de guerre devant faire partie de l'armée destinée à passer la mer. (6 septembre 1386.)
930. Information faite par Robinet de Lespinoy, lieutenant-général du vicomte de Mortaing, au sujet de l'âge de Guillaume du Mesnil Adélée, cousin né de germain de Thomas de la Braidie. (12 mars 1391.)
931. Quittance de Jean Durville, verdier de Lande pourrie en la garde de Mortaing, d'une certaine somme pour ses gages et pour sa robe. (1392.) (*Parch.*)
932. Acte de paiement du quint denier sur le fief de Malescot, par mutation de propriétaire, en suite de décès. (2 juin 1404.) (*Or., parch.*)
933. 2 quittances, signé Katerine, données par Catherine d'Alençon, duchesse en Bavière et comtesse de Mortain. (24 avril et 4 octobre 1426.)
934. Aveu et dénombrement rendu à haut et puissant seigneur Emond de Beaufort, chevalier, comte de Mortain, par Robert de Saint-Manvieu, écuyer, pour un quart de fief de Haubert, assis en la paroisse de Saint-Jean-du-Corail, et appelé le fief du Petit-Saint-Jean. (29 mars 1436.)
935. Vidimus d'une procuration pour les choses y spécifiées, donnée par maître Raoul Le Jollivet, curé de Barenton, aux personnes y nommées. (21 juin 1453.)
936. Rôle des paroissiens de Saint-Clément-sur-le-Vey, contribuant aux monéage ou fouage. (10 juillet 1518.)
937. *Aux gens des comptes.* — Jacques Le Breton, lieutenant du bailli de Mortaing, certifie que Jean Benoît, commis à la recette, a rendu ses comptes. (20 avril 1521.)
938. Quittance de Philippe des Buaz, sieur de Bezion, receveur-général à Caen, d'une certaine somme payée par Jacques de Saint-Mémain, receveur de l'élection de Mortaing, sur ce qu'il doit à cause de sa recette. (1561.) (*Signé.*)
939. Quittance de Gérard Le Breton, écuyer, sieur de Fougereetz, héritier de feu Jacques Le Breton, écuyer, garde des sceaux de la vicomté de Mortain, à Jean Fermyn, receveur des aides, pour cent sous. (15 janvier 1566.)
940. Jacques Le Breton, lieutenant-général du bailli de Mortaing, certifie aux gens de la cour des comptes, que Thomas Gometz, écuyer, lieutenant du vicomte dudit lieu, a payé à Guillaume Poirer, garde des prisons, six livres quatre sols six deniers, pour avoir nourri pendant 83 jours, à raison de

- 18 deniers par jour, Jean Le Tellier, détenu, jugé et condamné à être pendu pour divers larcins. (1567.)
941. Contrat de constitution de 130 livres de rente sur les aides de Mortaing, à Jean de Cherencays et François de Saint-Pair, par le sieur de Polley. (4 mai 1641.)
942. Acte de partage de la succession de feu maître Gilbert de Roussel, dressé par les tabellions royaux de la vicomté de Mortain. (1<sup>er</sup> juin 1660.)
943. Louis Guichant de la Potenaie à l'encontre de Charles Le Noble, prêtre, prieur de la Mancelière et de Saint-Blaise à Saint-Hilaire-du-Harcouet, pour trois verges de terre, baillées annuellement par ledit Le Noble. (2 septembre 1696.)

## 7. SAINT-LÔ.

944. Dénombrement de l'hôtel du Plessis, près Auvers, tenu en fief de Monsieur J. d'Osmond, chevalier. (Vers 1336.)
945. Taxations (la somme de cent sous) allouées à Jean Noiret, par le lieutenant-général du bailliage de Cotentin, pour un voyage fait de Saint-Lô à Saint-James de Beuvron. (27 mars 1409.)
946. Aveu rendu à messire Jean Tiptot, chevalier, président et trésorier général de Normandie, à cause de sa baronnie du Hommet. (15 janvier 1418.)
947. Affirmation par serment, devant notaire, que certain héritage acquis par Philippot Morisse, écuyer, de Saint-Lô, relève de la seigneurie du Bisson, appartenant à Raoulin Sac, écuyer. (1434.) (*Parch.*)
948. Enquête faite par-devant le lieutenant du bailli de Cotentin à Saint-Lô, où sont mentionnés Jean du Castel, Guillaume de Sainte-Marie, Colin de Soulle, Samuel de Bry, écuyers. (13 septembre 1435.)
949. Copie sous les seings manuels de Guillaume et Jean dits Lemaistre, tabellions au siège de Tessy, d'un reçu de 15 livres payées par Nicolas de Percy, écuyer, seigneur de Soulé, pour le relief de son fief de Soulé, échu par le trépas de Guillaume de Percy, chevalier, père de Nicolas. (1447.)
950. Décision des Assises de Saint-Lô, tenues par Guillaume Le Coq, lieutenant-général de noble et puissant seigneur Jehan, seigneur de Montauban et de Landal, chevalier, conseiller et chambellan du roi et son bailly de Cotentin, pro-

nonçant l'élargissement de Jehan Langlois, détenu pour non-paiement d'amende, après qu'il eut fait au roi l'abandon de tous ses biens en déclarant qu'il n'en avait aucun. (11 février 1454.)

951. Par-devant le tabellion de Saint-Lô, rôle du monnéage (*sic*) de la dixaine Colin Quesnel, échu à la St-Jean-Baptiste. (1476.)

952. Arrest de Robert de la Hogue, lieutenant-général du vicomte de Caen, sur requête formée en jugement par Jean Labbé, procureur de François Hébert du Bréan, capitaine de Saint-Lô, pour une amende de 10 livres tournois, sur les biens de Pierre Du Touche. (23 février 1517.)

953. Contrat de bail de la terre et baronnie de La Luthumière, consenti par Messire Antoine de La Luthumière, seigneur et baron dudit lieu. (23 novembre 1572.)

954. Montre faite à Saint-Lô le 8 juin 1589 de 50 arquebusiers à cheval tenant la campagne pour le service du roi près de M. de Longaunay, l'un des lieutenants-généraux en Normandie, et sous la conduite de Pierre Gosselin, seigneur de la Fiennerie, leur capitaine. (1589.)

955. Partage des biens de Thomas Le Tellier, entre damoisselles Marguerite Le Tellier, veuve Gabriel Lemaignan, demeurant à Vire, Marie Le Tellier, veuve Hardy De Launay, demeurant à Saint-Lô, et Robert de There, sieur de Freville, Michel Gonfrey, procureur à Saint-Lô, époux de Madelaine Le Tellier, et Anne Elisabeth Le Tellier, et autres de la même famille. Acte passé devant M<sup>e</sup> Bernardin, notaire à Saint-Lô. (6 juillet 1602. Vidimé le 4 juillet 1715.)

956. Jugement par défaut rendu à la requête de M. Sébastien Bodynes, conseiller du roi à la chambre des comptes, poursuivant le paiement des sommes provenant de la vente par adjudication de la terre et seigneurie de Thorigny la Postolle, saisie sur M. Etienne Storze, l'un des enfants mineurs de feu Jean de Raoul et dame Marguerite de Lanelles, sa femme. (13 décembre 1642.)

Actes du Parlement.

958. Quittance de Louis de Vallois, chevalier, seigneur d'Escouville, grand-prévôt de Normandie, de 600 livres pour ses frais de voyage de Thorigny, près Saint-Lô, à Saint-Germain-en-Laye, pour le service du roi. (1649.) (*Signé.*)

959. Contrat de vente d'héritages en faveur de messire François du Poirier, sieur de Ladouerye, de la paroisse de Soules. (22 février 1658.)

960. Messire Jean du Four, sieur de Pruanville, conseiller du roi, élu en l'élection de Saint-Lô, donne procuration à Gilles du Four son frère, écuyer, sieur des Fontaines, garde du roi, pour toucher ses rentes, témoins : Philippe Diguët, tabellion et Jean Foucher, sieur de la Goubedière, marchand-bourgeois. (8 octobre 1719.)

## 8. VALOGNES.

961. Jean de La Haie, connétable de Valognes pour le roi de Navarre, reconnaît avoir reçu la somme de 10 francs pour ses gages pendant le mois de juillet 1377. — Guillaume de La Haie, capitaine de Valognes, reconnaît avoir reçu 162 fr. pour ses gages et ceux de ses gens d'armes pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre 1368. (Fragment de sceau.) (1368-1377.) (*Deux pièces.*)
962. Jeanne Bacon, dame Du Molay, douairière de Ruquebec, constitue son messenger et procureur, maître Michel Le Apris, prêtre de Sainte-Croix en la Hague, pour sa terre de Castain, et lui donne 40 sous de gages. (12 septembre 1372.)
963. Pierre de Negron, chevalier, bailli de Cotentin, donne avis au vicomte de Valognes qu'il lui envoie le rôle des amendes dudit bailliage. (28 juillet 1386.)
964. Rôle des habitants de la paroisse de Couville sujets au fouage. (Année 1395.)
965. Rôle des habitants de la paroisse de Magneville sujets au fouage. (Année 1395.)
966. Quittance de gages donnée à Robert Blondel, vicomte de Valognes, par Guillaume de Nerville, verdier dudit lieu. (2 juin 1397.)
967. Amendes et exploits de la vicomté de Valognes échus à la St-Michel 1397. (Grand nombre de noms nobles, entre autres Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, écuyer, Guillaume et Jean d'Orglandes, Fouquet de Creully, écuyer, Yon de Cussy, écuyer.) (1397.)
968. Aveu rendu au roi par Jean de Siffrevast, écuyer d'écurie de S. M., pour le moulin de Bernavart, mouvant de la vicomté de Valognes. (12 décembre 1397.)
969. Mandement des gens des comptes et trésoriers de France, à Jean le Chien, vicomte de Coutances, de payer une somme de huit livres à Jean de Cantepie, avocat du roi à la vicomté de Valognes. (1409.)
970. Quittance de Jean de la Haye, chevalier, seigneur d'Aroudeville et de Vauville, capitaine du château de Valognes,

d'une certaine somme pour les gages de son office. (1416.)  
(*Parch.*)

971. Guillaume Le Tellier, élu au diocèse de Coutances, certifie qu'il a adjugé aux enchères, à divers particuliers, l'imposition foraine de 12 deniers pour livre et de 10 sols par tonneau de vin, dans la vicomté de Valognes. (1425.) (*Signé.*)
972. Reconnaissance d'héritages mouvants de la Sainte-Chapelle du Palais-Royal à Paris, faite devant Laurent Odion, tabellion du Pont-L'Abbé. (2 avril 1434.)
973. Reconnaissance de rente féodale en faveur du seigneur et baron d'Orglandes. (6 avril 1434.)
974. Reconnaissance de rente féodale due à messire Jean Doessy, chevalier, seigneur et baron d'Orglandes. (11 avril 1434.)
975. Vente de certains héritages mouvant de la seigneurie de Carquebut, appartenant à messire Guillaume Aux Epaulles, chevalier. (1434.)
976. Reconnaissance de rente féodale assise sur le fief, terre et seigneurie du Quesne, paroisse de Golleville, appartenant à Jean de Carlion, écuyer. (12 avril 1434.)
977. Reconnaissance de rente féodale en faveur de messire Jean Doessy, chevalier, seigneur d'Osmonville-La-Rogue. (9 mai 1434.)
978. Reconnaissance de rente féodale en faveur de la baronnie de Bricquebec. (9 mai 1434.)
979. Reconnaissance de rente féodale en faveur du seigneur et baron de Bricquebec. (15 octobre 1434.)
980. Reconnaissance de rente féodale en faveur de la terre et baronnie de Bricquebec. (15 octobre 1434.)
981. Reconnaissance de rente féodale en faveur de la seigneurie de Quierquille. (15 octobre 1434.)
982. Rente féodale assise sur la terre et seigneurie du Quesnoy, en la paroisse de Goleville, appartenant à damoiselle Jeanne du Fournet. (16 novembre 1434.)
983. Affirmation par serment, devant notaire, que certaines terres achetées par Sandres Livrée, relèvent de la seigneurie de la Bonneville, appartenant à Robinet de Fresville, écuyer. (1434.) (*Parch.*)
984. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition par Colin Seelle, relève de la seigneurie de la Bonneville, appartenant à Raoul Noeville, chevalier. (1434.) (*Parch.*)



985. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Michel Maurenart, relève de la seigneurie de la Bonneville, au fief d'Aval, à Robinet de Fresville, écuyer. (1434.) (*Parch.*)
986. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Thomas de Surtainville, relève de la baronnie de Briquebec, appartenant à Bertin Euthusil, chevalier. (1434.) (*Parch.*)
987. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Pierre Comenchal, relève de la baronnie de Briquebec. (1434.) (*Parch.*)
988. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Thomas de Surtainville, relève de la baronnie de Briquebec, appartenant à Bertin Euthusil, chevalier. (1434.) (*Parch.*)
989. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Pierre de la Fosse, relève du fief de Sénoville. (1434.) (*Parch.*)
990. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Michel de Surtainville, relève du fief de Mary. (1434.) (*Parch.*)
991. Reconnaissance d'une rente féodale en faveur de Robin de Mary, écuyer, à cause de St-Germain-des-Vaux. (2 mai 1435.)
992. Attestation en faveur de Colin Faulain, acquéreur de Jean de Lieville, d'une rente assise sur le fief de Saint-Martin de Varreville, appartenant aux enfants de feu messire Carres Carbonnel, chevalier. (29 mai 1435.)
993. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Pinchon, relève du fief de Jean de Campserveur à Basteville. (1435.) (*Parch.*)
994. Quittance donnée au vicomte de Valognes par Girart Christus, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Vallerville, de certaine rente due à ladite commanderie sur la recette de Valognes. (15 mars 1436.)
995. Vidimus, par Jean Duquesnoy, de lettres par lesquelles Colin Le Large s'engage à payer à Jeannot de Caux la somme de 37 sols et 6 deniers, avec garantie pour lui et ses hoirs sur ses biens meubles et immeubles. (1443.)
996. Henri, roi de France et d'Angleterre, accorde à Richard Guihomar, procureur des bourgeois et habitans des ville et vicomté de Valognes, la somme de 30 sous tournois, pour frais de voyage concernant le service du roi. (13 mai 1447.)

997. Michel d'Estouteville, sieur de Moyon, Jean d'Estouteville, de Briquebec, fils et héritiers de Jeanne Pagnol, donnent procuration pour la saisine de la terre de La Poste-Denis et la recette qu'ils y auront. (15 décembre 1448.)
998. Vidimus d'un accord passé entre Robert Bertrand, chevalier, seigneur de Briquebec, et Guillaume Bertrand, son frère, écuyer, au sujet des héritages de leur père et mère. — Ledit accord en date de l'année 1274. (Le vidimé est du 30 mai 1497.)
999. Vente d'héritages dans la seigneurie d'Aumeville, sise en la paroisse d'Anneville, faite sous le sceau de Louis d'Estouteville, garde des obligations de la vicomté de Valognes. (12 juin 1512.)
1000. Vidimus des lettres de Louis Mallet, seigneur de Gravelle, etc., conseiller et chambellan du roi, amiral de France, à propos de certaines plaintes articulées par le curé de l'église Notre-Dame de l'Isle d'Annery et les habitants de ladite paroisse. (15 mai 1513.)
1001. Sentence d'Yves Le Vicomte, écuyer, garde du scel des obligations de la vicomté de Valognes, au sujet de la cession d'une rente faite par Guillaume Davy, prêtre, bourgeois de Montebourg. (13 juin 1517.)
1002. Rôle des amendes et exploitz des assises de Vallognes, par Jean de la Régne, lieutenant général de Jean de Heryelay, bailli de Cotentin. (4 novembre 1526.)
1003. Lettre de Jehan Jallot, écuyer, procureur général du roi en la vicomté de Vallognes et garde des sceaux, succédant dans cette charge à Yves le Mercier, écuyer, décédé, constatant la vente d'une maison et dépendances, faite par un bourgeois de Barfieu, à noble homme Richard Basan, seigneur de Gatteville. (15 janvier 1529.)
1004. Requête au parlement de Rouen, par Jean Piquet, conseiller, pour Jean Le Maréchal, procureur de madame Durestu, contre Olivier de Piron de Sernanville et le sieur de La Saussay, à Barfieu. (21 février 1537.)
1005. Transport de rente fait en faveur de Raoulet Sibeline, par noble homme Michel de Saint-Germain, sieur de Rauville. (27 septembre 1545.)
1006. Contrat dressé par Olivier Herbert, *écuyer*, notaire royal en la vicomté de Valognes, au siège d'Octeville, au sujet de certains héritages situés dans la paroisse d'Anglesqueville. (22 mai 1546.)
1007. Constitutions de rentes en la vicomté de Valognes et généralité de Caen, faites par délégation de maître Michel le Pel-

- letier, avocat, et Jean-Marie Gaultier, bourgeois de Valogne, représentant les habitants dudit lieu. (21 janvier 1550.)
1008. Sentence de Guillaume Bastard, licencié ès-lois, lieutenant du bailli de Cotentin en la vicomté de Valognes, en faveur de damoiselle Hélène Lenfant, contre Thomas de Montfiquet, écuyer. (27 juin 1553.)
1009. Accord fait entre Julien Basan, écuyer, seigneur de Gatteville, et Pierre Piédecoq, écuyer, seigneur de Hougueville, au sujet du service que ledit J. Basan est tenu de faire à l'armée du roi. C'est un curieux contrat de remplacement militaire. (31 juillet 1553.)
1010. Lettres des commissaires députés par le roi pour tenir la convention générale des Etats de Normandie, au receveur des tailles de l'élection de Valognes, portant ordre de payer 100 livres tournois à Jacques de la Court, délégué de la noblesse du bailliage de Cotentin. (15 septembre 1556.)
1011. Vidimus de lettres de Nicolas Bernard, seigneur de Semonville, et de la Perrière, conseiller du roi, trésorier de France et général de ses finances en Normandie, portant ordre de payer ses gages à maître Jehan de la Fontaine, receveur alternatif des aides et tailles en l'élection de Valognes. (17 septembre 1556.)
1012. Accord sur procès entre Artur Ogier, sieur de la Haulle, enquesteur pour le roi en la vicomté de Valognes, et noble damoiselle Jacqueline de Ceux, femme de noble Nicolas du Parc, sieur des Crenets. (6 octobre 1556.)
1013. Pardevant le tabellion de la sergenterie d'Orglandes, honorable homme N. Jullien, avocat, sieur de Crossey, bailli de Bricquebec, donne pouvoir à maître Thomas Carrey de recevoir pour lui les arrérages d'une rente. (2 janvier 1561.)
1014. Quittance donnée à maître Jean Le Febure, écuyer, receveur des aides à Valognes, par Jacques de Surtanville, écuyer, sieur de Monville, propriétaire des quatrièmes de Saint Germain-des-Vaulx et autres lieux. (6 août 1568.)
1015. Transaction sur procès, entre Jean Bourget et Jeanne Pasquier, représentée par son fils aîné François Phelippes, écuyer, sieur de Lestre. (1569.) (*Parch.*)
1016. Rente de huit vergées de terre sous l'hommage de la seigneurie d'Andouville, appartenant à noble homme Jean de La Vigne, sieur de Mondeville, en la vicomté de Valognes. (18 octobre 1567.)
1017. Lettres de taxe à 45 s. pour François le Porcher, bourgeois de Valognes, du métier de vitrier, par Guillaume Bas-

- tard, licencié en loix, lieutenant en la vicomté dudit Valognes. (16 février 1572.)
1018. Sentence touchant les rentes du fief de Pitard, entre Nicolas Auvray, tuteur des mineurs de feu Thomas Hébert, sieur d'Aumeville, en Cotentin, et Roger le Pelletier, dudit Cotentin, bailliage de Valognes. (11 novembre 1594.)
1019. Contrat de vente faite à noble homme Nicolas Meurdrac, sieur de Trebas, de deux verges de terre dans le clos de Mommitz, en la prévôté de Flottemanville. (20 avril 1597.)
1020. Accord en appointment entre Olive Le Tort, veuve de Pierre Laisney, écuyer, et Michel David, pour héritages en la vicomté de Valognes. (6 juillet 1606.)
1021. Procuration donnée par Barthelemy Piquet, sieur de Saint-Martin, en la vicomté de Valognes, demeurant à Craville, pour Marie André, sa femme, nièce de André Du Prael, baron de La Hogue. (10 août 1610.)
1022. Transport de rente constituée sur l'hôtel de ville de Paris, fait au profit de noble seigneur Hervé du Moncel, seigneur et patron de Martinvast et autres lieux, par maître Jacques Lohier, sous-diacre, tant pour lui que pour maître Olivier Lohier, son père, demeurant en la paroisse de Hanneville. (16 novembre 1642.)
1023. Fondation pieuse faite en l'église de Crasville, par Jean Viel, écuyer. (1<sup>er</sup> février 1650.)
1024. Vente faite de la charge de lieutenant du vicomté de Vallognes, par le sieur de la Prunerie-Baudrai, au sieur des Nonettes, au prix de 3,700 livres, dont ledit sieur des Nonettes en a payé 700 livres argent, et s'est constitué en 214 livres de rente envers ledit sieur Baudrai, pour les 3,000 livres restant. (5 octobre 1651.)
1025. Contrat de vente de la charge de lieutenant particulier assesseur criminel de la vicomté de Valognes, fait par Louis Dumoustier à Laillier d'Anqueville. (5 octobre 1652.)
1026. Règlement de tutelle des enfants mineurs de feu messire Pierre de Cauquigny, chevalier, seigneur de Gauseville, mari de noble dame Louise de Campion. (10 novembre 1670.)
1027. Adrien Duhamel, écuyer, sieur de la Prunière, ancien capitaine du régiment des bombardiers, chevalier de Saint-Louis, François Duhamel, prêtre, chanoine de la cathédrale de Toul, Antoine Duhamel, écuyer, sieur des Alliers, Charles Edouard Duhamel, écuyer, enfants et héritiers d'Estienne Duhamel, sieur de la Prunière, et de noble dame Françoise Morel, donne procuration à Jean-Baptiste Morgan,

écuyer, conseiller du roi, maison et couronne de France et de ses finances, pour toucher en leur nom le remboursement de la finance de l'office de lieutenant criminel en l'élection de Vallongnes, dont leur père était pourvu. (8 juin 1720.)

*Saint-Sauveur-le-Vicomte.*

1028. Quittance donnée à Geoffroy du Roucoy, par Yvon Huart, receveur des aides de la guerre, à Caen, de la somme de 5 francs d'or par lui prêtée « pour le vuiderment de Saint-Sauveur-le-Vicomte. » (26 juin 1375.)
1029. Quittance de Jean du Valet, prieur de Saint-Jean de Beaumont d'une somme de 52 livres, reçue de Guillaume Gombaut, vicomte de Beaumont-le-Roger, à cause d'une rente annuelle qu'il avait le droit de prendre sur la recette dudit lieu (1). (1402.)
1030. Richard de Morigny, verdier aux forêts de Saint-Sauveur-le-Vicomte, certifie que sur le montant de l'impôt de chaque bête *cavoline*, Jean Bouydet, écuyer, seigneur de Troville, prend moitié sur les non-coustumiers. (1415.) (*Parch.*)
1031. Jean de La Cour, lieutenant général de messire Robert de Montauban, seigneur de Gonnevillie et du Bois-de-la-Roche, bailli du Cotentin, règle les taxations dues à Robin le Bourguignon, et Jean Angot, qui s'étaient rendus par son ordre à Saint-Sauveur-le-Vicomte. (15 septembre 1416.)
1032. Quittance de Jean Chevestre, avocat du roi au bailliage d'Evreux, d'une somme de 100 sols, reçue de Gilles Le Mettoier, vicomte de Beaumont-le-Roger, pour sa pension pendant six mois (1). (1424.)
1033. Attestation de rente féodale à Hemesnil, due à messire Raoul Neuville, chevalier, seigneur de Mandeville et de Courcy, donnée sous le seing de Jean Burnouf, tabellion en la vicomté de Valogne, au siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte. (11 juin 1434.)
1034. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean Leblanc, relève de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte. (1434.) (*Parch.*)
1035. Rôle des amendes et exploits du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1475.
1036. Rôle des amendes et exploits ès assises de la vicomté de Beaumont-le-Roger, tenues par Jean Louvel, écuyer, lieutenant-général au bailliage d'Evreux (1). (Pâques 1514.)

(1) Les numéros 1029, 1032 et 1036 seraient peut-être mieux placés à l'acton de Bernay, généralité d'Alençon.

1037. Reconnaissance de rente féodale en faveur des abbé et religieux du couvent de Saint-Sauveur-le-Vicomte. (20 juin 1534.)
1038. Contrat de rente de 25 écus au profit de Eustache Langevin, par Arthur de Manneville au vicomté de Saint-Sauveur. (20 septembre 1538.)
1039. Amendes et exploits des bois et forêts de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1541 et 1542. (Beaucoup de noms appartenant à la noblesse de Normandie, notamment aux familles de Grimonville, de Chantelou, de Hoesville, etc. (1542.)
1040. Lettres de Raoul du Hecquet, écuyer, seigneur de Hauteville, bailli de la vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte, pour la rente due sur les aides à noble homme Adam Jouhan, sieur d'Omonville et vendue par lui à Jehan Des Maires, vicomte de la Haye. (1<sup>er</sup> août 1556.)
1041. Quittance de Pierre Artur, receveur général des finances en Normandie, au receveur ordinaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, pour 60 livres de sa recette. (28 décembre 1570.)
1042. Quittance de rente sur les aides, donnée par Jean Langlois, écuyer, procureur du roi au bailliage et vicomté de Saint-Sauveur. (1574.)
1043. François Ponret vend à Geoffroy Mahault et dame Tyrel, sa femme, les héritages qui lui viennent de Jean Osber, oncle de ladite dame. Pièces de terre, etc. (Août 1602.)

*Cherbourg.*

1044. Quittance de 35 sous tournois, donnée par Mahieu du Moustier, messenger, à Estienne Fourcaut, receveur général des finances au pays de Normandie, pour le fait de Cherbourg. (7 mars 1378.)
1045. Jean Benest, lieutenant général du bailliage de Cotentin, reconnaît que sur l'ordre de Jean Piquet, lieutenant du roi au gouvernement de Normandie et capitaine de Cherbourg, cent cinquante boisseaux de froment, provenant de la ferme de la dame de Gorges, en la vicomté de Cherbourg, ont été apportés dans les magasins de Cherbourg. (23 mai 1419.)
1046. Montre et revue de huit hommes d'armes et de trente-quatre archers, commandés par Jacques de la Rocque; passée à Cherbourg. (23 septembre 1506.) (Or. *Parch.*)
1047. Jugement rendu aux assises de Valognes, au sujet de la succession de Jean Augier, chargé par le roi de faire ré-

parer la forteresse de Cherbourg. (1<sup>er</sup> avril 1484.) (*Expédition sur parch. du 20 nov. 1515.*)

1048. Quittance de Janot de Lane, lieutenant en la ville et château de Cherbourg, de la somme de 50 livres 8 sols tournois, à lui donnée par messire Guillaume de La Lande, receveur des finances en Normandie, pour l'entretien de trois gentilshommes prisonniers. (1<sup>er</sup> mars 1548.)

1049. Quittance de Richard De Merdin, verdier de la verderie de Cherbourg, à Guillaume Anguérard, receveur du domaine de Valeroy, pour 18 livres. (20 mai 1555.)

1050. Jacques de Matignon, sieur dudit lieu, comte de Thorigny, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en son conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et des ville et château de Cherbourg, et lieutenant-général pour S. M. en Normandie, donne quittance des gages d'Odet de Matignon, son fils, capitaine de Grandville. (2 juillet 1572.)

Signature et sceau sur papier.

1051. Messire François de La Luthumière, chevalier, baron dudit lieu, commandant pour le service du roi à Cherbourg, accepte de maître Jean Simon, sieur des Prez, bourgeois de la ville, la tutelle de sa fille, fiancée au sieur de Gattemare. (4 mai 1638.)

#### 9. VIRE.

1052. Comptes du vicomte de Vire, concernant des dépenses pour la marine. — Il y est question de Guillaume d'Argouges, Thomas de Montabour, et Jean de Tournebu. (1322.)

1053. Somme allouée pour les halles de Vire à Hue Bouchier, fenêtre taillée, etc., et à Jean Le Gay. (Février 1349.)

1054. Vidimus de lettres du roi Charles V, constatant que lorsque la ville de Vire fut prise par les Anglais, Pierre Bardoul, chevalier, capitaine de la ville de Saint-James de Vernon, fit venir, pour la défense de cette dernière place, Brient de Doulet et Geofroy Fevrier, chevaliers, avec 16 hommes d'armes auxquels il paya huit vingt et cinq francs d'or pour quinze jours. (18 octobre 1368.)

A la suite de ces lettres se trouve le procès-verbal d'enquête fait par Jean le Mant, vicomte d'Avranches, de l'autorité de la chambre des comptes.

1055. Aveu rendu au roi par devant Jean de Folleville, chevalier, garde de la prévôté de Paris, pour divers fiefs situés

en la vicomté de Vire ; ledit aveu servi par Vigor de Longchamp dit des Maisères, écuyer. (3 septembre 1389.)

1056. Enquête au sujet de la consistance de certains fiefs y dénommés, situés en la vicomté de Vire. (Vers 1390.)

1057. État des héritages, rentes et tenements appartenant aux héritiers de Jehan de Burcy, écuyer, mort le 22 décembre 1395.

Sont cités : Robert de la Fosse, chevalier, monseigneur d'Orléans, le seigneur de Chaulieu, le seigneur d'Avaugor, monseigneur Juhel d'Avaugor, les fiefs d'Arou, de Beaumanoir, de Burcy, etc., etc.

1058. Vidimus d'une délibération de parents et amis, tous nobles, de Jean Carbonnel, fils mineur de feu Jean Carbonnel, chevalier, qui nomment pour tuteur dudit mineur, Guillaume Carbonnel, et ce par-devant le vicomte de Vire. (1395.) (*Parch.*)

1059. Vidimus des lettres de Charles VI, qui nomme avocat du roi au vicomté de Vire, Jean Orange, en remplacement de Raoul de Cremies, naguères décédé, et après le rapport de Richart de Houdetot, chevalier, chambellan du roi et bailli de Caen. (1398.) (*Parch.*)

1060. Lettres de délivrance de garde, par raison de *sous-age*, de la terre et seigneurie de la chapelle Heuzebroc, pour Pierre du Pont Favey, écuyer, seigneur de la chapelle Heuzebroc. (3 mai 1400.)

1061. Acte de réception d'aveu pour la sergenterie de Saint-Jean le Blanc, tenue en fief du roi par Jean de Caumont, écuyer. (28 avril 1403.)

1062. Lettres des trésoriers du roi au vicomte de Vire au sujet, de la garde des biens et fiefs appartenant aux enfants de Guillaume Bacon, écuyer, fils de Jean. Beaucoup d'autres noms nobles figurent dans l'acte. (9 février 1404.)

1063. Juhel le Louvetel, marchand de bois à Saint-Germain-de-Tallevende, reçoit du vicomte de Vire 11 sous 3 deniers tournois pour neuf couples et demie de chesne de lui achetés pour mettre et employer «ès-œuvres du chastel de Vire.» (11 mai 1405.)

1064. Par-devant Jean de Cauville, tabellion de Vire, Bertrand d'Anfernet, chevalier, seigneur de Monthannot, donne à bail, à titre de fief, à Guillaume Castel un moulin dépendant de ladite seigneurie. (23 mai 1417.)

1065. Quittance de 6 livres tournois donnée par maître Girot Tricquet, maître et exécuteur de la haute justice de la vicomté de Vire, à Jehan de Saint Fromont, vicomte dudit lieu, pour l'exécution de deux brigands, l'un Perrin Radoul,



- décapité, l'autre Jehan Petronil, pendu à la justice dudit Vire. (16 avril 1428.)
1066. Vidimus de 1451, des lettres de Artur, fils de duc de Bretagne, comte de Richemont, seigneur de Parthenay, qui, après le recouvrement sur les Anglais de la ville de Vire, à lui donnée par le roi, confère à Rogier de la Lande, l'office de sergent et garde des bois de Tallevende. (1451.) (*Parch.*)
1067. Rôle des amendes du bailliage de Caen en la vicomté de Vire, recueillies par Jean Gillet, vicomte de Vire. (1454.)  
 Dans cette liste figurent Robert de Sainte-Marie, écuyer, Guillaume de Sainte-Marie, Jean de la Plaine et trois autres personnes.
1068. Quittance de gages donnée à Jean de La Fresnaye, écuyer, vicomte de Vire et receveur du domaine de ladite vicomté, par Guillaume Desjardins, maître-portier des ville et château de Vire. (16 avril 1461.)
1069. Lettres de Robert de la Vigne, écuyer, lieutenant-général du vicomte de Vire, au sujet de la garde royale de Maurice de la Vigne, fils mineur de feu Margueroin de la Vigne, écuyer, et de Jeanne des Moulins, neveu de noble homme Guillaume de la Vigne, seigneur de Radeprune. (16 mai 1494.)
1070. Lettres de Louis XII, portant exemption en faveur de Leonnet Patry, écuyer, et pannetier de la reine, de remplir personnellement l'office d'élu en l'élection de Vire et de Condé. (10 mars 1511.)
1071. Vente par le Roy, au profit de Michel Nollent, sieur de Lacy, de certains droits seigneuriaux, dus pour la fief-ferme de Lacy, moyennant cent livres tournois. Jacques de Charmolue, changeur du trésor; Georges d'Amboise, archevêque de Rouen. (22 mars 1513.)
1072. Extrait des registres des assises de Vire, tenu par noble homme M<sup>e</sup> Jehan Malerbe, lieutenant-général du bailli de Rouen. (4 septembre 1524.)  
 Sont cités : Gabriel le Peinteur, Costentin de Clinchamp, Germain de la Rivière, Thomas le Vaillant, Pierre d'Anguille, tous écuyers.
1073. François de Hacqueville, conseiller maître ordinaire en la chambre des comptes, commis par le roi à l'exercice de la recette générale de ses finances établie à Caen, reçoit de Nicolas Aubelin, receveur des tailles en l'élection de Vire et Condé, 1,863 livres 3 sols 3 deniers, pour employer au fait de sa charge. (21 février 1560.)
1074. Accord passé devant le lieutenant-général de l'élection de Vire, entre noble homme Hervieu de Longaulnay, sieur

d'Amigny, et le receveur des aides et tailles de Vire, au sujet d'une rente à prendre par ledit de Longaulnay sur ladite recette. (18 mars 1569.)

1075. Échange de Jacques le Conaucte le Jeune, fils de Jean, de la paroisse de Neuville; Marie Neel, veuve de Pierre le Myère de la Rouandière, receveur des tailles, pour une portion de terre. (23 juin 1576.)

1076. Lettres du roi Henri IV, à ses amés et féaulx conseillers les gens tenants son grand conseil, touchant une requête civile, pour Henry de l'Hospital, comte de Choisy, relative à la possession de la seigneurie de Presle. (1592.)

Sont mentionnés : Jehan de Toutedville, seigneur de Villebon, lieutenant général au duché de Normandie, messire Jehan de Montenay, chevalier.

1077. Contrat de mariage de Marguerin Brion, demeurant à Croisilles, bailliage de Condé-sur-Noireau, avec Denise Guibert, fille de Jean Guibert. (16 mars 1603.)

1078. Testament de Jean d'Arclaye, écuyer, sieur de Monboscq, demeurant audit lieu de Monboscq, en la paroisse de Saint-Martin des Besaces. (26 février 1639.)

1079. Sentence de Charles de Prépetit, sieur de Grandmont, bailli vicomtal de Condé-sur-Noireau, sur l'instance pendante entre Antoine de La Croix, écuyer, sieur du Meseret, d'une part, et Pierre Simon d'autre. (1660.)

1080. Transport de rente constituée au profit de maître Nicolas Masson, contrôleur général des rentes de l'hôtel de ville de Paris, par Jean-Baptiste de Percy, écuyer, seigneur et patron de Montchauvet, avocat au parlement, mari de demoiselle Marguerite Dupré. (18 décembre 1664.)

1081. Adjudication par le domaine du roi à Nicolas Pepin, sieur de Feuquéray, de diverses rentes foncières dues au roi à cause des fiefs de Vaumartin, de Fonbresain et de Fontementment, dépendant du domaine de Vire. Deux pièces. (1705.)

1082. Lettres royales au bailli de Caen ou à son lieutenant au siège de Vire, sur la supplication de J.-B. de Boisne de Caufort, époux de Elisabeth Sonnet de Vassy, pour héritage du père de ladite dame. (30 avril 1718.)

1083. Certificat de vie en faveur de Charles-Bertrand Huillard, sieur d'Aigneaux, conseiller du roi, assesseur au bailliage et vicomté de Vire, délivré par Jacques de Banville, chevalier, seigneur et patron de Pierre et de Ronfugeré, lieutenant-général au bailliage de Vire. (1<sup>er</sup> janvier 1742.)

## IV. GÉNÉRALITÉ DE ROUEN.

## 1. ROUEN.

1084. Rôle des exploits et amendes du bailliage de Rouen pour les années 1317 à 1322 (fragment). On y trouve des détails concernant Jean de Gaillon, chevalier, Roger de Hotot, chevalier, Robert de Fontaines, Jean de Monte Guerandi, Guillaume de Maillot, Gombert de Candecoste, Robillard de Beaumont, etc. (1317-1322.)
1085. Arrêt rendu par Guillaume de La Fontaine, lieutenant-général de noble homme Jehan Salvain, chevalier bailli de Rouen, entre noble homme monseigneur Robert Murdocq, chevalier, seigneur de Trévehen et procureur de Jehan Falstolf, chevalier, et Robert de Frenel, et Raoul Dubois, écuyers. (21 octobre 1338.)
1086. Rôle d'impositions du bailliage de Rouen en 1341.  
Très-long rôle. Détails historiques.
1087. Lettres de Jean, fils aîné du roi, duc de Normandie, au receveur de Rouen, en faveur de Jean de Banetot, pour lui et sept de ses sœurs à marier (4 juin 1348.)
1088. Quittance donnée à Jean du Bois, vicomte de Rouen, « pour euvres de charpenterie fait au chastel de Rouen..... »  
« pour la venue de madame la Royne. » (3 octobre 1352.)
1089. Quittance de Guillaume Osmont, de Mondéguy, de 160 livres, reçues de Jean Duboys, vicomte de Rouen, pour les réparations aux maisons que fit construire à Mondéguy, Jean de Gaiac, ancien vicomte de Rouen, et de la maison construite devant l'église de Notre-Dame à Rouen, pour les causes du roi. (1353.)
1090. Contrat de vente faite au roi Jean par messires Jean des Essarts, chevalier, chambellan du Dauphin, et Jean Boudart, chevalier, maître de l'hôtel du roi, agissant pour Jeanin des Boues, écuyer, d'une rente foncière assise es paroisses de Saint-Eblans, de Saint-Lô et de Saint-Nicolas-le-Pointeur, de Rouen. (7 avril 1355.)
1091. Quittance de gages donnée à Jean d'Orbec, bourgeois et changeur de Rouen, au nom de Jean le Villain, trésorier général des subsides de Normandie, par Colin le Mestre et Robin le Vasseur, clerks des gouverneurs généraux desdits subsides. (25 mai 1356.)
1092. Quittance de Jacques des Essars, trésorier des guerres en Normandie, de 150 écus reçus de Jean Le Villain, rece-

- veur général des aides et subsides, pour être donnés à Ricart du Til, capitaine de la forteresse de Sainte-Catherine-lez-Rouen, pour ses gages d'un mois et ceux de six hommes d'armes et huit arbalétriers de sa compagnie. (1359.) — (*Signé.*)
1093. Reconnaissance de foy-hommage pour la terre de Roncherolles, donnée, par lettres du roi Charles V, à Jehan, sire de Roncherolles, écuyer. Les dites lettres en vidimus, où sont cités Aubert de Hangest, chevalier, et Guillaume de Roncherolles, père du dit Jehan, aussi chevalier. (16 juin 1364.)
1094. Mandement des élus sur le fait des aides à Rouen, adressé à Richart du Til, receveur général, pour faire payer à Jean, sire de la Rivière et de Préaux, chambellan du roi, 875 francs d'or, solde d'un mois des cinquante *combattans* qui lui ont été ordonnés par le roi. (1364. — *Parch.*)
1095. Robin d'Orival reconnaît, tant pour lui que pour Jean de Bouville, Thomas Goudoin, Jacques Lesclenchier, Jacques Ridet, Jean Duquesnoy, hommes d'armes, avoir reçu la somme de 54 livres tournois pour un voyage par eux fait de Rouen à Paris. (20 janvier 1365.)
1096. Quittance de 30 sols tournois pour salaire, donnés à Robert Deschamps et Guillaume de Gaugy, bourgeois de Rouen, par Jean Amaury, « sous-sergent à mace du roy », à Rouen. (28 février 1375.)
1097. Quittance de Jean d'Orliens, garde et capitaine du château du petit Gorillet, pour ses gages reçus du général des aides de Rouen. (1378.) (*Parch.*)
1098. Mandement des généraux sur le fait des aides au grenetier du grenier à sel de Rouen, de délivrer à messire Mouton, sire de Blainville, maréchal de France, capitaine de Rouen, la quantité de sel nécessaire à la garnison de ladite ville. (24 avril 1380.)
1099. Mouton de Blainville, maréchal de France, capitaine et garde du château de Rouen, reconnaît avoir reçu de Jean de Dampmart, grenetier du grenier à sel de Rouen, une certaine quantité de sel destinée à la garnison de ladite ville. (8 mai 1380.)
1100. Vidimus d'un acte de transport à vie, fait par Regnault de Grosmenil, chevalier, d'un fief sis en la paroisse de la Neuville-Chant d'Oysel. (1380.) (*Parch.*)
1101. Rôle des écritures et dépenses faites par Jean Le Dyacre, procureur du roi au bailliage de Rouen, pour le fait de

l'Echiquier tenu au terme de Pâques 1386. (1387.) (*Parch. d'un mètre de long.*)

Cette pièce contient beaucoup de noms de familles nobles.

1102. Lettres du roi au conseiller et maître de la chambre des comptes, Nicolas de Planep, pour faire payer la somme de 1,000 francs au chancelier Pierre de Giac. Par le roi, présents : messeigneurs de Berry et de Bourgogne. *Signé*, Chanac. (11 juillet 1387.)
1103. Jean Gehe, élève secrétaire du roi, donne quittance à Guillaume Duhazay, receveur des rentes de la guerre à Rouen, de la somme de 92 livres parisis (pour le *renforcement*) (sic). (18 février 1387.)
1104. Quittance de Jean Thomasset, donnée à Richart de Cormelles, vicomte de Rouen, de la somme de 9 livres 6 sols tournois « qui deues lui estoient pour ses gages. » (1<sup>er</sup> juin 1390.)
1105. Quittance de 10 livres tournois donnée par Frère Jehan le Guillin, commandeur de Champigny, à honorable homme et sage Richart de Cormelles, vicomte de Rouen, signée de sa main et scellée de son sceau. (12 juin 1394.)
1106. Quittance de Guillaume Toulousen, sergent aux armées du roi, à honorable homme pourvu et sage Johan Auber, vicomte de Rouen, d'une somme de 8 écus tournois. (22 février 1395.)
1107. Information faite par le vicomte de Rouen au sujet de la garde royale de Jean de Calleville, chevalier. Il y est mentionné : 1<sup>o</sup> Que Jean de Calleville fut mis en la garde du roi à la mort de son père, qui trépassa au voyage de Barbarie ; 2<sup>o</sup> que la garde dudit Jean fut baillée à messire Colart de Calleville, chevalier, son oncle, pour 30<sup>e</sup> tourn. par an ; 3<sup>o</sup> que ledit Jean avait certains droits de patronage ; 4<sup>o</sup> que la dame de Calleville accoucha dudit Jean au Chatel de Val de Rueil dont, son mari Philippe de Calleville était capitaine en 1377 ; 5<sup>o</sup> qu'après lui messire Fouques Paynel et messire Besque de Fayel en furent capitaines. Sont cités en outre : Jehan Dehors, abbé de Jumiéges, messire Jean Mallet, sieur de Graville, la dame de Guepre, veuve de messire Henry de Ferrière, chevalier, seigneur de Gisors. (9 mars 1399.)
1108. Fragment du rôle des exploits faits par un sergent du bailliage de Rouen. (XIV<sup>e</sup> siècle.) (*Parch.*)
1109. Jehan de Chambli, chevalier, dit le Sage, et Jehanne de Bailleul sa femme, adressent une requête au duc de Normandie, au sujet d'une rente de cent livres, que prenait

- avant Philippe de Chambli, dit Gusmanton, sur les halles et moulins de Rouen. (*Sans date*, fin du xiv<sup>e</sup> siècle.)
1110. Par-devant Henri le Vigneron, tabellion en la vicomt, de Rouen, Jean Hazart, demeurant à Grainville-sur-Rys avoue tenir de noble homme monsieur de Hotot, certains héritages sis à Flamenville. (13 septembre 1400.)
1111. Le roi Charles VI accorde à Guillaume de Malleville, écuyer, un délai pour faire aveu et dénombrement des fiefs de la Brosse, de Breteuil, de Bigars, etc., situés aux bailliages de Rouen et de Caux, et que possédait auparavant feu Guillaume de la Bruyère, chevalier. (30 juin 1403.)
1112. Jean Auber, vicomte de Rouen, donne quittance de ses gages, à Jean Gerine, vicomte d'Arques, à cause de l'Echiquier tenu à Rouen en la quinzaine de Pâques. (12 mai 1408.)
1113. Richard Harenc reconnaît, devant le lieutenant de Monseigneur Desquesnes, chambellan du roi et bailli de Rouen, avoir reçu vingt livres tournois pour le transport des carreaux de grès nécessaires au pont de Rouen. (Janvier 1409.) — Aymar d'Archiac, chevalier, reconnaît avoir reçu de Pierre Sauvage, garde des coffres de M. le duc d'Orléans, la somme de cinquante livres tournois, pour prix d'un cheval. (18 janvier 1409.) (*Deux pièces.*)
1114. Par-devant Andrieu Beaucompère, lieutenant de Jehan d'Auy, seigneur de Saint-Père Auy, bailli de Rouen, Jean Auvart, ouvrier de bras, reconnaît avoir reçu 25 sous tournois, tant pour lui que pour ses compagnons, pour avoir déchargé « une batelée de pierres. » (16 avril 1409.)  
Cachet.
1115. Karados des Quesnes, chevalier, bailli de Rouen, fait publier à Pavilly, à Ducler, à Pont-Saint-Pierre, à Saint-Victor, les lettres du roi Charles VI qui défendent à qui que ce soit de s'assembler en armes et de faire assembler « aucuns gens d'armes », de trait ou de guerre, quelque commandement qu'ils puissent recevoir des ducs d'Orléans et de Bourbon, et des comtes d'Alençon et d'Armagnac. (14 octobre 1411.)
1116. Quittance de Jean de La Tuille, bailli de Rouen et de Gisors, pour neuf vingt-six livres tournois de gages. (9 avril 1413.)
1117. Par-devant Richard de Saint-Maurice, lieutenant de Raoul de Gaucourt, bailli de Rouen, Thomais Bourgnent reçoit 20 sols tournois. [22 janvier 1415 (1416).]
1118. Quittance par-devant Jehan de Villeneuve, vicomte de l'eau de Rouen, de la somme de 20 livres tournois donnée

- par Jehan Ravin, procureur du roi à Rouen, à Robert des Marques, receveur des aides pour la guerre, à Rouen. (31 octobre 1417.)
1119. Reconnaissance de dette faite par la ville de Rouen, à Colin de la Haie, général de la paroisse de Saint-Amans, pour la somme de 100 sous tournois, par lui prêtée, pour le payement des gens d'armes et de trait en garnison dans ladite ville pour sa défense. (13 juillet 1418.)
1120. Par-devant le lieutenant-général de Gautier de Beauchamp, bailli de Rouen, Colin Poulain, Pierre le Comte le Jeune, Raoulin Boussaut, Raoullet Bréguet, Robin Le Feuillu, de la paroisse de Montigny, déclarent les rentes qui reviennent au roi sur les biens de feu Jean Lenglois, depuis la reprise de Rouen. (22 novembre 1419.)
1121. Quittance de 33 livres 6 sous 8 deniers tournois, pour ses gages pendant 4 mois, donnée par Gautier de Beauchamp, chevalier, bailli de Rouen et commissaire du roi en cette partie, à Guillaume Gombaut, receveur des aides de la ville et vicomté de Rouen. (1<sup>er</sup> octobre 1420.)
1122. Lettres de Jean, fils du roi d'Angleterre, duc de Bedford, gouverneur de Normandie, à Richard de Wideville, trésorier, en faveur de Renard de Montferrand, chevalier d'Auvergne, pour ses gages et ceux de ses hommes d'armes. (20 octobre 1422.)
1123. Vidimus d'un traité passé entre Marguerite Daunon, veuve de Pierre, seigneur d'Auffreville et de Basquepins, et Pierre de Poölu, écuyer, au sujet de son douaire. (11 février 1426.)
1124. Mandement du gouverneur général des finances en Normandie, et de Pierre Surreau, receveur général pour le roi et le régent du royaume, duc de Bedford, à Richart Clerc, receveur des aides à Rouen, de passer les montres et revues de la compagnie de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen. (1426.)
- 1124 bis. Arrêt de Charles Monfaut, lieutenant de Collard de Moy, chevalier, baron dudit lieu, châtelain de Bellemcombre, chambellan du roi et bailli de Rouen, exemptant de leurs amendes diverses personnes pour cause d'indigence. Sont mentionnés comme témoins : noble homme Patrice, comte de Bocteville, chevalier, grand amiral d'Ecosse ; nobles hommes Robert le Moyne, Philippe de Crevecœur, etc. (17 décembre 1426.)
1125. Quittance de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen, d'une certaine somme reçue du trésorier général de Normandie, pour ses gages et ceux d'un homme d'armes et de

- 24 archers à cheval de sa retenue pour l'exercice de sondit office de bailli. (1427.)
1126. Charte relative à une souffrance de fief; il y est parlé de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen, de messire Charles d'Esneval, chevalier, et de Robin d'Esneval, écuyer, son frère, enfin des terres de La Meilleraye et d'Hastingues, au bailliage de Rouen. (20 décembre 1432.)  
Pièce au tiers rongée.
1127. Quittance de 33<sup>s</sup> 8<sup>s</sup> 1<sup>d</sup> pour paiement de gages d'hommes d'armes à cheval, donnée par Richart Cursin, écuyer, lieutenant, en la ville de Rouen, du duc de Bedford, régent de France. (2 novembre 1433.)
1128. Certificat de paiement de 16 livres 17 sous 7 deniers, effectué par Jehan Duchastel, receveur des rentes en la ville de Rouen. 31 janvier 1434.)
1129. Quittance de 105 sous tournois donnée par Colin Maudaut et Raoulin Desprez, sergents du roi à Rouen. (14 mars 1434.)
1130. Par-devant le tabellion, noble dame Alix, veuve de messire Jean Harpelay, chevalier, donne pouvoir à Jean Housset, nommé procureur par le testament de son mari, de recevoir les gages et créances dues au défunt par diverses personnes. (24 octobre 1434.)
1131. Par-devant le lieutenant de Guy de la Villette, vicomte de Rouen, Terrière, poursuivant d'armes, donne quittance d'une somme qu'il reçoit pour avoir été de Rouen au Pont-de-l'Arche et à Mantes porter des ordres secrets du duc d'York pour le service du roi (d'Angleterre). (14 juill. 1437.)  
Joli sceau, bien conservé.
1132. Délibération du corps de ville de Rouen, qui impose sur les habitans une somme de six mille livres, pour leur quote-part dans les quatre-vingt mille livres demandées par le roi à la Normandie. (14 novembre 1437.) (*Or., parch. assez mal conservé.*)  
On trouve dans cette pièce les noms des principaux habitans de Rouen au xv<sup>e</sup> siècle.
1133. Quittance de Ponta ery, poursuivant d'armes, passée par-devant Guillaume du Fay, lieutenant du vicomte de Rouen, d'une somme de huit liv. tourn., pour avoir voyagé pendant huit jours au service du roi. (1439.) (*Parch., scellé.*)
1134. Par-devant Rob'n le Vigneron, clerc tabellion en la vicomté de Rouen, furent produites des lettres de procuration données par dame Catherine le Comte, veuve de Guil-



- laume Leclerc, receveur des aides, à Rouen, à Seglas (Guillaume), écuyer, Pierre des Haies, Pierre Dupuis, Guillaume Petit, Michel le Poulletier, etc. (10 juin 1440.)
1135. Nomination de divers bourgeois, manants et habitants de Rouen, pour recueillir et lever les deniers des aides dans ladite ville. Sont cités entr'autres : Colin le Boulanger, Robin Maillart, Tomassin le Fevre et Pierre Mustel comme conseillers. (15 juin 1440.)
1136. Fragment d'une information faite à Rouen, par Jehan le Moine, vicomte dudit lieu, sur la requête de Robert le Cauchois. (23 novembre 1443.)
1137. Quittance de Jean Kyriel, receveur général des finances, pour ses appointements et honoraires. (12 février 1448.)  
Pièce incomplète et déchirée.
1138. Dénombrement des habitants de la paroisse Saint-Martin de Cailly soumis au fouage. (1448.)  
Pierre Turquet est cité comme se disant écuyer.
1139. Transport de rente, sous le scel du vicomte de Rouen, par Guillaume des Hayes, fils de Guiffrey des Hayes, écuyer, à Guillaume Anquetil, dit Vaulle. (30 septembre 1450.)
1140. État des amendes et exploits du bailliage de Rouen. Sont cités : Robin Roussel, écuyer, Jean de Neufves, écuyer, Jean Meurdrac, sieur de Reux, écuyer, Jean de Tourville, écuyer. (Pâques 1452.)
1141. Quittance de dix sols tournois, donnée par devant Guill. Coudren, lieutenant de Louis de Corneilles, écuyer, vicomte de l'eau de Rouen, par Jean Fallet, pour son salaire d'avoir tué une vieille aiglesse, avec une grosse arbaleste d'acier. (14 mai 1454.) (*Parch., sign. et scel.*)
1142. Vidimus de lettres des commissaires du duché de Normandie, sur le fait des aides, par Gauvain Mauviel, lieutenant du sieur de Beauvoir Dumontel, bailli de Rouen, portant bail pour le sieur de Barville. (21 déc. 1463.)
1143. Quittance pour réparations faites dans le château de Rouen « en la tour de la porte du pont devers la ville du costé de Saint-Godart » par suite de dégâts causés par la foudre. (14 juin 1464.)
1144. Mandement du bailli de Caen, pour faire payer à Cardin Rouxel, messenger à cheval, 60 sols, à cause du voyage qu'il a fait à Rouen pour porter des lettres au patriarche, évêque de Bayeux et à Pierre de Brezé, sénéchal de Normandie. (1464.) (*Parch.*)
1145. Diminution de la somme de 700 livres, sur la ferme de l'imposition des poissons de mer, accordée par Roger Cou-

dren, lieutenant-général à Rouen, d'Etienne Le Loup, vicomte de l'eau de Rouen, à Christophe Baudry de Rouen. (14 juin 1469.)

1146. Réclamation adressée à la chambre des comptes de Rouen, par Pierre de Moraines, prêtre, pour obtenir modération d'un droit de *fiefferie*. (Août 1473.)

1147. Lettres de Louis, roi de France, enjoignant aux trésoriers de France de payer ce qui lui reviendra, à Thierry du Pont, auquel il confère le titre de maître ès œuvres et charpenterie, un an durant, au bailliage de Rouen. (20 septembre 1475.)

1148. Richard de Cauchy, prieur de Notre-Dame de Beaulieu, donne quittance d'une somme qu'il a droit de prendre chaque année sur les « fiefs et aumônes de la vicomté de l'eau de Rouen. » (24 janvier 1483.)

1149. Lettre du roi Charles VIII, concédant à M<sup>e</sup> Jean Martori, son premier médecin, et Jacques de Silly, son chambellan, à cause de leurs services, tout le droit qui lui peut ou doit appartenir par amende, à cause d'un arrêt fait dans la ville de Rouen sur un bastel chargé de vins. (Rouen, 4 décembre 1487.)

Pièce fort intéressante; elle est signée par le Roi.

1150. Pierre Dare, lieutenant de Collart de Moy, bailli de Rouen, déclare avoir vu des lettres royales portant que Pierre de Gouberville a rendu la foi et hommage qu'il devait au roi pour un fief dépendant du chastel de Rouen. (10 février 1489.)

1151. Rôle des paroissiens de la Froide-Rue sujets au payement du fouage. (14 octobre 1491.)

1152. Robert Raoullin, avocat du roi au bailliage de Rouen, fils et héritier de feu Pierre Raoullin, second avocat fiscal du roi en Normandie, donne quittance à Jacques Petremol de la somme de 75 livres tournois, montant d'une partie des gages de feu son père. (1<sup>er</sup> mai 1504.) (*Signé.*)

1153. Plainte de Jean Lorin, conseiller, pour lui et sa femme, héritière de Robert Tillart, contre Guillaume Ango, soûdisant portant licence du vicomte de Rouen. (20 juill. 1507.)

1154. Lettres d'ajournement données par le lieutenant général du vicomte de Rouen, dans un procès entre Hugues de Fontenay et Robert Boislevêque, conseiller à l'Echiquier de Rouen, tuteur d'Ysabeau Daniel, au sujet de la possession du manoir de Forest et autres fiefs. (4 février 1511.)

1155. Par-devant Jehan Courault, licencié en lois, lieutenant général du vicomte de Rouen, messire Guillaume Le Roux,

- seigneur du bourg Teroulde, conseiller du roi, maître en la cour de l'Echiquier, tuteur de Jacques Daniel, conseiller du roi au parlement de Paris, et messire Robert Boislent, conseiller du roi en la cour de l'Echiquier, gardien de demoiselle Ysabeau Daniel, fille de Guillaume Daniel, avocat du roi au bailliage de Gisors, entrent en arrangement au sujet d'une affaire qui devait se juger entre eux. (4 février 1511.)
1156. Quittance de Jean de Bonneville, garde au château de Rouen, à Jean Lalemant, receveur, pour 100 livres tournois de gages. (1<sup>er</sup> août 1513.)
1157. Ordre des généraux des finances de Normandie de payer ses gages à Jehan de Bonneville, concierge et garde du château de Rouen. (15 mars 1516.)
1158. Jean Robert, demeurant à Rouen, donne quittance à Guillaume Preudomme, trésorier général de Normandie, d'une somme de 11 livres 5 sols tournois, qui lui est allouée pour avoir transporté de Rouen à Amboise 1,600 livres tournois pour les affaires du roi. (9 mars 1517.)
1159. Il est dû aux héritiers de Mathieu Pascal, conseiller à Rouen, 30 livres 15 sous de gages. (20 août 1517.)
1160. Jean Ribault, écuyer, élu pour le roi à Rouen, donne quittance au receveur des aides de cette ville, de certaine somme pour ses gages et chevauchées. (16 janvier 1517.) (1518.) (*Sign.*)
1161. Lettres des généraux des finances adressées au grenetier et au contrôleur du grenier à sel de Rouen, relativement au sel vendu sur les quais de Rouen, sur la réclamation de Pierre Le Clerc, seigneur de Croisset, fournisseur dudit grenier. (20 janvier 1522.)
1162. Ordre de Jacques Aubert, lieutenant du bailli de Rouen, à Nicolas de La Chesnay, receveur du domaine, de payer à Vaudes Bontechoulque, trompette, la somme de 30 sous de salaire. (Jeudi, 28 avril 1524.)
1163. Quittance de Guillaume le Jay, clerc, à Gaillard Spisanne, receveur général des finances, pour un voyage fait de Rouen à Paris, laquelle somme se montait à 14 livres 16 sous. (3 décembre 1526.)
1164. Guillaume de Mondenis, Denis Danisy, Jean de Dammartin, Jacques Gobelin, Louis Gayant, Nicolas Chevalier, Guillaume Chouart, Jean Hennequin, Pierre Colaye, Gervais Larcher, Nicolas Hennequin, Guillaume Le Conte, Jean Bourcier, Raoullequin Parent, Jean Marentin, Andry Hac, Claude Sanguin, Jean de Bourlon, François Gastellier,

Pierre Denison, et quarante-trois autres marchands drapiers de la ville de Paris, s'engagent envers sire Jean Thibault, marchand et courtier demeurant à Rouen, à prendre conjointement avec les drapiers de cette dernière ville la ferme d'un denier pour aune de la ville de Rouen. (12 sept. 1527; en français.)

Cette grande et belle pièce offre les signatures des marchands drapiers de Paris, au nombre de 52 seulement, au lieu de 63 qui sont dénommés dans l'acte.

1165. Quittance de Jehan de Hotot, garde du scel des obligations de la vicomté de Rouen, d'une somme de 10 livres tournois, à lui donnée par Nicolas de Lachesnau, receveur ordinaire à Rouen. (13 mars 1529.)
1166. Jean Du Four, demeurant à Saint-Maclou, près Rouen, donne quittance à Claude Guiot, receveur des aides, pour huit vingts livres tournois d'arrérages. (28 mars 1532.)
1167. Don de diverses sommes fait par le roi François 1<sup>er</sup> à Guillaume Tuller, Geufroy de Manneville, Martin Hennequin, Olivier Labbé, Raoul Boullenc, René Desbuas, conseillers au parlement de Rouen. (11 janvier 1536.)
1168. Quittance de monsieur Le Villain, à Guiot, receveur du taillon à Rouen, pour 25 livres tournois. (4 mai 1538.)
1169. Comparution en jugement de Gilles de Mornay, sieur D'Aschères, et Jean Gasperin, à l'encontre de Jean D'Arbouville, sieur de Bonne, et René de Baternay, devant Jean D'Estouteville, bailli de Rouen. (13 juin 1538.)
1170. Contrat de 60 livres de rentes sur l'hôtel communal de Rouen à noble homme Nicolas de La Place, sieur de Saint-Suplix, élu de Rouen, par-devant Jean de Hotot, garde des sceaux de la vicomté. (30 avril 1539.)
1171. Expédition, en due forme, de l'adjudication aux enchères, à Claude Le Large, bourgeois de Rouen, de la ferme des deux jours de la vicomté de l'eau, appartenant au domaine du roi, passée en la cohue dudit Rouen, par Allonce de Civile, écuyer, vicomte de ladite ville, en présence de Jean Mustel, avocat, et Jean Dubosc, procureur du roi. (1539.)
1172. Quittance, contresignée de Marcillac, donnée par Jacques de Brévedent, conseiller-clerc au parlement de Rouen, à Heluyn du Lyn, payeur des gages de ladite cour. (1<sup>er</sup> octobre 1541.)
1173. Quittance d'Olivier Labbey, conseiller-clerc en la cour de parlement de Rouen, d'un quartier de ses gages. (1542.) (*Parch. — Signé.*)

1174. Jean Dollant, receveur général des finances de Rouen, donne quittance au receveur ordinaire de la vicomté dudit Rouen, d'une somme qui lui est remise pour employer « au fait de son office. » (9 février 1543.) (*Sign.*)
1175. Christophe Le Cacheur, lieutenant particulier à Rouen. Amendes et taxes pour le domaine, sur Colin Eretel du Bois-Guillaume, par le sergent de la vicomté de Rouen. (Décembre 1543.)
1176. Rôle des amendes et exploits de la vicomté de Rouen. 1° Robert Symon, demeurant à Saint-Maclou; Melchior de Monchique, à Saint-Sauveur; Alain le Machon, à Saint-Denys; Charles Bazire; Jean de la Gaulle, etc. (Pâques 1544.)
1177. Devant un notaire de Rouen, noble homme Charles de la Fontaine, seigneur de Hautot, demeurant en la paroisse de Notre-Dame la Ronde, à Rouen, transporte certaine rente à Catherine Garin, veuve de Jean Duval. (Juillet 1544.)
1178. Guillaume Druel, lieutenant-général du vicomte de Rouen, fils et héritier de feu Guillaume Druel, bourgeois de Rouen, reçoit les arrérages d'une rente sur les aides de cette ville. (1<sup>er</sup> juin 1546.)
1179. Claude Jubert, conseiller-lay au parlement de Rouen, donne quittance de ses gages. (14 janvier 1548.)
1180. Quittance de Robert de La Masuré, conseiller à Rouen, pour 93 livres 15 sous de gages, à Nicolas Le Jay, receveur royal. (13 avril 1551.)
1181. Accord et transaction passés devant les notaires de la prévôté d'Orléans, entre les enfants de Jean Feu, chevalier, président au parlement de Rouen, et de Catherine de Laubespine, au sujet de la succession de leurs père et mère. (1551.)
1182. Quittance de Claude Du Buisson, procureur au parlement de Rouen, tuteur des enfants Rogier, à Robert Guyard, pour 6 livres 15 sous sur les aides. (11 mars 1554.)
1183. Rôle des amendes et exploits du bailliage de Rouen: Regnaut Beribel, Colin Marge, Nicolas Le Forestier, Pierre Le Sueur, Pierre Le Marchant, etc. (1554.)
1184. Extrait des délibérations de l'assemblée des Vingt-Quatre de la ville de Rouen, présidée par noble homme maître Jacques de Brévedent, lieutenant-général dudit bailliage, touchant l'administration de l'Hôtel-Dieu de Rouen. (8 octobre 1555.)
1185. Ordre de payement de 219 livres 18 sous pour frais de voyage à noble homme M<sup>re</sup> Loys Mistel, sieur de Boscroger, conseiller du roi et son avocat au bailliage de

Rouen, donné par les conseillers de la ville de Rouen. (28 décembre 1555.)

1186. Mandement des conseillers de la ville de Rouen au receveur des deniers des aides, de payer six vingt-six livres un sou huit deniers tournois à noble et discrète personne M<sup>e</sup> Alexis Paganus, abbé de Beaupré, procureur de messire Vespasien Carvoisin, chevalier, écuyer d'écurie du roi. (2 juillet 1556.)
1187. Quittance de 500 livres tournois, pour un semestre de ses gages, donnée par Jehan de Touteville, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Villebon, bailli et capitaine de Rouen, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances et lieutenant-général au gouvernement de Picardie, Artois et Boullenois. (15 octobre 1556.)  
Elle est signée de sa main et scellée de ses armes : burelé à un lion rampant brochant.
1188. Guillaume Mullot, tuteur de Noelle Le Bourgoys, fille et héritière de défunte Guillemyne Chesnu, veuve elle-même de Guillaume Nagerel, comme il apparaît par l'action passée devant M<sup>e</sup> Guillaume Druel, écuyer, lieutenant-général du vicomte de Rouen, a reçu 37 livres 16 sous tournois pour un quartier de rente. (22 octobre 1556.)
1189. Quittance de Jean de Croismare, écuyer, sieur de la Blandinière, conseiller au parlement de Rouen, de 40 livres pour les arrérages d'une rente constituée par l'hôtel de ville de Rouen, sur les greniers à sel. (1557.) (*Signé.*)
1190. Quittance d'Antoine Vidal, receveur général en la généralité de Rouen, d'une somme versée par Guillaume Lebel, receveur des tailles en l'élection de Pontoise. (1557.) (*Signé.*)
1191. Quittance de François Gaudart, receveur des aides à Rouen, à Robert Daves, receveur des tailles, pour 420 livres de gages. (31 décembre 1558.)
1192. Quittance d'une somme de 45 livres tournois pour une année d'arrérages donnée à Richard Logis, receveur des aides à l'élection de Rouen, par Guillaume Hubert, sieur d'Arquensy. (17 juillet 1559.)
1193. Jean de Saldaigne, écuyer, seigneur du Fay, demeurant à Rouen, donne quittance des arrérages d'une rente sur ladite ville de Rouen. (23 novembre 1559.)
1194. Quittance de 11 livres tournois, donnée par-devant M<sup>re</sup> Jehan du Quesnay, écuyer, lieutenant-général du vicomte de Rouen, par M<sup>re</sup> Robert Thomas, tuteur de Marie Fermont. (9 décembre 1559.)

1195. Quittance de Frédéric Thierry, avocat au parlement de Rouen, tuteur des enfants mineurs de feu Jacques Asselin, ainsi qu'il appert de l'acte passé devant Pierre Dubost, écuyer, lieutenant du vicomte de Rouen, et Antoine et Jacques Asselin, frères, tous héritiers en partie de feu Thomas Asselin, prêtre, des arrérages d'une rente sur l'hôtel de ville de Rouen. (1559.)
1196. Quittance de Thomas Baudouyn, écuyer, sieur des Loges, à Pierre Piedeleu, receveur des deniers communs de la ville de Rouen, d'une rente assise sur le revenu des magasins et greniers à sel de Gisors et Neuchâtel. (15 décembre 1560.)
1197. Quittance de Jean Dufour, sieur du Monchel, conseiller de la ville de Rouen, comme tuteur des enfants mineurs de feu Jean Dufour, procureur du roi en l'élection de Rouen, fils et héritier de feu Pierre Dufour, sieur de Saint-Jacques, des arrérages d'une rente constituée sur les greniers à sel de Gisors et de Neuchâtel, qui appartiennent à ladite ville de Rouen, à cause de la vaisselle d'argent. (1561.) (*Signé.*)
1198. Extrait en bref du registre du tabellionage de Rouen, relatif à 2,900 livres tournois de rente sur l'hôtel de ville de ladite ville. (5 janvier 1562.)
1199. Quittance de 93 livres 15 sous tournois, donnée par Adrien de Croismare, conseiller au parlement de Rouen, comme fils et héritier de Robert de Croismare, conseiller en ladite cour, au payeur des gages de la même cour. (21 août 1563.)
1200. Jean du Moncel, seigneur dudit lieu, contrôleur et secrétaire du roi en la chancellerie de Rouen, donne quittance de 55<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 1<sup>d</sup>, à laquelle a monté « la grande bourse ordinaire de ladite chancellerie, » que prend le contrôleur suivant l'édit du roi. (12 octobre 1563.) (*Signé.*)
1201. Reconnaissance de Pierre Hue, de la paroisse de Lessart, héritier de Guillaume Hue, son oncle, à Pierre Palgalde, conseiller du roi, et son receveur général à la généralité de Rouen, pour une somme de 10 livres et l'arrérage d'une année de rente. (15 janvier 1565.)
1202. Quittance de Nicolas Lorrain, héritier de feu Jean, à Pierre de Palgalde, receveur à Rouen, pour 24 livres tournois de rente. (15 février 1565.)
1203. Quittance de Étienne Bigot, pour lui et ses frères, héritiers de feu Jean Bigot, conseiller à Rouen, à Pierre Piedeleu, receveur, pour 16 livres de rente. (3 novembre 1565.)
1204. Quittance de 72 livres tournois, donnée par damoiselle Marie de Boismart, veuve de Jehan de Marbeuf, sieur d'Y-

mare, à messire Pierre de Pagal, conseiller du roi et receveur général des finances à Rouen. (7 avril 1566.)

1205. Mandement de Raoul Moreau, trésorier de l'épargne, à Guillaume Lat, receveur à Rouen, de payer à Emilio de La Fabriane, Italien, 800 livres tournois. (29 août 1566.)
1206. Vacations payées aux officiers de justice, « du bailliage de Rouen, » chargés du procès du nommé Gourgon Morice, condamné au supplice de la roue pour vol dans les églises. (30 septembre 1566.)

Pièce intéressante.

1207. Constitution de 250,000 livres tournois de rente, pour la ville de Rouen. Sont mentionnés : Jaques de Bauquemare, Guillaume de Bordeaux, Nicolas du Four, Antoine Fumée, Nicolas Gosselin et autres. (23 novembre 1566.)
1208. Quittance de Gérard de La Ménardière, commissaire de morte paye, en Normandie, à Pierre de Pagalde, commis à la recette générale à Rouen, pour 200 livres. (15 janvier 1567.)
1209. Jean de Croismare, écuyer, seigneur de la Blandinière, conseiller au parlement de Rouen, comme étant aux droits de Jean Charles, seigneur de Lardinières, donne quittance au receveur de Rouen des arrérages d'une rente. (23 janvier 1567, « à compter suivant l'édit. ») (Signé.)
1210. Quittance de la somme de 11 livres 5 sols, donnée par Pierre de La Place, conseiller du roi, à Rouen, à Jacques Lardours, receveur des aides en l'élection de Rouen. (20 février 1567.)
1211. Quittance de Jeanne Le Févre, veuve Lestoult de Beaumont, à Raoullin Hallé, receveur des deniers à Rouen, pour 15 livres tournois sur le grenier à sel. (15 mai 1567.)
1212. Rôle des amendes du parlement de Rouen. Sont mentionnés entre autres : Jean de Lieuvrey, sieur de Bailleul, Jean du Moulin, Gilles des Ursins, Christophe de Pardieu. (Septembre 1567.)

Fragment.

1213. Quittance de Jean de Croismare de la Blandinière, président au parlement de Rouen, à Raoul Halley, receveur, pour 16 livres tournois de rente. (26 novembre 1568.)
1214. Quittance de 20 livres tournois pour une année de rente sur l'aide du vin de Rouen, donnée par Gilles du Castel, sieur du Moulin, à honorable homme messire Raoul Hallé, receveur des deniers de la ville de Rouen. (12 janvier 1569.)



1215. Exemption du service du ban et de l'arrière-ban de Rouen, donnée à noble homme Pierre du Val, sieur dudit lieu, homme d'armes de la compagnie du sieur marquis d'Elbeuf. (11 mai 1569.)
1216. Mandement de paiement de taxations ordonnées par monseigneur de Sauzay, colonel des bans et arrière-bans de France, au profit de Nicolas de Maduel. (4 juin 1569.)
1217. Nicolas de Maduel, sieur de Chux, donne quittance à Charles Le Nepveu, commissaire de François du Quesne, sieur de Cap-Beaumont, trésorier du ban et arrière-ban de Rouen, des taxations à lui ordonnées par le seigneur de Sauzay. (15 juin 1569.)
1218. Nicolas de Maduel, sieur de Chux, donne quittance à Charles Le Nepveu, commissaire de François du Quesne, sieur de Cap-Beaumont, trésorier du ban et arrière-ban de Rouen, des taxations à lui ordonnées par le seigneur de Sauzay. (15 juin 1569.)
1219. Quittance de Germain-Hélie de La Cassaigne, conseiller du roi en sa cour de Rouen, pour un mois de gages. (En latin.) (Mai 1570.)
1220. Rôle des amendes adjudgées au roi par arrêts du parlement de Rouen. Sont mentionnés : Martin de la Place, sieur de Saint-Martin, Jean de Franqueville, prêtre curé de Sainte-Geneviève. (12 novembre — 22 décembre 1571.)
1221. Pierre du Val, comme mari de Marguerite de la Porte, donne quittance au receveur de Rouen d'une rente que lui doivent les héritiers de Robert de la Porte. (1571.)
1222. Quittance d'Alexis et Jacques Le Bon, des arrérages d'une rente sur la recette de Rouen. (1571.) (*Parch.*)
1223. Montre et revue faite à Rouen, sous la charge de Pierre Perdrix, capitaine de huit archers. (Vendredi, 21 mars 1572.)
1224. Mandement de la cour du parlement de Rouen, au receveur des amendes de ladite cour, de payer à Thomas Guillot 7 écus, pour son salaire d'être allé de Rouen à Paris, porter un paquet à Pierre le Jumel, président, Jean de Quieurevroul, Marian de Martimbos, conseillers, et Nicolas Damours, avocat du roi, députés par ledit parlement vers le roi pour affaires importantes. (1572.)
1225. Acte de réception et de prestation de serment en la cour du parlement de Rouen, de Jean du Perron, pourvu par le roi d'un office de conseiller lay. (1572.)
1226. Quittance de Jean de Medine, lieutenant au présidial de Rouen, à Jean Dupré, commis aux gages, pour 50 livres. (3 février 1573.)

1227. Quittance de gages donnée par Richard Thirel, conseiller du roi et de la reine-mère, et lieutenant général criminel au bailliage de Rouen. (3 février 1573.)
1228. Jacques du Hamel, conseiller général du roi en la cour des aides de Normandie, comme héritier de Catherine de la Roche, sa mère, donne quittance d'une rente sur la recette des aides de l'élection de Rouen. (*Sign.*) (16 février 1573.)
1229. Vente faite en faveur de noble homme Jean Le Prevost, conseiller au parlement de Rouen, de certains héritages y spécifiés. (30 mars 1573.)
1230. Quittance de rente sur la ville de Rouen, donnée à maître Pierre Piedeleu, receveur des deniers de ladite ville, par Charles de Becdelièvre, sieur de Sazilly, demeurant à Rouen. (16 août 1573.)
1231. Acquisition du fief de la Baglande, par Jean de La Porte, seigneur de Vateville, lieutenant général, à laquelle adjudication comparut Barthélémy Pille-Avoine, sieur de Boisemot, faite par Jacques de Baucquemare de Bourdon, premier président à Rouen, et Isambard Du Bosc du Bois D'Anebout. (27 août — 18 juillet 1575.)
1232. Contrat de vente de rente constituée faite par Jacques Le Seigneur, sieur de Maromme, Pierre Roque, sieur des Genestays, Octavien Bigot, Jean Voisin, sieur de Guenonville, grenetier de Rouen, François Garin, sieur de Bouquelon et Jean Cotart, conseillers échevins de ladite ville de Rouen. (3 décembre 1575.)
1233. Guillaume Le Roy, seigneur de Bourdaulle, donne quittance à Pierre de Pagalde, receveur des aides à Rouen, pour une année de rente. (11 janvier 1576.)
1234. Quittance de François Dautun, mari de Catherine Hardy, à Pierre de Pagalde, receveur des finances à Rouen, pour 10 livres tournois. (28 septembre 1576.)
1235. Quittance de Guillaume Voisin de la Haye, tuteur des enfants de feu Jacques Roque, à Pierre de Pagalde, payeur à Rouen, pour 20 livres de rente. (27 octobre 1576.)
1236. Quittance de Pierre de la Place, sieur de Fresles, conseiller aux aides de Rouen, à Jean Bertaut, payeur des gages, pour 75 livres de gages. (7 novembre 1576.)
1237. Constitution de 25 livres tournois de rente sur la ville de Rouen, en faveur de Pierre le Prevost, bourgeois de la paroisse de Saint-Martin du Pont de Rouen. Sont cités : nobles hommes Jacques le Seigneur, sieur de Maromme, Pierre Roque, sieur des Genestais, Octavian Bigot, Jehan

- Voisin, sieur de Guenonville, grenetier de Rouen, et autres, tous conseillers échevins de la ville de Rouen. (20 novembre 1576.)
1238. Quittance de la somme de 400 livres donnée à noble homme Charles de Cauquigny, par Bertrand Lauzerey, en présence de Nicolas Maignart, écuyer, lieutenant particulier en la juridiction de l'amirauté de France, au siège général de la Table de marbre du palais à Rouen. (7 juin 1577.)
1239. Quittance de Nicolas de Bauquemare de Frangeville, à Pierre Canu, receveur des tailles à Rouen, de 40 écus, pour écritures et grosses. (25 janvier 1578.)
1240. Acquis de maison par droit de sang et lignage, à Pierre Du Chemyn, marchand de Rouen, paroisse Saint-Etienne des Tonneliers, laquelle a appartenu à Marie de La Perreuz, veuve Domainville. (Vendredi, 4 septembre 1579.)
1241. Quittance de Toustain, sieur de Frontebosc, conseiller au parlement de Rouen, à Guichard Faure, payeur des rentes, pour 100 écus. (27 novembre 1579.)
1242. Quittance d'Antoine Caradas, écuyer, sieur de Héron, général en la cour des aides de Normandie, étant aux droits de feu Catherine Gombault, sa femme, héritière de feu Guillaume Gombault, trésorier et chanoine de Notre-Dame de Rouen, d'une certaine somme pour les arrérages d'une rente constituée sur les aides dudit Rouen. (1579.) (*Signé.*)
1243. Quittance de Claude Hediart, sieur de Lanquetin et de Bracquemont, conseiller du roi, des arrérages d'une rente constituée sur la recette générale de Rouen. (1579.) (*Signé.*)
1244. Quittance de Barthélemy Haille, ancien conseiller et échevin de la maison de la ville de Rouen, d'une somme de 30 livres, reçue de Guillaume Le Fieu, receveur général à Rouen, pour les arrérages d'une rente qu'il a droit de prendre chaque année sur ladite recette générale. (1579.) (*Signé.*)
1245. Quittance de Jacques du Bosc, écuyer, sieur de Coque-reaumont, d'une somme de 50 livres, reçue de Pierre Pagalde, trésorier général en la généralité de Rouen, pour deux quartiers d'une rente constituée sur la recette dudit Rouen. (1579.)
1246. Quittances de Pierre Voisin et de Jean Voisin, grenetier du grenier à sel de Rouen, d'arrérages de rentes sur la ville de Rouen et sur celle de Paris. (1566, 1580.) (2 *pièces, parch.*)

1247. Quittance de Jean Lyon, procureur à Rouen, au nom de Richard Varin, de la vicomté d'Auge, pour deux quartiers de rente constituée sur la recette de Rouen, payés par Pierre de Pagalde, receveur général audit Rouen. (1580.)
1248. Quittance de Josse de Bauquemart, écuyer, sieur du Mesnil, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel, de deux quartiers de rente sur l'hôtel de ville de Paris, constituée au profit de Jacques de Bauquemart, sieur de Bourdery, premier président au parlement de Rouen. (1580.) (*Signé.*)
1249. Vente et délaissement par Étienne de Machaire, sieur de la Barre, à Raoul Bretel, sieur de Gremenvelle, garde des sceaux à Rouen, de 45 livres tournois, sur la recette des aides. (3 août 1585.)
1250. Quittance de Pierre Morel de Saint-Aignan, contrôleur des vivres, à Pierre Le Charron. (6 juillet 1590.)
1251. Entérinement des lettres du roi portant que la somme de 2,400 écus sols sera délivrée aux sieurs de Mauroy, Labordère et Duret, comme exécuteurs testamentaires de feu maître Pierre de Fondeblein, notaire et secrétaire du roi; signé : Balthazar Gobelin, trésorier de l'épargne, au camp devant Rouen. (31 décembre 1591.)
1252. Quittance de Georges Croissant, sieur de la Briare, de 360 livres, reçues du trésorier de l'épargne, pour un voyage qu'il va faire, par ordre du roi, du camp devant Rouen, en la ville de Saumur. (1592.)
1253. Arrêt du parlement relatif à la prescription d'une rente constituée sur l'hôtel-de-ville en faveur de Guillaume Mesnage, sieur de Caigny, attendu les troubles survenus dans ladite ville. (4 mars 1594.)
1254. Fragment d'un rôle d'amendes prononcées par une cour séante à Rouen. — On y trouve plusieurs noms nobles. (*Sans date. XVI<sup>e</sup> siècle.*)
1255. Quittance de 4 écus 10 sous pour un quartier de rente sur les gabelles de Rouen, donnée par damoiselle Geneviève de Chaumedey au payeur desdites rentes. (6 octobre 1601.)
1256. Sentence de Hector le Guerchois, écuyer, conseiller du roi et vicomte de Rouen, portant que noble homme Jacques Boyvin, sieur de Bonnetot, sera tenu de rembourser la somme de 83 livres, deux sols, à prendre sur l'héritage de Michel Carrel, au profit de Pierre Mallet, bourgeois de Rouen, demeurant en la paroisse de St-Justin. (13 octobre 1603.)

1257. Arrêt du bailliage de Rouen entre honorable femme Catherine Thorel, femme de Jean Lambert, d'une part, et noble homme Jacques de Boyvin, sieur de Bonnetot, conseiller du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes de ladite ville de Rouen. (13 février 1604.)
1258. Contrat de transport de rente constituée fait au profit de damoiselle Madelaine de Bauquemare, par noble homme Nicolas de Bauquemare, sieur de Franqueville, demeurant en la paroisse de Saint-Laurent-de-Rouen. (23 juin 1607.)
1259. Sentence de taxe de 80 liv. prononcée par Gabriel Guibert, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général criminel au bailliage de Rouen, en faveur de noble homme messire François le Parmentier, conseiller du roi, lieutenant particulier dudit bailliage. (27 février 1610.)
1260. Thierry Jouart, avocat, sieur de la Lande, avoue tenir en fief de noble et puissant seigneur messire Jean du Fay, gentilhomme de la chambre du roi, bailli de Rouen, seigneur de Boscachart, certains biens dépendant de ladite seigneurie de Boscachart. (8 juillet 1610.)
1261. Vente de 50 livres tournois faite par Louis de la Poterie, écuyer, sieur de St-Pierre des Champs, à noble homme Jacques Voysin, sieur de Camphrault, conseiller au parlement de Rouen. (2 mars 1614.)
1262. Bail de la seigneurie de Planes, assise au bailliage et vicomté de Rouen. (29 octobre 1618.)
1263. François Texier, sieur de Cernay, reçoit 400 livres « pour frais du voyage qu'il va faire de Paris à Rouen sur chevaux de poste, pour poursuivre la vérification et enregistrement de plusieurs édits en la cour de parlement et chambre des comptes de ladite ville de Rouen. » (*Sign.* 29 mars 1620.)
1264. Quittance de 3310 livres 6 sous 8 deniers donnée par Georges Scarron, conseiller-secrétaire du roi, commis à la recette générale des deniers provenant de la vente de son domaine, à Daniel le Comte, écuyer, sieur de la Potterie, conseiller du roi, trésorier de France et général des finances à Rouen. (27 août 1622.)  
Copie collationnée.
1265. Quittance de 22 livres tournois donnée par Georges Scarron, conseiller-secrétaire du roi, commis par S. M. à la recette générale des deniers provenant de la recette de son domaine, à Claude de Gruche, conseiller du roi au parlement de Rouen. (23 décembre 1622.)

1266. Sentence d'ajournement à comparaître devant le bailli de Rouen donnée contre Adrien de Goustimesnil, sieur de Bascrozay. (28 juillet 1633.)
1267. Par-devant les notaires du roi, à Rouen, Nicolas et Louis Besnart, fils et héritiers de feu Marguerite Videcoq, vendent à M<sup>e</sup> Martin Saver, sieur de la Houssaie, 30 livres de rente en deux parties. (19 décembre 1637.)
1268. Le roi Louis XIII, en exécution de l'édit de septembre 1638 qui, en considération de l'heureuse naissance du Dauphin, a créé quatre maîtrises de chaque art et métier dans toutes les villes de France, nomme et établit « son bien-aimé » George Lecœur, maître charron à Rouen. (31 octobre 1640.)
1269. Le roi accorde à M. Guillaume de Morchesne, président aux requêtes du parlement de Rouen, une pension de 800 livres pendant le temps qu'il exercera sa charge. (22 juillet 1643.) *Signé* : Louis.
1270. Arrêt (imprimé) du parlement de Bretagne en faveur d'Alexandre Bigot, chevalier, sieur et baron de Monville et Gruchy, vicomte de Macqueville, président au parlement de Rouen, dans lequel arrêt est articulée la généalogie de la famille Bigot. (26 octobre 1646.)
1271. Quittance donnée à messire Pierre Bouguier, seigneur de Montblin, conseiller au parlement de Paris, par M<sup>e</sup> Louis Jassaud, écuyer, seigneur d'Arquinvilliers, correcteur en la chambre des comptes à Paris, comme procureur de damoiselle Anne Jassaud, sa sœur, femme d'Antoine de la Mothe, écuyer, sieur de Montérollier, demeurant à Rouen. (28 janvier 1647.)
1272. Contrat de mariage entre M. Nicolas le Piquet, écuyer, sieur d'Arques, conseiller au parlement de Rouen, et damoiselle Esther le Grand. (31 mai 1647.)
1273. Marie du Gast, femme de Jean de Rachel de Montalan, écuyer, commissaire ordinaire des guerres, donne quittance au trésorier de l'épargne de la somme de 600 livres, due à son mari, pour être allé en poste de Paris à Rouen et avoir vaqué tant à l'assemblée des prisonniers de guerre espagnols internés dans cette ville qu'à leur conduite jusqu'en Bretagne. (14 décembre 1648.)
1274. Salomon François, sieur de Lonseliers, donne quittance à messire Nicolas Jeannin de Castille, conseiller du roi et trésorier de son épargne, d'une somme de deux cents livres pour frais d'un voyage fait pour le service du roi de Paris à Rouen. (20 janvier 1649.)

1275. Quittance de Lanffranc d'Aussy, sieur de Saint-Michel, de cent livres pour les frais de son voyage, de Rouen à Saint-Germain-en-Laye, pour le service du roi. (1649.) (*Parch. — Signé.*)
1276. Cession de rente constituée faite par maître Nicolas Hamelet, seigneur de Vaux, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, intendant des affaires de dame Claude de Mouy, comtesse de Chaligny et baronne de Wiege, châtelanie de Saint-Denis-le-Thiboult, en Normandie. (28 novembre 1653.)
1277. Traité de mariage entre Michel Lallemand, écuyer, natif de Rouen, et demoiselle Blaise de Parancy, autorisée par ses frère, sœur, beau-frère et cousins. (18 janvier 1654.)
1278. Quittance de 300 liv. pour remboursement de rente sur les aides de Rouen, donnée par André de Guery, écuyer, sieur de St-Victor, à messire Étienne Jehannot, seigneur de Bartillat, conseiller et garde du trésor royal. (1 mars 1670.)
1279. Ordonnance rendue par les commissaires généraux du roi, par laquelle les receveurs et payeurs de rentes seront tenus de payer à M<sup>e</sup> Jacques Baillard, deux cents livres de rente constituée sur la ferme de l'imposition des poissons frais, secs et salés. (15 mars 1670.)
- Pièce imprimée en partie; en marge, quittance du paiement de ladite rente délivrée par Baillard.
1280. Jean Hesbert, conseiller au parlement de Rouen, vend à François le Cornu, sieur de Gimorel, 150 livres tournois de rente sur sa maison. (13 février 1675.)
1281. Arrêt du parlement de Rouen en faveur de Jean-Baptiste de Boyvin, écuyer, contre Nicolas Vigné, écuyer, sieur d'Arques, au sujet de l'héritage de M<sup>e</sup> Barthélemy de Boyvin. (28 janvier 1677.)
1282. Charles Bulteau, au nom de Laurent Langlois, avocat à Rouen, héritier de Marie Baudouin, veuve Duchemin, donne quittance à Gédéon du Metz, du remboursement de 50 livres de rente. (24 mai 1683.)
1283. Signification d'ajournement devant le parlement de Rouen à Jean Bracquehais, avocat, tuteur des enfants de Françoise Bourdon, à la requête de Sanson Lepage, écuyer. (25 février 1690.)
1284. Procès entre Etienne Maignart, chev., seigneur de Bernières, conseiller au parlement, et Charles-Louis Maignart, chev., seigneur de Bautot, conseiller au parlement de Rouen, demandeurs; Philippe Maignart, chev., seigneur de Hauville, conseiller du roi en ses conseils et son procureur général au

parlement de Rouen. Les demandeurs exigent l'exécution du contrat de mariage de leur père que leur aïeule avait éludé par des contre-lettres.

1285. Commission du grand-sceau donnée en faveur de damoiselle Marie le Baillif, femme de maître Pierre de Marmouse, sieur de la Landrière, avocat au parlement de Rouen, contre Nicolas Druel, au sujet de la terre et seigneurie de Franqueville, assise en la banlieue de Rouen. (25 novembre 1703.)
1286. Contrat de mariage entre Nicolas-Pierre Camus de Pont-Carré, premier président au parlement de Rouen, et Marguerite-Jeanne Boyvin de Bonnetot. — Parents paternels et maternels. (25 février 1706.)
1287. Rôle des sommes ordonnées pour la capitation : Thomas-Pierre Dussy, 165 livres. — Thomas le Duc, sieur de Bernières, 198 liv. — Geneviève Charlemagne, veuve Colleville, 151 livres. — Alexandre Varin de Bousse, 396 liv. — Généralité de Rouen. (19 février 1709.)
1288. Copie collationnée du rôle des sommes dues au domaine en la généralité de Rouen. (15 octobre 1709.)
1289. Ajournement à comparaître donné contre Charles de Moges, seigneur de Buron, par suite d'une sentence rendue par le bailli royal de Rouen. (7 février 1711.)
1290. Le garde du trésor royal reçoit de Henri-Antoine Piquet de Pignopuits la somme à laquelle il a été taxé pour être confirmé dans la possession de la moyenne et basse justice d'un fief en la paroisse de Hardouville. (1<sup>er</sup> août 1711.)
1291. Par-devant notaires à Rouen, M<sup>e</sup> François de Bailleul, conseiller du roi en l'hôtel de ville de Rouen, et autres témoins, certifient que Françoise-Charlotte d'Hermerel, épouse de M<sup>e</sup> René-Louis de Formond de Cleronde, est seule fille et unique héritière de noble dame Antoinette de Beaumaire. (3 juillet 1713.)
1292. Quittance de rachat et amortissement du principal de 500 livres de rente au profit de MM: les officiers de la cour des comptes, aides et finances de Normandie, par messire Jean-Gilles Halley, chevalier, seigneur d'Orgeville, conseiller au parlement de Rouen. (14 avril 1714.)
1293. Guillaume Gréard, sieur du Motier, comte du palais du souverain pontife, demeurant à Fresville en Basse-Normandie, donne procuration à Marie de la Ruelle pour toucher le remboursement d'une rente de 52 livres constituée par les échevins. (3 avril 1720.)



1294. Quittance du garde du trésor royal au profit de Gabriel-Louis le Pesant, chevalier, seigneur de Pinterville, lieutenant-général au bailliage de Rouen. (30 juin 1724.)  
Trois pièces.
1295. Robert-Charles de Médine, sieur de la Houssaye de Butot, près Rouen, fils Isambart, en son vivant tuteur d'Anne Duval de Sainte-Marie, débiteur envers Robert Lambert de 368 livres, laquelle somme fut consignée aux mains du sieur de Nérot. (Samedi, 24 avril 1728.)
- 1295 bis. Inventaire des biens de M<sup>e</sup> François Guyot de Chenizot, conseiller du roy, receveur général des finances à Rouen, fait à la requête de dame Julie Berger, sa veuve, de Nicolas Guyot, seigneur de Chenu, avocat au parlement, tuteur de Léonard-François Guyot de Chenizot et de Jean Guyot de Villers, enfants du défunt, et à la requête de messire Claude Hubert de Bouville, conseiller du roi, maître ordinaire des requêtes de son hôtel, époux de Marie-Thérèse-Julie Guyot de Chenizot. (23 juin 1731.)
1296. Lettres du roi qui ordonnent de payer au sieur Jacques Brion, conseiller-trésorier, receveur et payeur ancien et mitriennal des gages des officiers de chancellerie près le parlement de Rouen, les gages attribués à son office à dater du décès du sieur Georges Hébert de St-Maurice, son prédécesseur dans ledit office. (27 avril 1734.)
1297. Lettre du roi qui nomme Isaac-Hubert-Alphonse de Civille de Buchy, avocat au parlement, à l'office de conseiller-lay au parlement de Rouen, en remplacement de Jacques-Alphonse de Civille Cinq-Mars, son père. (14 janvier 1734.)
1298. Lettre du roi qui nomme Benigne-Estienne-François Poret du Busc de Boissefont, avocat au parlement, à l'office de conseiller-lay en la cour du parlement de Rouen, en remplacement de Jean-Baptiste Ango de Lezeau. (18 mars 1735.)
1299. Reconnaissance en faveur de Nicolas-Louis-Gabriel le Pesant, chevalier, seigneur de Pinterville, lieutenant-général et président au bailliage et siège présidial de Rouen, par les héritiers de feu François de Houppesville, écuyer, sieur de Sémilly, lieutenant-général de police audit bailliage. (4 février 1736.)
1300. François-Marie le Cornu de Bimorel, conseiller, reçu audit office au lieu de Henri Bigot de Montville. (Lundi 20 avril 1739.)
1301. Jacques-Gabriel Hérault, conseiller, reçu audit office, par la résignation de Isambert-Nicolas Bucquet de Champdoisel. (24 juillet 1739.)

1302. Extrait légalisé de l'acte de décès de messire Joseph de Boisne, chevalier, seigneur de Comfort, officier d'artillerie, inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Martin-sur-Renelle, de la ville de Rouen; suivi de plusieurs autres pièces de famille. (5 septembre 1741.)
1303. Extraits d'actes et sentences relatifs à la succession de messire Louis-Guillaume Imbert de Bouville, conseiller d'État, et de dame Gabrielle Martin, son épouse : nominations de tuteurs et partage des biens du défunt. (24 mars 1742.)
1304. Acte de décès de Jean-Baptiste de la Roche, dit des Roches, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Provence, chevalier de Saint-Louis : témoins, MM. Lamy et Langlois de Fumichon. (17 avril 1742.)
1305. Provisions de l'office de conseiller-lai au parlement de Rouen, en faveur de Jean du Houllay, seigneur de Saint-Aubin, avocat au parlement. (24 juillet 1744.)
1306. Délégation de rente, constituée sur les aides au profit de demoiselle Catherine Pelluys, veuve de Jacques Nicolas le Grand, par messire Louis-Royer, marquis d'Estampes, seigneur baron de Mauny, en Normandie, y demeurant. (27 janvier 1745.)
1307. Provisions de l'office d'huissier au parlement de Rouen, en faveur de Jacques-Alexandre Houlebreque. (25 juin 1745.)
1308. Lettre du vicomte de la Tour-du-Pin à messire d'Ormesson pour être mis, lui et l'abbé de la Tour-du-Pin, sur l'état du roi, pour retirer deux années d'une rente de 498 livres sur les tailles de Rouen, portées au trésor royal. (Vers 1745.)
1309. Extrait du registre de la recette générale de Rouen, relatif à 1200 livres intérêt de la finance de l'office de maître des comptes de Pierre Crié, sieur de Mardilly, à partager entre les héritiers dudit seigneur de Mardilly. (1745.)
1310. Bulle portant réhabilitation du mariage contracté entre Antoine de Brôlé et Marie Bouvier, veuve de Jean Audiber. (28 février 1752.)

Sceau.

1311. Lettres de Nicolas de Saulx-Tavannes, archevêque de Rouen, portant réhabilitation du mariage contracté à un degré prohibé entre Antoine de Brôlé et Marie Bouvier, veuve de Jean Audiber. (14 avril 1752.)

Sceau sur papier.

1312. Provisions de l'office de greffier en chef en la cour des comptes de Rouen, en faveur de Marin-Cyprien Lieudé de Sepmanville. (27 novembre 1754.)
1313. Provisions de l'office de second président au bureau des finances de Rouen, en faveur de Guillaume-Lambert Fourneaux, avocat au parlement. (8 février 1755.)
1314. Provisions de l'office de conseiller-lai au parlement de Rouen, en faveur de Robert-Philippe-François Fauvel d'Acqueville. (18 février 1755.)
1315. Commission d'huissier audiencier au bailliage et siège présidial de Rouen, à Jean-Baptiste-Nicolas Gellis. (7 mars 1755.)  
Copie.
- Commission de premier huissier au bailliage et siège présidial de Rouen, à Guillaume Sement. (14 août 1754.)  
Copie.

*Clergé et Abbayes.*

1316. Pierre Gondouin, prêtre, chapelain de l'une des prébendes fondées en l'église Notre-Dame de Rouen, donne quittance d'une redevance qu'il touche chaque année sur la vicomté de l'eau de Rouen, « à cause de la fondation et donation de ladite chapelle. » (*Sign.*) (12 décembre 1447.)
1317. Pierre Labbé, religieux de l'Hôtel-Dieu de la Madeleine de Rouen, chapelain de la chapelle du château royal dudit Rouen, donne quittance d'une rente qu'il a droit de prendre chaque année pour l'entretien et l'accroissement de ladite chapelle. (4 septembre 1451.)
1318. Quittance de Jean Martel, l'un des quatre curés et chanoines de Saint-Candre-le Vieux, de Rouen, d'un quartier de la rente qui lui est due sur la recette dudit Rouen. (1455.) (*Parch.*)
1319. Devant le lieutenant de Louis de Courceilles, vicomte de l'eau de Rouen, Jean Beusclin, dit Marin, prêtre chapelain du Ritel, donne quittance à Léger de Saint-Laurent pour 6 livres 5 sous. (23 juin 1457.)
1320. Mandement de Jean le Canu, lieutenant du bailli de Saint-Sauveur, à Périers, en présence de Jacques Desmortiers, écuyer, avocat du roi, et de Jacques Langloys, écuyer, procureur du roi, à Louis de Couteville, écuyer, receveur de Saint-Sauveur, de payer à Nicolas le Gascoing, écuyer, sieur de la Halle, lieutenant général dudit bailli de Saint-Sauveur, pour ses frais d'avoir fait les informations

contre Fleury Painel et Pierre Bretel, coupables de plusieurs larcins, de les avoir jugés et condamnés à être pendus, puis, sur leur appel, les avoir conduits à Rouen, où ils furent choisis par les chanoines de Rouen pour lever la fierte de Saint-Romain, et délivrés et mis en liberté, par suite des privilèges desdits chanoines. (1512.)

1321. Le chapitre de l'église cathédrale de Rouen, en l'absence du doyen, donne quittance à noble homme maître Guichart Faure, secrétaire de la chambre du roi, des arrérages et rachat de certaines rentes constituées sur les greniers à sel du royaume, et qui lui étaient dues sur ceux de Caudebec, Louviers, Vernon et Harfleur. (7 octobre 1579.)
1322. Procès-verbal de l'assemblée de la fabrique de l'église de Saint-Martin de Rouen, dans laquelle est nommé pour homme vivant, mouvant et confisquant à S. A. S. M<sup>me</sup> la princesse de Conti, dame de Chaumont, le nommé Joseph Brument, fils de l'un des marguilliers. (13 juillet 1714.)
1323. Dénombrement d'héritages tenus des abbé et religieux de Jumièges, acquis par Jean des Landes, écuyer. (29 juin 1395.)
1324. Dom Jean le Franchois, religieux et procureur de l'abbaye de la Sainte-Trinité, au Mont de Sainte-Catherine lès Rouen, donne quittance de la rente que les religieux de cette abbaye ont droit de prendre chaque année sur la recette de la vicomté de Neufchâtel. (26 octobre 1451.)
1325. Yolette Sochon, « par la permission divine, humble abbesse de Saint-Amand de Rouen, » donne quittance de la dîme que son monastère a droit de prendre chaque année sur les ventes de la forêt de Cany. (*Signé.*) (4 avril 1488.)
1326. Quittance d'Ysabeau Daniel, (ou Daviel), abbesse de Saint-Amand de Rouen, de 10 livres tournois, pour une année de rente due par la vicomté d'Avrenches, pour une dotation de ladite abbaye. (1499.) (*Parch. Signé.*)
1327. Bail d'une pièce de terre et d'un pré, consenti par maître Antoine du Puis, sieur de Brassay, vicaire général de Monseigneur l'archevêque de Toulouse, et abbé de l'abbaye du Bec. (11 octobre 1532.)
1328. Acte d'aveu et dénombrement aux religieux, abbé et couvent de Saint-Ouen de Rouen, par Jehan le Prevost, conseiller au siège présidial dudit Rouen, pour des fiefs relevant dudit monastère. (Mai 1535.)
1329. Les religieux du couvent des Célestins, de Notre-Dame du Val de Rouen, donnent quittance d'une somme à

laquelle ils ont droit chaque année sur la recette de BAYEUX. (20 mars 1565.)

*Marine ; Navigation.*

1330. Nicolas du Bois, bailli de Rouen, fait passer et amener toutes les nefes, vaisseaux, bateaux étant en la rivière de Seine depuis Rouen jusqu'à Caudebec (1363). — Le grenetier du grenier à sel d'Honfleur paye certaine somme pour la délivrance du roi (1367). — Quittance de Mathieu de Braquemont, capitaine du château de Lions, 1368. — Pièce constatant que le roi doit à Guillaume du Busc 45 francs que celui-ci a prêtée pour la guerre (1370.) (*Quatre pièces.*)
1331. Jean Ribaut, vicomte de Montivilliers, » commis à faire faire trois barges pour le roi, en son clos près de la ville de Rouen, » reçoit cent francs d'or, « pour les distribuer et bailler ès ouvrages desdites barges. (24 octobre 1369.)
1332. Richard de Brumare, sergent d'armes du roi et garde de son clos des Galières-lès-Rouen, donne quittance de 200 francs d'or, à Jean le Maréchal, receveur général dudit diocèse de Rouen. (18 septembre 1370.)
1333. Morice le Clerc et Alain le Dano, mariniers, « demeurant au pais de Bretagne, » donnent une quittance à Michel Gaisnier, grenetier du grenier à sel de Rouen. (2 mai 1408.)
1334. Quittance de Hamon le Greu, marinier du vaisseau dont est maître Roland Lenglois, à Guillaume Conte, grenetier du grenier à sel à Rouen, pour 20 sous. (7 septembre 1413.)
1335. Quittance de Louis de Bigars, chevalier, seigneur de la Londe, capitaine d'une nef de 700 tonneaux, d'une somme de 1225 livres, pour ses gages et dépenses faites au service du Roi, en l'armée de mer. (1513.) (*Parch. Signé.*)
1336. Michel de Choisy, conseiller du roi, maître des ports, ponts et passages de la province de Normandie, propriétaire du *quatrième* du vin et menus boires de la paroisse de Saint-Martin d'Oissel, donne quittance de la somme de 13 écus 48 sols tournois pour demi-année dudit quatrième. (4 septembre 1579.)
1337. Nomination de Barthélemy Moufle de la Tuillerie, receveur général des finances à Rouen, à l'office de conseiller trésorier général triennal de la marine, devenu vacant par le décès de Louis-François Moufle de Champigny. (27 décembre 1725.) (*Signé : Lenoir.*)

Extrait.

*Eaux et Forêts.*

1338. Vidimus de lettres du roi Charles, accordées à Compagnon de Giencourt, écuyer, portant charge de verdier de la forêt de Lonebouel au bailliage de Rouen, lequel vidimus fut fait par Guillaume Ango, lieutenant général des maîtres des eaux et forêts. (4 septembre 1390.)
1339. Lettres de Charles VI, adressées à Guillaume, vicomte de Melun, souverain maître et général réformateur sur le fait des eaux et forêts, de faire payer à Jean Lasne, son valet de chambre, la somme de 40 francs d'or, en considération de ses services, laquelle somme sera prélevée sur le produit des ventes de bois de la vicomté de Rouen. (14 mars 1397.)
1340. Quittance d'Olivier de Dampont, écuyer, sergent à cheval en la forêt de Rouvray, d'une certaine somme reçue de Guillaume le Dyacre, vicomte de Rouen, pour ses gages, à raison de 18 deniers par jour. (1404.)
1341. Lettres du lieutenant de Jean de Robessart, chevalier, souverain maître des eaux et forêts en Normandie, au vicomte de Rouen, relatives aux droits du roi sur une coupe de bois vendue par Jean de Ziébert, seigneur de Clère. (1426.) (*Parch.*)
- Détails intéressants.
1342. Pierre Fréron, sergent en la forêt de Rouvray, reçoit du vicomte de Rouen les gages échus de son office. (20 novembre 1440.)
1343. Copie de lettres d'ajournement en la juridiction de la Table de marbre à Rouen, impétrées par Pierre Bertin, de la paroisse du Trait, contre maître Mathieu de Quicarnon, grand-maître des eaux et forêts, Roger de Calmenil, verdier de la forêt du Trait, et Adam Recuchon, sergent de ladite forêt, en réformation d'amendes et de taxes. (15 décembre 1524.)
1344. Jean le Vasseur, écuyer, verdier de la forêt de Roumares en la vicomté de Rouen, donne décharge à Jean Malassis, sergent de ladite forêt, de taxes imposées sur divers particuliers insolvables ou en fuite. (1<sup>er</sup> décembre 1525.)
1345. Par-devant Richard Lecarois, lieutenant particulier ès eaux et forêts en la vicomté de Rouen, Jean Malassis, sergent en la forêt de Roumares, déclare que par Nicolas de Lachennaye, receveur ordinaire du domaine du Roi, lui a été baillé de faire venir en sa recette les deniers du rôle d'a-

mendes taxées par Jean Levasseur, écuyer, verdier de ladite forêt de Roumares. (1528.)

Cachet.

1346. Quittance de Baptiste le Chandelier, conseiller au parlement de Rouen, d'une certaine somme, pour avoir assisté à la réformation des forêts de Normandie. (1535.) (*Parch.*)
1347. Sentence du lieutenant particulier en la vicomté de Rouen (Christophe Le Cacheur, écuyer), au sujet de certaines amendes forestières prononcées contre des individus insolubles. (4 avril 1543.)
1348. Ordre de paiement de 10 livres tournois, donné par Jehan Gay, conseiller du roi, son avocat à la Table de marbre du palais de Rouen, et haut et puissant seigneur messire Tristan de Rostaing, baron de Brou, chevalier de l'ordre du Roi, son chambellan ordinaire et capitaine de 50 hommes d'armes, de ses ordonnances, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, au profit de Pierre Vigneau, sergent de la forêt du Bois-Petit. (28 juin 1566.)
1349. État des ventes de bois faites en la forêt de Rouvray, vicomté de Rouen, par Yzambart du Bosc, sieur du Bosc d'Annebault, chevalier de l'ordre du roi, capitaine et gouverneur des villes d'Ardres et comté de Guisnes. (13 février 1573.)

## 2. LES ANDELYS.

1350. Robin Mustel, lieutenant de M<sup>re</sup> Jean de Robessart, souverain maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts du roi en Normandie (pendant l'occupation anglaise), adjuge à Guillaume Delamare, dit Mareschal, marchand, la part revenant au roi dans une vente de bois faite par Jean de *Possemoshe*, écuyer, seigneur de Noyon-sur-Andelle. Rouen, le 15 avril 1426, après Pâques.
1351. Quittance de gages pour travaux dans la forêt d'Eu, donnée au receveur général de Normandie, par les habitants de la ville de Gamaches y nommés. (1<sup>er</sup> avril 1429.)
1352. Richard Warbreton, capitaine de Gamaches, donne quittance de ses gages en ladite qualité à Pierre Surreau, receveur général de Normandie. (28 novembre 1429.)
1353. Rôle des paroissiens de Sainte-Geneviève, près Gasny, sujets au fouage dû au roi. (Saint-Jean-Baptiste 1482.)
1354. Noble et puissant seigneur Gui, sire de Maignon et de la Rohegouyon, baron de Thorigny, et dame Péronne de

Jeucourt, sa femme, donnent à ferme à Louis de Groucy, écuyer, demeurant à Pormort, les fiefs de la Motte et de Hacqueville, sis audit Pormort, et divers autres domaines. (19 novembre 1497.)

1355. Pièce illisible en partie. On y lit : le nom d'Antoine Denys, substitut du payeur du roi au bailliage de..... et au bas, Liste du chastel d'Andely. (18 novembre 1499.)
1356. Amendes extraordinaires de la châtellenie d'Andely. Sont cités : Jehan Desainville, Pierre de la Boue, Jehan Le Prevost, Pierre le Maistre, Roger de Rouen, Raoul Boulat, Perrin le Pelet, Estienne de la Fontaine, etc. (*Sans date*, fin du xv<sup>e</sup> siècle.)
1357. Aveu rendu par Olivier Grisel à Thomas Millon, fils et héritier de Richard Millon, à cause du domaine qu'il tient de noble homme, Roullant le Monnier, seigneur de Bernouville. (13 juillet 1541.)
1358. Aveu rendu par messire Jean de Montenay, sieur et baron de Garentières, Boudeville et Baudemont, lieutenant de la compagnie de M. de Villebon, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, à messire François de Monmorency, chevalier, sire et baron de Hauteville, etc., échanson du roi, et dame Jeanne de Montdragon, son épouse, à cause de ladite baronnie de Baudemont. (1<sup>er</sup> août 1560.)
1359. Ratification de noble homme, Charles Remy, sieur du Thuit, conseiller au grand conseil pour une rente de 200 écus, payable par messire Jean de Sabrevoye, chevalier, seigneur et baron du Berthomas. (9 avril 1605.)
1360. Cession de rente constituée sur les greniers à sel de Gisors faite au profit de Pierre de Bruges, écuyer, sieur du Bosc-le-Borgne, paroisse de Sigy, par messire Nicolas du Cot, chevalier, seigneur de Gonfreville, gouverneur des Andelys et de Château-Gaillard, demeurant en son manoir seigneurial de Villy-sur-Aisne, pays Soissonnais, mari de dame Charlotte de Moy. (29 juillet 1611.)
1361. Contrat de mariage entre maître Jean de Bordeaux, sieur de la Fresnaye, fils de maître Jean de Bordeaux, élu en l'élection d'Andely, et de défunte Bonaventure le Marié d'une part, et Marie le Flamen, fille de feu maître Nicolas le Flamen, élu en ladite élection, et de dame Geneviève Villenault. (22 août 1628.)
1362. Règlement de partage de la succession de feu messire Henri Jubert, chevalier, seigneur de Romilly, entre ses héritiers : Jacques Jubert, chevalier, seigneur du Thil, d'une part, et Louis de Brinon, conseiller au parlement de



- Rouen, et Françoise Jubert, son épouse, d'autre part. (16 mars 1667.)  
Copie notariée.
1363. Obligation de 1500 livres de rente contre Nicolas Hourdy, fermier de la ferme de la Couture du marché de Baqueville pour messire Nicolas, Jean-Antoine et Pierre Gaillard frères. (19 janvier 1672.)
1364. Acte passé devant les notaires du Grand-Andely, par lequel Regnault-Nicolas de la Roche-Aymon, chevalier, comte dudit lieu et de Thosny, consent que le sieur de Bonnetot, conseiller du roi en ses conseils et premier président en la chambre des comptes de Normandie, prenne, chaque année, une somme de 195 livres, sur sa ferme de Villers et les garennes de Thosny. (1693.)
1365. Bail à titre de ferme et louage à Jean le Coufflet, de la terre et seigneurie de Bouchevillé, par haut et puissant messire Michel de Roncherolles, chevalier, premier baron de Normandie, marquis de Pont-Saint-Pierre, etc. (25 juin 1717.)
1366. Vente de la terre de Thosny, par messire Paul-Philippe de la Rocheaymon, marquis dudit lieu, et son épouse, à messire Claude Camusat, auditeur à la cour des comptes. (8 juillet 1728.)
1367. Certificats de vie délivrés à Bernard-Marie-Gabriel Jubert de Bouville, vicaire-général de Chartres, fils de feu Louis-Guillaume Jubert de Bouville, chevalier, baron de Dangu, et de feu Gabrielle Martin; et à Augustin-Toussaint Jubert de Bouville, chevalier, lieutenant au régiment des gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis. (1744.) (*Signé.* — 2 pièces.)

*Gournay.*

1368. Quittance de Rogier Tallebot, curé de Hodenguel, d'un terme de la rente qu'il touchait sur la recette de Gournay, pour la dime du vivier de Bougy. (1359.) (*Parch.*)
1369. Quittance passée par-devant Jean de Louprier, garde du scel à Gournay, par Perronnelle de Franquille, dame du trésor Notre-Dame, d'une certaine somme pour le terme d'une rente assise sur la prévôté dudit Gournay. (1359.) (*Parch.*)
1370. Règlement de comptes avec quelques habitants de la châtellenie de Gournay pour journées de travail fait par Girault le Vilain par-devant Girart Gombaut, garde du scel

- des obligations de la chatellenie dudit Gournay. (6 janvier 1382.)
1371. Aveu rendu à la reine Blanche, à cause de Gournay, par messire Regnault de Bertancourt, chevalier, pour le fief de Biaulevrier, à lui échu par le décès de sa feue mère. (Signature de la reine Blanche.) (1<sup>er</sup> février 1386.)
1372. Lettres de Blanche, reine de France, portant qu'il sera informé sur la requête de Pierre de Bremoustier, écuyer, fils et héritier de feu Mahieu de Bremoustier, seigneur de Grumesnil en la vicomté de Gournay. (4 août 1387.)
1373. Pierre Bourgeois, dit Pivain, écuyer, maître et gouverneur de l'hôpital de Gournay, donne quittance des gages de son office. (1389.)
1374. Quittance de gages, donnée à Hue Hydeux, vicomte et receveur de la vicomté de Gournay pour la reine Blanche, par Jeanne, veuve de Vincent Mauger, sergent de la verderie de Bray. (3 février 1397.)
1375. Quittance donnée à Hue Hydeux, vicomte et receveur de Gournay, par Robin de Lompérier, Julien et Jean Desforges, sergents en la verderie de Bray, pour leurs gages en ladite qualité. (23 février 1397.)
1376. Robert le Grand, écuyer, échanson de la reine Blanche et verdier de Bray, donne quittance de ses gages à Hue Hideux, vicomte et receveur de Gournay. (14 mai 1397.)
1377. Quittance de Jeannette la Contesse, messagère, passée par-devant le lieutenant du vicomte de Rouen, de la somme de 45 sols pour deux voyages à Gournay. (1439.) (*Parch.*)
1378. Henri VI, « roi de France et d'Angleterre », mande à ses trésoriers de faire payer à Guillaume Corowen, écuyer, garde et capitaine du château de Gournay, ses gages et ceux des hommes d'armes employés sous ses ordres à la garde dudit château. (Rouen, 11 décembre 1440.)
1379. Reconnaissance de non-paiement de la somme de huit vingt dix-sept livres tournois, montant de la taxe de ses bénéfices, donnée par Gilles de Hastes, conseiller du parlement de Rouen, chanoine de Gournay, curé du Bosc-Roger, etc. (1554.)
1380. Contrat servant de quittance de mesdames les religieuses de Saint-Joseph de Gournay, à la famille Darye, pour la dot de Antoinette Darye. Témoins : Guillury, le Clerc, Jacques Cordier, prêtre. (26 oct. 1662.)
1381. Quittance de Bertin, receveur des deniers casuels, à François Bodin, de la somme de cinq cents livres pour la finance de l'un des trois offices d'inspecteur et contrôleur des marchands drapiers de Gournay. (19 avril 1749.)

## Vernon.

1382. Guillaume Postel, garde du scel de Vernon. Quittance de Jean le Masson, Jean Guertau, maçons à Auterive, à Jean le Roy, bourgeois, pour cent francs, pour la façon d'un puits fait au château de Vernon, sur l'ordre de Jean de Chambly, dit le Haye, capitaine. (Mardi 6 mars 1368.)
1383. Lettres de Charles V portant provisions de l'office de capitaine et châtelain du château de Vernon, vacant par le décès de Lancelot de Bières. (3 mai 1369.)
1384. Les trésoriers sur le fait des aides levés par tout le royaume pour la délivrance du feu roi Jean certifient que le grenetier du grenier à sel de Vernon avait payé pour cet objet 300 francs d'or. (1369.) (*Parch.*)
1385. Quittance, passée devant Pierre de Lymoges, garde du scel à Vernon, de Jean des Alles, au nom de la prieure et couvent de Saint-Louis de Poissy, d'une certaine somme pour menues rentes dues sur les domaines d'Andely, et reçue du vicomte de Gisors pour la reine Blanche. (1377.) (*Parch.*)
1386. Quittance de Jacquet Limereau, garde et portier du château de Vernon, d'une certaine somme pour ses gages pendant six mois, à raison de 18 deniers par jour. (1405.)
1387. Thomas Holgill, vitailleur du roi, délivre des vivres à Roger Ingreland, écuyer, lieutenant au capitaine du chastel de Vernon. (6 avril 1421.)
1388. Rôle de la montre des gens d'armes et de trait étant en garnison dans la ville et château de Vernon, sous le commandement de messire Jean Beauchamp, chevalier, capitaine dudit Vernon. (7 mars 1429.)  
Le bas de la pièce est déchiré.
1389. Mandement de Thomas Blont, chevalier, gouverneur général des finances en Normandie, à Jean le Sac, grenetier de Vernon, de payer une certaine somme à Richart Merbury, chevalier, capitaine de Vernon, quoique l'assignation n'ait pas été faite au nom dudit grenetier, mais sur son prédécesseur, Hugues Maupin. (1429.)
1390. Deux pièces : — Quittance donnée par Guillemette, veuve de Colart de Croix, écuyer, verdier des forêts de Vernon et d'Andelys; 2<sup>o</sup> Certificat constatant que ledit Colart de Croix a fait son testament à Winchelsea en Angleterre le 28 octobre 1435, qu'il y est mort le même jour et qu'il a été inhumé dans la même ville « en l'église de monsieur saint Thomas le martyr. » (1436.)

1391. Lettres des trésoriers généraux, gouverneurs des finances en Normandie, à Guy Rabache, vicomte de Gisors et Vernon, concernant le ravitaillement des places de Vernon et Vernonviel. (30 mars 1441.)
1392. Quittance de la solde, après revue, de 30 hommes d'armes et 60 archers, sous la charge de Guillaume de Rosnyvinen, écuyer, capitaine en la prévôté de Vernon. (1431.) (*Parch.*)
1393. Quittance donnée au receveur de Vernon, par Bertrand Guillac, bourgeois dudit lieu, pour les causes y détaillées. (2 août 1466.)
1394. Jean Roussel, lieutenant général du verdier des forêts de Vernon et Andelys, donne une attestation des faits de son office. (7 juillet 1489.)
1395. Sentence du lieutenant général du bailli de Gisors aux assises de Vernon, entre Pierre de Guéry, écuyer, et sa femme d'une part, et damoiselle, fille de feu messire Guillaume Daniel, écuyer, d'autre part. (12 janvier 1514.)
1396. Sentence du lieutenant général du bailli de Gisors aux assises de Vernon, entre Pierre de Guéry, écuyer, et sa femme d'une part, et la damoiselle fille de feu Guillaume Daniel d'autre part. (12 janvier 1514.)
1397. Sentence du lieutenant général du bailli de Gisors, assises de Vernon, entre Pierre de Guéry, écuyer, et sa femme d'une part, et la damoiselle Isabeau Daniel, fille de feu Guillaume Daniel, écuyer, d'autre part. (28 février 1514.)
1398. Sentence rendue aux assises de Vernon, par le lieutenant général du bailli de Gisors, sur un procès entre noble homme Pierre de Guéry, écuyer, pour lui et sa femme, et damoiselle Ysabeau Daniel, fille de feu maistre Guillaume Daniel. (14 octobre 1514.)
1399. Par-devant Robert Théroulde et Jean Denise, notaires à Vernon, noble et puissant seigneur messire Guillaume de Prestreval, chevalier, capitaine de Harfleur, etc., donne à ferme à Jean Bréant, sergent en la forêt de Vernon, diverses pièces de terre situées à Gamilly, et appartenant à la femme dudit Guillaume de Prestreval. (13 janvier 1528 (1529).  
Gamilly, commune de Vernon.
1400. Mandement de Fulcrand de Brezolles, procureur général du roi en la réformation des forêts de Normandie, au receveur de la vicomté de Vernon, de payer à Louis de Dampierre, écuyer, verdier des forêts de Vernon

- et des Andelys, les taxations qui lui sont dues. (25 janvier 1557.)
1401. Alain le Nourrichel, sergent royal en la sergenterie et vicomté de Vernon, présente une requête au nom de noble Estienne Robert, seigneur de Champigny, à messires les gens tenant la cour du parlement à Rouen. (Le 20 septembre 1570.)
1402. Quittance de demoiselle Marthe le Conte, veuve de Jacques Daniel, écuyer, sieur du Bois d'Annemets, pour un quartier de rente. (18 octobre 1613.)
1403. Lettres de Louis XIII, portant relief de surannation des provisions accordées à Philippe Houzé, de la charge de receveur particulier héréditaire ancien des gabelles, au grenier à sel de Vernon. (1624.) (*Parch. rogné verticalement en la partie dextre.*)

## 3. ARQUES.

1404. Gatiot de Meun, lieutenant de Nicolas Odde, trésorier des guerres du roi et de M. le régent, reconnaît avoir reçu de Jean le Villain, trésorier général des subsides en Normandie, la somme de 450 écus d'or qui ont été remis à M. Richard du Mesnil, chevalier, capitaine des château et ville d'Arques, en prêt sur les gages de 20 hommes d'armes et 20 archers retenus pour la garnison dudit lieu. (17 mars 1359.)  
Avec le sceau en cire rouge de Gatiot.
1405. Le roi Charles V fait payer à son amé et féal chevalier Regnaut des Ylles (des Isles), bailli de Caux et châtelain d'Arques, 300 fr. pour la garde du château d'Arques. (1375).
1406. Remise de la somme de mille francs d'or à monsieur Hue de Châtillon, chevalier, maître des arbalétriers du roi, par Jean Prévost, receveur des aides de la guerre ès ville et vicomté d'Arques. (26 juin 1376.)
1407. Quittance donnée à Bérenger Loutrel, receveur à Arques, par Guillaume de Hasay, receveur général des aides en Normandie. (25 septembre 1336.)
1408. Rôle des recettes de la vicomté d'Arques, tant pour les domaines fieffés et non fieffés, que pour sceaux, écritures, gardes, ventes de bois, etc., au terme de Pâques 1387. (*Parch.*)
1409. Reçu d'une somme de 27 livres tournois, donné par Jeanne Cachemarie à Emile Bellebuche, de la vicomté d'Arques. (30 mai 1387.)
1410. Quittance de Jean Foisnel, paroissien d'Arques, d'une somme de 35 sols, pour 3 louves et un loup qu'il avait apportés à la vicomté d'Arques. (1387.) (*Parch.*)

1411. Lettres du roi Charles VI adressées aux officiers de l'élection d'Arques, leur prescrivant les formalités à suivre dorénavant pour la perception « des aides ordonnés pour la guerre » dans ladite élection. (17 décembre 1395, à Paris.)
1412. Vente par la veuve de noble et puissant seigneur Robert d'Estouteville, chevalier du fief du Bost Rohart. (13 avril 1399.)
1413. Quittance de 50 livres tournois donnée au receveur des aides d'Arques, par Jehan Have, élu dudit lieu, pour ses gages de six mois. (15 octobre 1402.)  
Signée de sa main et scellée de son sceau.
1414. Lettres de Jean Lefèvre, élu en l'élection d'Arques, qui met en possession d'un office d'élu audit lieu Jean Hane, nommé par le roi. (1402.) (*Parch. signé.*)
1415. Quittance de 100 livres tournois donnée à Jehan Hierme, vicomte d'Arques, par Pierre de la Rocherousse, écuyer du corps du roi et capitaine de Longueville. (6 octobre 1404.)
1416. Aux assises tenues à Arques, Jean Mantel, écuyer, seigneur du fief du Parc, paroisse de Blancmesnil, vicomté d'Arques, obtient un délai pour faire au roi l'hommage de son fief. (12 mai 1406.)
1417. Attestation donnée devant le garde du scel des obligations de la vicomté d'Arques, au sujet d'un fief tenu par Pierre de Gausseville, en ladite vicomté, lequel était mouvant du roi. (17 août 1406.)
1418. Quittance de Mabeue, dame de Baileul, d'une somme de 43 livres tournois, à elle donnée pour raison de son douaire, par provision sur les terres appartenant naguère à Jehan de la Heuze, son fils, chevalier, et maintenant entre les mains du roi. (21 mai 1412.)
1419. Lettres de Guillaume d'Estouteville, chevalier, seigneur de Torcy et de Charlemesnil, accordant à Isambert du Crocq, écuyer, un échange de biens, en faveur des services que ledit écuyer a rendus à feu Jeannet d'Estouteville, oncle de Guillaume. (1418, avec une confirmation datée de 1423.)  
Pièce incomplète.
1420. Mandement de Guillaume Alington, trésorier général de Normandie, au receveur des aides à Arques, de se contenter de percevoir des fermiers du quatrième des vins, la moitié de ce qu'ils doivent depuis l'ordonnance du roi sur les monnaies, et de leur faire remise du reste. (1421.)

1421. Quittance de 30 sous tournois pour une pipe de cidre, donnée par Jaquette, femme de Richart Olivet, à Jehan Stille, Anglais de la garnison d'Arques, qui avait pris ladite pipe en l'hôtel dudit Olivet. (9 mars 1429.)
1422. Rôle du recensement de la noblesse de la vicomté d'Arques, fait à Vernon le 4 avril 1429, devant Jean Peperhan et Guy le Bouteillier, conseillers du roi. — 34 gentilshommes.
1423. Mandement du lieutenant de Jean de Montgommery, chevalier, bailli de Caux, de payer à Pierre de Lespault, maître de la haute justice, pour son salaire d'avoir traîné sur la claie à la queue d'une charrue, décapité, écartelé et pendu les membres aux portes de la ville d'Arques, Guillemot de Largille, convaincu d'avoir tenté de livrer le château de Torchy aux ennemis du roi, et enfin d'avoir pendu deux larrons, huit liv. tourn. (1432.) (*Parch. lacéré.*)
1424. Preuves par témoins et par-devant le bailli de Caux des droits qu'à coutume de prendre sur certains héritages messire Guillaume du Bois-Guérin, prêtre hospitalier d'Arques, à cause de l'hôpital dudit Arques. (1<sup>er</sup> mars 1444.)
1425. Mandement à Jean de Caudeville, receveur des aides en l'élection d'Arques, de faire payer la solde de 53 petites payes établies pour la garde du pays de Normandie. (1458.) (*Parch.*)
1426. Quittance de gages donnée par les sergents de la Haie et garenne d'Arques à Jacques de la Tour, vicomte dudit lieu. (20 août 1462.)
1427. Rôle des amendes taxées sur plusieurs nobles relevant du roi, à cause de son château d'Arques, pour raison de n'avoir pas rendu leurs aveux et dénombremens, par le lieutenant de Jacques Rouault, chevalier, bailli de Caux, en présence des magistrats dudit bailliage: suivent les noms de vingt nobles taxés. (1465.) (*Parch.*)
1428. Vidimus des lettres de Louis XI, qui donne l'office de receveur des aides en l'élection d'Arques, à Jean de Caudeville. (1467.) (*Parch.*)
1429. Joachim de Dampierre, écuyer, verdier de la forêt nommée la Haye d'Arques, Jean Dufour, dit Auramesnil, et plusieurs autres officiers de la même forêt, donnent quittance de leurs gages à Henri Guérin, écuyer, vicomte d'Arques. (17 juin 1468.)
1430. Louis Painbleu, élu à Arques, reçoit de Richard Levasseur, receveur des tailles audit lieu, certaine somme pour avoir assisté à faire l'assiette de la taille en l'année 1479. (27 avril 1481.)

1431. Les Sergents de la vicomté d'Arques, comparant ès assises de patronage d'église tenues en la cohue dudit lieu, affirment par serment devant Robert Hellart, écuyer d'écurie du roi, lieutenant-général de Pierre Blosset, chevalier, chambellan du roi et bailli de Caux, que, depuis l'an 1488, il n'y a eu d'autre confiscation en la vicomté d'Arques, que celle des biens de Charles de Kaymel, chevalier, sieur de la Roche-Rousse, pour cause de forfaiture, lesquels biens furent donnés par le roi à Jean d'Othencourt, chevalier, sieur de Bonnetot. (1495.)
1432. Les généraux conseillers du roi au gouvernement des finances ont fait remettre par Jean Lalemant, receveur général des finances en Normandie, et Jean Etienne, receveur des aides en l'élection d'Arques, à messire Jean de Carquelevant, la somme de 500 livres tournois, à lui ordonnée par le roi pour sa pension. (14 avril 1502.)
1433. Rôle des paroissiens de (*mot rongé*) en la vicomté d'Arques, sujets au fouage. (3 juillet 1503.)
1434. Rôle des paroissiens de Glicourt, en la vicomté d'Arques, sujets au fouage. (24 juillet 1503.)
1435. Rôle des paroissiens de Saint-Pierre, en la vicomté d'Arques, sujets au fouage. (10 août 1503.)
1436. Par-devant les tabellions de la vicomté d'Arques, noble homme Nicolas Berenger, seigneur du Busc, vend à noble homme Louis de Montdyon, homme d'armes sous la charge du duc d'Alençon, un fief noble tenu du roi et appelé le fief de Brogues, 6 novembre 1519. (Vidimus de 1534.)
1437. Rôle des amendes et exploits du bailliage de Caux, en la vicomté d'Arques. (Pâques 1520.)
1438. Quittance de Antoine de la Croix, seigneur de la Salle, à François d'Allegre de Précy, vicomte d'Arques, receveur des domaines, pour 18 livres tournois, comme verdier d'Haüy. (31 décembre 1523.)
1439. Quittance de Jean le Roux au receveur des tailles d'Arques, pour une somme de trente livres tournois. (1524.)
1440. Contrat d'échange, savoir : en faveur de nobles personnes Nicolas Bérenger et dame Catherine de Lintot, sa femme, pour le quart du fief noble, nommé le Fief du Bac, paroisse de Bois-Robert, et en faveur de François le Marinier, seigneur de Fréry, et damoiselle Reine le Moine, sa femme, pour un huitième du fief appelé de Berville, ou Sanqueillette, paroisse de Tourville. Le second fief est tenu de M. le duc de Longueville et dépend de sa baronnie de Nanthouville. (11 octobre 1528.)



1441. Vidimé d'une sentence en faveur de Cardin Lyon, condamné pour délit forestier, rendue par Pierre de Warty, chevalier, seigneur de Lurcy, Mercy et Courcelles, gouverneur de Clermont en Beauvoisis, capitaine d'Arques et Bayeux, grand-maitre, enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France. (10 avril 1537.)
1442. Charte-partie des échevins de la ville et comté d'Arques. Sont cités : Martin le Smyt et Loys et Mariette Bommelle. (12 décembre 1537.)
1443. Attestation d'indigence, en faveur de Thomas Gentil, condamné à l'amende, donnée devant Simon Dyel, écuyer, lieutenant général du bailliage d'Arques. (septembre 1542.)
1444. Vente faite devant les tabellions du duché de Longueville, par Nicolas de Bauquemare, sieur de Braquemont, à maistre Charles le Tellier, greffier du bailli de Longueville, d'une rente de dix-huit livres tournois. (16 juin 1550.)
1445. Quittance devant Jacques Susenne de Lepinier, lieutenant général du bailli de Longueville, de Jean de Queuremont, capitaine du château, Pierre Benoit, sergent, Jean de Queuremont, Gilles Robert, Jean Patriarche, Pierre Du Bourg, Thomas Gaudin, Geoffroy Boutillon, Charles Lartigue, Robert de la Place, soldats, à Etienne Regnaud, trésorier des guerres, pour 56 écus de gages. (4 nov. 1591.)
1446. Contrat de mariage de Claude de Sourdeval, fils de Hiérome de Sourdeval, sergent du duc de Longueville, et de Jeanne Courtin. (31 octobre 1607.)
1447. Reconnaissance au profit de messire Charles-Gabriel de Tardieu, chevalier, seigneur de Melleville, par François Pasquier, écuyer, sieur des Etangs, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi. (9 mars 1653.)
1448. Aveu et dénombrement rendu à haute et puissante dame Bonne le Voyer, dame et comtesse de Bacqueville, veuve de messire Jean-Louis de Faucon, chevalier, seigneur de Ris, par Robert Engran, pour un fief relevant de la seigneurie et comté de Bacqueville. (13 juillet 1670.)
1449. Remboursement de rente constituée sur l'Hôtel de ville de Paris, au profit de dame Marguerite d'Aligre, veuve de messire François-Bonaventure, comte de Manneville, marquis de Charlesmesnil et autres lieux. (1<sup>er</sup> mai 1684.)
1450. Acte de partage entre dame Marie-Anne de la Housaye, veuve de Robert Dupont, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général en la vicomté d'Arques, tutrice de ses enfants mineurs, et Nicolas, Charles et Jérôme Dupont, frères. (24 mars 1705.)

Extrait.

1451. Le garde du trésor royal reçoit de Nicolas Neveu, auditeur des comptes, la somme à laquelle il a été taxé pour être confirmé dans la possession de la moyenne et basse justice de la paroisse de Belménil. (1<sup>er</sup> août 1711.)
1452. Le garde du trésor royal reçoit du sieur le Cerf d'Iquelon la somme à laquelle il a été taxé pour être confirmé dans la justice de Saint-Ouen-sur-Bellencombre. (1<sup>er</sup> août 1711.)
1453. Le garde du trésor royal reçoit de Jean Fiquet et Anne Potier la somme à laquelle ils ont été taxés, pour être confirmés dans la possession de trois pièces de terre en la paroisse de Tostes. (1<sup>er</sup> août 1711.)
1454. Nomination du sieur Antoine Lucas, avocat au parlement, à l'office de conseiller procureur pour le roi en l'élection d'Arques, en remplacement d'Adrien-Jean-Alexandre, sieur de Mongnime. (8 avril 1755.)  
Copie.
- Nomination de Pierre-Romain Fiquet, sieur d'Ausseville, à l'office de receveur alternatif de tailles de l'élection d'Arques, en remplacement de Jean Fiquet, sieur de Normanville, son père. (17 mars 1755.)  
Copie.
1455. Aveu et dénombrement fourni à messire Adrien-Robert de Fremont, marquis de Charleval et de Rozay, seigneur haut justicier du comté de Bacqueville, par Nicolas-Robert Lemasson, seigneur de Pelletot et autres lieux y dénommés, à cause de ladite seigneurie de Bacqueville. (15 septembre 1769.)

### *Dieppe.*

1456. Raoul Campion, général élu et receveur ès diocèses de Lisieux, Sées, Bayeux, Coutance et Avranches, sur le fait des aides de la guerre, donne quittance à Raoul Quiédeville et Raoul Bamel, de ce que feu Robert Paistloue, grenetier de Dieppe, devait en fin de compte. (31 décembre 1371.)  
Sceau.
1457. Quittance de Nicole Layre, prêtre curé de Gourrel, passée par-devant le lieutenant de Jean de Ribeuf, dit Brunet, bailli de Dieppe, pour l'archevêque de Rouen, des arrérages d'une rente sur la recette de Neufchâtel. (1377.)  
(*Parch.*)
1458. Hue, sire de Donquerre, chevalier, bailli de Caux, fait savoir à Jean Plichon, sergent d'officialité, que le fils mineur

de feu messire Jean de la Heuze, écuyer, ne peut encore acquitter le prix du fief du Bosc-Regnout acheté par son père, attendu qu'il n'a pas été mis en possession de l'héritage de son père. (2 décembre 1392.)

1459. Vidimus des lettres patentes de Charles VI, portant provisions de l'office de verdier de la forêt de Bacqueville, en faveur de son échanson Philippot de Jeucourt, frère de Guy de Jeucourt, « lequel, si comme on dit, est allé de vie « à trépasement, ou voyage qui dernièrement a été fait « ès parties de Turquie sur les mécréants de la foi catho- « lique. » (7 décembre 1397.)

Rappel de la journée de Nicopolis.

1460. Frais payés par le grenetier du grenier à sel de Dieppe, à Vivien Painteur, contrôleur, et à Guillaume Plisson, procureur du roi à Arques, pour voyages faits en divers lieux de Normandie « afin de recoller et asseoir de nouveau l'impôt sur les villes et paroisses. » (22 avril 1461.)
1461. Hector de Chartres, seigneur d'Eons, enquesteur des eaux et forêts en Normandie, fait savoir au vicomte de Rouen, que Michelet du Mont a vendu au nom de Georges de Cleré une rente de bois sur les bois de Beauvais, à Varengeville, à Jean Paine et Guillaume Vaudry, pour 8 livres 15 sous tournois. (4 mai 1415.)
1462. Pierre Thomas, secrétaire du duc d'Orléans, dit que Hanotin de Cambrai, chevaucheur dudit duc, a reçu 4 livres tournois, pour porter des lettres closes, de Paris à Dieppe, à M. de Gaucourt, chambellan dudit duc, à Robert de Tuillières et à Jean Chomery, secrétaire dudit duc. (1416.) (*Parch.*)
1463. Quittance de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen et capitaine de Dieppe, d'une certaine somme reçue de Pierre Surreau, trésorier général de Normandie, pour ses gages et ceux d'un homme d'armes et de vingt-quatre archers à cheval, pendant trois mois. (1427.)
1464. Par-devant Pierre Gallopin, bailli de Dieppe, les héritiers de feu David Miffaut établissent certaines personnes leurs procureurs généraux. 2 mars 1438 (1439.)
1465. Rôle des habitants de la paroisse de Lestanville, qui ont payé le fouage dû au roi. (1440.) (*Parch.*)
1466. Montre et revue au château de Dieppe de vingt archers, sous la charge de Roger de Beurugles, capitaine. (8 juillet 1569.)
1467. Philippe le Roy, sieur Desmoullins, receveur général des droits de monseigneur l'amiral, en Normandie, et époux

- de Marie Morel, précédemment veuve de Michel Bonel, bourgeois de Dieppe, donne quittance au receveur général des deniers communs de Dieppe, pour un quartier de rente. (14 janvier 1577.)
1468. Mandement des capitaine et conseillers de la ville de Dieppe à maître Pierre Etienne, receveur des octrois, etc., de ladite ville, de payer la somme de 30 écus à Jean le Plaugnord, maître maçon, pour certaines réparations. (23 mai 1579.)
1469. Rôle de la montre et revue faite en la ville de Dieppe, de trente hommes de guerre à cheval, en garnison dans ladite ville sous la charge et conduite du sieur de Cusson, leur capitaine. (2 décembre 1589.)
1470. Quittance de Guy de Pardieu, sieur de Mézy, à Pierre le Charron, trésorier, pour 100 écus, ordonnés par le commandant de Chaste, pour un signalé service rendu au roi. (14 octobre 1590.)
1471. Montre et revue de quatre-vingts hommes de guerre à pied, Ecossais, sortis par capitulation de la ville de Saint-Valery, commandés par Jacques de Colleville, écuyer, passé au Pollet, près Dieppe. (26 juillet 1593.) (*Or. Parch.*)
1472. Procuration donnée à très-haute et très-puissante dame madame Marguerite d'Aligre, duchesse de Luynes, par haut et puissant seigneur maître Etienne-Joseph, comte de Manneville, ancien gouverneur de la ville et château de Dieppe, et autres parents. (16 juillet 1717.)
- Familles citées : Mornay et Cacheleu.
1473. Michel Ramachard, bourgeois de Dieppe, y demeurant, rue d'Ecosse, donne procuration à Brice de Quilbecq, huissier au bureau de l'hôtel de ville, pour recevoir les arrérages de 242 livres de rente viagère sur les tailles. (26 mai 1724.)
1474. Extraits 1<sup>o</sup> d'un arrêt du conseil qui remet l'office de lieutenant criminel au siège de Dieppe, et de lieutenant particulier au même siège, à messire Louis-Alexandre-André de la Houssaye de Saint-Victor. — 2<sup>o</sup> d'un autre arrêt nommant messire Alexandre le Baube à la charge de lieutenant, en l'élection de Gisors. (15 mai 1755.)

## 4. CAUDEBEC.

1475. Quittance donnée à Barthélemy Blancbâton, receveur du roi au bailliage de Caux, par Jean, sire de Beusemorchel, chevalier. (Le jeudi après l'octave de Saint-Martin d'hiver, 1297.)

1476. Quittance de Guillaume Martel, chevalier, d'une somme de 100 livres tournois, pour le quart du cinquantième levé sur ses hommes dans le baillage de Caux. (1297.) (*Parch.*)
1477. État des amendes taxées par Jehan de Bardilly, mestre des forêts en la vicomté de Caudebec. Sont cités : Pierre de Bernetot, Guillaume du Moulin, Jehan le Prevost, etc. (1329.)
1478. Divers aveux rendus à messire Jean de Hotot, seigneur dudit lieu, au pays de Caux. (Vers 1350.)
1479. Les trésoriers royaux en Normandie font payer à Pierre, seigneur de Préaux, chevalier, capitaine du pays de Caux, les gages des hommes d'armes employés au voyage et chevauchée qui se fait devant Honfleur. (1357.)
1480. Plaid aux bans le Comte, tenus par Jehan Trenqueden, lieutenant du vicomte de Caudebec, en la sergenterie de Gauville. Sont cités : Robert le Besu, Jourdain de Baudry, écuyer, messire Jehan le Sénéchal, Philippe de Calleville, chevalier. (8 novembre 1368.)
1481. Fragment d'un long rôle contenant l'état des amendes prononcées aux plaids tenus à Cany, par le lieutenant du vicomte de Caudebec, en l'année 1359. Beaucoup de détails sur les familles du pays. (1359.)
1482. Quittance de Guillaume Haro, maître d'un navire de trente-deux tonneaux, pris et retenu pour le service du roi, de la somme de 21 francs d'or, pour lui et les marins de sa compagnie, qui ont amené ledit navire à Caudebec. (1369.) (*Parch.*)
1483. Plaid de la sergenterie de Cauville, tenus par le vicomte de Caudebec en 1370, 1373 et 1376.
1484. Mandement des généraux conseillers, sur le fait des aides pour la guerre, à Colin le Roy, receveur à Caudebec, de payer la somme de 107 francs et demi à divers particuliers y nommés. (20 janvier 1372.)
1485. Rôle des plaids de la sergenterie de Cauville, vicomté de Caudebec. Sont mentionnés : Jean de Manteville, Jean de Landrez, Jean et Colin de Septeminville, Robert de Saint-Laurens, tous écuyers, et Guillaume Clarel et Jean de Bertheville, chevaliers. (6 octobre 1372.)
1486. Rouleau contenant les bans de la vicomté de Caudebec. Y sont mentionnés, entre autres : Guillaume de Boschébert, Martin de la Haye, Ricart de Houdetot, Laurent de Herdoville, M. de Valiquerville, etc. (4 octobre 1380.)

Parchemin de 2 mètres 25 centimètres de longueur.

1487. Rôle des amendes du bailliage de Caux. (Pâques 1382.)  
Rouleau de 78 centimètres.
1488. Rôle des amendes du bailliage de Caux, en la vicomté de Caudebec, taxées en l'échiquier de Pâques, l'an 1386. (*Parch.*)
1489. Plaids aux bans le Comte, tenus par Regnault Hue, vicomte de Caudebec. Sont cités : Rogier de Venois, écuyer, Jean de Sachuc, dit Calotte, écuyer, Guillaume Durescu, M. de Houdetot, écuyer, nobles hommes messire Jehan de Linières, chevalier, etc. (Pâques 1386.)
1490. Roger Ranin, lieutenant général de monseigneur Geoffroy de Charny, chevalier bailli de Caux, ordonne de payer à Colin Hairne, sergent en la sergenterie de Caudebec, et à Durand Legois, sergent à la sergenterie de Bolbec, le prix des pieux, engins et autres qui leur furent commandés pour le siège du château de Cherbonet, par le commandement de monseigneur Bertrand Duguesclin, connétable de France. (4 janvier 1387.)
1491. Guillaume de Longueuil, vicomte d'Auge, reçoit quittance de la somme de 23 sols tournois, qu'il a payée à deux messagers envoyés vers messire Geoffroi de Charny, bailli de Caux. (8 août 1390.)
1492. Quittance de la somme de 15 livres tournois, donnée par Etienne Gillet, procureur du roi au bailliage de Caux, à noble homme Regnaud Hune, vicomte de Caudebec, pour terme échu de ses gages. (26 décembre 1390.)
1493. Vente par Guillaume Peizel, de la paroisse d'Estoutteville, à Pierre de Preteval, de la paroisse d'Annonville, d'un tiers de fief noble près Manismoulins et de la chapelle et maladrerie de Tourville. (1393, 9 janvier.)
1494. Les généraux des aides, par Michel du Sablon, font recevoir de Denisot du Puys, grenetier à Caudebec, ce qui est dû sur sa recette. (31 décembre 1396.)
1495. Ordre de Charles, roi de France, de payer à Hue de Donqueur, chevalier, chambellan du roi et bailli de Caux, la somme de 300 francs d'or, dont il lui fait don pour ses bons et agréables services. Donnée sous le scel de Jehan, seigneur de Foleville, chevalier, conseiller du roi et garde de la prévôté de Paris. (26 octobre 1397.)
1496. Inventaire fait par Robert Taillefer, sergent des bans le Comte, des biens vendus sur Binet Durant, forbanny de Caudebec, pour soupçon de la mort de Guillaume du Bosc-Hébert, écuyer. (xiv<sup>e</sup> siècle.) (*Parch.*)

1497. État des amendes du bailliage de Caudebec. Sont cités Guillaume le Prevost, lieutenant général du bailli de Caudebec, Pierre le Brasseur, procureur du roi, Jehan Planterose, vicomte de Caudebec, Jehan de Mesnillate, Guillaume de Houdetot, Colart Destouteville. (Pâques 1409.)
1498. Quittance de 30 livres tournois donnée par le trésorier du roi à Caudebec, pour Jean de Planterose, à maître Jacob Dugard et Jean de la Croix, conseiller du roi, pour un voyage fait par ledit Planterose au comté de Gaure. (7 juin 1409.)
1499. Geoffroy le Long, lieutenant général de Jean le Long, verdier de la forêt de Graverchon, donne quittance à Jean Planterose, vicomte de Caudebec, pour 13 livres 2 sous 6 deniers et 25 sous tournois, sur les amendes de ladite forêt. (16 octobre 1409.)
1500. Guillaume Lebret, sergent de la forêt de Graverchon, aux gages de 10 deniers parisis, donne quittance à Jean Planterose, vicomte de Caudebec, pour 18 livres 15 sous 7 deniers. (17 mai 1410.)
1501. Ordre au bailli de Caux et vicomte de Falaise, pour l'exécution des lettres de souffrance et répit accordées par le Roi à messire Rogier de Hallenville, chevalier, seigneur des Planches et de Saint-Julien le Soucou. (16 septembre 1413.)
1502. Délai accordé à Robert de Grosménil, écuyer, pour faire foi et hommage des fiefs que le roi d'Angleterre lui a donnés et qui sont situés dans le bailliage de Caux. (Mars 1418.)
1503. Guillaume le Prevost, lieutenant général du bailli de Caux, tenant les assises à Caudebec, déclare que Pierre le Cornetier, sergent royal à Bolbec, a inventorié les meubles et tous les biens appartenant à feu Pierre du Busc, « qui nagaires fu exécuté et ars en la ville de Rouen, pour certains cas touchant notre foy. » 1419. (*Sign.*)
1504. Quittance de Guillaume Alington, écuyer, trésorier général de Normandie, de 12 livres, reçue de Jean Guesdon, naguère grenetier de Caudebec, en huit muids de sel pris par Louis Robessart, chevalier, capitaine de la ville de Caudebec. (1422.)
1505. Sentence de Henry Boudier, garde du scel des obligations de la vicomté de Caudebec, relative à certaine rente vendue par Regnart Regnart à Jean Bauquier, et réclamée par Geoffroi des Hayes, écuyer, demeurant en la paroisse d'Espinay. (23 avril 1423.)

1506. État des amendes et exploits du bailliage de Caux ; sont cités : Guillaume le Parmentier, Antoine d'Aubusson, chambellan du roi, Michel le Flamant, Pierre le Tonnellier. (1424.)
1507. Lettres du lieutenant de Thomas Maistresson, écuyer, bailli de Caux, qui certifie que, en présence de Guillaume Théroulde, avocat du roi audit bailliage, de Henri Boudier, avocat, et autres, Jean de la Bouque et Lynor Gosselin, sa femme, ont affirmé par serment ne posséder aucun fief noble relevant du roi. (1425.) (*Parch.*)
1508. En l'assise de Caudebec tenue par Laurent Guédon, lieutenant général du bailli de Caux, Manuel et Henri Bordier, Giëffroy le Tonnelier, témoins produits par Jean Gailard, sergent, affirment qu'ils connurent feu Carré, en son vivant demeurant à Saint-Wandrille, et que personne ne peut se prétendre son héritier. (Lundi 27 janvier 1426.)
1509. État des amendes et exploits du bailliage de Caux, dressé par Laurent Guedon, lieutenant général de noble homme Thomas Maistresson, écuyer, bailli de Caux. (Pâques 1427.)
1510. Audry Courtevache, conseiller et maître des comptes du roi, donne quittance à Guillaume Girot, vicomte de Caudebec, de la somme de seize livres tournois, « pour tourner et convertir ès nécessitez et affaires de la chambre des dits comptes. » (17 décembre 1427.)
1511. Certificat donné par les maîtres d'hôtel du roi, attestant qu'ils ont fait prendre, sans payer que le droit du marchand seulement, deux minots de sel au grenier de Caudebec, pour la dépense ordinaire du roi. (31 janvier 1449.)
1512. Vidimus donné par Robert d'Estouteville, baron de Saint-Andrieu, chevalier, chambellan du roi, et garde de la Prévôté de Paris, de lettres du roi Charles VII, accordant délai d'un an à A. Bouchart, veuve de Jehan Missault, pour lui faire aveu et dénombrement d'un huitième du fief de Bois-le-Comte, assis en la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieil et environs, au pays de Caux. (19 février 1453.)
1513. Rôle des amendes du bailliage de Caux, dressé par Pierre Galopin, secrétaire du roi, lieutenant général de Jean Havart, écuyer, bailli de Caux. (Saint-Michel 1456.)
1514. Sentence de Robert Hellart, lieutenant général du bailli de Caux, en faveur de Geoffroi et Guillaume des Hayes, père et fils, au sujet d'une vente de terre, située dans la paroisse de Blacqueville. (18 septembre 1459.)



1515. Quittance de gages donnée à Jean Morel, commis à la recette du domaine en Normandie, par les « gardes du fouyer du chief de Caux. » (31 décembre 1467.)
1516. Jean Langlois, écuyer, verdier de la forêt de Maulevrier, donne quittance de ses gages à Geoffroi le Breton, lieutenant de Jean Dyel, vicomte de Caudebec. (29 mars 1468.)
1517. Lettres royales enjoignant de payer au sieur d'Estellan, bailli de Rouen, deux cents écus, soixante livres tournois; à l'abbé de Valasse au bailliage de Caux, trente livres tournois; à Nicole de la Croix, trente-six livres tournois; à Guillaume Desmare, quinze livres tournois. Plessis-les-Tours. (14 mars 1482.)
1518. Décharge donnée par le trésorier du roi, d'une somme de 300 livres, payée par le vicomte de Caudebec, et assignée à Godebert, lieutenant du sieur d'Aubigny, pour sa pension pendant un an. (1488.)
1519. Lettres du lieutenant-général du bailliage de Caux, portant mention de la publication enjoignant aux nobles et autres sujets au ban et arrière-ban, d'être montés et armés, selon la valeur de leur fief. (26 février 1494.)
1520. Certificat donné par le lieutenant de noble homme Pierre Blosset, chevalier, vicomte héréditaire de Meaux et de Caudebec, portant que Guillot Longueil, Guillaume le Vasseur, Gilles Gautier et autres condamnés à certaines amendes et poursuivis par le sergent du roi, n'ont à Caudebec ni ailleurs aucuns biens et héritages, sur lesquels ledit huissier puisse *faire exercice*, pour lesdites amendes. (8 janvier 1497.)
1521. Rôle des amendes et exploits du bailliage de Caux, dressé par Jean le Carpentier, lieutenant de messire Louis de Hédouville, bailli de Caux, en présence de Guillaume Desmare, écuyer, avocat du roi, Jean le Maréchal, écuyer, procureur du roi, et Michel de Baillon, écuyer, vicomte de Caudebec. (1498.)
1522. Expédition notariée des lettres de Louis XII, qui renvoie devant l'échiquier de Normandie Jean la Niepce, bourgeois de Dieppe, appellant d'un déni de justice de la part du lieutenant-général du bailli de Caux, au sujet d'une clameur de bourse pour retrait lignager; ainsi que de l'ajournement au prochain échiquier, ordonné par Jean Lequeu, écuyer, lieutenant de Michel de Baillon, écuyer, seigneur de Louaynville, vicomte de Caudebec. (1499.)
1523. Les conseillers généraux sur le fait des aides ordonnés pour la guerre mandent à Guillaume Charnel, receveur des

- aides à Caudebec, de se trouver à Rouen, le 4 janvier, par-devers messire Jean le Mercier, chevalier, pour rendre compte de sa recette. A Paris, le 18 décembre, sans date d'année. (xv<sup>e</sup> siècle.)
1524. Amendes et exploits du bailliage de Caux; sont cités : Etienne le Roux, Jean le Maréchal et Jean de Thiboutot, tous écuyers, et Pierre Mallet, chevalier. (Saint-Michel 1500.)
1525. Allocation de 40 sous tournois, donnée pour paiement de ses services à noble Jehan le Mareschal, procureur du roi au bailliage de Caux, par ordre du lieutenant-général de noble et puissant Louis de Hédouville, chevalier, seigneur de Jandricourt, chambellan ordinaire du roi et son bailli de Caux. (23 d'octobre 1500.)
1526. Acte par lequel Blanchet Chambellain, archer de la garde du corps du roi, verdier de la forêt de Maulevrier au bailliage de Caux et Caudebec, nomme ses procureurs : François le Cornu, écuyer, seigneur du Boscgonet, et Louis le Preut, et leur donne, par-devant toute cour, procuration sur sa personne. Signé : Buquet et Dauphin, notaires. (22 mars 1500) (1501.)
1527. Quittance scellée sur simple queue, de Charles de Clercy, à Thomas Sers, receveur des aides à Caudebec, pour 36 livres à lui ordonnées pour assister à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Caux, tenue à Vernon. (1<sup>er</sup> janvier 1502.)
1528. État des amendes des nobles et autres tenant noblement en la vicomté de Caudebec. (1509.)  
Cet état contient les noms d'un grand nombre de familles de ladite vicomté.
1529. Mandement de Guillaume le Roux, écuyer, licencié ès lois, lieutenant général du bailliage de Caux, au sujet des taxations dues au clerc de Jean de la Masure, écuyer, lieutenant particulier audit bailliage. (1<sup>er</sup> octobre 1523.)
1530. Attestation d'insolvabilité, donnée par divers habitants de la paroisse de Saint-Aubin de Caux, en faveur de Jacques le Monnier, condamné à 50 livres tournois d'amende pour délit forestier. (20 janvier 1528.)
1531. Contrat et traité pour le fief de Cruchet, entre Jean Hullin, fils aîné de Guillaume, et Isaac de Recusson, Jean de Bauquemare de Saint-Denis, Robert Barbey, Nicolas Gosselin, au baillage de Caux. (5 octobre 1529.)
1532. Guillaume le Roux, lieutenant général du bailliage de Caux, mande au receveur du domaine de Monstervillier, de payer à Collas Duval, charpentier, la somme de 37 sols,

6 deniers tournois pour réparations faites, « aux bancs, sièges et chaire du parquet de la cohue du roi » de ladite vicomté. (1<sup>er</sup> mars 1538.)

1533. Le lieutenant du bailli de Caux au siège de Cany, fait payer à Robert Lasserry, *maître des œuvres*, pour être venu de Caudebec à Cany, exécuter la sentence rendue contre Martine Tollenier, qui avait été condamnée à être fustigée audit lieu de Cany. (12 juillet 1546.)

1534. Guillaume du Perroy, lieutenant du bailli de Caux, en la vicomté de Caudebec, fait payer à un messager 40 sous tournois pour avoir porté à Bertheville deux missives du maréchal de Matignon, relatives « à la trafficque » des blés. (26 juillet 1546.)

1535. Rôle des amendes de l'obédience du bailli de Caux au siège de Caudebec, taxées par Michel Vagnel, Guillaume du Péron, pour ledit bailli. (Pâques 1546, 1547.)

Fragments.

1536. Le lieutenant du bailli de Caux, à Cany, fait payer à Robert Paplore (qui signe Papellore), barbier et chirurgien à Cany, 7 livres 16 sous 10 deniers tournois, « pour avoir, par commandement de justice, pansé et médicamenté un nommé Richard Le Clerc, qui avait été emprisonné es prisons dudit Cany. » (18 juillet 1547.)

1537. Le bailli du comte de Maulévrier accorde à noble homme Louis des Hays, seigneur du Bosgueroult, un délai pour donner le dénombrement d'un fief qu'il tient à foi et hommage dudit comte de Maulévrier. Fait aux faubourgs de Caudebec, en la maison de Jean de l'Isle, sieur de Prestremare, où pend pour enseigne l'Ange d'argent. (10 mai 1559.)

1538. Rôle de la convocation des nobles et noblement tenants fiefs sujets au ban et arrière-ban du bailliage de Caux. (10 mai 1562.)

Pièce importante, contenant une liste d'une centaine de familles nobles dudit bailliage.

1539. Quittance notifiée Jean Valdet, lieutenant-général de l'Elu de Caudebec, pour une somme de neuf livres par Richard Lyrt, collecteur de la paroisse de Vielleville. (16 décembre 1566.)

1540. Assises tenues par Philippe le Roux de Toufreville, lieutenant général du bailliage de Caux; requête de François Martel de Herneville, gentilhomme servant de Monsieur. (18 octobre 1567.)

1541. Quittance de Robert de Goussencourt conseiller, à Florent d'Argouges, pour une somme de cinq écus 33 sous 4 deniers. (1595.)
1542. Jugement rendu aux assises de Caudebec, sur un procès entre dame Claude de Boncherolles, veuve de messire.... d'Espiney, chevalier, seigneur du Boscuérout, et le procureur du roi, au siège présidial dudit Caudebec. (16 mars 1629.)
1543. Transport de rente constituée au profit de messire Ange Normandeau, par Pierre de Lozier, écuyer, avocat en parlement, demeurant à Caudebec en Normandie, mari de damoiselle Elisabeth Boulan. (4 novembre 1660.)  
Manquent les signatures.
1544. Quittance du garde du trésor royal, donnée au sieur marquis d'Houdetot, acquéreur de la justice par démembrement de la vicomté de Caudebec, ès paroisse de Vauville-les-Baons. (30 décembre 1706.)
1545. Jean de Turmenyes de Nointel, garde du trésor royal, reçoit des sieurs Robert du Busc, Joret et Jean le Blond, la somme à laquelle ils ont été taxés pour être confirmés dans la possession d'un pré situé près de Caudebec. (1<sup>er</sup> août 1711.)
1546. Michel Lemaitre, lieutenant en l'élection de Caudebec, Pierre Delamare de la Quevallerai, Jacques Quesnel, Nicolas de la Croix, certifient que François Crion n'a laissé de son mariage avec Adrienne Dubosc qu'Adrien-François et Marie-Anne Crion. (5 janvier 1720.)

*Bolbec.*

1547. « Plès (Plaid) de Bolbec, » tenus par le vicomte dudit lieu le mardi 2 juin 1378. Long rôle en parfait état, contenant des détails curieux sur les procès jugés à ces plaid, et dont plusieurs intéressent des familles nobles, entre autres celles de Beaumesnil, de Houdetot, de Menemares, de Beaucamp ou Beauchamp, etc. (1378.)
1548. Rôles de la sergenterie de Bollebec, tenus par Denis Ancel, à ce commis de Régnaut Huve, vicomte de Bollebec : Jean de Tourville, Antoine de Tourville, Robert de Trastentot, Richard Despudetot, Isambert Martel, Jean Malet de Guérardville, Robert Malet, Guillaume d'Yvemesnil, Nicole de Mallemaint, Jean Filleul et autres. (Juillet 1382.)
1549. Rouleau des assises de la sergenterie de *Bollebec*, tenues à Caudebec. (Février 1383.)

1550. Rôle des amendes taxées aux plaids de la sergenterie de Bolbec tenus à Caudebec en (1383).

Très-longue pièce, contenant beaucoup de noms et de détails curieux.

*Yvetot.*

1551. Vidimus des lettres de Charles VI, portant provision de l'office de sergent des forêts du Trait et de Maulévrier, en faveur de Jean de Breteville. (19 mars 1396.)

1552. Reconnaissance de rente féodale en faveur de Colin du Bose, écuyer, à cause de la terre de Beauville. (3 mars 1433.)

1553. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Ricart Ber, relève de la seigneurie appartenant aux enfants de Carbonnel, chevalier. (1433.) (*Parch.*)

1554. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Geoffroy de Bauville, relève du fief de Bauville appartenant aux enfants de Carles Carbonnel, chevalier. (1434.) (*Parch.*)

1555. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Jean Guillemin, relève du fief du prieur de Sainte-Hélène. (1434.) (*Parch.*)

1556. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Jean Perrin et Jean Lemièrre, relève du fief du prieur de Sainte-Hélène. (1434.) (*Parch.*)

1557. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Thomas Argentin, relève du fief du prieur de Sainte-Hélène. (1435.) (*Parch.*)

1558. État par noms et surnoms des gens soumis au fouage et qui en sont exempts en la paroisse de Bliquetuit. (1435.)

Sont mentionnés : Robert de Morant, écuyer, Guillaume de la Haye, homme de guerre sous la charge de M. le grand sénéchal, Guillaume de Paulx, franc archer, etc.

1559. Aveu rendu par Cardin de Bonnaire à noble homme Pierre Cailler, seigneur d'Autretot, à cause de Mademoiselle sa femme, pour une pièce de terre assise en la paroisse d'Autretot. (23 juin 1469.)

Outretot, environs d'Yvetot.

1560. Aveu rendu à noble homme Pierre Caillet, écuyer, et demoiselle Robinette aux Allos sa femme, seigneurs d'Autretot, à cause de ladite demoiselle, par Jacques de Hallefrangue, pour deux acres de terre en trois pièces. (15 juillet 1490.)

1561. Aveu rendu à noble homme maître Jehan de Saudouville, chevalier, seigneur dudit lieu, à cause de Madame Guillemette de Bardoneit, sa femme, par Jehan le Prévost, pour une pièce de terre sise en la paroisse d'Autretot. (20 mai 1491.)
1562. Adveu rendu à noble homme Guillaume Lechevalier, baron du lieu des Iles en la paroisse de Valliquerville, par Jehan le Telier, de ladite paroisse, pour une pièce de terre. (10 juillet 1508.)
1563. Arrêt du parlement de Rouen au sujet de la succession de feu Georges d'Auquoy et de feu Pierre de Ferrières, sieur de Thiergeville, au profit de noble homme Quentin d'Auquoy, fils aîné dudit Georges et neveu de Pierre de Ferrières. (27 juillet 1564.)
1564. Aveu rendu par Magdalaine le Saunier, veuve de Jacques Mardalay, à Richard Godefroy, seigneur de la Mare, pour une pièce de terre sise aux paroisses d'Autretot et Roquefort. (8 juillet 1632.)
1565. Instance de Simon Ménard, Robert et Guillaume des Portes, pour l'héritage de feu la Barre. L'abbaye de Valément; Abel Morel à Mortagne; au bailliage d'Estouteville. (Mercredi 20 août 1649.)
1566. Ratification d'un contrat de rente au profit de Charles Ridet, sieur de Plaine-Sevette, trésorier de France à Paris, par Pierre de la Porte, châtelain de Murat, avocat en parlement. (14 mars 1675.)

## 5. CHAUMONT.

1567. Deux Foy-hommage rendues à cause de la seigneurie de Villers en Normandie, pour le fief de Montihart, par Robin des Hayes, écuyer, à Jacques de Bresmes, écuyer, seigneur de Villers. (10 juillet 1451.)
1568. Par-devant Claude Asseline, notaire à Chaumont (en Vexin), retrait lignager par Guillaume de Chaumont, écuyer, homme d'armes des ordonnances du roi sous la charge de M. le prince de Ferrare, du fief des Préaux, dit fief Genart, dépendant de la seigneurie de Chaumont. Détails sur la famille des seigneurs de Chaumont. (27 mai 1553.)
1569. Bail à ferme d'une terre au village de la Tainville, fait à Pierre Sorel le jeune, laboureur, par Nicolas Thomas, écuyer, sieur de la Tainville, et ses frères et sœurs. (16 août 1638.)
1570. Par-devant Ch. Lefebvre, notaire au bailliage de Chaumont-en-Vexin, Henri Thomas, écuyer, seigneur de Latain-

ville, en partie, demeurant à Gisors, agissant tant pour lui que pour ses cohéritiers, donne à bail à Claude Lemaistre aîné, laboureur, la ferme de Latainville. (21 mars 1663.)

1571. Accord entre messire Adrien de Croisy, chevalier, seigneur de Chaumont et du Theil, premier chambellan du duc d'Orléans, et Louis de Croisy, écuyer, seigneur de Vougy, au sujet d'un compte de tutelle. (12 septembre 1674.)  
Acte incomplet.

## 6. EU.

1572. «Souffrance de fief» accordée à Pierre de Saint-Maard, chevalier, sieur de Boisseville, et à sa femme, Blanche de Saint-Pierre, sénéchale d'Eu, fille et héritière de Jean de Saint-Pierre, chevalier, sénéchal d'Eu. (1426.)
1573. Rôle de 17 archers sous la charge de Mesquin Sechet, écuyer, par-devant Richard le Petit, écuyer, sieur de Gamache, lesdits archers étant à Eu. (1<sup>er</sup> avril 1429.)
1574. Information faite dans le mois de décembre 1430, prouvant que messire Guillaume Bourcher était comte d'Eu par don du Roi; qu'après la mort dudit Bourcher, le roi d'Angleterre y mit une garde de capitaines et gens de guerre anglais; qu'il y avait deux bailliages en ladite comté, et que les enfants dudit Bourcher y possédaient les seigneuries d'Ourville et de Romare. (Décembre 1430.)
1575. Consentement donné devant Roch le Duc, procureur fiscal et garde du scel du comté d'Eu, par Simon Riquet, vannier, au mariage de son fils, Jean Riquet, demeurant à Paris, chez Guillaume Marie, cuisinier. (1583.)
1576. Sentence rendue par Georges de Sigongne, écuyer, sieur de Fieffé, maître des eaux et forêts de Saint-Aignan, au sujet de certains pâturages de ladite forêt. (19 février 1594.)
1577. Quittance fournie par Jean de Neuville, seigneur et baron de Saint-Rémy, comte d'Eu, pair de Normandie, à Jean du Tillet, d'une somme de 292 livres 10 sous tournois, par lui consignée avant le jugement de son procès avec messire François de Mascaret. (20 juin 1621.)
1578. Requête adressée au juge civil et criminel du comté d'Eu, par demoiselle Madeleine de Sarens, fille majeure, contre Charles de Brossard, Jacques Richer et dame Charlotte Tardieu. (12 mars 1707.)

1579. Tutelle des mineurs de feu Bonnet, lieutenant criminel à Eu, et de Françoise Delisle. (1718.)
1580. Extrait mortuaire de dame Marie-Adélaïde Lambert, décédée à Eu le 11 janvier 1749, et nomination de messire Charles-Pierre Dieul, écuyer, gendarme de la garde du roi, son époux, comme tuteur de demoiselle Adélaïde-Gabrielle Dieul, leur fille mineure. (7 février 1749.)
1581. Mainlevée donnée par messire Marie-Bonaventure-Jean-Joseph-Augustin le Comte de Monan, chevalier, seigneur marquis de Flamenville, où il demeure, de l'opposition par lui faite sur Charles Gilloton de Beaulieu, écuyer, entre les mains des payeurs de rentes de l'hôtel de ville et du receveur général des finances de la généralité de Paris. (12 janvier 1772.)
- Extrait de baptême dudit marquis de Flamenville. (2 novembre 1751.)

## 7. ÉVREUX.

1582. Quittance de gages donnée devant Jean Bauffes, bailli d'Évreux, au receveur des revenus extraordinaires de ladite comté, par Guillaume Ernant et Jean Dae. (10 mai 1370.)
1583. Lettres de Charles, roi de Navarre et comte d'Évreux, relatives à 200 francs levés en la sergenterie de Chambrais, pour la fortification de la tour du châtelet dudit lieu. Est cité : Guy de Gravelle capitaine de Chambrais. (8 août 1371.)
1584. Macé Freron, secrétaire de la reine de Jérusalem et de Sicile, certifie que Thomas Boissy, receveur des aides à Evreux, a apporté à ladite dame 5000 livres tournois, dont il lui a fait donner quittance. (1385.) (*Parch.*)
1585. Certificat du paiement à Jean Chantepime, receveur des aides, par Thomas Boissy, receveur à Evreux, de l'aide destinée à renforcer l'armée de mer, d'une somme de 1500 livres. (1385.) (*Parch.*)
1586. Adjudication du fief noble de Saint-Lux en la vicomté d'Évreux, au profit de noble homme messire Jehan de Garancière, chevalier. — Sont cités : Jean, Pierre et Guillaume de Saint-Lux, Aubelet du Saulx, écuyer, Lig. d'Orgemont, chevalier, Pierre Mirebec, écuyer, Amaury Filleul et dame Marguerite de Saquenville, dame de Peux. (17 mai 1387.)
1587. « Parties de fiez nobles acquis en la vicomté d'Évreux depuis l'an 1394. » — Les vendeurs sont Phelipot Ballu,



écuyer, Jeanne de Gisay et Jean de Gisay, écuyer, son fils, et Guillaume de la Haie, écuyer. (Janvier 1391.)

1588. Mandement à Renier le Coutelier, vicomte d'Évreux, de prendre sur la recette dudit lieu la somme due à Guillaume d'Outreleau et Laurent Yvon, chapelains d'Aubevoie, à cause de la dîme des moulins Foulerez. (20 janvier 1391.)
1589. Quittance du trésorier du roi à Paris, donnée à Jean Morel, vicomte d'Évreux, pour les recettes de ladite vicomté. (12 novembre 1391.)
1590. Quittance de Raoul Isaac, prieur de l'Hôtel-Dieu d'Évreux, pour un quartier de la rente à lui due sur la recette de Pont-de-l'Arche. (1393.) (*Parch.*)
1591. Quittance de la recette du fouage de la paroisse de Fouillé, au vicomté d'Évreux, donnée devant Guillaume le Mère, lieutenant général dudit bailliage. (21 avril 1395.)  
Pièce incomplète.
1592. Pierre de Hargeville, chevalier, bailli d'Évreux, de Beaumont-le-Roger et d'Orbec, donne quittance de ses gages. (17 octobre 1395.)
1593. Mandement des trésoriers du roi à Paris, au vicomte d'Évreux, de payer la somme de 28 livres 15 sols tournois, due à messires Guillaume d'Outreleau et Laurent Yvon, chapelains d'Aubevoie, à cause de la dîme des moulins Foulerez. (4 février 1397.)
1594. Etats des revenus du fief de Troncheville, en la vicomté d'Évreux, ayant appartenu à feu noble homme Ligier d'Orgrein, chevalier. (Toussaint 1400.)
1595. Sentence du bailli d'Évreux, assisté de Jean de Corneuil, Robert de Gaillon, Jean le Veneur et Brunion du Fresne, chevaliers, sur la coutumace d'un criminel. Messire Pierre de Hargeville, chevalier, y est mentionné. (16 juillet 1403.)
1596. Jean de Guicheville du Bois-Normand vend à Bertrand du Mesnil 30 livres tournois de rente sur ses héritages. (25 septembre 1403.)
1597. Réception par le bailli d'Évreux d'un *vidimus* de lettres royaux accordant *souffrances, répit et délai* pour la foy-hommage de la seigneurie de Gravecon, due au Roi par messire Pierre de Tournebu, chevalier, seigneur dudit lieu de Gravecon. (29 juillet 1404.)
1598. Mandement de la cour de l'échiquier de Rouen, au vicomte d'Évreux, de payer à Roulant le Hem, lieutenant général du bailli dudit Évreux, une somme de 12 livres, pour salaire d'avoir assisté audit échiquier. (1408.)

1599. Jean de la Haye dit Piquet, écuyer, chargé de la dépense de l'hôtel du duc de Guienne, déclare avoir reçu de maître Alexandre le Boursier, receveur général des aides, l'argent de Jean le Vasseur, receveur à Evreux, qui en a reçu cédula dudit Alexandre. (22 février 1410.)
1600. Lettres de Pierre de Hauteville, chevalier, chambellan du Roi et bailli d'Evreux, relatives à la mise en la main du Roi, pour cause de garde, de la seigneurie de Hendreville, appartenant à Louis de Fricardel, écuyer, fils mineur de feu Jehan de Fricardel, écuyer. (26 juillet 1410.)
1601. Bail des fiefs et seigneuries appartenant à l'enfant mineur de Jean de Guichenville, écuyer du bailliage d'Evreux, lequel mineur est sous la garde du roi. (Avril 1412.)
1602. Information faite à Evreux par Jacques le Renvoisé, vicomte dudit lieu, le 29 août 1412, sur la valeur et les revenus de la seigneurie de Guichainville et du fief de Cissey, appartenant au mineur Jean de Guichainville, qui venait d'être placé en la garde du roi. On voit, par la déposition des onze témoins entendus dans cette enquête, que le mineur Jean de Guichainville, alors âgé de quatre mois, était fils de Jean, seigneur de Guichainville, décédé le 15 juillet 1412, et de Guillemette de Hellenvillier, sa femme, sœur de Guillaume de Hellenvillier, dit *Dangier*, chevalier, seigneur d'Avrilly. La seigneurie de Guichainville relevait directement du roi à cause de son comté d'Evreux; le fief noble de Cissay ou Cissey, joignant la paroisse de Guichainville, était tenu à l'hommage envers M. de la Ferté, à cause de sa femme, fille et héritière du baron de Garencières.
1603. Rôle de l'aide de la taille mise par le roi sur la paroisse Saint-Ligier d'Evreux, en l'an 1416, au mois de décembre. (1416.)  
Pièce incomplète.
1604. Mandement du vicomte d'Evreux, pour mettre en adjudication les revenus de la terre de Hendreville, saisie au nom du roi, parce que les propriétaires, Louis et Guillaume de Friardel, écuyers, étaient absents et rebelles. (1419.) (*Or., parch. rongé dans la partie inférieure.*)  
Les rebelles étaient les partisans de Charles VII.
1605. Lettres de Jean le Moingne, lieutenant général de Richard Waller, écuyer, bailli d'Evreux, desquelles il appert que sont comparus devant lui Jean de Chelleses, écuyer, neveu de feu Guillemette de Folleville, femme de feu Guillaume de Vironnay, et Robin Campion, écuyer, mari de Guillemine de Vironnay, fille et héritière des susdits, qui ont affirmé par serment que ladite de Folleville n'avait

- point eu de douaire sur les biens de son mari, et en outre qu'elle n'avait recueilli aucun héritage dans la vicomté d'Evreux. (1424.)
1606. Jean le Moine, lieutenant général de noble homme Richart Waller, écuyer, bailli d'Evreux, donne avis au vicomte de Conches et de Breteuil qu'il a reçu des lettres de Henri, roi de France et d'Angleterre, relatives aux levées d'hommes à faire pour son service. (A Evreux, le 27 juillet 1426.)
1607. État des amendes et exploits de la baillie de Gravigny, vicomté d'Evreux, depuis le jour de la Chandeleur 1427 à l'Ascension 1428. (1427-1428.)
1608. Déclaration faite par Jean de Rentot, écuyer, que Colin Lancele lui avait payé les droits seigneuriaux pour une maison relevant de la seigneurie de Gauville. (1433.) (*Parch.*)
1609. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition, faite par Guillaume Ricart, relève de la seigneurie de Gauville. (1434.) (*Parch.*)
1610. Sous le sceau du bailliage d'Evreux, copie certifiée de trois quittances datées de 1435, données par diverses personnes aux fermiers de la terre de Croisy, appartenant au duc de Bedford, régent de France. Divers noms nobles sont cités dans ces quittances. (1436.)
1611. Aveu rendu au roi à cause de la vicomté d'Evreux, par Robert de Fourneaux, écuyer, pour un fief de Haubert, assis en ladite vicomté.—Y jointe une enquête faisant mention de nobles N. Maillart et Richard de Lieurre, écuyers. (11 juillet 1450.)
- Pièces rongées.
1612. Mandement de Jean de Betherville, écuyer, lieutenant au bailliage d'Evreux de noble homme Pierre de Cugnac, maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts aux pays de Normandie et Picardie, relatif à la mise à prix d'une vente de bois en la sergenterie de Mantual. (14 avril 1458.)
1613. Vidimus de 1466, fait par Guillaume de Las, écuyer, seigneur de Vausselas, chambellan du roi et bailli d'Evreux, des lettres de Louis XI, qui nomme Michel le Moine élu en l'élection dudit Evreux. (1466.) (*Parch.*)
1614. Rôle du fouage dû au roi à Evreux en 1467, avec les noms de ceux qui en ont été exempts comme nobles. (1467.)

1615. Mandement de Nicolas de Freville, lieutenant général de Guillaume de Lus, écuyer, chambellan du roi et bailli d'Evreux, pour payer le salaire d'un messager. (1469.) (*Parch.*)
1616. Quittance de Jean Lebeuf, chevalier, seigneur de la Bonneville, chambellan et maître d'hôtel du roi, capitaine de partie des nobles du bailliage d'Evreux, pour ses gages d'un an. (1471.) (*Parch. — Signé.*)
1617. Rôle des fouages de la paroisse de Ferrière-Haut-Clocher. (9 octobre 1476.)
1618. Quittance de Jean Boullenc, procureur du roi au bailliage d'Evreux, de 16 livres, pour ses gages d'un an, reçues de Jean Chartier, vicomte dudit Evreux. (1478.) (*Signé.*)
1619. Vidimus d'une sentence de Jean Louvel, écuyer, lieutenant général au bailliage d'Evreux, au sujet de certains héritages revendiqués par Jean le Roux, fils et héritier de feu autre Jean le Roux. (9 février 1482.)
1620. Maître Nicole Dury, prêtre, curé d'Aigleville, donne à bail perpétuel à Michel Delestre certaines terres situées à Hardencourt, et acquises par ledit maître Dury, de Colin Couldray. (28 octobre 1483.)
1621. « Rôle des amendes auxquelles ont été taxées les personnes dont les noms suivent pour leurs aveux et dénombremens non baillés des fiefs et seigneuries nobles qu'ils tiennent en la vicomté d'Evreux. » (L'an 1484.)
1622. Mandement de Benoît le Coutellier, lieutenant du vicomté d'Evreux, à Guillaume du Chesne, sergent, pour faire faire les criées de la vente aux enchères de cinq acres de bois dont *le tiers et dangier* appartient au roi. (27 avril 1487.)
1623. Jean de Tourneton, lieutenant au bailliage d'Evreux, fait savoir qu'il a autorisé Colin Leforassier à mettre à prix au profit du roi « une vente ordinaire, contenant trente arpents de bois. » (26 octobre 1487.) (*Or. Signé.*)
1624. Sentence énonciative des franchises, privilèges et droitures dans la forêt d'Evreux. Elle fait mention de Jehan de Tourneton, écuyer, lieutenant au bailliage d'Evreux, de noble messire Jacques de Moy, chevalier, chambellan du roi, réformateur général des forêts en Normandie et Picardie. (15 mars 1488.)
1625. Lettre du roi Charles VIII, au sujet d'une contestation entre Philippe de Harcourt et Robert Anneray, lieutenant du bailliage d'Evreux. (14 juillet 1492.)

1626. Michel Robillard, procureur de noble et discrète personne maître Charles de Hangest, archidiacre de l'église cathédrale d'Evreux, donne quittance de certaines redevances dues par la recette des domaines de ladite vicomté. (26 octobre 1492.)
1627. Jugement en appel par-devant Guillaume Chenevary, écuyer, lieutenant particulier du bailli d'Evreux, relativement au partage d'une succession entre cohéritiers. (1494.) (*Parch.*)
1628. Vidimus des lettres de Charles VI, portant don de l'office d'avocat et conseiller aux bailliages d'Evreux et de Beaumont-le-Roger, en faveur de Jean Challenge. (17 avril 1497.)
1629. Louis, etc., aux gens des comptes, aux bailli d'Evreux et vicomte d'Orbec, portant acquit de foi et hommage au bureau des comptes par Nicolas le Valois, pour le fief de Ménéguillaume. (19 mars 1498.)
1630. État des amendes et exploits des assises de Nonancourt. Sont cités : Jacques de Chambray, chevalier, chambellan du roi, bailli d'Evreux, et Jehan Fillon, lieutenant général dudit bailli. (Ascension 1499.)
1631. Vidimus donné par Antoine de Cugnac, chevalier, seigneur de Dampierre, maître d'hôtel du roi, et vicomte d'Evreux, des lettres de Louis XII, qui renvoie devant l'échiquier de Normandie, Louis de Lamare, qui se plaint d'avoir été traduit devant un tribunal ecclésiastique, malgré sa qualité de laïc, et au préjudice des droits du roi; du mandement du vicomte d'Evreux au premier sergent requis pour ajourner au premier échiquier le lieutenant général du bailli d'Evreux, pour répondre à la plainte dudit de Lamare; et de la relation en ajournement du sergent nommé à cet effet. (1499.)
1632. Valeur estimative des objets dus au roi dans le bailliage d'Evreux, faite par Jean Louvel, lieutenant général dudit bailliage. (27 février 1511.)
1633. Jacques Chevalot, receveur des deniers communs de la ville d'Evreux, donne quittance à Guillaume du Four, écuyer, grenetier du grenier à sel de ladite ville, pour dépenses de son office. (23 décembre 1515.)
1634. Jean de Garancières, écuyer, verdier et châtelain de Nonancourt, donne quittance de ses gages au receveur d'Evreux. (1<sup>er</sup> septembre 1516.) (*Signé.*)
1635. Jean Louvel, écuyer, lieutenant général de Adrien de Hangest, chevalier, chambellan du roi et son bailli et capitaine d'Evreux, déclare que les sergents du bailliage ont

- juré et affirmé que pendant l'année finissant à la Toussaint 1549, il n'était échu aucun relief, trésor, épave, forfaiture ou autre chose où le roi pût avoir intérêt; déclaration faite à la requête de Nicolas Thioult, commis à la recette du domaine de ladite vicomté, pour lui servir d'acquit. (1520.)
1636. Requête aux conseillers de la cour des comptes par le prieur et les religieux de Saint-Ymen, qui demandent que le prélèvement par eux des dîmes sur la terre de Montfort se fasse sans empêchement. (26 janvier 1528.)
1637. Rôle des amendes et exploits des assises de la châtellenie de Nonancourt, par Jean Louvel, lieutenant au bailliage d'Evreux, Chardin du Brueil, Jean Labelle, Jean le Chairon, Jean Bourgoys, Robert Fillon, etc. (1532.)
1638. Adrien de Melun, baron de Landes, seigneur de Normandville, etc., reçoit du vicomte d'Evreux 238 livres pour moitié du droit de relief du fief, terre et seigneurie de Cano, tenu en mouvance du roi, et dont ledit seigneur lui avait fait don. Signé A. de Melun. (12 juillet 1537.)
1639. Vincent Eude, écuyer, lieutenant général au bailliage d'Evreux, est présent à une attestation donnée par Jean Laizé et Guillaume de Sacquesville. (23 juin 1544.)
1640. Georges de Quincarnon, greffier en l'élection d'Evreux, reçoit 47 livres 18 sous 4 deniers tournois, pour avoir écrit les registres des tailles de ladite élection. (24 mars 1547.) (*Or. signé.*)
1641. Vente par Jean Deseslens, marchand de charpentes, à Adrien Barrar, de 49 pièces de terre de bon terroir, tenant à Jean Gauber, d'un côté, et à feu Aignan Merry, de l'autre. Bailliage d'Iliers. (Vendredi, 18 avril 1550.)
1642. Sentence de Simon de la Boucque, écuyer, lieutenant du bailliage d'Evreux, portant que la somme de 3 écus due à Nicolle Maillet, licencié ès lois, sieur de la Vallée, lui sera payée sur les biens de Robert Thirel, confisqués au roi. (28 mars 1554.)
1643. Mandement de Mathieu Patey, écuyer, lieutenant général au bailliage d'Evreux, de payer une certaine somme à Jacques Hausset, sergent à cheval, pour son salaire d'avoir mené à la conciergerie du parlement sept individus appelants de condamnations à mort ou autres peines corporelles. (1559.) (*Parch.*)
1644. Charles Champion, écuyer, sieur de la Ferrière, en Normandie, tuteur des enfants mineurs de Thomas Duval, écuyer, reconnaît devoir ès-dits noms, à Anne de Pisseleu, duchesse d'Estampes, 100 livres tournois à lui prêtées pour

- soutenir un procès au parlement contre la duchesse de Valentinois. (1561.) (*Parch.*)
1645. Jacques Boullenc, écuyer, maître des eaux et forêts au bailliage d'Evreux, et Robert Denis, lieutenant desdites eaux et forêts, donnent quittance à maître Guillaume du Jardin, vicomte et receveur d'Evreux, de leurs gages et de diverses autres dépenses. (21 octobre 1566.)
1646. Vente par transport de 176 <sup>th</sup> de rente sur le grenier à sel d'Evreux, par maître Charles Gouel, chevalier de l'ordre du roi, à noble homme Nicolas Rome, secrétaire du roi. (22 mars 1572.)
1647. Acte de vente de certains prés sis en la paroisse de Hardencourt et relevant de ladite seigneurie, par Jean le Roy, au profit de Jacques Croisy, dit Bérault, ledit acte passé sous le scel de la vicomté de Jouy. (1573.)
1648. Louis le Mercier, écuyer, garde du scel aux obligations de la vicomté d'Evreux, fait savoir que Pierre de Bonnechose, sieur du Boys-Normant, a constitué ses procureurs généraux M<sup>rs</sup> Martin Philippes, demeurant à Evreux, et François Baroguer (?) (2 janvier 1575.)
1649. Quittance de gages donnée par Guillaume Ermenoult, lieutenant du vice-bailli au bailliage et siège présidial d'Evreux. (12 octobre 1575.)
1650. Expédition collationnée d'une quittance du trésorier général des finances, d'une somme de 50 livres, reçue de Louis Mercier, vicomte d'Evreux, pour la confirmation de son office. (1576.) (*Expédiée en 1582.*)
1651. Par-devant Jean de Folleville et Pierre Daufresne, tabellions à Evreux, Jacques Chevrel, de la paroisse de Hardencourt, vend à honnête personne Etienne Brasdefer, bourgeois d'Evreux, certains héritages sis à Hardencourt. (17 février 1583.)
1652. Reconnaissance passée devant les notaires de la vicomté d'Evreux, de laquelle il appert que les biens adjugés à Jacques Maillard, bourgeois d'Evreux, l'ont été réellement au profit de Vergnettes, valet de chambre du roi, et premier du cardinal de Bourbon. (1586.)
1653. Par-devant Jean Regnault, tabellion à Evreux, Clément Chefdeville, demeurant à Caillouet, transporte une rente foncière à Jean de la Poterie, écuyer, seigneur dudit lieu. (30 décembre 1593.)
1654. Acte de vente perpétuelle, à rente, d'une vigne sise en la paroisse de Hardencourt, passé devant le garde du scel de la vicomté de Croisy, entre deux laboureurs de la paroisse du Caillouel. (1593.)

1655. État et affinement du décret des héritages qui appartiennent à Charles de Vergnettes, sieur de Ratière, sis aux paroisses de Seuy et Beauciel, à l'instance de François le Prévôt, sieur de Cocherel, lieutenant général au présidial d'Evreux. (31 janvier 1633.)
1656. Contrat portant quittance de dot, donnée par messire Pierre de Cauquigny, chevalier, seigneur châtelain de Gauseville, au profit de messire François de Campion, chevalier, seigneur de Montpoignant, demeurant audit manoir de Montpoignant. (12 février 1650.)
1657. Échange de titres de rentes entre Françoise de Hargeuille, veuve de Roger de Letolphy Marony, et Claude Lesgu, bourgeois de Paris. (29 juin 1669.)
1658. Extrait des registres des requêtes du palais: messire Gabriel Regnaud, procureur de Anne Berger, sieur de la Maison-Blanche, valet de chambre du duc d'Orléans, met opposition à la vente et adjudication qui se poursuivent devant la cour des arrérages de 8000 livres tournois de rente d'une part, et de 400 livres de rente d'autre part, dues à messire Jacques Chassepoux, seigneur de Verneuil. (30 mars 1672.)
1659. Nicolas d'Amonville, sieur du Boischevreuil, fils et héritier de Nicolas, lieutenant particulier à Evreux, et d'Angélique Dambry: rentes assignées sur les gabelles. (21 novembre 1679.)
1660. Remboursement de rente constituée au profit de messire Charles le Cesne, chevalier, seigneur de Menilles et du Bourdun, et de dame Marie Aubin de Bourneuf, veuve de messire Charles-Christophe le Cesne. (27 décembre 1681.)
1661. Extrait des registres des requêtes de l'hôtel du roi, portant opposition par dame Jeanne Mandat, veuve de messire Vincent de la Vergne, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, aux saisies réelles, criées, ventes, etc., des fiefs, terres et seigneuries de Romilly et Quincarnon. (8 mars 1685.)
1662. Quittance du garde du trésor royal, donné à Noël-Gilles Grésil, acquéreur de la seigneurie directe en la paroisse de Croisy et la Haye-en-Lyons. (25 octobre 1704.)
1663. Quittance du garde du trésor royal donnée au sieur de Moges, écuyer, seigneur et patron de Saint-Georges d'Aulnay, acquéreur de la haute, moyenne et basse justice, etc., dans la paroisse de Tracy, vicomté d'Evreux. (25 novembre 1704.)
1664. Reconnaissance passée au profit de Jeanne Regnier, par dame Geneviève de Gueribout, veuve de messire Pierre de Carel, chevalier, marquis de Vaux, demeurant à sa terre



- d'Ardoncourt, bailliage d'Evreux, en Normandie. (9 novembre 1717.)
1665. Jugement de Louis Trichard, lieutenant civil et criminel, sur la demande en profit de feu levé, au greffe des présentations, par Barthélemy Adam, procureur de Geneviève de Guéribourt, veuve Pierre du Carel, marquis de Vaux, à l'encontre de le Prévôt, abbé de Cocherel. (15 juin 1718.)
1666. Provisions de l'office de syndic de la paroisse de Fains, élection d'Evreux, généralité de Rouen, en faveur de Barthélemy du Casse, sieur de Préaux et de Fains. (12 février 1723.)
1667. Armand-Pierre de Beausse, avocat au parlement de Rouen, conseiller reçu, au lieu de feu René Langle, son aïeul, en l'élection d'Evreux. (26 juin 1739.)
1668. Jean-Baptiste Raoult Ruault de Beaulieu, conseiller pour les cas royaux seulement, au parlement de Rouen, reçu audit office, au lieu de Jacques Etienne Crétien. (Mercredi 29 juillet 1739.)
1669. Lettres de bénéfice d'âge accordées à Pierre-Etienne Bourgeois, conseiller au parlement, et à François-Etienne Bourgeois, son frère, tous deux fils d'Etienne Bourgeois, seigneur de Boynes, et de défunte Hélène de Franciny, son épouse. (20 février 1741.)
- Cession par Etienne Bourgeois, à ses deux enfants et au sieur de Lesmont, de biens provenant de sa communauté avec défunte Hélène de Franciny, sa première femme. (24 janvier 1744.)
1670. Pierre-Louis de Savary, prêtre licencié en théologie, abbé commendataire royal de Notre-Dame de Beaulieu, vicaire général du diocèse d'Evreux, héritier de dame Françoise-Angélique Sanguin du Toullier, veuve en premières noces de Sigismond Starler, lieutenant au régiment des gardes suisses, et en deuxièmes de messire Nicolas-Alexandre le Cordier, chevalier, marquis du Troncq, lieutenant général des armées du roi, donne procuration à Louis Viard, bourgeois de Paris, pour toucher en son nom ce qui reste dû sur la pension accordée par le roi à ladite dame le Cordier. (31 décembre 1753.)
1671. Publication de mariage entre messire Claude de Bonnay, chevalier de Nonancourt, et demoiselle Adélaïde-Marie-Joseph de Cachy. (11 avril 1768.)
- Sceau de l'évêque-comte de Verdun.

*Pacy.*

1672. Quittance de 16 francs donnée par messire Ligier d'Orgessin, chevalier, capitaine de Pacy, à Pierre Tuschant, receveur de l'extraordinaire des guerres audit Pacy. (11 mars 1377.)
1673. Rôle des exploits et amendes de la verderie de Pacy, taxés par Jacques de Montmorency, lieutenant général de Simon Ozere, verdier dudit Pacy. (1450.) (*Parch.*)
1674. Ordonnance de paiement de vacations pour Thomas de Louche, verdier des forêts de la châtellenie de Pacy, donnée par messire Tristan de Rostaing, baron de Brou, grand-maitre des eaux et forêts de France. (31 octobre 1566.)
1675. Par-devant les tabellions royaux de Pacy-sur-Eure, Claude Bense, demeurant à Chambray, vend à noble homme Jean le Prevost, conseiller au parlement de Rouen, une pièce de terre située à Chambray. (25 septembre 1578.)
1676. Par-devant Guillaume le Petit, tabellion à Pacy, vicomté d'Evreux, François Gouille vend une rente foncière à François le Prévost, écuyer, seigneur du haut et du bas Cocherel, conseiller maître en la chambre des comptes de Rouen. (4 février 1618.)
1677. Nicolas Aubert, vicaire de Saint-Aquilin-lès-Pacy, diocèse d'Evreux, certifie que de la personne de Bertherin du Chesne, sieur de Préaulx, exempt des gardes, sont héritiers : Nicolas du Chesne, Louis du Chesne, Pierre du Chesne. (17 février 1618.)
1678. Contrat d'échange d'héritages fait entre Robert le Prévost, écuyer, sieur de Cocherel, et Jean de la Barre, fils de Nicolas de la Barre, demeurant audit lieu de Cocherel, en la châtellenie de Pacy. (5 novembre 1656.)
1679. Bail à ferme d'une pêche dans la rivière de Cocherel, passé devant Michel Picquet, notaire en la ville de Pacy, par Marie le Prevost, de Cocherel, pour le temps que ladite demoiselle tiendra le bail judiciaire de la terre dudit Cocherel, au prix de 72 livres par an, dont 28 seront payées au receveur de la seigneurie de Hardancourt à titre de rente seigneuriale. (1689.)

## 8. GISORS.

1680. Par-devant Jean de la Chambre, tabellion à Gisors, Guérin de Denmesnil et un autre fermier donnent quittance au receveur de Gisors de certaines redevances. (1353.)

1681. Quittance de six-vingts livres parisis donnée par le procureur de noble homme messire Taussin de Chantemelle, chevalier, châtelain du châtel de Gisors, à honorable homme et sage Estienne Marie, vicomte de Gisors. (3 mai 1368.)
1682. Quittance de Jean Carare, lieutenant de Jean de Ville, verdier des forêts de Bernon, à Guillaume le Barbier, receveur de la vicomté de Gisors, pour madame la reine Blanche, pour 43 livres 13 sous de salaire. (1369, 27 juin.)
1683. Quittance de Hugues de Tourneur, maître de la chambre aux deniers de la reine Blanche, de 501 livres reçues pour ladite reine, de Guillaume le Barbier, vicomte de Gisors. (1373.) (*Parch. signé.*)
1684. Le roi Charles VI fait remise d'une amende à Martin de Louveciennes, sergent fieffé à Baudemont, au bailliage de Gisors, par grâce spéciale et en considération de ses services, même à la guerre. (26 octobre 1384.)
1685. Le roi Charles VI, voulant traiter favorablement Jean de Meudon, garde des lévriers de la chambre du roi, et sa femme Colette, veuve en premières noces de Thibaut Bitoul, fermier du roi au bailliage de Gisors, fait remise à celle-ci de ce qu'elle reste devoir sur le produit des fermes qu'elle a gérées après la mort de son premier mari. (8 octobre 1397.) (Vidimus du 31 décembre de la même année.)
1686. Jehan Letonnelier, vicomte de Caen, donne quittance au nom du duc de Berry, d'une somme de 55 livres, payée par le vicomte de Gisors des deniers de sa vicomté. (8 juin 1403.)
1687. Le roi Charles VI accorde à Guillaume le Grant, écuyer, un délai pour lui faire foi et hommage d'un fief de pleines armes qu'il tient de lui en la ville de Neuf-Marché, au bailliage de Gisors. (A Paris, le 29 novembre 1403.) (Vidimus daté de la même année.)
1688. Le roi accorde à Guillaume le Grant, écuyer, un délai pour lui faire l'hommage et donner le dénombrement d'un fief de pleines armes, nommé le fief Saint-Ymé, assis en la ville du Neuf-Marché, au bailliage de Gisors. (29 novembre 1403.)
1689. Vidimus de lettres émanant de la chambre des comptes de Paris, adressées aux vicomtes de Gisors et d'Arques, au sujet de la garde royale de Jacques de Saint-Pierre-es-Champs, écuyer, contenant l'aveu, dénombrement et foy-hommage de son fief de haubert, assis à Lannoy, en la paroisse d'Ernemont. (2 février 1407.)

1690. Richard Merbury, écuyer, capitaine des ville et château de Gisors, reconnaît avoir reçu de Pierre Surreau, receveur général des finances de Normandie, 447<sup>th</sup> 3<sup>s</sup> 9<sup>d</sup> tournois, pour ses gages et ceux de huit autres hommes d'armes à cheval, huit hommes d'armes à pied, et 51 archers et arbalétriers employés sous ses ordres à la garde, sûreté et défense de ladite ville; lequel payement a été fait en exécution des lettres du duc de Bedford, régent du royaume de France, en date du 2 février 1424. (1<sup>er</sup> juin 1424 en français.)

Or. signé DE MERBURY.

1691. Lettres de Henri VI, roi d'Angleterre, contenant les conventions faites entre ce prince et Jean Cressy, chevalier, nommé capitaine du château de Gisors pour une année. (Septembre 1440.)

1692. Ordre de payer à Jamet le Saige, receveur des aides, une somme de cinquante livres pour partie de sa pension, par messire Jehan de Bressay, chevalier, bailli de Gisors et capitaine de lanciers. (16 janvier 1457.)

1693. Rôle des habitants de la paroisse de Saint-Hilaire de Neaufle, qui ont payé le fouage dû au roi. (1461.) (*Parch.*)

1694. Par-devant Jean Dupré, tabellion, noble homme Jean Roullant, écuyer, conseiller en la ville et élection de Gisors, donne quittance de ses gages, s'élevant à 120 livres tournois. (25 décembre 1463.)

1695. Quittance de Antoine de Haloy, écuyer, élu à Gisors, d'un quartier de ses gages. (1463.) (*Parch. — Signé.*)

1696. Jehan de Liverot, au nom de Michel Daniel, avocat du roi au bailliage de Gisors, paye six années de fermage à.... (presque entièrement effacé.) (10 mai 1464.)

1697. Lettres de Louis XI, qui autorisent Hector Scornel, sommelier de la reine et contrôleur du grenier à sel de Gisors, à faire exercer pendant un an son office de contrôleur par une personne de son choix, et à toucher les gages dudit office, comme s'il l'exerçait lui-même. (1469.)

1698. Jacques de la Trémoille, conseiller et chambellan du roi, reçoit, à titre de pension, la somme de 400 livres tournois du receveur des aides en l'élection de Gisors. (1<sup>er</sup> septembre 1491.)

1699. Jean de la Viesville, chevalier, chambellan du roi, bailli de Gisors, donne quittance au receveur général de Normandie, d'une somme qui lui est payée pour aucunement le récompenser des pertes et dommages qu'il a soutenus au moyen des guerres et divisions qui ont eu cours es-marches de Picardie, parce que la plupart de ses terres sont

- situées sur les frontières, et les autres au pays de Hainaut. (19 octobre 1493.) (*Sign.*)
1700. Vidimus des lettres de Charles VIII, au sujet de certains pâturages, coutumes, franchises, libertés et droitures auxquels les habitants de Bois-Géralme (Bois-Jérôme), en la vicomté de Gisors, prétendaient avoir droit dans la forêt du Paon. (22 mai 1495.)
1701. Jean de Vallenès, écuyer, verdier de Lonchamp, donne quittance de ses gages à Jacques Rollant, écuyer, vicomte et receveur ordinaire de la vicomté de Gisors. (18 juin 1496.)
1702. Jean le Peletier, lieutenant au bailliage de Gisors, fait payer la somme de douze sols parisis à Thomas Champion, exécuteur des sentences criminelles dudit bailliage, pour œuvres de son office. (22 décembre 1503.)
1703. Aveu et dénombrement rendu au roi, entre les mains du bailli de Gisors, par noble homme Georges Picart, seigneur de Radeval, « gentilhomme de courte-robe, » pour raison des fiefs du Vivier, de Radeval et de Villers-sur-Andely, et de quelques arrière-fiefs. « Et n'a congnoissance (ledit Picart) quelz devoirs et services sont tenus les dis fiefs et arrière-fiefs, pourceque ses prédécesseurs ont esté toujours de la maison du roy, assavoir Guillaume Picart, son aïeul, bailly et capitaine de Rouen et général des finances, messire Jehan Picart, son père, en son vivant l'un des gentilhommes de feu roy Charles à la journée de Fornoue, et depuis, jusqu'à son trespas, maistre d'hostel du roy, capitaine de Gisors et vicomte de Falaise; et quant au dit Georges Picart, il a esté tousjours à la garde du roy par raison de son bas aage, jusques il y a environ deux ans qu'il est hors de ladite garde. Depuis ce temps le roy n'a mandé son ban et arrière-ban. » (27 mars 1539. — *Signé*: G. Picart.)
1704. Mandement de Jean de Chanfours, écuyer, lieutenant général des eaux et forêts du bailliage de Gisors, au receveur du domaine de la vicomté de Vernon, de payer la somme de 50 sols tournois, à l'exécuteur des sentences criminelles dudit bailliage. (28 novembre 1557.)
1705. Acte *signé* de Louis de Benserade, écuyer, seigneur de la Mothe, maître des eaux et forêts du bailliage de Gisors, et relatif à une vente de bois. (20 mai 1564.)
1706. Contrat portant cession au profit de « honnête homme sire Théodore Roussart, maître tailleur d'habits à Paris, » par noble damoiselle Jeanne de Casenove, veuve de feu messire Jean de Mailly, écuyer, seigneur de Rumesnil et autres lieux, de deux muids de blé froment de rente à

- prendre sur les terre et seigneurie de la Lande, au bailliage de Gisors. (4 décembre 1564.)
1707. Citation à comparaître, donnée par Charles Magnart, écuyer, avocat en cour laie et lieutenant au bailliage de Gisors. (3 juillet 1568.)
1708. Sibille Lecharron, veuve de feu M<sup>e</sup> Sébastien le Mauer, conseiller et lieutenant-général pour le Roi au bailliage de Gisors, vend à Geneviève Dampont, sa servante, 25 livres tournois de rente annuelle. (13 mars 1573.)
1709. Procuration à fin de toucher les gages qui leur sont dus, donnée à Jean Riollet, demeurant à Gisors, par nobles hommes Jacques Causart, seigneur de Vareilles, et Claude Causart, seigneur d'Anchier, archers de la compagnie de M. de Longueville. (19 mai 1579.)
1710. Sentence rendue en l'élection de Gisors, qui donne acte à Adrien de la Poterie, de la représentation de ses titres de noblesse, tous énoncés en la sentence, le déclare noble et d'extraction noble et par conséquent exempt d'impositions et de tailles. (1604.) (*Cahier de 8 feuillets. — Parch.*)
1711. Vente de terrains en la paroisse de Bouin, par Louis Macestz, laboureur, et sa femme Adrienne le Roy, à Jean le Febvre, marchand à Gisors. (22 mai 1613.)
1712. Partage entre Philippe Daniel de Boisdaumetz, de Vernon en la vicomté de Gisors, pour sa sœur madame de Baquemare du Mesnil, et pour Jean Dorinel, tuteur des enfants de feu Madelaine Daniel et toute la famille, de 1391 livres 13 sous 4 deniers de rente. (10 décembre 1616.)
1713. Contrat de mariage passé à Gisors, entre Jean du Verger, écuyer, sieur de Pomereux, fils de feu Jean du Verger, écuyer, sieur de Hadencourt, et de Adrienne d'Habancourt, d'une part ; et Elisabeth du Mesnil-Jourdain, fille de Mathieu du Mesnil-Jourdain, écuyer, sieur de Monbisnes, et de feu Hélène de Villeneuve, d'autre part. (1634.)
1714. Extrait d'actes et sentences formant règlement de partage des biens de la succession de messire Louis-Guillaume Imbert de Bouville, seigneur de Dangu, conseiller d'Etat, et de messire André Imbert de Bouville, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi. (24 mars 1742.)

*Saint-Paër.*

1715. Quatre Pièces relatives à la seigneurie de Saint-Paër. (1389-1526-1533-1598.)

1716. De Philibert de la Platière, sieur des Bordes, Lisors, Saint-Patret et Hendincourt, Guillaume Roussel, se reconnaît tenancier de la seigneurie de Saint-Paër. (1478.)
1717. Deux aveux rendus au seigneur de Saint-Paër. (3 mars 1481.)
1718. Aveux rendus pour la seigneurie de Saint-Paër à Michel Daniel de Boisdenermer, Isabeau Daguenet, Roger Mustel, et François de Fours. (1495. — 4 pièces.)
1719. Redevances et mouvances de la terre Saint-Paër, comprenant plusieurs mesures, barges de terre, etc., par Gauthier Acart. (7 octobre 1517.)
1720. Vente de certains héritages sis à Saint-Paër, au profit de Colin Martin, demeurant audit lieu, faite par Jean Basqueville, aussi y demeurant; ledit contrat passé par Pierre du Tertre et Antoine de la Poterie, *écuyer*, tabellions jurés pour le roi à Estrepagny. (10 juin 1522.)
1721. Vente de certains héritages situés à Saint-Paër, sous la charge de quatre sols tournois de rente perpétuelle envers le seigneur dudit lieu. (28 septembre 1523.)
1722. Vente faite à messire Jean Rigault, prêtre, vicaire de Channicourt, par Jean Acard, de certains héritages assis à Saint-Paër, sous la réserve de l'hommage à M. de Presteval, seigneur de Saint-Paër. (11 septembre 1528.)
1723. Vente de certains héritages assis à Saint-Paër, sous la réserve de l'hommage au seigneur dudit lieu. (10 mai 1529.)
1724. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, seigneur de Saint-Paër, à cause de sa femme (dame Isabeau Daniel), dame de Saint-Paër. (22 juin 1530.)
1725. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, chevalier, sieur dudit lieu, à cause de la seigneurie de Saint-Paër. (22 juin 1530.)
1726. Acte de foi et hommage rendu à messire Guillaume de Presteval, chevalier, à cause de dame Isabeau Daniel, sa femme, dame de Saint-Paër. (3 juillet 1533.)
1727. Vente de certains héritages situés à Saint-Paër, sous la charge « de trois deniers tournois de rente perpétuelle par chacun an » envers le seigneur dudit lieu. (20 novembre 1536.)
1728. Contrat de vente de certains héritages situés au lieu de Saint-Paër, sur la réserve de l'hommage au seigneur dudit lieu. (3 novembre 1537.)
1729. De Guillaume de Presteval, seigneur de Saint-Paër, Acart, en son nom et celui de Guillemette Pelletier, sa

1758. De Philibert de la Platière, sieur de Saint-Paër, etc., Colin Acart reconnaît tenir plusieurs fiefs et héritages mouvants de Saint-Paër. (1571.)
1759. De Philibert de la Platière, des Bordes, Lisors, Saint-Paër et Hendincourt, Guillaume Subtil reconnaît tenir en la mouvance de Saint-Paër plusieurs biens. (1571.)
1760. Reconnaissance de redevances pour mesures, vergers, terres, etc., à Guillaume de Presteval, seigneur de Saint-Paër, par Gautier Acard. (Vers 1572.)
1761. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, à cause de sa seigneurie de Saint-Paër. (18 juin 1574.)
1762. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, comme seigneur de Saint-Paër. (18 juin 1574.)
1763. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, à cause de sa seigneurie de Saint-Paër. (27 juin 1575.)
1764. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, seigneur de Saint-Paër, chevalier de l'ordre du roi, à cause de sa seigneurie de Saint-Paër. (3 juillet 1577.)
1765. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Paër, Presteval, de Chambray, etc., à cause dudit lieu de Saint-Paër. (26 mai 1582.)
1766. Vente faite au profit de messire Guillaume de Presteval, sieur dudit lieu, chevalier de l'ordre du roi, d'une vergée de terre, appelée le Bout du Moulin, au terroir de Saint-Paër, en la châtellenie de Gisors. (1<sup>er</sup> avril 1584.)
1767. Aveu rendu à messire Guillaume de Presteval, seigneur de Saint-Paër, chevalier de l'ordre du roi, à cause de ladite seigneurie. (5 juin 1585.)
1768. Sentence rendue en matière de retrait féodal, par Philippe Durand, sieur de Saint-Gernier, lieutenant du bailli d'Estrepaigny, au duché de Longueville, en faveur de Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Paër et autres lieux, contre Charles de Forez, seigneur de Hardincourt. (1586.) (*Parch.*)
1769. Aveu de redevances de Nicolas Monnyer, demeurant à Saint-Paër, à Guillaume de Presteval, comte dudit lieu. Énumération par item. (Vers 1580.)
1770. Vente faite à messire Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, sieur de Saint-Paër, de certains héritages sis audit lieu. (11 février 1587.)

Pièce déchirée.



1771. Par-devant Levasseur et Lerouge, notaires à Gisors, Nicolas Mounier le jeune vend à messire Guillaume de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Paër, une pièce de terre située audit lieu de Saint-Paër, au Champ du Moulin. (13 mai 1587.)
1772. Par-devant Jean le Rouge, notaire à Gisors, Nicolas Mounier, manouvrier, demeurant à Saint-Paër, vend à messire Guillaume de Presteval, chevalier, seigneur de Presteval, Neufmoulin, Marteville, le Monchel et Saint-Paër, un demi-arpent de terre situé à Saint-Paër, lieu dit le Champ-de-Geneste. (4 février 1594.)
1773. Sentence rendue par-devant Louis Le Paige, prévôt de Gisors, pour Nicolas de Presteval, chevalier de l'ordre du roi, contre Gervais Doire, boulanger, à Gisors. (4 août 1608.)

## 9. LYONS.

1774. Lettres du roi Jean portant remise, en faveur de Guillaume Durand, châtelain du château de Foullière, de 52 mines d'avoine à la mesure de la ville de Lyons. (20 janvier 1352.)
1775. Lettres de Jean de Gieucourt, écuyer, maître des eaux et forêts en Normandie, au receveur de Gisors, au sujet de la pêche de l'étang de Lyons. (8 janvier 1355.)
1776. Lettres de Charles VI portant don, en faveur de Colin de la Barre, de l'office de sergenterie de la forêt de Lyons, vacant par la mort de Pierre Marcel. (8 mars 1401.)
1777. Par-devant Jean du Mesnil, écuyer, seigneur de Rosay, lieutenant enquesteur des eaux et forêts du roi à Gisors, un sergent de la forêt de Lions déclare qu'il n'a pu contraindre certains délinquants au paiement des amendes à cause de leur pauvreté. (31 mars 1495.)
1778. Jean d'Orglandes, écuyer, seigneur de Prétot et autres lieux, maître enqueteur et général réformateur des eaux et forêts en Normandie et Picardie, adresse des lettres au vicomte de Gisors, au sujet d'une vente de bois en la forêt de Lyons. (Janvier 1497.)
1779. Enquête faite à Longchamp par Pierre le Peletier, lieutenant du vicomte de Gisors et d'autres officiers du roi, pour savoir si une chesnaye faisant partie de la grande forêt de Lyons était fieffée. L'avis des officiers est qu'elle n'est pas fieffée; s'il en était autrement, ce serait au préjudice

des habitants de Longchamp, qui avaient pour seigneur le sieur de Heugueville. (1508.) (*Parch.*)

1780. Le garde du trésor royal reçoit du sieur Nicolas de Frémont la somme à laquelle il a été taxé pour être confirmé dans la possession du droit de chasse dans une portion de la forêt de Lyons. (1<sup>er</sup> août 1711.)

#### 10. MONTIVILLIERS.

1781. État et dénombrement des fiefs relevant de la vicomté de Montivilliers, et spécialement dans les paroisses de Saint-Jean de Neuville, d'Abetot, de Gouville, de Saeneville, d'Esteniville, de Tancarville et de Bornanibure. *S. d.*, vers 1320.—Autre fragment de rôle sans date, donnant les noms des fiefs sur lesquels le roi a droit de haute et basse justice en la paroisse de Roumesnil. (Même époque.)

Beaucoup de noms nobles.

1782. Lettres de Charles, dauphin du Viennois et duc de Normandie, qui mande au vicomte de Montervilliers, de mettre en possession de ses biens Robinet Rachine, qui était sous la garde du duc pendant sa minorité. (1361.) (*Parch.*)
1783. Guichart Dauphin, sire de Jaligny, maître des arbalétriers de France, mande à Jean le Flament, trésorier des guerres, de payer leurs gages aux capitaines et arbalétriers commis à la garde de Montivilliers. (1<sup>er</sup> septembre 1387.)
1784. Quittance de la somme de 100 livres tournois due pour prêt fait pour le paiement de gens d'armes et arbalétriers, donnée au receveur des aides de Montivilliers, par Jehan Erquemout élu dudit lieu. (15 novembre 1388.)
1785. Quittance donnée en présence de Pierre le Fol, garde du scel des obligations de la vicomté de Montervillier, par Jean Patin, messenger, pour port de diverses dépêches. (8 novembre 1389.)
1786. Quittance de Jean Houe, sergent d'armes du roi, d'une certaine somme reçue du vicomte de Montivillier, pour le loyer d'une maison (1392.) (*Parch.*)
1787. Lettres de Hue, sire de Donquerre, chevalier, bailli de Caux, au vicomte de Monstivilliers. Il l'informe qu'après la mort de Guieffroy de Beaucamp, chevalier, sa terre avait été mise en la main du roi, vu le bas âge de Jean de Beaucamp; qu'il y a procès à ce sujet, et qu'il doit provisoirement tenir cette terre séquestrée. (1392.) (*Parch.*)

1788. Amendes de la vicomté de Montivilliers. — Sont cités : Isambard Filleul, Laurens Poutrel, Robin Louvel, écuyers, et mons<sup>r</sup> Richard de Buffresnil, chevalier. (Pâques 1399.)
1789. Rôles, par Guillaume de la Haie, de la sergenterie de Monstivillier, devant Collin le Vasseur, commis tabellion. Bourel, Aubert, Toustain, Blanchart, Poitevin, Grisat, etc. (13 juin 1400.)
1790. Durand de Thienville, cleric de Mussot du Boulay, vicomte de Montivilliers, reçoit un salaire pour avoir transporté à Paris l'argent de la recette de la vicomté. (1<sup>er</sup> mai 1407.)
1791. Sentence de Jean Blangrenon, lieutenant-général de la vicomté de Monstrevillier, en faveur de dame Isabel de Mellemont, veuve de messire Collart Fretel, chevalier, comme ayant le gouvernement et l'administration de ses enfants mineurs. (29 avril 1420.)
1792. Reconnaissance de rente féodale en faveur de Thomas Sanson, écuyer, à cause de sa seigneurie de Lanquetot. (26 mars 1434.)
1793. Vidimus de certaine procuration donnée à François de Torchefellon, écuyer, par Jacques de Clermont, écuyer, bailli de Caux et capitaine de Monstrevilliers. (25 avril 1459.)
1794. Quittance donnée à Hugues de Dye, receveur des aides en l'élection de Monstrevillier, par Jean Toustain, élu dudit lieu, pour ses vacations et chevauchées. (8 janvier 1469.)
1795. Amendes et exploits du bailliage de Caux en la vicomté de Montivilliers, échus du terme de Saint-Michel 1480 au terme de Pâques 1481.
1796. Noms et surnoms des habitants qui ont payé le fouage en la paroisse de Beaucamps pour l'année 1494.
1797. Étienne le Roux, écuyer, lieutenant particulier en la vicomté de Monstrevillier du bailli de Caux, ordonne le paiement de certaine somme au garde des prisons dudit lieu pour les causes y énoncées. (12 septembre 1514.)
1798. Robert de Beaunay, escuier, licencié ès lois, lieutenant du bailli de Caux à Montivilliers, fait payer à Jacques Langlois, serrurier, certaine somme pour avoir, pendant un an, ferré et déferré les prisonniers détenus dans la prison dudit Montivilliers, et pour son salaire d'avoir agrandi quatre anneaux à deux goujons et fait faire « un petit huysset au grand huys de la prison. » (6 mai 1546.)
1799. Ordre de Charles le Roux, écuyer, receveur du domaine du roi en la vicomté de Monstrevillier, de payer la somme

- de six livres tournois à Nicolas de Rouen, dit Baudribosc, pour ses vacations employées à porter à Neufchâtel, Arques, etc., les lettres royales ordonnant une montre dans ces lieux. (5 septembre 1547.)
1800. Lettres de foi et hommage rendu au roi par messire Nicolas Martel, seigneur de Basqueville, pour les fiefs de Raines et Saint-Thomas-de-Loiselière. (11 novembre 1562.)
1801. Le roi Henri IV reconnaît que messire Charles Martel, chevalier de l'ordre et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, lui a rendu foi et hommage pour la seigneurie et châellenie de Raines, plein fief de haubert, mouvant de S. M. à cause de la vicomté de Montivilliers. (9 août 1602.)
1802. Lettres signées de la reine Marie de Médicis, contre-signées Phelypeaux, portant don et remise des deux tiers des lods et ventes à cause de l'acquisition de la baronnie de Graville, au sieur de Medavy, lieutenant général pour le roi au bailliage d'Evreux. (20 décembre 1613.)
1803. Arrêt du parlement qui ordonne la liquidation de rentes et arrérages dus à Henri le Coustelier, chevalier, sur la terre de Chedouet, saisie au préjudice de Louise de Billard, veuve de René Deu, écuyer, sieur de la Frenaye, tuteur de ses enfants mineurs, héritiers de Guillaume Deu, sieur de Chedouet. (1663.)
1804. Quittance du garde du trésor royal, donnée à dame Marie-Marguerite le Blais, adjudicataire de la haute justice des paroisses de Saint-Suplix et de Buglise. (25 novembre 1704.)

*Tancarville.*

1805. Martin Evrart, official de Rouen. — Le sire de Sainte-Beuve. — Mandement de Charles, fils de Jean, roi de France, duc de Normandie, en faveur du comte de Tancarville. (1345.)  
Pièce incomplète.
1806. Information faite par Pierre le Cordier, maître et enquêteur des eaux et forêts du roi, lieutenant du comte de Tancarville, souverain maître et réformateur des eaux et forêts du royaume de France, sur les droits de Colart d'Estouteville, seigneur de Torché, chevalier. (6 février 1373.)
1807. Laissez-passer donné par Guillaume, vicomte de Melun, chambellan du roi, au sujet d'une certaine quantité de vin

- descendant la rivière de Seine et destinée à la garnison du château de Tancarville. (3 mars 1385.)
1808. Vidimus de lettres de Jean Gray de Heton, chevalier, seigneur de Tancarville, portant don de six livres sterling, à prendre sur la recette de Tancarville, en faveur de Robert Stoques, écuyer. (27 novembre 1421.)
1809. Laurent Guedon, bailli de Tancarville, fait savoir que Guillaume Deshayes, écuyer, a été autorisé à jouir du fief qui appartenait à feu Jean Faucon, écuyer. (19 juin 1458.)

*Fécamp.*

1810. Lettres des élus du roi à Rouen, au vicomte de Montivilliers, faisant mention de lettres royales données aux gens de Fécamp, pour remise de certaines charges et impositions sur le pain, et mandement de les faire exécuter. (18 mars 1360.)
1811. Dom André le Bourgeois, religieux de Fécamp, bailli de la baronnie dudit lieu, fait savoir que Louis de Bourdeux, lieutenant de l'amirauté, et Antoine Barbey de la Barre, garde du corps, suivant le pouvoir donné verbalement par Jean de Cauquigny de Maupertuis, par Louis de Bourdeux, reconnaissent un écrit concernant un héritage à Saint-Valery. (1<sup>er</sup> juin 1615.)
1812. Acte de foi et hommage rendus à Jacques de Mailly, chevalier, sieur de Mareul, Fécamp, etc., prieur d'Avenescourt, par Charles de Perrin, écuyer. (1624.) (*Parch.*)
1813. Partage de succession fait entre messire Pierre de Cauquigny, chevalier, seigneur châtelain de Gausserville et y demeurant, d'une part, et messire François de Cauquigny, chevalier, demeurant au bourg de Fécamp. (3 juin 1650.)
1814. Déclaration de damoiselle Marie de Lastre, veuve d'Adrien de Cauquigny, au profit de François de Cauquigny, son fils, sieur châtelain de Gauseville, demeurant à Fécamp. (20 décembre 1661.)
1815. Reconnaissance de la somme de 404 livres 19 sols, au profit de Anne le Marchand, demeurant à Fécamp, à prendre sur la succession de feu François de Cauquigny, écuyer, habitant dudit lieu. (24 juillet 1676.)

*Harfleur.*

1816. Sentence du prévôt de Harfleur, au sujet des fouages de ladite ville. (12 janvier 1373.)

1817. Acte de nomination d'un receveur pour percevoir les sommes octroyées par le roi, pour achever le port de Harfleur, par les échevins et habitants de ladite ville, en présence de Sauvaige de Jencourt, écuyer, premier panetier du roi, commissaire en cette partie, pendant l'absence de Morelet de Montmort, chambellan du roi et capitaine de Harfleur. (1394.) (*Parch.*)
1818. Robert Stobres, écuyer, receveur de messire Jean Gray de Heton, chevalier, capitaine de Harfleur, donne quittance à Guillaume Alinton, écuyer et trésorier général de Normandie, des gages dus audit capitaine d'Harfleur. (30 avril 1420.)
1819. État et situation des hommes d'armes et archers de la garnison de Harfleur, par Thomas Harpefeld, homme d'armes et contrôleur des gens d'armes et de trait de ladite garnison. (28 mars 1427.)
1820. Jean Regnart, écuyer, seigneur de Myon, « commis de « par le roy à la garde de la ville de Harfleur pour l'absence « de noble et puissant seigneur Louis Regnart, chevalier, « conseiller et chambellan du roi, capitaine des villes de « Harfleur et Montivilliers, mande à Louis Raullin, receveur « des deniers royaux, de payer à Jean Vaigepinte et à ses « compagnons 10 livres 17 sols tournois pour avoir trans- « porté cinq pièces d'artillerie de Rouen à Harfleur. » (10 avril 1491.)
1821. Mandement de Jean de Ramezay, lieutenant de Bérault Stuard, sieur d'Aubigny, chevalier, capitaine de Harfleur, et des élus au gouvernement de ladite ville, au receveur des deniers pour les fortifications, de payer des pièces de bois destinées à faire les affûts de l'artillerie de Harfleur. (1493.) (*Parch.*)
1822. Mandement de Guillaume de la Motte, lieutenant de messire Bérault Stuart, en la ville de Harfleur, à Robert Raoullin, receveur de cette ville, de payer à Denis Boquayn, serrurier, la somme de 27 sols 10 deniers tournois, pour réparations faites à la porte du pont de ladite ville. (18 août 1494.)
1823. Mandement du lieutenant et des notables habitants de Harfleur, adressé au receveur des deniers pour les fortifications, de payer une certaine somme à des maçons employés aux réparations des murs. (21 mars 1497, *avant Pâques.*) (*Or. Parch.*)
1824. Montre et revue d'une compagnie de cinquante hommes de guerre pour la garde du château de Harfleur sous la charge de M<sup>sr</sup> Bérault Stuard, chevalier de l'ordre et chambellan du roi. (8 juin 1505.)

1825. Mandement de Nicolas Evinghan, lieutenant à Harfleur, pour le capitaine d'Aubigny, à Louis Raoulin, pour payer à Jean de Guerailles, Pierre Fourgiers, Jean Chollet, Pierre Deschamps, etc. 110 sous de gages. (11 oct. 1505.)

1826. Lettres du roi Louis XII, ordonnant aux gens de ses comptes à Paris de rétablir sur le compte du receveur de la ville de Harfleur une somme que les habitants de Harfleur avaient été autorisés à employer seulement aux réparations des fortifications de leur ville, et qu'ils avaient prêtée au feu roi Charles VIII pour ses besoins et affaires. (17 octobre 1505, à Blois, en français.)

— Autre lettre du même roi, également adressée aux gens de ses comptes, et relative à une autre somme à rétablir dans les comptes du receveur de la ville d'Harfleur, pour les mêmes motifs. (29 novembre 1506, à Blois, en français.)

Ces deux pièces sont très-étendues et d'une belle conservation.

1827. Contrat de vente de maison et rentes, passé par-devant notaires à Harfleur, entre Jehan le Vasseur, écuyer, seigneur de Ruffousse, et Jehan Bailleul, écuyer, seigneur de Bosc-Bourdain d'une part, vendeurs, et Raoulin Ygon, marchand. (16 janvier 1520.)

1828. Bail à ferme des terres en roture du fief de Monchel, en faveur de Robert Dumont, l'aîné, par noble et puissant messire Guillaume de Presteval, chevalier, seigneur dudit lieu, capitaine des villes de Harfleur et Montivilliers. (3 juin 1540.)

1829. Guillaume de Presteval, par-devant le lieutenant général du capitaine et bailli de Gisors, demande à être exempté de comparaître aux revues, sous le prétexte qu'il est capitaine d'Harfleur et Montivilliers, places fortes de frontière. (31 avril 1542.)

Cachet.

1830. Lettres de Pierre-Hyacinthe du Neufchâtel, ministre provincial des religieux pénitents de l'ordre de Saint-François, à maître Pierre Darye, écuyer, conseiller du roi, receveur général des gabelles de Harfleur et du Havre-de-Grâce, à Catherine d'Enonville, sa femme et à leurs enfants, les admettant à la filiation dudit ordre. (18 octobre 1662.)

Signées de la main du provincial et scellé du sceau de l'ordre.

#### *Le Havre.*

1831. Déclaration faite par Guillaume, vicomte de Melun, seigneur de Montreuil-Bellay, fils du comte de Tancarville, et

- par les exécuteurs testamentaires de ce dernier, relative aux biens laissés par ledit comte de Tancarville. (1383.)
1832. Thomas Xogueis, bachelier en droit, prieur du prieuré de Saint-George-de-Mante, membre de l'abbaye de Fécamp, délivre quittance pour un droit de péage. (6 novembre 1416.)
1833. Lettres de Henry, par la grâce de Dieu *roi de France et d'Angleterre*, au duc de Sommerset, lieutenant général et gouverneur de France et de Normandie, pour qu'il ait à faire renforcer la garnison de Gournay et Quiberon dont le sieur Guillaume Corawen, écuyer, est capitaine. (31 octobre 1448.)
1834. Les personnes, nommées à un rôle (qui manque à la pièce), donnent quittance d'une somme de 473 livres 15 sols tournois, à eux ordonnée par messire Guyon le Roy, chevalier, seigneur du Chillon, vice-amiral de France, pour ses travaux de construction du Havre-de-Grâce. (26 août 1519.)
1835. Quittance de Gilles Davy, de Bireville, à Arthur Gasteau, trésorier des réparations, par les mains de Marguerin, son commis, pour 31 livres, pour réparations de boulevards à Grâce. (20 septembre 1558.)
1836. Quittance de Siméon le Jeune, écuyer, sieur de Malherbe, commissaire député pour la fortification de la ville française de Grâce, de la somme de 150 livres, à lui ordonnée par monseigneur de Langey, chevalier de l'ordre, gouverneur du duché de Normandie, pour un quartier de ses gages. (1558.) (*Signé.*)
1837. Démission donnée au roi de l'état et office de capitaine du Havre-de-Grâce, par messire Charles de Moy, chevalier, seigneur de la Meilleraye, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. M. (15 juillet 1560.)
1838. Montre et revue d'une compagnie de cent-cinquante hommes de guerre à pied, français, sous la charge de Georges de Brancard, écuyer, sieur de Villars, capitaine et gouverneur de la ville française, port et Havre-de-Grâce; passée en ladite ville du Havre-de-Grâce, le 7 janvier 1600. (*Parch. incomplet.*)
1839. Montre et revue d'une compagnie de trente-cinq hommes de guerre à pied, français, du régiment de Navarre, sous la charge de Denis Dormans, seigneur de la Ferrière, capitaine, passée au Havre-de-Grâce, le 9 février 1603. (*Parch.*)
1840. Lettre du roi, qui envoie à ses conseillers en la cour du parlement la requête civile obtenue par Claude Aynuer,



- notaire, conseiller en la chambre du trésor du Palais, tuteur des enfants de Claude Aynuer, greffier de la chambre du trésor, et de damoiselle Madeleine Barbé, sa femme, contre Jean Godefroid, dit Lintor, soldat de la garnison du Havre. (16 janvier 1635.)
1841. Lettres de Louis XIV, sur la requête de Jean Taupin, héritier de François d'Aulne, sieur de Beauplant, exposant que ce dernier, à l'âge de soixante-dix-huit ans, s'était retiré à l'abbaye du Bec, après avoir quitté la citadelle du Havre, où il était capitaine, et que les moines avaient abusé de son grand âge pour s'approprier presque tous biens. Le roi ordonne la cassation de tous les contrats et baux faits en faveur de l'abbaye. (1689.) (*Parch.*)
1842. Le garde du trésor royal reçoit de Nicolas Dumont la somme à laquelle il a été taxé pour être confirmé dans la possession d'une pièce de terre en la paroisse d'Eprétot. (1<sup>er</sup> août 1711.)
1843. Affranchissement et rachat de la capitation pour quelques officiers de la marine à Bayonne et au Havre-de-Grâce. (2 juillet 1716.)
1844. Provisions des offices de conseiller du roi, vicomte de Montivilliers et lieutenant général de ladite ville et de ses faubourgs, en faveur de Pierre-Louis Lavesne, avocat au parlement. (4<sup>er</sup> août 1744.)
1845. Lettres de procuration générale et spéciale, en faveur de damoiselle Madeleine Perreaux Desprix, donnée par Jean-Baptiste Noit, mari de feu Louise Angélique Perreaux Desprix, fille puînée de maître Florimond Perreaux Desprix, notaire royal au Havre-de-Grâce. (13 octobre 1744.)

## 11. NEUFCHÂTEL.

1846. Oudinet de Venderez, « commis sur le fait de la chambre aux deniers de madame la reine Blanche, » reçoit de Jean le Nouvel, vicomte et receveur de Neufchâtel, la somme de 67 francs d'or et demi, valant 54 livres parisis. (11 avril 1369.)
1847. Lettres de Blanche, reine de France, au vicomte de Neufchâtel, par lesquelles elle réduit à 100 sols, pendant trois ans, une rente de 14 livres 8 sols, due par Etienne du Mer, écuyer, à cause des pertes qu'il avait essuyées pendant la guerre. (1373.) (*Parch.*)
1848. Quittance donnée à Symon de Maubuisson, vicomte et receveur de Neufchâtel pour la reine Blanche, de la somme

- de 4 sols tournois, touchée par Robert Nicole dit Lapostolle, « pour avoir resaquié les seaulx du puis du chastel dudit Neufcastel qui est cheus dedens, et pour avoir nétoyé ledit puis. » (17 mai 1376.)
1849. Quittance de Jean Martin, clerc de la chambre aux deniers de la reine Blanche, d'une somme de 45 livres, reçue de Simon de Maubuisson, vicomte de Neufchâtel. (1376.) (*Parch.*)
1850. Rôle des parties, baillées par le vicomte d'Arques au vicomte de Neufchâtel, pour recevoir au terme de Pâques. Raoulin, Pierre le Caron, Robert Duquesne, Jean d'Avrain, etc. (Pâques 1390.)
1851. Achat fait par Philippe Gouhi, écuyer, du fief du Bosc. Il est fait mention dans cette pièce de Guillaume du Mesnil-Paen, oncle du vendeur. (16 août 1403.)
1852. Mandement de Jean, sire de Saint-Sauflieu et d'Erquery, chevalier, chambellan du roi et bailli de Caux, au vicomte de Neufchâtel, de payer vingt sols à Jean Quedent, pour lui avoir porté le rôle des amendes à percevoir dans ledit vicomté. (1417.) — Quittance de Jean Quedent, passée devant Raoul le Potier, lieutenant du bailli de Caux. (1417.) (*Parch. — Scellé.*) (*Les 2 pièces signées.*)
1853. Jean, duc de Bedford, gouverneur de Normandie pour le roi d'Angleterre, donne ordre à Richard Wydeville, trésorier de Normandie, de payer à Nicolas Burdet, écuyer, capitaine du château et ville de Neufchâtel les gages de lui, 16 hommes d'armes et 48 archers, pour la garde et service du château. (1<sup>er</sup> mai 1422.)
1854. Déclaration faite par Jean Guillaume, tabellion, que le treizième de plusieurs rentes acquises par Jean le Paon, de Jean du Bosc, a été payé au receveur de la terre de Rinville, appartenant à Jacques de Clamorgan, écuyer. (1427.) (*Signé.*)
1855. Quinze hommes d'armes et vingt-cinq archers des ordonnances du roi, sous la charge de mons<sup>r</sup> Pierre Louvain, chevalier, vicomte de Berzy, en garnison à Neufchâtel, donnent quittance de leurs gages. (16 juillet 1453). — (40 noms nobles désignés dans l'acte.)
1856. « Amendes et exploits » taxés par Robert de la Mare, lieutenant général de Jean Lambert, vicomte de Neufchâtel, en présence de Jean Lenglois, substitut de Guillaume le Maréchal, procureur du roi au bailliage de Caux. (1454.)
1857. État de la recette ordinaire de la vicomté de Neufchâtel, donné à Jean Hardouin, trésorier de France, par Jean

- le Mercier, lieutenant général de ladite vicomté. (Saint-Michel 1456.)  
Cahier en papier de six rôles.
1858. Rôle des personnes sujettes à payer le fouage dû au roi  
ès paroisses de Cailly, Roncherolles et Bray. (Saint-Michel  
1464.)
1859. État des amendes et exploits de la vicomté de Neufchâ-  
tel. — Sont mentionnés : Robert de la Mare, lieutenant gé-  
néral de Jean Lombart, vicomte dudit lieu de Neufchâtel ;  
Colart de Bethemont et Jacques de la Motte, écuyers. (Saint-  
Michel 1488.)
1860. État d'amendes taxées sur les nobles et tenants noble-  
ment en la vicomté de Neufchâtel. — Sont cités : Jean le  
Maréchal, Jean du Ruel, Antoine de Pardieu, Antoine de  
Quenel, chevalier ; le sieur du Blancfossé, Jacques Savary,  
le sieur de Moy, Nicolas le Hideux, etc. (Jour de Saint-Mi-  
chel 1495.)
1861. Louis de Brézé, comte de Maulévrier, lieutenant-géné-  
ral et grand sénéchal de Normandie, Georges d'Amboise,  
archevêque de Rouen, Antoine Bohier, abbé de Fécamp,  
Jean de Selva, premier président de la cour de l'échiquier,  
et Jean Lalemant, receveur général des finances en Nor-  
mandie, tous cinq commissaires royaux pour l'aliénation  
du domaine, vendent au nom du roi à l'abbé et aux reli-  
gieux de Beaubec une rente foncière due sur un manoir situé  
à Trefforet, au pays de Bray, et qui fut jadis à Jean d'A-  
vranches. (4 avril 1513.) (Or. Signat. de Louis de Brézé, du  
célèbre Georges d'Amboise et des trois autres commissaires.)
1862. Rôle du fouage de Foucarmont, par Robinet, Taillant  
et Denis Noël, collecteurs : Jean de Grouchy, Jean Dupré,  
Jacques Foucaut, Robinet Sauvage, Macaigne, etc. (Vers  
1520.)
1863. Sanctin Bonnet, seigneur de la Motte, vend à Guil-  
laume Deshays une vergée de terre en bois, sise en la pa-  
roisse de Saint-Germain. (24 juin 1542.)
1864. Montre et revue faite à Dauvillers de trente hommes de  
guerre des chevau-légers, sous la charge de Louis de Ra-  
bodanges, capitaine. (13 juillet 1557.)
1865. Exemption de la contribution du ban et de l'arrière-ban  
des fiefs de Fieubet et de Saulmont, pour la dame Philippe  
du Moulin, veuve de Charles de Fleurigny, chevalier. (4 août  
1569.)
1866. Acte passé devant le tabellion de Mortemer, et relatif  
aux biens possédés par Nicolas de Monsures, écuyer, du

- chef de sa femme Marie de Canouville. (Détail sur la famille de Canouville.) (30 janvier 1573.)
1867. Quittance d'Antoine Marois, procureur du roi à la vicomté de Neufchâtel, d'une somme de cent livres, reçue de Pierre Godeffray, sergent royal, adjudicataire des rôles du bailliage et vicomté, pour les arrérages de sa pension. (1575.) (*Signé.*)
1868. Reconnaissance au profit de noble homme maître Jacques Boyvin, sieur de Montigny, par noble homme Jean de Boyvin, son frère, sieur de Grandprey, demeurant à Rouen, sous la caution de noble homme Antoine Maskarel, sieur de Hermanville, baron de Bosc-Geffroy, gentilhomme ordinaire de la chambre de monseigneur le duc, fils et frère de S. M. (1578.)
1869. Contrat de mariage de Oudart de Conty, écuyer, sieur de Forestel, fils de François de Conty, et de Marguerite de Drocourt, avec Françoise du Mondion, fille de feu messire Ezéchias du Mondion, chevalier, sieur de la Salle, Fallencourt, etc., et de Marie de Canonville. (22 mai 1607.) — A la suite, acte de reconnaissance et de confirmation fait à Neufchâtel, bailliage de Caux, le 4 décembre 1607.
1870. Accord entre François de Masquarel, baron de Bosgeufrey, et Jacques Boyvin de Bonnetot, maître des comptes, pour le fief d'Hermanville. (27 septembre 1608.)
1871. Quittance, portant rachat des offices de regrattiers et revendeurs de sel à petites mesures dépendant du grenier à sel de Neufchâtel, donnée à dame Catherine de Hellin, veuve de messire André Hurault, conseiller d'État. (2 janvier 1619.)
1872. Transport de rente par Jacques Vassagne, sieur de la Vieusère, à François Bradechal, receveur en l'élection de Neufchâtel. (Novembre 1630.)
1873. Nicolas Langlois de Collemelins, au nom de la feue princesse de Conti, donne quittance à Dominique Ferrai, payeur des tailles, pour 361 livres 5 sous, de l'échange des terres de Château-Regnaud et l'Inchamp. (Dernier avril 1633.)
1874. Sentence de Charles Halley, écuyer, licencié ès droits, bailli vicomtal et garde du scel aux obligations de la vicomté de Blangy, en faveur de Pierre Mallet, écuyer, sieur de Saint-Martin, contre Etienne du Mesaud, aussi écuyer, sieur de Saint-Germain. (22 septembre 1647.)
1875. Montre et revue de 54 hommes de guerre à cheval, dits cheveu-légers, sous la charge de Henri de Doulcet, capitaine, passée à Richemont le 12 août 1665. (*Parch.*)

1876. Par-devant les notaires de Mortemer, vicomté de Neufchâtel, acte de partage des successions de noble homme Corneille Roger, valet de chambre ordinaire et garde des cabinets de la reine, et de sa petite-fille Marie Neret, mariée en 1642 à messire Louis-Aristarque de Tardieu, chevalier. (17 mars 1676.)
1877. Quittance du garde du trésor royal, d'une certaine somme payée par le marquis de Sommery, adjudicataire de domaines à Roncherolles, Normandie. (1704.) (2 pièces; pap.)

## 12. PONT-DE-L'ARCHE.

1878. Rôle des amendes prononcées au profit du roi dans les vicomtés de Pont-de-l'Arche, de Gisors et de Rouen. (1331.) — Au dos de cette pièce est une déclaration, datée de Saint-Germain-en-Laye le 3 avril 1331 et non signée, qui constate les réclamations faites par les habitants contre ces amendes. (1331.)
1879. Ordonnance du roi Charles à ses gens de comptes de rembourser à Robert Halle, vicomte de Pont-de-l'Arche, les dépenses qu'il a faites pour construire un paliz dans la ville de Pont-de-l'Arche entre la tourelle de Fireleuse et le pont de ladite ville. (8 janvier 1369.)
1880. Henri de Ferrières, chevalier, seigneur de Gisors, châtelain du château de Pont-de-l'Arche, est autorisé à se faire délivrer trente charretées de bois, pour le chauffage dudit château, à prendre dans la forêt de Longbonel. (10 décembre 1370.)
1881. Quittance de Jean de Geucourt, dit Brunet, chevalier, verdier de la forêt de Boort, d'une certaine somme pour ses gages, reçue du vicomte de Pont-de-l'Arche. (1376.) (Parch.)
1882. Lettres de Charles V, qui nomme, de nouveau, garde et capitaine de la ville de Pont-de-l'Arche, Jean de la Herpette, huissier d'armes. (1377.) (Parch.)
1883. Quittance d'un tavernier de Pont-de-l'Arche, pour certaines dépenses faites dans son hôtel par Jean de Poissy, chevalier, Etienne de la Charité, et autres. (1385.) (Parch.)
1884. Quittance donnée devant Isambart Ravenel, garde des sceaux des obligations de la vicomté de Pont-de-l'Arche, par maître Simon le François, maître des œuvres de charpenterie du roi en ladite vicomté. (13 octobre 1397.)
- Sceau : Fleurs de lis sans nombre.

1885. Par-devant le tabellion d'Évreux, Ricart le Bourguignon, écuyer, sergent de Neufbourg, donne à ferme à Jean Jouen certaines terres situées dans la vicomté du Pont-de-l'Arche. (1397.) (Vidimus de 1402.)
1886. Déposition de témoins : enquête sur la garde de Martin Valvandrin, écuyer. (1399.)  
Fragment.
1887. Acte de vente passé devant le vicomte de Pont-de-l'Arche, de rentes et d'héritages, au profit de Sauvaige de Jucourt, écuyer, seigneur d'Espreville. (1405.) (*Arch.*)
1888. Acte par lequel Guillaume de Montpoignant, écuyer, donne quittance au roi des héritages, fiefs, rentes et revenus situés sur la vicomté de Pont-de-l'Arche, appartenants audit écuyer, et qui avaient été pris et mis en garde dans les mains du roi. — Sont cités : Jehan Davy, seigneur de Saint-Père-Avy, chevalier, bailli de Rouen ; Jean Monnet, vicomte du Pont-de-l'Arche. (23 septembre 1408.)
1889. Rôle des amendes des assises du Pont-de-l'Arche taxées par Jean d'Avy de Saint-Père, bailli de Rouen, et Jean de Villeneuve, lieutenant général. (21 avril 1409.)
1890. Rôle des paroissiens de Saint-Auban en la Rivière, sergenterie de Cailly, imposés au fouage. (20 août 1419.)
1891. Rôle des paroissiens de Cretot en la sergenterie de Cailly, sujets au fouage et monnayage. (4 septembre 1419.)
1892. Reconnaissance de rente féodale, assise sur la seigneurie de Surtauville, donnée devant Jean d'Yvetot, « tabellion du roy nostre sire. » (24 avril 1435.)
1893. Richard de Thornes, lieutenant de la ville de Pont-de-l'Arche, promet aux généraux des finances de porter par-devers eux une décharge de six vingt-cinq livres, perdue par Jean Pasquin, homme d'armes de la garnison de Harcourt, s'il la peut retrouver. (24 mars 1437.)
1894. Aux assises du Pont-de-l'Arche, tenues par Jean Langlois, lieutenant en cette vicomté pour Guillaume Cousinot, seigneur de Montreuil-sur-le-Bois, bailli de Rouen, le fief de Tuitseaux de Jean de Coulombières est mis ès mains du roi pour défaut d'hommage, et délaissé à Roger de Briquerville. (13 juillet 1457.)
1895. Lettres royaux portant délai en faveur de Giles de Roye pour faire l'aveu et dénombrement des terres à lui échues par Jeanne de Longueval, sa femme, et situées dans la vicomté de Pont-de-l'Arche. (14 novembre 1458.)
1896. Guillaume, évêque de Crisople et abbé de Bonport, près de Pont-de-l'Arche, donne quittance de 100 sols de

- rente, dus à son église sur le comté de Boulogne. (1466. (Parch.).
1897. Vidimus du prévôt de Paris des lettres de Louis de Laval, seigneur de Châtillon et de Gaël, grand-maître et général réformateur des eaux et forêts de France, portant commission de l'office de sergent de la forêt de Bord en la vicomté du Pont-de-l'Arche, en faveur de Guillaume Adam. (31 mai 1471.)
1898. Lettres vidimées par le prévôt de Paris, rappelant le don fait par Louis XI, « à son amé et féal cousin, conseiller et chambellan, le sire de Montagu, capitaine des ville et château de Pont-de-l'Arche, » des revenus du pontage, passage, panage dudit Pont-de-l'Arche. (4 mars 1478.)
1899. Lettres relatives à la foi et hommage rendus au roi, à cause de sa châtellenie de Pont-de-l'Arche, par Etienne Vi-part, écuyer, Colart de Moy, etc. (15 juin 1484.)  
Pièce incomplète.
1900. Vidimus de lettres de Pierre Martel, garde du scel de Pont-de-l'Arche, sur une vente faite par Jean de Montenois, à Jourdain de Marzac de Hardencourt, du fief d'Epinay, en la paroisse de Boisset. (29 janvier 1493.)
1901. État du domaine du roi en la vicomté du Pont-de-l'Arche. (Saint-Michel 1497.)  
Cahier en papier de 8 feuilles.
1902. Rôle des recettes et des dépenses de la vicomté de Pont-de-l'Arche. (1498.)  
Cahier en papier, defectueux. La partie supérieure a été coupée.
1903. Amendes et exploits taxés depuis la Saint-Michel 1511 jusqu'au jour de Pâques 1512, par Guillaume Becquet, lieutenant général du vicomté de Pont-de-l'Arche, en présence de l'avocat et du procureur du roi. (1512.) (Signé.)
1904. Sentence du lieutenant général du bailli de Rouen à Pont-de-l'Arche en faveur de Jacques de la Faye, écuyer, sergent héréditaire de la sergenterie de Freneuse, pour lever certaines taxes sur les personnes y dénommées. (20 août 1546.)

#### Louviers.

1905. Vidimus de lettres du roi Charles VII, portant don de l'office de contrôleur du grenier à sel de la ville de Louviers en faveur de Pierre Martel dudit Louviers. (8 novembre 1441.)

1906. Vidimus de lettres royaux de Charles VII, portant don de l'exemption du droit de gabelle en faveur du sieur de la Varenne, conseiller et chambellan du roi, garde de la ville de Louviers. (26 juillet 1444.)
1907. Sentence de séparation de biens, extrait du registre de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Louviers, certificats de vie, concernant messire Paul-François Portail de Montesson et dame Henriette-Opportune Lelerc, sa femme. (21 mai 1745. — 8 février 1745. — 25 juin 1757.)

## 13. PONT-AUDEMER.

1908. Charte de donation de 2,000 harengs à prendre, chaque année, dans la première semaine de carême, à Pont-Audemer, faite aux moines du Breuil, par Henri de Neufbourg : « témoin Dieu. » (Vers 1210.)
1909. Inventaire des biens de Jean Lefèvre, qui fut justifié par Renaut Dufay, sergent à Quillebeuf. (Le lundi après la Saint-Mathieu 1334.)
1910. Jugement rendu par les commissaires du roi Philippe VI, portant adjudication de 100 livres tournois, au profit de Jean de Vaux, écuyer, sur la terre de la Noé, confisquée par le roi. (1349.) (*Parch.*)
1911. Lettres des députés des subsides en Normandie, à Guillaume Trussebourg, receveur en la vicomté de Montreville; portant mention de lettres de Charles, duc de Normandie, dauphin du Viennois, régent du royaume, adressées à Louis de Harcourt, lieutenant de Normandie; ordonnant de payer ses gages à Jean Sonnain, capitaine de la forteresse de Vateville. (6 septembre 1360.)
1912. Raoul de l'Opital (*sic*), « élu au diocèse de Lisieux et en la vicomté de Pontanton, des aides pour la guerre, » fait payer les frais d'un message qu'il avait adressé à Paris, aux conseillers généraux des aides pour les consulter sur certaines difficultés survenues entre les gens du roi de France et les gens du roi de Navarre. » (23 septembre 1376.)
1913. Lettres de Charles VI, portant mandement au vicomte du Pontanton de payer la somme de soixante-dix livres à son amé écuyer et huissier d'armes Sausset de Fretin. (13 décembre 1383.)
1914. Contrat d'échange fait entre Robert, sire de Fréville, et Fouquet de la Bellière, écuyer, des seigneuries de Bonneville et de Dressy. (29 juin 1384.)



1915. Reconnaissance de Léonel Patri de Saint-Denis-le-Vécu, à Jean de Wis, vicomte de Pont-Audemer, pour 50 livres sur les fiefs et aumônes. (4 mai 1389.)
1916. Roger, seigneur de Breauté, supplie les seigneurs des comptes de lui faire payer les arrérages de sept années qui lui sont dues pour la rente annuelle de 100 livres tournois, qu'il lève sur la vicomté de Pont-Audemer, lesquelles 100 livres tournois furent baillées par échange par le roi de France, dès l'an 1324, à Mathieu de Varennes, dont le suppliant a la cause. — Roger, seigneur de Breauté, déclare aux seigneurs des comptes les années qui lui sont dues. (1389.) (*Deux pièces.*)
1917. Jean le Lieur, vicomte de Pontanton et de Pont-Audemer, donne à Robert Teyllart la somme de dix sols tournois pour avoir pris une louve dans le bois de Pisseleu en la prévôté de Tourville. (2 juillet 1395.)
1918. Pierre de Paty, commandeur de Saint-Étienne de Ranerville, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, donne quittance à Jean le Lieur, vicomte de Pontanton et de Pont-Audemer, pour une rente due à la commanderie. (22 septembre 1397.)
1919. Jean du Ponthierry, contrôleur du grenier à sel établi à Pont-Audemer, donne quittance à Louis de Laleu, grenetier dudit grenier à sel. (10 janvier 1398.)
1920. Quittance de Colin le Roi, à Jacques Pérignant, receveur, pour une somme de vingt sous tournois, pour louage d'une maison à Pont-Audemer. (3 janvier 1402.)
1921. Rôle de ceux qui ont payé le fouage dans la paroisse de Boscguet, en l'année 1401; certifié par un notaire. (15 mars 1403.) (*Orig.; parch.*)
1922. Rôle de ceux qui ont payé le fouage, échu l'an 1407, dans la paroisse de Glos-sur-Rille, en la vicomté de Pont-Audemer. (1407.) (*Or.; parch.*)
1923. Lettres de Charles VI, aux généraux des aides ès-pays de Languedoyl et de Languedoc, portant confirmation de l'emploi de grenetier du grenier à sel de Pont-Audemer, en faveur de son valet de chambre, Jean de Rosnais. (12 octobre 1411.) (*Parch.*)
1924. Quittance de Raoul du Bust, sergent de la forêt de Monfort, d'une certaine somme reçue de Raoul d'Estampes, vicomte de Pont-Audemer, pour un quartier de ses gages. (1427.) (*Sceau ecartelé de France et d'Angleterre.*)
1925. Rôle des amendes prononcées aux assises d'Auge, de Pâques à la Saint-Michel 1428, par le lieutenant particulier

du bailli de Rouen dans les vicomtés d'Auge et de Pont-Audemer.

Un grand nombre de noms nobles figurent dans ce rôle, entre autres ceux de Richard Grente, Charles Grente, Jean Grente, Jeannet Danezy, écuyer, Jean le Bouteiller, Jean de Bienfaite, chevalier, seigneur de Moyaud, etc., etc.

1926. Quittance de Jean Sebert, de 10 sols reçus du vicomte de Pont-Audemer, Raoul d'Estampes, pour une louve tuée dans la forêt de Monfort. (1431.) (*Parch.*)
1927. Nicolas de Freville, commis par le roi, « au gouvernement des charretiers, maçons et manouvriers étant en l'armée commandée par le duc d'Orléans, gouverneur général du royaume de France et du duché de Normandie, » certifiée que par ordre de M. de Siresburg (Shrewsburg) de Wesford, seigneur de Talbot, maréchal de France, Nicolas Lespicier, vicomte de Bayeux, a fait apporter de Bayeux à Pont-Audemer, sur un cheval de bât, et avec l'escorte de 15 archers, une somme de 481 livres 15 sous pour le paiement desdits charretiers et manouvriers. (8 août 1442.)
1928. Le vicomte de Pont-Audemer fait saisir et mettre en la main du roi le fief d'Abellon, appartenant à Louiset Osmond, écuyer. (1445.)
1929. Quittance de 50 livres tournois, pour un semestre de rente sur la vicomté de Pont-Audemer, donnée par Michel du Tot, écuyer, à honorable et sage homme Robert le Cras, vicomte de Pont-Audemer. (26 avril 1453.)
1930. Rôle des amendes des eaux et forêts de la vicomté de Pontanton et de Pont-Audemer, tant ordinaires qu'extraordinaires. (Avril-octobre 1461.)
1931. Quittance du prieur de Grosmont, pour un terme de la rente qu'il avait coutume de prendre sur la recette du vicomté de Pont-Audemer. (1463.) (*Parch.*)
1932. Quittance au trésor royal par Julien du Gué, vicomte de Pont-Audemer, d'une somme de cent livres pour ses gages, par les mains de Jehan Jonglet, conseiller du roi en sa cour du Parlement. (En latin.) (9 août 1476.)
1933. Le roi Charles VIII nomme Guillaume le Bienvenu à l'office d'avocat du roi en la vicomté de Pont-Audemer. (4 décembre 1483.)
1934. Vidimus par Jean de Freville, garde des vicomtés de Pont-Audemer et Pontanton, de lettres royaux, de Charles, roi de France, au vicomte de l'Eau de Rouen, sur une plainte faite par Richard Talvas, contre Jean Percque, lieutenant du bailli de Rouen à Pont-Audemer, qui lui aurait fait tort, dont doléance, par Jean le Bienvenu, sénéchal de Grestain. (4 septembre 1489.)

1935. Contrat de limite par Mathieu Hobey, prouvant que la terre de la Noé est au fief de Hobey. (6 septembre 1499.)
1936. État au vrai de la recette ordinaire du domaine de la vicomté de Pont-Audemer, pour le terme de Pâques 1530, et des charges étant sur ladite recette, présenté aux trésoriers de France, par Antoine le Carbonnyer, procureur de Pierre de Rousseville, commis de Guillaume le Testu, vicomte et receveur ordinaire de Pont-Audemer. (Arrêté le 18 novembre 1531.)
1937. État de la recette ordinaire du domaine de la vicomté de Pont-Audemer, pour l'année 1531. Il est fait mention dans cette pièce de Guillaume le Testu, Jean et Charles d'Esneval, Guillaume de Lyvet, Catherine Vipart, Nicolas de Couldroy, etc. (*Or. signé Robertet.*) (1531.)
1938. Vidimus d'un mandement de Jean d'Ellebeuf, lieutenant en la vicomté de Pont-Audemer, du grand-maître des des eaux et forêts de Normandie, au premier sergent requis, d'ajourner le verdier Antoine Burden, à la requête de Jean Boutrel qui se plaint de ses exactions. (1532.) (*Parch.*)
1939. Quittance de Guillaume de Préaulx, écuyer verdier, au receveur de Pontanton et Pont-Audemer, pour 16 livres 4 sous de gages. (5 avril 1540.)
1940. Vidimus de lettres de Nicole le Bienvenu, écuyer, lieutenant en la vicomté de Pontanton et Pont-Audemer du maître des eaux et forêts de Normandie, sur une plainte portée par Laurent le Gris, et Charles le Gris, son frère, contre Richard le Rouge et Guillaume Houssaye, sergents en la forêt de Brothonne. (16 juillet 1555.)
1941. Nomination de procureur, par Jehan de la Hays, Guillaume Fleury et autres paroissiens de la Roque de Rhu. (9 août 1563.)
1942. Quittance de Jean de Mareul, sieur de Moulins et de Saint-Cyr, gentilhomme ordinaire, à François de Vigny, pour six-vingt-cinq livres de rente, sur les greniers à sel de Fécamp et Pont-Audemer. (15 avril 1567.)
1943. Quittance de Jean Mydorge, sieur de Frétay, à François de Vigny, pour 72 sous 11 deniers de rentes sur les greniers à sel de Fécamp et Pont-Audemer. (16 avril 1567.)
1944. Quittance de Thomas Voisin, sieur d'Infreville, représentant François de Laubel, qui représentait Richard Millet, à Pierre de Pagalil, receveur général, à Rouen, pour 100 sous de rentes. (Janvier 1576.)
1945. Contrat de vente de la moitié de la terre et seigneurie de Spoy, faite à Robert de Gaillarbois, écuyer, seigneur de

- Marconville et de Domont, par les héritiers de feu Robert Bouette. (19 novembre 1625.)
1946. Aveu rendu aux religieux de l'abbaye de Notre-Dame du Bec-Hellouin, par Pierre Duval, écuyer, coseigneur du fief de Saint-Philibert. (20 juillet 1679.)
1947. Quittance du garde du trésor royal, donnée à Antoine de Saint-Simon, seigneur de Beuzeville, acquéreur de la haute, moyenne et basse justice, etc., dans la paroisse de Saint-Germain-du-Pert. (25 novembre 1704.)
1948. Acte prouvant que Isabeau du Broullart était veuve de Guillaume de Courcy, et que Guillaume des Hayes était mari de Jeanne de Courcy, que Jean Berthaume était à clameur de haro pour la seigneurie de Pourcachest, que Roger de Poye était vicomte de Pontanton. (20 octobre 1746.)
1949. Procuration donnée par maître Alexis-Bernard le Conte de Nonant, marquis de Piercour, à Antoine-Louis Mangin, bourgeois de Paris, pour recevoir des arrérages de rentes. (14 juillet 1749.)

*La Londe.*

1950. État des ventes de bois faites dans la forêt de la Londe, par Oudin Canays, verdier de ladite forêt. (Année 1376.)
1951. Rôle du fouage en la sergenterie de la Londe, fait par le sieur Duquesne, tabellion, vicomte de Pont-Audemer. (1397.)
1952. Rôle des paroissiens de Ville-sur-Seine, sergenterie de la Londe, sujets au fouage. (Année 1407.)
1953. Rôle des paroissiens d'Illeville en la sergenterie de la Londe, vicomté de Pont-Audemer, sujets au fouage. (Année 1407.)
1954. Rôle des paroissiens de Saint-Samson d'Essouville, sergenterie de la Londe, en la vicomté de Pont-Audemer, sujets au fouage. (Année 1407.)
1955. Aveu du fief de la Londe, rendu au roi par Colin de Trousseauville, écuyer. (14 septembre 1410.)
1956. Reçu donné à Pierre Hardelle, écuyer, demeurant en la sergenterie de la Londe, de la somme de 50 sols tournois qu'il devait au roi pour un huitième de fief noble. (14 septembre 1410.)
1957. Guillaume de Tollebue, écuyer, verdier de la forêt de la Londe, certifie que le vicomte de Rouen a payé les gages du sergent de ladite forêt. (14 décembre 1431.)

1958. Rôle des paroissiens de Spicuelle, en la sergenterie de la Londe, sujets au fouage. (1<sup>er</sup> mars 1435.)
1959. Quittance de Claude de Lisle, écuyer, verdier et châtelain de la forêt de la Londe, d'une certaine somme reçue de Jean Belis, receveur ordinaire de Rouen, et qu'il a droit de prendre sur ladite recette. (1579.) (*Signé.*)
1960. Etat des deniers provenant des ventes de bois en la forêt de la Londe, bailliage et vicomté de Rouen. Est mentionné le sieur du Boys d'Anneboul, chevalier de l'ordre du roi, cap<sup>e</sup> et gouverneur des villes d'Ardres et comté de Guines. (1609.)

## 14. PONT-L'ÉVÈQUE.

1961. Ordonnance de paiement en faveur de frère Jourdain Lancelin pour port de certaine dépêche à Cambremer. (17 novembre 1361.)
1962. Aveu rendu au roi, à cause de la vicomté d'Auge, par messire Robert Bardouf, chevalier, pour raison d'un fief de haubert situé en la paroisse de Saint-Pierre de Putot. (28 avril 1376.)
1963. État des amendes du bailliage en la vicomté d'Auge. Sont cités : Henry-Aubert de St-Martin de Gauville, Robert de la Porte, Jehan du Mont, écuyer, Pierre de Tournebus, chevalier, Jehan de Trousseauville, écuyer. (1386-1387.)
1964. Hector de Chartres, chevalier, maître des eaux et forêts du roi en Picardie et Normandie, fait savoir au vicomte d'Auge que Soneste de Mancigny, écuyer, a vendu à Ricard Païen 15 acres de bois pour faire un chemin. (18 janvier 1396.)
1965. Charles VI fait don à Guillaume de Longueil, vicomte d'Auge, d'une somme de deux cents francs d'or à prendre sur la recette dudit vicomté. (Lesdites lettres datées de Paris du 23 février 1401.)
1966. Par-devant Pierre du Bosc, tabellion de la vicomté d'Auge, contrat de mariage entre Richard Lespec, écuyer, et damoiselle Jeanne de Hautemer. (30 juin 1403.)
1967. Hommage rendu au roi, à cause de la vicomté d'Auge, par Robert Bardouf, chevalier. (22 septembre 1403.)
1968. Mandement de Jean le Flament au receveur pour le duc d'Orléans en la vicomté d'Auge, pour tenir quitte d'une rente de 102 liv. tourn. Jean de Herouval, écuyer, en payant 76 liv. par an et pendant neuf ans. (1405.) (*Parch.*)

1969. Jean Léger, lieutenant-général du seigneur de Barados d'Esquesnes, bailli de Rouen, au vicomte d'Auge, pour le salaire d'Alain des Mares, sergent, — somme de 30 sous tournois. (10 mai 1409.)
1970. Enquête sur les valeur, profits et émoluments de la baronnie de Roncheville, située en la vicomté d'Auge et ayant appartenu à feu Guion, seigneur de la Roche. Sa veuve et ses enfants y sont dits être *de haut état*. (22 décembre 1413.)
1971. Sentence de Jean Salvain, chevalier, bailli de Rouen et de Gisors, sur une plainte de Richart du Moy contre Guillaume Visne, se disant lieutenant général de Louis Lecler, vicomte d'Auge. (23 juillet 1426.)
1972. Vidimus de lettres de doléance de Durant de Thieuville, lieutenant en la vicomté d'Auge et ressort, de noble homme M. Jean Salvain, chevalier bailli de Rouen et de Gisors, sur une plainte de Jean le Roux contre Guillaume Visne, se disant lieutenant du vicomte d'Auge, pour défaut de droit. (10 décembre 1426.)
1973. État des amendes du bailliage d'Auge aux assises tenues par Durant de Thieuville, lieutenant ès-vicomté d'Auge et de Pont-Audemer. (Saint-Michel 1427.)
1974. Sous le sceau du vicomte d'Auge pour le roi d'Angleterre, vidimus des lettres du duc de Bedford, relatives aux fiefs possédés en Normandie par le sire de Bredvent et Jean Kandael. (1429.) (Vidimus 1434.)
1975. Arrêt des assises de la vicomté d'Auge qui laisse à Colin de la Porte la jouissance du fief et de la terre de Brucourt. — Signature de Martin Halley, cleric-juré. (5 juillet 1431.)
1976. Lettres de Richard le Gresle, garde du scel de la vicomté d'Auge, portant qu'après jugement il a été reconnu que Jacques Peniel, chevalier, a bien le droit de jouir du fief d'Anières. (16 juin 1432.)
1977. Ordre des trésoriers généraux, gouverneurs des finances du roi en Normandie, aux élus sur le fait des aides en la vicomté d'Auge, relativement à la levée de 3,000 livres tournois sur les 80,000 accordées par les trois états du duché de Normandie et des pays conquis. Est mentionné comme *enemi rebelle, traître et désobéissant du roi* messire Pierre le Porc, chevalier. Il est à remarquer que le roi dont il est question en cette chartre est le roi d'Angleterre se disant roi de France. (1<sup>er</sup> mai 1433.)
1978. Reconnaissance de rente féodale en faveur de messire Jean d'Issy, chevalier, à cause de la seigneurie de Brucourt. (11 octobre 1434.)

1979. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Thomas le Parmentier relève du fief de Brucourt. (1434.) (*Parch.*)
1980. Attestation par serment, devant notaire, qu'une acquisition faite par Thomas Ferecoq relève de la seigneurie de Tourcheville, appartenant à Jean Coquet, écuyer. (1434.) (*Parch.*)
1981. Affirmation par serment, devant notaire, qu'une certaine acquisition faite par Jean le Roy relève du fief de Brucourt. (1434.)
1982. Lettres des gens des comptes à Rouen, au vicomte d'Auge, par lesquelles, vu les informations prises par ledit vicomte sur la valeur des biens appartenant aux enfants de feu Jean de Beufville, écuyer, en la garde du roi à cause de leur minorité, ils lui enjoignent de mettre en adjudication ladite garde. (1439.) (*Parch.*)
1983. Gauvain Mauniel, lieutenant général de la vicomté d'Auge, donne mandement pour tenir les assises de ladite vicomté. (9 avril 1453.)
1984. Jean d'Ennebault (et aussi d'Annebault), écuyer, seigneur de Bonnebos, accorde à son frère Guillaume de Hautemer, écuyer, la faculté d'asseoir certaines rentes sur du bien dépendant de sadite seigneurie de Bonnebos. (6 septembre 1455.)
1985. Guillaume Cousinot, bailli de Rouen, donne 30 sous tournois à Auber Goguet, pour être allé à Pont-Lévêque, et à Jean Dutot et Pierre Saudier 4 livres tournois, pour être allés à Paris, pour affaires concernant un nommé Jean Ferecoq, prisonnier à Pont-Lévêque « pour souspeçon de la mort de sa femme. » (16 avril 1456.) (Deux pièces.)
1986. Acte par lequel le duc d'Orléans diminue la rente féodale due par Colin Vazier, écuyer, sur des moulins relevant dudit duc, dans la vicomté d'Auge, à la charge par ledit Vazier de remettre ces moulins en bon état. (1457.) (*Parch.*)
1987. Lettres données par Roger de Couseule, seigneur de St-Remi, au sujet de certains droits, et où il est fait mention de Olive de Trouseauville et de Jacques Erquemoult, seigneurs du fief de Trouville. (15 avril 1466.)
1988. Assises de la vicomté d'Auge, tenues par Guillaume Vippart, chevalier, lieutenant en ladite vicomté de M. le bailli de Rouen. (2 janvier 1469.)
1989. Acte de partage du second lot des héritages, rentes et revenus de feu Guillaume de Hautemer, seigneur de Fervagnes, entre Jean, Guillaume, Pierre et Olivier de Haute-

- mer, ses fils. *Fiels du Fournet*. Rentes tenues par Robert Patin, de la paroisse de Bonnebos, etc., etc. (15 septembre 1470.)
1990. Rôle du fouage de la paroisse de Formentin en 1470 (avec les noms des nobles qui en sont exempts.) (1470.)
1991. Les gens des comptes, au nom du roi, donnent à titre de bail à fief, à Colin du Bost et à ses héritiers, une pièce de terre nommée le Clos Richart, sise en la vicomté d'Auge. (20 octobre 1474.) (Vidimus délivré par Jean Goullafre, écuyer, garde du scel des obligations de ladite vicomté, le 10 août 1475.) — Acte de prise de possession de ladite pièce de terre par Colin du Bost. (28 octobre 1474.) (*Deux pièces.*)
1992. Bail fait par Louis Fraval, écuyer, procureur de Louis de Rohan, seigneur de Guemené et de Criquebeuf, de la garde noble des enfants mineurs de Richard de Nollent. (1480.)
1993. Raoul de Refuge, conseiller, garde des sceaux de madame la duchesse d'Orléans et de Milan, et gouverneur général de toutes ses finances, mande au trésorier du domaine d'Auge de lui remettre certaine somme, pour convertir et employer au fait de son office. (2 mai 1481.)
1994. Plainte portée par-devant Guillaume Taboyer, écuyer, sergent héréditaire de la sergenterie de Cambremer, par messire Jean de Bellemare, lieutenant du bailli de Rouen en la vicomté d'Auge, contre Jean de Tournebu, écuyer, et plusieurs autres gentilshommes. (31 décembre 1494.)
1995. Ordonnance de Jean de Bellemare, écuyer, lieutenant du bailli de Rouen en la vicomté d'Auge, autorisant Jean Goullaffre à faire assigner Jean Nolland, écuyer, lieutenant de ladite vicomté, et le sieur Jean Bunel, contre lesquels il portait plainte pour l'avoir troublé dans la jouissance des revenus du moulin de la Motte, appartenant aux religieux de Sainte-Barbe. (8 juin 1498.)
1996. Lettres des maîtres des comptes d'Auge, pour la succession des enfants mineurs de feu Henri de Manoury et Marguerite le Venneur, sa femme, en donnant à elle la garde noble, avec 100 sous tournois chacun audit sieur Desceliers, lieutenant du vicomte d'Auge. (1<sup>er</sup> juin 1518.)
1997. Déclaration des assises de la vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, par François Osmont, écuyer, lieutenant du bailli de Rouen. (30 août 1525.)
1998. Acte notarié de la constitution d'une rente de 1,000 livres, par François Lambert, écuyer, sieur d'Erbigny, con-



- seiller du roi, lieutenant civil et criminel du bailli de Rouen en la vicomté d'Auge, au profit de David Dauviray, conseiller du roi et receveur général en la généralité de Rouen, pour le prix de 14,000 livres, au denier quatorze selon l'édit du roi. (1614.)
1999. Acte de création de tutelle, pour les enfants mineurs de feu René de Pilliers et de dame Charlotte de Trousseauville. (3 décembre 1635.)
2000. Transaction sur procès, au sujet de la propriété et du patronage de la seigneurie du Mont-Saint-Jean, entre Nicolas-Claude le Jumel, chevalier, seigneur de Barneville, fils de Nicolas le Jumel, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, procureur général au parlement de Normandie, et d'Elisabeth de Vassy, d'une part; et François Lambert, chevalier, seigneur d'Herbigny et du Mont-Saint-Jean, d'autre part. (1644.)
2001. Acte de vente de certains héritages, passé sous le scel de la vicomté d'Auge, et consenti par Ollivier Mallet, gentilhomme de la chambre du roi, baron de Doubs, capitaine d'une compagnie de cavalerie servant dans l'armée d'Italie, sous la charge du maréchal de Praslin, au profit d'Ollivier Pellerin, receveur du taillon en ladite élection d'Auge. (1649.)
2002. Certificat de vie délivré par Pierre Delaroque de Bernière, écuyer, seigneur de Montfort, conseiller du roi, lieutenant général et criminel au bailliage d'Auge, à noble dame Anne-Catherine Carré, épouse de messire Paul de Beaurepaire, chevalier, seigneur de la paroisse de Saint-Martin-de-Pont-Fol en Auge. (9 août 1744.)

*Bonneville.*

2003. Philippe, roi de France, au bailli de Rouen, pour ce que le château de Bonneville-sur-Touque est confié à la garde de Regnaut de l'Eglantier, ordre de payer les gages dudit Regnaut. (2 avril 1345.)
2004. Quittance de Jean Gueuselin, demeurant à Touque, vicomté d'Auge, de 22 livres, pour le prix de quatre tonneaux de cidre, mis et rendus au château de Bonneville, pour l'usage de la garnison dudit château. (1356.)
2005. Quittance de Thomas, bourgeois de Touque, de 11 livres, pour le prix de deux tonneaux de cidre achetés par Ancel de Boutranvilliers, vicomte d'Auge, et destinés à la garnison du château de Bonneville. (1356.)

*Drubec.*

2006. Déclaration donnée par Sohhen de Drubec des héritages à lui appartenant dans la paroisse de Valseine. (6 juin 1404.)
2007. Aveu rendu à noble homme Jean Dourebault, écuyer, seigneur de Bonnebos, par Jean Dubien, à cause d'un tènement joignant le fief de Drubec. (8 mai 1458.)
2008. Aveu rendu au roi par noble homme Pierre Mallet, pour la seigneurie de Drubec et le fief Basset, tenus et possédés par plein fief de chevalier, et mouvants à foy et hommage de la vicomté de Roncheville. Dame Alix de Clobec, veuve de Pierre Valbaudin, écuyer, est citée comme ayant anciennement possédé lesdits fief et seigneurie situés dans le domaine royal d'Auge dont dépendait la vicomté de Roncheville. (4 juillet 1549.)
2009. Aveu rendu à noble homme François Mallet, seigneur de Drubec, par Robert et Simon Alleaume, frères, pour leurs fiefs mouvants de ladite seigneurie de Drubec. (9 juillet 1580.)
2010. Contrat de mariage du sieur Charles d'Estelnes Plainchêne et Madeleine Mallet de Drubec, vicomté d'Auge. (24 juin 1593.)
2011. Aveu rendu à messire Jean Mallet, baron de Drubec, par François Follebarbe, pour le fief de Boutevillain, relevant de la baronnie de Drubec. (1629.)
2012. Arrêt du parlement en faveur de Pierre Mallet de Gravelle, sieur de Saint-Martin et de Drubec, tuteur de Marguerite-Anne Mallet, sa fille, contre messire Olivier Mallet, seigneur et baron de Drubec. (12 février 1656.)
2013. Aveu rendu à messire Olivier Mallet de Gravelle, comte de Drubec, par Jean Patry, mari d'Anne Lambert, à cause d'un lieu nommé Burget et d'une portion du fief de Benoiste. (*Or. signé.*) (24 mai 1677.)

*Honfleur.*

2014. Mandement de Guillaume Cousinot, chevalier, seigneur de Montreuil-sur-Bois, bailli de Rouen, au vicomte d'Auge, pour faire transférer dans les prisons de Rouen Jean Barry, suspect d'avoir prêté serment aux Anglais, et déjà prisonnier à Honfleur. (22 mars 1455.) (*Parch.*)

2015. Simon le Breton, voiturier par eau, confesse avoir reçu de Jaspas Bureau, seigneur de Villemonble, grand-maitre de l'artillerie du roi, la somme de 25 livres tournois, pour transporter à Honfleur *un certain nombre d'artillerie*, qui doit être envoyé en Ecosse. (17 mai 1437.) (*Parch.*)
2016. Procuration notariée consentie par Cardin des Eschars, seigneur de Lignièrès, grenetier du grenier à sel de la ville de Honfleur. (17 février 1497.) (*Or. ; parch.*)
2017. Lettres royales, signées Louis, aux généraux des finances, ordonnant de payer à Laurent de Queutruille, grenetier de Honfleur, 2,200 livres tournois. (2 novembre 1513.)
2018. Adrien Naguet, écuyer, receveur des deniers communs appartenant aux bourgeois, manants et habitants de la ville d'Honfleur, reçoit une somme dont le roi a fait don auxdits habitants pour employer aux réparations et fortifications de leur ville. (3 février 1544.)
2019. Rôle de maçons, manouvriers, couvreurs et fournisseurs de matériaux pour la grange nouvelle, pour mettre les munitions et artillerie à Honfleur. (7 juillet 1555.)
2020. Acte de réception du serment fait par le sieur Jacques Vyon devant Robert Béchard, maréchal et lieutenant en la capitainerie de Honfleur. (9 décembre 1566.)
2021. Jean le Changeur, avocat; Pierre Troussel, avocat; André Barbel, procureur; Adam Pepin, Antoine Puichemont, Pierre Aubout, Jacques le Cauchois, etc., etc., font déclaration pour les octrois d'Honfleur. Guillaume d'Asoy, sieur du Mont, gouverneur dudit lieu. (27 décembre 1575.)
2022. Mandement de Guillaume Daury, écuyer, sieur du Mont, lieutenant de la capitainerie de Honfleur, au receveur de ladite ville, de payer la somme de 50 sols tournois à Pantaléon Malley, armurier, pour gages de son état. (30 avril 1576.)
2023. Quittance de Gabriel Paulmier, sieur de Saint-André-de-Vaudenil, aide-de-camp des armées du roi et capitaine d'infanterie, de 250 livres reçues du trésorier de l'épargne, pour un voyage de Honfleur à Saint-Germain-en-Laye. (1649.) (*Parch.*) — (*Signé.*)

*Touques.*

2024. Procès-verbal de la prise de possession de l'office de capitaine du châtel de Touque par le procureur de messire Jehan d'Angennes, chevalier, seigneur de la Loppe. — Sont cités : Jehan du Fay dit Taupin; Guy, seigneur de la Roche-

- guyon ; Jehan le Chambellan, chevalier, seigneur de l'Espinau ; Jehan de Hérouval, et autres. (9 novembre 1415.)
2025. Certificat donné par Guillaume de Betteville, garde du scel des obligations de la vicomté d'Auge, sur l'état des gens d'armes en garnison au châtel de Touques. — Sont cités : Jean Naufan, capitaine dudit lieu de Touques ; Jean Grenies, Raoulin Chirbrok, Jean Talbot, Nicolas Kimer, Joaen Stogall, Thomas Spair et Taillefer de la Remonerie ; tous écuyers. (1<sup>er</sup> avril 1437.)
2026. État des amendes et exploits de la forêt de Touques. — Sont cités comme sergents fieffés : Guillaume Visson, Guy Ratout, Jean le Chevalier, Ricard d'Orenge, Thomas du Mor, Jeannequin de Gaillartbois, écuyer, et Robin Potier, etc. (Jour de la Saint-Michel 1458.)
2027. Thomas Bohné, sieur de Saint-Cirque et Chenonceau, conseiller du roi, receveur général des finances, donne à ferme à Gilles Deschamps, bourgeois de Rouen, six années de la ferme de l'imposition foraine des denrées et marchandises qui se peuvent charger sur les port et havre de Touques. (26 octobre 1514.)
-



# TABLE DES DIVISIONS

## NORMANDIE.

Pages.

### I. Matières générales.

Armée, Guerre. — Marine. — Eaux et Forêts. — Familles;

Aveux et Hommages . . . . .	1
<i>Armées, Guerre</i> . . . . .	7
<i>Marine</i> . . . . .	10
<i>Eaux et Forêts</i> . . . . .	10
<i>Familles; Aveux et Hommages</i> . . . . .	11

### II. Généralité d'Alençon.

1. Alençon . . . . .	18
2. Argentan . . . . .	24
3. Bernay . . . . .	27
4. Conches . . . . .	29
<i>Harcourt</i> . . . . .	32
<i>Beaumont-le-Roger</i> . . . . .	32
5. Domfront . . . . .	33
6. Falaise . . . . .	36
7. Lisieux . . . . .	42
<i>Orbec</i> . . . . .	46
8. Mortagne . . . . .	31
<i>Bellesme</i> . . . . .	32
<i>Nogent-le-Rotrou</i> . . . . .	33
<i>Chandey</i> . . . . .	33
9. Verneuil . . . . .	34

### III. Généralité de Caen.

1. Caen . . . . .	36
-------------------	----

	Pages.
2. Avranches . . . . .	71
<i>Pontorson et Tombelaine (Mont-Saint-Michel)</i> . . . . .	75
3. Bayeux . . . . .	77
<i>Thorigny</i> . . . . .	83
4. Carentan . . . . .	84
5. Coutances . . . . .	86
<i>Saint-Sauveur-Lendelin</i> . . . . .	94
<i>Abbayes</i> . . . . .	96
6. Mortain . . . . .	96
7. Saint-Lô . . . . .	98
8. Valognes . . . . .	100
<i>Saint-Sauveur-le-Vicomte</i> . . . . .	106
<i>Cherbourg</i> . . . . .	107
9. Vire . . . . .	108
IV. Généralité de Rouen.	
1. Rouen . . . . .	112
<i>Clergé et Abbayes</i> . . . . .	156
<i>Marine; Navigation</i> . . . . .	158
<i>Eaux et Forêts</i> . . . . .	159
2. Les Andelys . . . . .	140
<i>Gournay</i> . . . . .	142
<i>Vernon</i> . . . . .	144
3. Arques . . . . .	146
<i>Dieppe</i> . . . . .	151
4. Caudebec . . . . .	155
<i>Bolbec</i> . . . . .	161
<i>Yvetot</i> . . . . .	162
5. Chaumont . . . . .	163
6. Eu . . . . .	164
7. Évreux . . . . .	165
<i>Pacy</i> . . . . .	173
8. Gisors . . . . .	175
<i>Saint-Paër</i> . . . . .	179
9. Lyons . . . . .	184
10. Montvilliers . . . . .	185
<i>Tancarville</i> . . . . .	187
<i>Fécamp</i> . . . . .	188
<i>Harfleur</i> . . . . .	188
<i>Le Havre</i> . . . . .	190

TABLE DES DIVISIONS.

	213
	Pages.
11. Neufchâtel. . . . .	192
12. Pont-de-l'Arche. . . . .	196
<i>Louviers</i> . . . . .	198
13. Pont-Audemer . . . . .	199
<i>La Londe</i> . . . . .	203
14. Pont-l'Évêque . . . . .	204
<i>Bonneville</i> . . . . .	208
<i>Drubec</i> . . . . .	209
<i>Honfleur</i> . . . . .	209
<i>Touques</i> . . . . .	210

FIN DE LA TABLE DES DIVISIONS.